TRENTE-NEUVIÈME ANNÉE – Nº 11744

DERNIÈRE ÉDITION

DIMANCHE 31 OCTOBRE – LUNDI 1er NOVEMBRE 1982

LE MONDE DIMANCHE



Fondateur : Hubert Beuve-Méry

Directeur : André Laurens

4,50 F

Algérie, 2 DA ; Maroc, 3,00 dir. ; Tunisie, 280 m. ; Allemagne, 1,60 DM ; Autriche, 15 sch. ; Belgique, 26 fr. ; Canada, 1,10 $; Côte d'Ivoire, 275 F CFA ; Danemark, 6,50 Kr. ; Espagne, 80 pes. ; E.-U., 95 c. ; G.-B., 45 p. ; Grèce, 55 dr. ; Irlande, 70 p. ; Italie, 1 000 L. ; Liban, 350 P. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 27 f. ; Norvège, 8,00 kr. ; Pays-Bas, 1,75 fl. ; Portugal, 55 esc. ; Sénégal, 290 F CFA ; Suède, 7,75 kr. ; Suisse, 1,40 f. ; Yougoslavie, 65 d.

Tarif des abonnements page 9

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
C.C.P. 4207 - 23 PARIS
Tél. : 246-72-23

Le changement en Espagne

Madrid, l'OTAN la France

La satisfaction semble générale. A Paris, ce qui n'étonne guère, et à Moscou et à Washington, pour des raisons ambiguës. Apparemment, les Soviétiques *ne peuvent que se réjouir* de la victoire d'un parti qui a annoncé son intention de retirer l'Espagne de l'OTAN, *alors* qu'elle vient à peine d'y entrer. Mais le gouvernement Reagan a accueilli, lui aussi, la victoire des socialistes avec sérénité.

On se félicite, à Washington, d'un résultat électoral qui contribue à « consolider la démocratie ». *M. Felipe Gonzalez* est un vice-président rassurant de l'Internationale socialiste, qui a *toujours marqué ses distances* avec les communistes de M. Carrillo, même au temps où ceux-ci représentaient encore 10 % de l'électorat.

Mais le porte-parole du département *d'État* a *tenu* également des propos peu alarmistes, le 29 octobre, au sujet de l'appartenance de l'Espagne au pacte atlantique. Selon lui, les socialistes espagnols ne donnent aucune priorité à la question d'un éventuel retrait. Il est donc prématuré d'en parler. La même tranquillité est affichée par le gouvernement démocrate-chrétien de Bonn.

M. Felipe Gonzalez a affirmé à de nombreuses reprises qu'il était opposé à la politique des blocs. Il ne voit aucun avantage, pour son pays, à appartenir à un pacte orienté vers *l'Est*, alors que les menaces éventuelles viendraient plutôt du Sud. Mais le *leader du* P.S.O.E. ne veut pas non plus modifier le rapport des forces mondiales. Il accepte que les Américains gardent leurs bases militaires dans son pays. Et il veut sans doute empêcher l'intégration de l'Espagne dans l'organisation militaire du pacte atlantique. Mais soumettra-t-il à référendum un retrait du pacte lui-même, comme il l'a annoncé *dans le passé ? Il* pourrait très bien, finalement, adopter une position comparable à celle de la France, membre de *l'alliance* atlantique, mais non de son commandement unifié.

C'est dans ses relations avec la France de M. Mitterrand que le secrétaire général du P.S.O.E. peut innover le plus – ou éprouver le plus de déconvenues. Les deux hommes se connaissent *et s'estiment de longue date. Il* semble qu'à l'Élysée on s'efforce de faciliter, de façon très *concrète, un accord entre les* autorités madrilènes et l'ETA, dont la direction s'abrite en France. Si de *tels* efforts n'aboutissaient pas, le problème épineux de l'extradition des séparatistes basques, poursuivis dans leur pays pour terrorisme, risque de se poser.

M. Gonzalez a souvent accusé la France – au temps où elle était présidée par M. Giscard d'Estaing – de servir de refuge à l'ETA. Il vient de déclarer que la coopération entre les *deux* pays dans la lutte contre le terrorisme s'était améliorée. Mais saura-*t-il faire admettre à ses* compatriotes la position libérale adoptée par MM. Mitterrand et *Badinter à propos* du droit d'asile pour les activistes recherchés pour des motifs politiques ?

Enfin, les *socialistes* espagnols, qui avaient salué l'intention initiale de M. Mitterrand d'avoir une politique méditerranéenne, estiment que cette intention ne s'est, jusqu'à présent, guère concrétisée. La politique de Paris, disent-ils, continue de *passer par Bonn. Ils voudraient* bien que le gouvernement du P.S. revienne à son projet de départ et contribue à surmonter « les incompréhensions et les obstacles » dont M. Mauroy vient de rappeler la persistance entre les deux pays, notamment *à propos de la candidature* de l'Espagne au Marché commun.

• L'Eglise se dit prête à coopérer avec le futur gouvernement de M. Gonzalez

• Le parti socialiste engagerait des discussions avec les nationalistes basques

Au lendemain de son triomphe électoral, M. Felipe Gonzalez s'est entretenu, vendredi 29 octobre, avec M. Leopoldo Calvo Sotelo, chef du gouvernement centriste sortant. Il a seulement été précisé que les deux hommes d'Etat ont examiné *« divers aspects de l'actualité politique »* et qu'ils auraient d'autres entretiens dans les semaines à venir.

M. Gonzalez devrait* prendre ses fonctions de premier ministre au début décembre – le 2 au plus tôt, – dit-on à Madrid. D'autre part, des dirigeants socialistes ont indiqué que leur parti était prêt à discuter avec *les nationalistes pour pacifier le Pays basque.

***Après la débacle électorale de son parti, M. Santiago Carrillo*, secrétaire général du P.C.E., a démenti les bruits selon lesquels il pourrait abandonner la direction du P.C., mais sa position est singulièrement affaiblie. Quant à l'Eglise catholique, *elle a indiqué*, par la voix du secrétaire général de l'épiscopat, qu'elle était prête à coopérer avec le futur gouvernement. Il est vraisemblable que Jean-Paul II, attendu dimanche en Espagne, s'entretiendra de ce sujet avec les évêques.**

La victoire socialiste en Espagne a été généralement bien accueillie à travers le monde et interprétée comme un renforcement de la démocratie dans ce pays. En Europe occidentale, les réactions sont favorables même de la part des gouvernements conservateurs, qui semblent accorder plus d'importance au fait que le nouveau cabinet espagnol va disposer d'une solide majorité démocratiquement élue qu'à la couleur politique de celle-ci.

A Paris, M. Mitterrand a envoyé un télégramme personnel de félicitations à M. Gonzalez *(voir page 2)*. Le premier ministre, M. Pierre Mauroy, a déclaré que *« le succès éclatant des socialistes espagnols constitue, par son ampleur et sa signification, l'événement le plus important de l'après-franquisme »* et rappelé la volonté de la France de *« travailler sérieusement »* à l'entrée de l'Espagne dans la C.E.E. M. Lionel Jospin, *de son* côté, voit dans le résultat des élections l'affirmation de *« la volonté du peuple espagnol d'assurer son avenir dans la démocratie »*. Le premier secrétaire du P.S. *français estime que « la collaboration développée de longue date entre le P.S. et le P.S.O.E. contribuera à renforcer les liens d'amitié et de nécessaire solidarité entre les peuples français et espagnol »*.

(Lire la suite page 2.)

La crise en Pologne

La politique du général Jaruzelski est vivement critiquée dans les milieux « orthodoxes » du parti

***L'un des chefs de file des éléments les plus dogmatiques du parti* polonais, M. Grabski, ancien membre du bureau politique, vient de lancer, dans une lettre ouverte adressée à son organisation de base, un *virulent réquisitoire contre la politique du général Jaruzelski. Ce texte*, qui circulait de main en main durant la dernière réunion, mercredi et jeudi, du comité central, reproche notamment au chef de la junte militaire de n'avoir pas écarté la menace contre-révolutionnaire, d'aller au devant, par sa politique économique, d'une « explosion » sociale et d'avoir laissé s'atrophier les forces du parti.**

M. Grabski, qui devrait prochainement prendre le poste d'ambassadeur à Berlin-Est, ne représente, dans l'immédiat, pas une menace directe pour le général Jaruzelski. Sa prise de position, visiblement destinée à prendre date, n'en reflète pas moins les interrogations et les doutes que suscitent, dans l'ensemble du camp *socialiste, les difficultés de la normalisation en Pologne.*

Déjà *confronté* à la persistance de la combativité ouvrière et à une crise économique dont on ne voit pas la fin, le général Jaruzelski vient d'essuyer une attaque en règle des *secteurs les plus dogmatiques* de l'appareil polonais. Dans une lettre ouverte adressée à son organisation de base et dont le texte circulait de main en main durant la réunion mercredi *et jeudi* derniers du comité central, M. Tadeusz Grabski, ancien membre du bureau politique, estime en effet que le parti est « *moribond* », que l'atmosphère en Pologne est « *explosive* » et que « *la menace dont le pays avait été protégé par la proclamation de l'état de guerre est réapparue avec une force nouvelle et incomparablement plus grande* ».

Agé de cinquante-deux ans, massif *et rugueux, M. Grabski* est une personnalité très connue en Pologne. Après avoir mené une discrète et classique carrière d'apparatchik, il était soudain devenu célèbre au *printemps 1979*, alors qu'il était premier secrétaire à Konin, pour avoir dénoncé au cours d'une réunion du parti, et en présence de M. Gierek, l'impéritie de la politique économique menée par l'ancien premier secrétaire.

Aussitôt limogé, il était revenu sur le devant de la scène à la faveur des remaniements provoqués par les grèves d'août 1980, d'abord comme vice-premier ministre, puis comme membre du bureau politique et du secrétariat.

Fort de ses nouvelles fonctions, il avait très rapidement pris la tête du *clan des durs qui s'opposaient* à la volonté de temporisation de M. Kania. C'est lui, par exemple, qui, au cours du fameux dixième plénum de la fin avril 1980, avait ouvertement demandé *la tête* du premier secrétaire en lançant contre lui un assaut particulièrement violent et que M. Kania avait eu du mal à endiguer.

C'est lui aussi qui avait joué un rôle pivot – aux côtés de l'actuel ministre des affaires étrangères, M. Olszowski, qui, comme à l'ordinaire, se tenait en retrait – dans la création de l'hebdomadaire *Réalité*.

BERNARD GUETTA.

(Lire la suite page 4.)

POINT

Moins de faillites d'entreprises

« L'accroissement vertigineux des disparitions d'entreprises », prédit par les organisations patronales au lendemain du blocage de prix, n'est toujours pas au rendez-vous. De janvier à septembre, en effet, selon les statistiques que vient de publier l'INSEE, 15 084 entreprises auront été mises en règlement judiciaire ou en liquidation de biens contre 15 674 pour la même période de 1981. Soit une baisse du nombre de défaillances de 3,8 %.

Le gouvernement sera particulièrement sensible au fait que cette décroissance est nette dans l'industrie (– 14,5 %) et le commerce (– 7,8 %). En revanche, les sociétés de transport, les hôtels, cafés, restaurants, et surtout le secteur des services rendus aux entreprises, semblent plus mal supporter la crise. « La stabilisation de la tendance constatée antérieurement semble donc se poursuivre », *précise l'Institut national de la statistique et des études économiques.*

De la renonciation à la réduction de la durée du travail en 1983 aux allègements fiscaux et sociaux promis en compensation du prélèvement pour l'UNEDIC, la liste est longue, ces derniers mois, des « concessions » accordées par le gouvernement aux entreprises. De là à conclure que le patronat les a obtenues en adoptant un ton vif et une stratégie de lutte, il n'y a qu'un pas, qu'il ne faut pas forcément franchir.

M. Delors reconnaissait il y a quelques jours qu'« un redressement du revenu brut d'exploitation était indispensable pour redonner du dynamisme à l'économie nationale ». *Les statistiques des dépôts de bilan enregistrées aux tribunaux de Paris et de Nanterre en septembre (200 contre 163 en août, et 187 en juillet) montrent d'ailleurs que, toujours selon l'INSEE,* « après la détente observée dans les premiers mois de 1982, cette série retrouve depuis quatre mois un niveau élevé ».

LA FIN DU BLOCAGE DES PRIX ET DES REVENUS

Le premier ministre adresse une circulaire aux commissaires de la République

Le Comité des prix, qui s'est réuni vendredi 29 octobre, a entériné une cinquantaine d'engagements de lutte contre l'inflation ou d'accords de régulation avant que le blocage des prix et des revenus prenne officiellement fin le 1er novembre. De son côté, M. Pierre Mauroy a adressé à tous les commissaires de la République une circulaire publiée au *Journal officiel* du 30 octobre. Il leur demande d'inviter les collectivités locales *« à continuer leurs efforts comme les autres agents économiques »* et indique que leur *« action d'explication de contrôle et d'animation est fondamentale »*.

Le régime *général* concernant l'industrie, les services et le commerce a fait l'objet d'arrêtés qui ont été publiés au *Bulletin de la concurrence et de la consommation* du 23 octobre.

(Lire page 12.)

CONSOMMATION ET COMMUNICATION

La fin du « jacobinisme électronique » ?

Des choix décisifs devront être faits bientôt à *propos des infrastructures télématiques.* L'expérience Télétel de Vélizy va-t-elle essaimer ailleurs ? Où conduira l'annuaire électronique d'Ille-*et-Vilaine ? Quelles villes nouvelles vont s'équiper en* Vidéotex ? Après tant de promesses, les réseaux cablés vont-ils innerver la France ? etc. Le phénomène *qui apparaît, en tout cas,* est considérable : on passe de l'objet de consommation (télévision, magnétoscope) à l'outil de communication pluridimensionnel. *Mais saura-t-on s'en servir pour « ouvrir » la* société ?

par PIERRE DROUIN

Se promenant dans le bazar d'Athènes, Socrate eut ce mot célèbre : *« Que de choses dont je n'ai pas besoin. »* En ces temps de baisse du pouvoir d'achat, il faudrait épingler cette réflexion au-dessus de la porte d'entrée de son domicile. Si tous les consommateurs, il est vrai, en venaient à adhérer à cette sagesse, le nombre de chômeurs serait *multiplié par un coefficient* redoutable. Ne craignons rien. La civilisation industrielle a suffisamment conditionné les individus pour qu'ils écoutent, plutôt que Socrate, Rainer *Maria Rilke* qui écrivait : *« Il ne faut jamais cesser de désirer. »*

Ce ne sont pas en effet les besoins qui sont illimités, mais les désirs. Et tout l'art est maintenant d'agir sur les seconds, pour les canaliser vers des produits nés de technologies nouvelles.

La mobilisation vers la télématique, par exemple, est impressionnante, on l'a vu nettement lors de cette récente période de temps où *salons et colloques*, aux sigles de mieux en mieux connus (SICOB, VIDCOM, IDATE), ont décortiqué appareils et messages, réseaux et programmes. Le public commence à *s'intéresser* à l'au-delà *de la télévision*, le magnétoscope le prouve clairement. Il s'agit là d'un produit de consommation qui, malheureusement, ne fait pas tourner nos industries *mais celles du Japon.*

créneaux est encore floue. Nul ne sait par exemple à quelle décision conduira l'expérience de Vélizy, qui teste, depuis seize mois en vraie grandeur, le fameux Télétel 3 V. On ne peut encore que recueillir le témoignage des utilisateurs très *contrastés, ou tout de même très* orientés, par le fait que le milieu social choisi est d'un niveau relativement élevé. Qu'a-t-on constaté ?

Dans une première phase, la curiosité a poussé la plupart des usagers à *explorer les possibilités* de leur terminal. Une minorité – non négligeable – s'est arrêté là, n'ayant pas réussi à « apprivoiser l'outil ».

(Lire la suite page 9.)

Une prise de conscience tardive

Trouvera-t-on autant de clients pour répondre aux propositions de larges informations *et services* proposés par le système Télétel, né, on le sait, du mariage de l'ordinateur, du téléphone et de l'écran de télévision ? La France n'a jamais cru beaucoup à la « demande sociale » (on l'a bien vu dans l'histoire du *téléphone*, et la lenteur de *son développement*), s'intéressant beaucoup plus à la « demande institutionnelle », moyennant quoi, elle a vu se creuser son déficit commercial.

La prise de conscience que l'équipement du grand public peut être un moteur du développement a été tardive. Du coup la perception des bons

M. JEAN-FRANÇOIS DENIAU INVITÉ DU « GRAND JURY R.T.L.-« LE MONDE »

M. Jean-François Deniau, ancien *ministre, vice-président* des Clubs Perspectives et Réalités, membre du bureau politique de l'U.D.F., ancien député U.D.F. du Cher, sera l'invité de l'émission *« Le grand jury R.T.L.-le Monde »*, dimanche 31 octobre de 18 h 15 à 19 h 30.

M. Deniau, qui doit succéder à M. Jean-Pierre Fourcade le *14 novembre à la présidence* des Clubs Perspectives et Réalités, répondra aux questions des journalistes de la station et du quotidien.

« LE RÉPUBLICAIN LORRAIN » (METZ) DEVIENT ACTIONNAIRE DE « L'EST RÉPUBLICAIN » (NANCY)

En rachetant l'entreprise nancéenne La Grande Chau*dronnerie lorraine*, le quotidien de Metz *le Républicain lorrain* devient propriétaire de 21 % du capital de son rival de Nancy *l'Est républicain.* Est-ce le pré*lude à une concentration qui* ferait du groupe l'un des plus puissants de la presse régionale ?

(Lire page 9.)

AU JOUR LE JOUR

Assurance

Il n'y a plus de désastre à redouter. Chacun ayant consenti un effort prendra sa part du fardeau : l'assurance chômage vivra. Les partenaires sociaux, qui avaient vacillé au bord du gouffre où l'UNEDIC aurait péri – et les chômeurs avec elle, – ont accepté de reculer.

Quand on aura mis au point le détail des cotisations pour l'assurance chômage, il restera un dossier annexe : le financement de l'assurance travail pour ceux qui n'ont pas envie d'être assurés chômeurs.

BRUNO FRAPPAT.

« ALEXANDRE LE GRAND », DE THEO ANGELOPOULOS

L'imitation du tyran

Dans un palais brillamment illuminé d'Athènes, on fête, sur des valses de Strauss, le 1er janvier 1900. Pendant ce temps, un bandit s'évade de prison. C'est Megalexan*dros. Il capture des lords anglais qui* ont éprouvé le besoin, en citant Byron, d'aller voir se lever l'aube du vingtième siècle sur la mer, les emmène dans son village natal où le *maître d'école* a fondé une sorte de communauté socialiste.

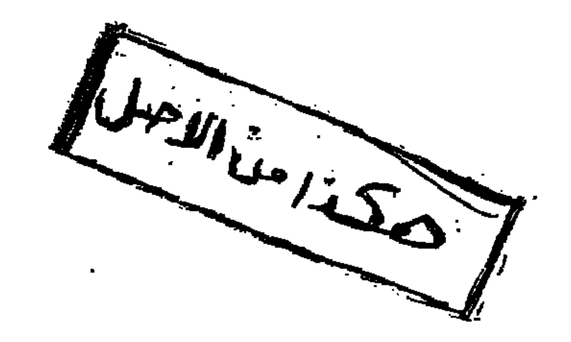
Theo Angelopoulos, dont les films précédents (*Jours de 36, le Voyage des comédiens, les Chasseurs*) *étaient des traversées idéologiques*, politiques, de l'histoire grecque contemporaine, établit, ici, dès les premières images, un climat de légende.

Les Anglais rêvent de la Grèce romantique, le prisonnier évadé qu'un cheval blanc attend porte un costume à l'antique. Il se considère, il *est considéré comme une réincarnation* d'Alexandre de Macédoine, dit le Grand, qui passe pour un libérateur du peuple. Dans sa maison retrouvée, le cadavre momifié de son *épouse en robe de mariée rappelle un* bonheur brisé par la mort. Le village vit dans l'utopie du socialisme de Proudhon. Cinq anarchistes italiens (dont une femme) viennent s'y réfugier. Ils tombent dans les bras des paysans grecs. Ce monde, idéalisé par une exaltation populaire, va se fissurer de l'intérieur, tout en étant, de l'extérieur, menacé par le pouvoir en place et son armée.

Car, sous ses allures de héros, de symbole libérateur, Mégalexandros est un tyran, un chef de bande qui impose, par la force et la violence, le *culte de sa personnalité.*

JACQUES SICLIER.

(Lire la suite page 7.)



Le Monde

étranger

APRÈS LE SUCCÈS DES SOCIALISTES AUX ÉLECTIONS

« La France est pour nous le partenaire idéal »

nous déclare M. Fernando Moran, le « diplomate » du P.S.O.E.

De notre correspondant

Madrid. — Une politique aux accents gaulliens : c'est ainsi que le principal spécialiste des questions internationales au sein du P.S.O.E., M. Fernando Moran, sénateur durant la dernière législature, définit la stratégie diplomatique que suivra son parti une fois au gouvernement.

« Nous pensons qu'il ne faut pas aborder l'ensemble des problèmes internationaux sous l'angle de l'opposition Est-Ouest, car une telle conception ne peut qu'aboutir à globaliser les conflits locaux. C'est ce qu'il faut surtout éviter dans une région aussi sensible que la Méditerranée. »

M. Moran nie que les divergences entre le gouvernement espagnol sortant et le P.S.O.E. se limitent au problème de l'appartenance à l'OTAN. *« C'est notre conception globale de la politique internationale qui est différente,* souligne-t-il. *L'Espagne a essentiellement cherché jusqu'ici à obtenir à l'extérieur, et surtout en Europe occidentale, une légitimation de son nouveau régime démocratique. Ce n'est pas suffisant. Nous appuyons fermement, nous aussi, l'entrée de notre pays dans la Communauté économique européenne, mais ce ne peut être le seul axe de notre politique. De la même manière, le fait de reconnaître notre appartenance au monde occidental ne doit pas nous empêcher de rechercher en son sein une plus grande autonomie. »*

Un référendum

Si le programme du P.S.O.E. prévoit un référendum pour décider du maintien de l'Espagne dans l'OTAN, à laquelle les socialistes sont opposés, il n'en précise toutefois pas la date. *« Nous ne voulons pas précipiter les choses, car il est nécessaire de laisser à nos partenaires le temps d'opérer les réajustements indispensables pour se préparer à notre éventuel départ,* affirme notre interlocuteur. *Ce que nous devons faire immédiatement, en revanche, c'est geler les négociations en cours concernant notre participation à l'organisation militaire intégrée de l'alliance. L'un des nos principaux objectifs est de contribuer à la détente mondiale et ce n'est pas en nous intégrant à un bloc militaire et en modifiant ainsi l'équilibre de forces internationales que nous y parviendrons. D'autant que l'appartenance à l'OTAN n'améliore pas notre capacité de défense, alors qu'elle réduit notre influence dans d'autres régions, comme l'Amérique latine ou le monde arabe. »* M. Moran ajoute cependant : *« L'Espagne ne veut pas pour autant diminuer la capacité globale de défense de l'Occident. C'est pourquoi elle accepte le maintien du droit, pour les Etats-Unis, d'utiliser quatre bases en territoire espagnol. »*

Au sujet de l'entrée dans la C.E.E., M. Moran affirme qu'elle passe *« par un accord politique avec Paris, qui doit être global. La France constitue pour nous le partenaire potentiel idéal, étant donnée notre similitude d'intérêts et de conceptions en matière de politique internationale. Le problème, c'est que le gouvernement français n'a pas eu pendant longtemps de politique espagnole et qu'il n'a pas, aujourd'hui, une politique méditerranéenne à la mesure de sa politique européenne ».*

Enfin, à propos de Gibraltar, M. Moran laisse entendre qu'un gouvernement socialiste pourrait ouvrir rapidement la frontière entre le Rocher et le continent, mettant fin au blocus imposé en 1969 par Franco. Il présenterait en même temps la revendication espagnole devant l'Organisation des Nations unies. — Th. M.

LE MESSAGE DE M. MITTERRAND

M. Mitterrand a envoyé à M. Gonzalez le message suivant :

« Mon cher Felipe,

Au lendemain de la très grande victoire que vous venez de remporter, je vous adresse toutes mes félicitations et mes vœux les plus amicaux. Je me félicite de pouvoir ainsi travailler avec vous à la réalisation de nos objectifs communs. »

M. MAUROY : travailler ensemble à l'entrée de l'Espagne dans la Communauté européenne

M. Pierre Mauroy a déclaré, vendredi 29 octobre : *« Le succès éclatant des socialistes espagnols constitue par son ampleur et sa signification l'événement le plus important de l'après-franquisme. C'est un peuple calme et résolu qui a manifesté massivement, par son vote, sa volonté de vivre en paix et en liberté et sa confiance dans les institutions démocratiques qu'il s'est données. Je me réjouis plus particulièrement de cette victoire de Felipe Gonzalez et je salue en lui l'ami personnel et le compagnon de combat.*

» Je n'ignore pas qu'il existe encore entre nos deux pays des incompréhensions et des obstacles à surmonter.

» L'entrée de l'Espagne dans la Communauté européenne est une préoccupation commune. Elle est de taille. Nous y attachons un grand prix, car nous n'ignorons pas la signification de cet événement, au-delà même de ses aspects sociaux et économiques. Aussi faut-il travailler ensemble sérieusement à sa réalisation. Notre volonté d'y parvenir ne saurait être mise en doute.

L'amitié franco-espagnole, l'amitié entre nos deux peuples ne peut que sortir renforcée d'une victoire qui est aussi celle d'idéaux qui nous sont communs. »

Le parti communiste n'a pas su convaincre les électeurs qu'il s'était adapté à la démocratie

De notre correspondant

Madrid. — La débâcle électorale du parti communiste espagnol pose à nouveau le problème du maintien à son poste de celui qui est, depuis 1930, le secrétaire général, M. Santiago Carrillo s'est empressé de démentir les rumeurs qui ont commencé à circuler sur sa possible démission, mais il aura dorénavant beaucoup de difficultés à justifier sa gestion auprès de la base du parti qui manifeste ouvertement son mécontentement.

L'argument du « vote utile »

M. Carrillo a essentiellement justifié ces mauvais résultats en invoquant l'*« avalanche du vote utile »* qui a poussé les électeurs communistes à se reporter sur le parti socialiste ouvrier espagnol. Ce facteur a certainement joué. D'autant que le P.S.O.E. avait clairement affirmé qu'il ne gouvernerait pas avec les communistes et qu'il n'établirait pas avec eux de pacte de législature. M. Carrillo avait, durant la campagne, développé la thèse que seule la présence d'un P.C.E. puissant pourrait empêcher les socialistes de céder aux *« tentations de la social-démocratie »*. Nombre de ses électeurs ont visiblement considéré que la capacité dont disposerait la formation de M. Carrillo pour influer sur le P.S.O.E. serait pratiquement nulle.

L'argument du « vote utile » n'explique toutefois pas tout. Pas plus que celui qui consisterait à invoquer la « main de Moscou » compte tenu des mauvaises relations de M. Carrillo, l'un des principaux chantres de l'eurocommunisme avec l'Union soviétique. Il est vrai que le P.C.E. a enregistré des résultats catastrophiques dans les faubourgs ouvriers des grandes villes, qui constituent le fief traditionnel des éléments prosoviétiques. C'est le cas, notamment, de Barcelone où le P.C.E. obtenait traditionnellement ses meilleurs scores et où il ne réussit, cette fois, qu'à élire deux députés. Mais il est significatif que les petits partis qui se sont constitués à la gauche du P.C.E., en revendiquant le retour à un communisme « pur et dur », n'ont pas obtenu un nombre significatif de suffrages. Ils ont connu le même échec que, lors des consultations antérieures, celui du parti communiste ouvrier espagnol du général Lister, appuyé par Moscou.

En réalité, la défaite est due en grande partie à l'image que le P.C.E. donne de lui-même à la société espagnole. Depuis le début de 1981, ce parti, qui avait réussi à représenter au sein de l'Europe occidentale l'expression la plus avancée d'une forme de communisme plus adapté aux pays développés, se débat dans une interminable succession de scissions et d'expulsions. L'économiste eurocommuniste Ramon Tamames, en mai 1981, le prosoviétique Garcia Salvé, deux mois plus tard, le secteur le plus rénovateur des communistes basques, en novembre 1981, les *« eurocommunistes rénovateurs »* du comité central, quelques semaines plus tard, les prosoviétiques catalans en décembre, les prosoviétiques de l'organisation syndicale de Madrid, en juillet dernier : la liste est longue de tous ceux qui ont été expulsés du parti ou amenés à le quitter parce qu'ils étaient en désaccord avec les thèses défendues par le secrétaire général. Les idées eurocommunistes développées à l'extérieur par M. Carrillo n'ont pas été appliquées au sein même du parti, dont le mode de fonctionnement n'a pas bénéficié de l'aggiornamento nécessaire.

Des thèses non orthodoxes

Un dirigeant, dont la fidélité à M. Carrillo ne pouvait pas être mise en doute, M. Nicolas Sartorius, jusqu'à il y a peu numéro deux du parti, affirmait, en juin dernier, que ce qui était en cause au sein du P.C.E. c'était la manière dont cette formation concevait la politique dans une Espagne à la démocratie retrouvée, ses difficultés à s'implanter en profondeur au sein de la société espagnole, le manque de crédibilité de son projet politique. Pour avoir invoqué ces thèses non orthodoxes, M. Sartorius avait alors perdu son poste de secrétaire général adjoint. Aujourd'hui, M. Carrillo et ses proches peuvent difficilement feindre d'ignorer ces appels à une autocritique urgente.

THIERRY MALINIAK.

Les réactions de l'Eglise : acceptation et espérance

De notre envoyé spécial

Madrid. — *« Que sera lo que Dios quiera » (Que la volonté de Dieu soit faite)* : c'est en prononçant cette pieuse réflexion que le cardinal Enrique Y Tarancon, archevêque de Madrid, a déposé son bulletin de vote dans l'urne, jeudi matin. Mais, humainement parlant, il y a longtemps que les évêques espagnols connaissaient l'issue du scrutin et savaient que la victoire des socialistes était inévitable.

Mgr Fernando Sebastian Aguilar, évêque de Leon et secrétaire général de l'épiscopat, l'a reconnu aussi lorsqu'il nous a reçu dans les bâtiments ultra-modernes de la Conférence épiscopale, situés dans les faubourgs résidentiels de la capitale. *« Le document que nous avons publié fin septembre (le Monde daté 26 et 27 septembre) se voulait politiquement neutre,* dit-il. *Sans ignorer les sondages qui donnaient la gauche gagnante, nous voulions montrer clairement que nous acceptons la décision du peuple, tout en maintenant une certaine distance avec la politique ainsi qu'une liberté critique. Maintenant que le peuple s'est prononcé démocratiquement, nous sommes prêts à collaborer avec le nouveau gouvernement, sans cacher non plus qu'aujourd'hui notre Eglise a des idées très précises sur la distance à garder entre religion et politique. »*

Mgr Alberto Iniesta, évêque auxiliaire de Madrid et vicaire général de Vallecas, quartier pauvre de la capitale, qui est considéré comme un des évêques les plus ouverts sur le plan social, est encore plus convaincu quant à la nécessaire séparation de l'Eglise et de l'Etat. Dans son bulletin diocésain, il a dénoncé sans détour toute *« campagne pastorale »* de la part de l'Eglise pendant la campagne électorale. *« Les évêques doivent respecter les règles du jeu de notre société,* écrivait-il. *Il faut éviter les déclarations sur les options éthiques et sociales de l'Eglise, non pas parce que la foi n'influe pas sur la vie sociale ni que les prêtres ne doivent pas éclairer les fidèles sur leur choix de chrétiens, mais parce que la position de l'Eglise est suffisamment connue. En s'abstenant d'intervenir, les évêques donnent un double exemple de respect : vis-à-vis des fidèles en ne les traitant pas comme des enfants ; vis-à-vis de la société en refusant de privilégier tel parti politique par rapport aux autres. »*

Ce ton résolument neuf, qui est loin d'être partagé par tous les dirigeants de l'Eglise, tranche non seulement et bien évidemment avec le comportement de l'Eglise sous le franquisme, mais même avec l'attitude des évêques face à la formation gouvernementale centriste (U.C.D.) qui lui avait succédé. Des polémiques avaient éclaté entre l'Eglise et le pouvoir en place notamment à propos de la loi de 1980 sur le statut des établissements de l'enseignement secondaire, qui fixait les conditions des subventions aux écoles privées ; puis à propos d'une proposition de loi sur l'autonomie des universités — proposition retirée en avril dernier, trois ans après son élaboration, à cause de l'opposition de la hiérarchie catholique, qui possède quatre des trente-trois universités espagnoles. Puis il y eut des débats sur le divorce et l'avortement... Or il est évident que ces points chauds feront l'objet de litiges encore plus âpres sous un gouvernement socialiste.

De part et d'autre, cependant, on multiplie les assurances de bonne volonté. Dans le programme socialiste, on a visiblement cherché à éviter les provocations. Pour ce qui est de l'enseignement privé, on fait remarquer qu'on ne veut pas réduire les subventions, mais simplement exercer un droit de regard sur leur utilisation et introduire une participation des parents et des élèves à la gestion des établissements.

Quant à l'avortement, la proposition des socialistes est des plus restrictives. L'interruption de grossesse serait admise seulement à certaines conditions : si la vie de la mère est en danger ; s'il y a risque de malformation grave, physique ou psychologique, de l'enfant ; s'il y a eu viol. L'Eglise souligne la modération du programme socialiste et le fait que l'anticléricalisme qui avait marqué la fondation du P.S.O.E. a disparu. N'y a-t-il pas des catholiques de gauche parmi les dirigeants du parti, notamment M. Gregorio Peces-Barba, qui sera bientôt président des Chambres ? Et l'on rappelle avec un clin d'œil que, tout comme M. François Mitterrand, M. Felipe Gonzalez est le « produit » d'un collège religieux...

Si le quotidien d'extrême droite *El Alcazar* redoute la *« marxisation »* de l'Espagne et titre à propos d'un fait divers — le début d'incendie dans une église de campagne — *« Ils n'ont pas réussi à brûler l'Eglise »*, c'est un rappel trop voyant de 1936 ; la presse catholique s'est montrée dans l'ensemble très modérée. Même *Ya*, organe officieux de l'aile droite de l'épiscopat, a titré son éditorial : « Acceptation et espérance ».

ALAIN WOODROW.

Le changement politique

(Suite de la première page.)

Une certaine retenue est de mise, selon la tradition, en Grande-Bretagne, où l'on se félicite, cependant, de la consolidation de la démocratie à Madrid.

Le président du conseil italien, M. Spadolini, écrit, dans un télégramme adressé à M. Gonzalez, que sa victoire est celle des *« idéaux de justice, de progrès et de liberté »*. Le premier ministre portugais, M. Francisco Pinto Balsemao, estime que les relations entre Lisbonne et Madrid *« bénéficieront de la clarification de la vie politique dans les deux pays, au moment où au Portugal la période de transition vers la démocratie se termine avec l'extinction du Conseil de la révolution »*.

A Athènes, M. Andreas Papandreou, premier ministre grec, a déclaré que, après la victoire *« impressionnante »* de M. Gonzalez, il était *« clair que le socialisme triomphe partout dans l'Europe du Sud »*. M. Olof Palme, chef du gouvernement social-démocrate suédois, a souhaité, pour sa part, que la démocratie soit définitivement consolidée en Espagne.

A Bonn, nous indique notre correspondant Alain-Clément, le parti social-démocrate *« adresse ses vœux les plus cordiaux »* au P.S.O.E. *« Les grandes tâches qui attendent les socialistes réclament au premier chef des efforts communs des sociaux-démocrates européens et internationaux »*, poursuit le communiqué du S.P.D. A Vienne, le parti socialiste autrichien fait part de sa *« joie »* et affirme que *« ce succès n'est pas seulement important pour les sociaux-démocrates en Europe, mais pour le monde entier »*.

A Bruxelles, des responsables de la commission européenne, cités par l'agence Reuter, ont estimé que la victoire du P.S.O.E. ne devrait pas affecter les difficiles négociations sur l'entrée de l'Espagne dans la C.E.E.

A Washington, le département d'Etat a indiqué que les Etats-Unis *« soutiennent fermement le processus démocratique en Espagne et prévoient de travailler en étroite collaboration avec le prochain gouvernement »*. *« Le peuple espagnol peut être fier du fait que les institutions démocratiques fonctionnent »*, a ajouté le porte-parole du département d'Etat.

A Moscou, l'agence Tass a salué la victoire du P.S.O.E., qualifiée de *« nouvelle étape importante vers la démocratisation du pays »*, mais remarqué que *« le nombre de sièges détenus par les communistes a considérablement diminué »*. Tass rend responsables de cet échec les dirigeants communistes espagnols en raison de leur *« politique intérieure et extérieure »*, indique l'agence Associated Press.

En Amérique latine, les gouvernements civils ont salué la victoire du P.S.O.E., tandis que les régimes militaires s'abstenaient en général de toute réaction officielle. Les gouvernements bolivien, dominicain, vénézuélien, colombien, mexicain et péruvien ont ainsi félicité les socialistes espagnols. A Managua, le gouvernement révolutionnaire sandiniste a affirmé que la victoire du P.S.O.E. contribuerait aux efforts de paix en Amérique centrale.

Enfin, l'événement a été profondément ressenti au Maroc, nous signale notre correspondant Roland Delcour. Officiellement, on s'efforce de faire bonne figure, et le ministre des affaires étrangères, M. Boucetta, interrogé par le correspondant à Rabat du quotidien madrilène *El Pais*, a même exprimé sa confiance dans la coopération future entre les deux pays. La victoire des socialistes espagnols a, cependant, semé un certain trouble, ces derniers étant mal connus au Maroc. On semble craindre en particulier, dans les milieux officiels, que les socialistes marocains ne voient un encouragement dans le succès de leurs camarades espagnols.

Les commentaires de la presse parisienne

LE MATIN DE PARIS : le déclin des P.C.

« Les partis communistes européens seraient-ils voués au déclin ? (...) Le P.C. français a abandonné la notion de dictature du prolétariat. Le P.C. italien a proposé le « compromis historique » à la démocratie chrétienne. Tous ont plus ou moins pris des distances avec le Kremlin. Il y a donc bien eu effort pour se glisser dans le moule de la démocratie occidentale et s'y faire accepter. Le moins qu'on puisse dire est que ces efforts n'ont guère été récompensés. Il faut en conclure qu'ils n'ont pas été tout à fait crédibles. Sans doute pour deux raisons, au moins, la première étant la lenteur des P.C. à modifier leur fonctionnement interne, ce centralisme démocratique qui se justifiait peut-être dans la Russie post-tsarienne, mais dont les opinions publiques des pays politiquement développés mettent en question, précisément, le caractère démocratique. La seconde raison peut être trouvée dans l'incapacité des responsables communistes à réviser des analyses sociologiques qui datent souvent des années trente. »

L'HUMANITÉ : l'unité primordiale

« Il serait dramatique que les Espagnols (...) se détournent de ceux qui, souvent seuls, ont chèrement payé tribut à la lutte antifasciste. On ne peut oublier cet apport, même si l'important recul du P.C.E. doit avoir des motifs que les communistes espagnols ne manqueront sans doute pas d'analyser. Le « vote utile », dont parle M. Santiago Carrillo, a entraîné plus d'un million d'électeurs communistes à se prononcer pour le P.S.O.E., alors que le P.C.E. vient de vivre des années marquées par des divisions internes extrêmement graves. Il faudra attendre les conclusions des premiers intéressés, mais une évidence s'impose : l'unité du parti communiste est chose primordiale, en Espagne et ailleurs... »

José FORT.

LIBÉRATION : une porte ouverte

« Les relations franco-espagnoles ne peuvent en rester à des serments de sonorité latine et progressiste. Les socialistes français devront décevoir certains de leurs mandants occitans (aux colères retentissantes) et les Espagnols corriger l'énorme déficit commercial de la France à leur profit. Rien qui soit hors de portée de négociation, rien qui soit simple à faire admettre de chaque côté des Pyrénées.

» L'Espagne désormais n'est plus seulement la porte à côté : ce peut être une porte ouverte. Il faut refuser les vents coulis qui chercheraient à la refermer. »

Gérard DUPUY

LE QUOTIDIEN DE PARIS : tragique souvenir

« Le résultat des élections de jeudi ne laisse pas d'être inquiétant. Non parce qu'il sanctionne le triomphe du parti socialiste. (...) Non, ce n'est pas de là que viennent les inquiétudes. Et elles ne viennent pas non plus de l'indiscutable succès de l'Alliance populaire et de son dirigeant, Manuel Fraga Iribarne, dont le parti est consacré comme étant le second d'Espagne. (...) Mais le fait que la claire victoire de chacun d'eux a réduit à néant le rôle de tous les autres partis politiques, voilà qui ne laisse pas d'être dangereux. Voilà qui ne laisse pas d'inquiéter. Fraga Iribarne et Felipe Gonzalez, Alliance populaire et P.S.O.E., et nul autre ou presque. Ce dialogue qui est presque un face-à-face évoque de mauvais souvenirs, il évoque le tragique souvenir des deux Espagne. »

LE FIGARO : fausse coïncidence

« Triomphe socialiste en France en mai-juin 1981. Triomphe socialiste en Espagne en octobre 1982. Voilà très précisément ce qu'on peut appeler une fausse coïncidence. Les succès des deux partis et de leurs chefs, François Mitterrand et Felipe Gonzalez, n'ont ni la même signification, ni les mêmes bases historiques, ni, à première vue, les mêmes conséquences pour leurs pays respectifs (...). M. Gonzalez a (...) deux atouts : son pragmatisme et l'absence de tout esprit de système ; la volonté nationale et démocratique du peuple espagnol. Il aura, en revanche, le handicap d'avoir suscité d'immenses espoirs. S'il échoue, plus dure sera la chute. »

Serge MAFFERT

La composition du Sénat

En même temps que leurs députés, les Espagnols élisent les sénateurs. Le Sénat est une chambre législative, représentative des régions. Il comprend deux cent huit membres (chacune des cinquante-deux provinces désigne quatre sénateurs).

En cas de désaccord entre les deux Chambres, le dernier mot appartient au Congrès des députés.

Le Sénat élu le 28 octobre est ainsi composé (entre parenthèses les effectifs du Sénat élu en 1979) :

Parti socialiste ouvrier espagnol	134	(65)
Alliance populaire	54	(2)
Union du centre démocratique	4	(120)
Parti nationaliste basque	7	(8)
Divers	9	(13)

LE CONGRÈS DES DÉPUTÉS ESPAGNOLS AVANT ET APRÈS LE 28 OCTOBRE 1982

CHAMBRE SORTANTE — NOUVELLE CHAMBRE

P.S.O.E. — U.C.D. — A.P. — P.C. — DIVERS — NATIONALISTES : Catalans, Basques — 350 sièges — 350 sièges

P.C. : parti communiste. P.S.O.E. : parti socialiste ouvrier espagnol. Nationalistes catalans : Convergence et Union (nationalistes modérés) et Esquerra republicana (nationalistes radicaux). Nationalistes basques : Parti nationaliste basque (nationalistes modérés), Herri Batasuna (séparatistes), Euskadiko Eskerra (gauche nationaliste). Dans la nouvelle chambre, le sigle U.C.D. recouvre à la fois le parti de M. Lavilla (onze sièges) et le Centre démocratique et social (deux sièges).

ESPAGNOLES

Tribune internationale

Le pari difficile de M. Felipe Gonzalez

par JUAN LUIS CEBRIAN (*)

QUELLE leçon peut-on tirer des dernières élections législatives qui ont assuré de manière retentissante la majorité absolue au parti socialiste ouvrier espagnol ? Une première analyse des résultats montre une tendance à la bipolarisation ou à un bipartisme modéré qui s'esquissait déjà après les élections de 1977, mais qui avait disparu lors de celles de 1979. L'origine de l'écrasante victoire socialiste se trouve dans la destruction du centre droit jusqu'ici au gouvernement, destruction qui a entraîné vers les socialistes une grande partie du vote des classes moyennes et des professions libérales jusque-là acquises au centrisme. Une autre explication est l'influence du vote utile parmi les électeurs traditionnels du parti communiste, en proie ces dernières années à des divisions internes, ainsi qu'au sein de quelques petites formations à la gauche du P.C.E.

L'écroulement du parti au pouvoir, qui a perdu près de 5 millions de voix et 158 députés, et qui ne réussit qu'à grand'peine à former son propre groupe parlementaire, est un des phénomènes les plus notables de l'Espagne de l'après-franquisme. Il est difficile de trouver un précédent dans l'histoire.

L'U.C.D. a reçu le pouvoir en héritage de la dictature. Elle a pu diriger avec succès le processus de réforme durant six ans, jusqu'au putsch manqué du 23 février 1981, sans pour autant être capable de réaliser certaines transformations essentielles largement réclamées par l'opinion publique, et surtout celle qui devait permettre la modernisation de l'Etat. Pour beaucoup, le « changement » proposé par le P.S.O.E. durant sa campagne électorale victorieuse signifiera en fait la dernière étape de l'enterrement du franquisme et du système économique et social en vigueur durant la dictature. Telle est la raison des réticences de la droite autoritaire, qui s'est précipitée sous le parapluie protecteur de M. Fraga par crainte de voir remis en question le modèle de répartition du pouvoir qui est, en fin de compte, resté intact durant toute la transition démocratique.

* * *

C'EST pourquoi il est difficile de croire que le vote de confiance de près de dix millions d'Espagnols dont a bénéficié le P.S.O.E. constitue un vote nettement socialiste. C'est plutôt un pari en faveur de la modernité dans tous les sens du terme. C'est dans une certaine mesure un vote contre le passé et ses symboles. De la même manière, la percée spectaculaire de l'Alliance populaire de M. Fraga est due en partie aux votes nostalgiques de la droite dure qui, cette fois, a tourné le dos à ses représentants les plus ouvertement fascistes, comme M. Blas Pinar, pour se concentrer, elle aussi, sur le vote utile.

Même si les socialistes obtiennent pratiquement deux fois plus de suffrages que l'Alliance populaire, il ne faut pas négliger l'importance de la résurgence d'une droite extrêmement conservatrice qui est pratiquement devenue le seul parti d'opposition. L'impossibilité pour la droite de vaincre le P.S.O.E. par la voie parlementaire et la crispation de certains secteurs du parti de M. Fraga, face aux mesures que peuvent prendre les socialistes, risquent d'étendre la bipolarisation politique à un autre terrain que celui du Parlement. Pour beaucoup, M. Fraga lui-même se trouve pratiquement à la gauche de son parti. La capacité de « déstabilisation », dont une droite aussi dure et aussi puissante peut faire preuve face à un gouvernement socialiste, pourrait mener à de dangereux affrontements.

On ne peut exclure que la droite de M. Fraga se divise à nouveau, si dans quelques mois les secteurs les plus réactionnaires en arrivent à la conclusion que sans modification de l'actuel panorama politique, ils n'obtiendront jamais une victoire qui leur permette de gouverner. C'est du degré de désespoir à court et à moyen terme que manifestera la droite que dépend en grande partie l'avenir de l'actuel système politique espagnol.

Les socialistes sont certainement conscients de cette menace d'autant plus réelle qu'il n'existe plus de centre politique qui serve de tampon pour atténuer les tensions. De nombreux leaders du parti vainqueur s'accordent à souhaiter qu'un tel centre se reconstruise malgré les difficultés d'un pareil projet après la virtuelle disparition des formations que présidaient MM. Landelino Lavilla et Adolfo Suarez. Celui-ci n'a obtenu que par miracle son siège au Congrès, où il ne sera accompagné que d'un seul autre député de son parti, tandis que, au sein de l'U.C.D., ont chuté, ni plus ni moins, l'actuel président du gouvernement, M. Leopoldo Calvo Sotelo, et douze ministres ou anciens ministres.

La défaite de la droite est la conséquence de la désunion, et c'est de celle-ci que les socialistes ont le plus profité.

Même si le pourcentage élevé de participation et l'appui massif, dont a bénéficié le parti de M. Felipe Gonzalez, ont pu convaincre à court terme les secteurs durs des forces armées de renoncer à leurs desseins, les périls d'une intervention militaire et les conspirations des putschistes vont être, durant quelque temps, le lot du socialisme au pouvoir. L'U.C.D. laisse au P.S.O.E., en cette matière, un héritage qui n'a rien d'encourageant. Le complot dénoncé, il y a un mois à peine, par le gouvernement, et qui visait à réaliser un putsch à la veille des élections, n'a nullement été désarticulé et la trame civile qui le sous-tendait peut gagner en importance après la défaite de la droite.

* * *

LA capacité de contre-offensive des socialistes est très limitée en ce domaine. Le dialogue entre la société civile et l'armée s'est progressivement tari en Espagne à partir du 23 février 1981, et l'information que reçoit la classe politique sur les militaires est à la fois très réduite et souvent déformée. Malgré ses déclarations de loyauté, il est indéniable que l'armé espagnole, dans sa majorité, n'est pas de mentalité démocratique et qu'elle manifeste beaucoup de suspicion face à un régime dont elle ne partage guère les valeurs essentielles. La figure du roi sera fondamentale pour favoriser le dialogue et l'entente entre Felipe Gonzalez et la hiérarchie militaire, entente qui devra forcément s'accompagner de réformes affectant l'organisation militaire elle-même.

C'est cette question et les premières mesures économiques à prendre pour surmonter la crise qui occuperont l'attention du nouveau gouvernement durant ses premières semaines d'existence. Certains n'excluent pas que, durant cette période, Felipe Gonzalez bénéficie de quelque succès spectaculaire dans la solution du problème basque. On assure que des conversations avec l'ETA sont en cours à Paris et qu'elles bénéficient de l'appui décidé du gouvernement de M. Mitterrand. En revanche, les chances de succès sont moindres en matière de relance économique et d'emploi. Les socialistes seront, en outre, assiégés par une presse qui, dans sa majeure partie, leur est hostile et qui, dans de nombreux cas, s'est montrée clairement favorable à Fraga durant la campagne électorale. Ils seront également victimes de la méfiance des pouvoirs traditionnels, disposés à plus d'exigence à l'égard de la gauche au pouvoir que face à leurs amis de la droite et à ne pas pardonner à la première les erreurs qu'ils acceptaient des seconds.

Les appels à la prudence de Felipe Gonzales montrent combien le futur premier ministre est conscient des dangers qui le menacent. Il n'est pas exagéré de dire qu'il faudra que l'actuelle législature de quatre ans parvienne à son terme pour que la démocratie espagnole se consolide. Il appartient aux socialistes de concilier le changement annoncé et les mesures de prudence nécessaires. C'est un équilibre difficile, qui implique à la fois de ne pas décevoir ou de ne pas trop décevoir les électeurs qui les ont plébiscités, et de ne pas provoquer ou de ne pas trop provoquer les forces qui veulent revenir en arrière.

(*) Directeur du quotidien madrilène El Pais.

EUROPE

Allemagne fédérale

AUX ÉLECTIONS DU 6 MARS

M. Hans-Jochen Vogel sera le candidat du S.P.D. à la chancellerie

De notre correspondant

Bonn. — C'est à l'unanimité que le comité directeur du S.P.D. a désigné, vendredi 29 octobre, M. Hans-Jochen Vogel comme candidat à la chancellerie pour les élections du 6 mars 1983 (nos dernières éditions datées du 30 octobre). M. Vogel prend donc la relève de M. Schmidt, qui a renoncé avec éclat à postuler à nouveau les fonctions de chef de l'exécutif. A cinquante-six ans, l'ancien maire de Munich — il fut en son temps le plus jeune bourgmestre d'une grande ville allemande — est une personnalité complexe dont l'évolution ne fut pas linéaire, bien qu'elle ait toujours été soutenue par une ambition raisonnée.

En Bavière, il eut à lutter contre les éléments « gauchistes » du S.P.D., lequel ne s'est toujours pas remis, localement, de ces luttes de tendances. Il en reste si démoralisé que, jeudi, les députés sociaux-démocrates au Landtag de Bavière ne se sont pas senti le cœur d'opposer un candidat à M. Franz Josef Strauss, réélu « dans un fauteuil » ministre-président de Bavière.

M. Vogel a toujours su soigner sa popularité — il obtint en 1966 près de 80 % des voix aux municipales — même lorsqu'il lui fallut monter sur les barricades. Il n'hésita pas à faire donner la police contre les manifestations violentes de Schwabing, le « quartier Latin » de Munich, en 1962, à une époque où l'autorité n'avait pas encore fait l'expérience de la force. Dix ans plus tard, M. Vogel se retrouve à Bonn à un poste de second rang aux côtés du chancelier Brandt. M. Helmut Schmidt fait de ce brillant juriste un ministre de la justice. Son nom restera attaché à la réforme du droit matrimonial, ainsi qu'à celle du droit foncier et locatif.

Le soutien de M. Brandt

Le chancelier ne devait s'en séparer que pour le charger d'une mission de confiance : renflouer la social-démocratie berlinoise, alors en pleine crise à la suite de scandales en chaîne. Le voici à nouveau bourgmestre, mais pas pour longtemps. Les chrétiens-démocrates l'emportent lors des élections, et M. Vogel se retrouve sur les bancs de l'opposition. Il est donc encore, en quelque sorte, disponible pour un « destin national », alors que celui que l'on donnait comme son rival dans les faveurs du parti, M. Johannes Rau, a fort à faire comme ministre-président du Land le plus important de la R.F.A., la Rhénanie du Nord-Westphalie.

M. Vogel avait la préférence de M. Willy Brandt, président du S.P.D., qui voit en lui un homme d'ouverture, un facteur d'intégration pour son projet d'une majorité « à gauche de la C.D.U. ». Ce qui suppose qu'on ne rebute pas les divers mouvements qui parcourent la vie politique allemande, y compris les pacifistes et les écologistes, les fameux « verts », trop exigeants pour obtenir droit de cité sans autre forme de procès. On ne sait pas très bien comment M. Brandt entend s'y prendre pour récupérer ces intransigeants de diverses obédiences, alors que, sur le fond, il assure rester fidèle pour l'essentiel, même sur les questions de défense et d'énergie nucléaire, à ce qu'était le programme de M. Schmidt.

C'est en tout cas une stratégie qui implique un minimum d'entente avec les « verts ». Tel est le cas à Hambourg où, menacés de retourner aux urnes contre leur gré et de passer ainsi pour de mauvais joueurs, les écologistes ont voté la motion de dissolution du conseil municipal déposée par le S.P.D., et se disent prêts à négocier ultérieurement leur soutien ponctuel. C'est encore le cas en Hesse, où le gouvernement socialiste, sorti en bonne position, mais tout de même en position minoritaire, des élections du 26 septembre, cherche très officiellement, dans le dessein de se maintenir au pouvoir, un contact avec les « verts » locaux auquel il se refusait auparavant.

Le problème est de savoir si M. Brandt espère convertir ces hérétiques et les ramener peu à peu dans le giron du S.P.D., ou s'il a en vue une politique d'alliance, voire de compromis, avec les « verts » et autres marginaux électoralement prospères. M. Vogel s'est exprimé avec beaucoup de circonspection sur le sujet. C'est que tout dépend encore du résultat des élections de mars 1983 et de la plate-forme sur laquelle le S.P.D. aura conduit la bataille.

M. Vogel sera confirmé dans sa candidature par un congrès du S.P.D. qui s'ouvrira le 21 janvier à Dortmund. Il aura l'occasion d'y faire connaître ses intentions et de donner la mesure de son tempérament. Ce sera son véritable début sur la grande scène politique : s'il a déjà plus de vingt ans de carrière derrière lui, il reste à demi-inconnu pour la masse de ses compatriotes.

ALAIN CLÉMENT.

Hongrie

La période du « miracle économique » semble s'achever

Il est devenu banal de parler de la réussite exemplaire de la Hongrie, qui semble impressionner, jusqu'aux dirigeants les plus conservateurs du monde communiste, tels que MM. Husak, Jivkov ... ou Brejnev. Vingt-six ans après l'écrasement de l'insurrection par les chars soviétiques, d'aucuns en Occident qualifient ce pays de « Suisse d'Europe de l'Est ».

Les citoyens de la République populaire hongroise bénéficient, il est vrai, de libertés dites formelles, dont restent généralement privés ceux des « pays-frères ». Une fois admis que l'intérêt national — ou plutôt l'impossibilité de toute alternative — exige le maintien et le développement de liens étroits avec l'U.R.S.S., la Hongrie peut pratiquer sur le plan intérieur une politique originale. Tel est depuis longtemps l'objectif de M. Janos Kadar, seul dirigeant est-européen bénéficiant d'un réel soutien populaire, en dépit de l'existence de quelques courants de contestation. En fait, la quasi-totalité de ces contestataires — ils appartiennent aux milieux intellectuels — souhaitent beaucoup plus engager le dialogue sur l'élargissement des libertés politiques que déstabiliser le régime. La dissidence reste un phénomène marginal : en Hongrie la menace qui pèse sur le pouvoir vient d'ailleurs.

La détérioration de la situation économique est préoccupante. Précisons toutefois qu'il n'existe — contrairement aux autres pays de l'Est — aucun problème de ravitaillement. L'agriculture est florissante, en partie grâce aux initiatives privées qu'encouragent les autorités. Les besoins de la population sont dans une large mesure assurés ; le bilan des récoltes de 1982 s'annonce excellent. Tout laisse à penser que l'économie alimentaire jouera un rôle croissant dans le commerce extérieur, lequel représente près de 40 % du revenu national.

Mais, pauvre en matières premières, tributaire des importations coûteuses, la Hongrie est particulièrement sensible à l'évolution défavorable de la conjoncture internationale. Les responsables de l'économie essaient de préserver, dans toute la mesure du possible, le pays des répercussions de la crise extérieure. En même temps, ils s'efforcent d'assurer un développement plus harmonieux de l'économie en modernisant les structures souvent inadaptées et en corrigeant les lourdes erreurs de la planification des années 50. D'où l'application progressive d'une profonde réforme des prix, pour faciliter l'insertion de la Hongrie dans l'économie mondiale.

Or, depuis le début de 1982, la facture à payer pour les consommateurs s'alourdit. Au printemps dernier, après une première vague d'augmentations, le thème dominant de la campagne d'explications qu'ont engagée les dirigeants était le constat répété que « la progression du niveau de vie, à laquelle la population s'est habituée pendant vingt ans, était terminée ». Changement de vocabulaire à partir du mois d'août, parallèlement à l'annonce de nouvelles augmentations, dont certaines entreront en vigueur en juillet 1983 seulement (les loyers seront majorés en moyenne de 130 % !). Discours, commentaires et débats à la radio et à la télévision dramatisent jour après jour la situation. « Nous n'avons pas encore atteint le creux de la vague ; nos soucis vont encore s'aggraver », répète-t-on à Budapest. Des mises en garde se multiplient pour faire comprendre que « si on veut sauvegarder le niveau de vie déjà atteint, il est indispensable de redoubler d'efforts ». On laisse planer la menace de mettre fin au plein emploi, pour stimuler la productivité.

« Le pays vit largement au-dessus de ses moyens », disent les dirigeants. La production industrielle n'avait augmenté que d'environ 2 % pendant les six premiers mois de l'année mais le taux d'augmentation des salaires pour la même période s'approche de 8 % ; les prix ont progressé de 5,8 %. Ce déséquilibre semble se prolonger. Le retard de la relance escomptée des économies occidentales, l'endettement du pays (7,7 milliards de dollars) et, enfin, les craintes des « retombées » des sanctions américaines contre l'U.R.S.S. inquiètent. Sans oublier d'autres problèmes comme la persistance d'une crise de logement, dont souffrent en premier lieu les jeunes mariés, ou la paupérisation de toute une catégorie de personnes, notamment les retraités.

Selon des informations obtenues de bonne source, l'actuelle « campagne de vérité » a été soigneusement mise au point au plus haut niveau.

Au début des années 60, M. Kadar avait lancé le slogan : « Ceux qui ne sont pas contre nous sont avec nous. » Il a pu ainsi réaliser une sorte de modus vivendi entre la population, traumatisée par les événements de 1956, et le régime. Vingt ans plus tard, la nouvelle formule popularisée par les medias, c'est : « Consensus national autour de la direction du pays. » Les dirigeants estimeraient donc le moment propice pour faire accepter des mesures impopulaires, dictées par des réalités économiques, sans trop de risques pour la stabilité politique. Toutefois, l'aggravation de la situation pourrait bien réserver quelques surprises désagréables. Pourtant, malgré ses problèmes, la Hongrie continue de bénéficier d'une bonne image de marque à travers le monde, un facteur non négligeable dans la bataille engagée pour surmonter ses difficultés.

THOMAS SCHREIBER.

DIPLOMATIE

LE SOMMET ANGLO-ALLEMAND DE BONN

Mme Thatcher et M. Kohl ont constaté leur identité de vues sur l'alliance atlantique et les risques du protectionnisme économique

Le sommet régulier anglo-allemand s'est achevé vendredi 29 octobre par une visite de six heures de Mme Thatcher à Berlin-Ouest, en compagnie du chancelier Kohl. Cette visite a provoqué de la part de l'Union soviétique la protestation de routine qu'elle élève chaque fois qu'un chef d'Etat ou de gouvernement de l'une des puissances occidentales occupantes de l'ancienne capitale allemande s'y rend accompagné d'un dirigeant de la République fédérale, dont Berlin-Ouest ne fait pas partie juridiquement (la R.D.A. ayant, elle, fait de Berlin-Est, et même de « Berlin », sans autre précision dans les textes officiels, sa nouvelle capitale). Mais ce passage du premier ministre britannique dans le secteur occidental de la ville lui a surtout donné l'occasion d'un vigoureux discours de politique étrangère.

Dans le style « musclé » qu'elle affectionne, Mme Thatcher a insisté sur l' « idéologie impitoyable » qui règne par la force de l'autre côté du « mur de la honte », et sur la leçon donnée au monde par le peuple polonais : « Le jour viendra où la colère et la frustration des hommes seront devenues si fortes qu'elles ne pourront plus être réprimées par la violence. » Elle a également mis l'accent sur la volonté britannique, malgré cette condamnation insistante, de maintenir ouvertes les possibilités de dialogue et de négociation. Ce dernier élément de son discours paraît faire référence à l'un des points sur lesquels l'identité de vues avec M. Kohl est la plus grande. Au cours de leurs conversations de Bonn, les deux chefs de gouvernement ont en effet constaté leur accord sur leur volonté de renforcer l'alliance atlantique, mais aussi de ne pas ruiner toutes les chances du dialogue avec l'Est, quitte à tenir tête à Washington à propos de certains dossiers, comme celui du gazoduc euro-sibérien.

Le nouveau chancelier ouest-allemand avait fait de la consolidation des rapports avec les Etats-Unis un des thèmes majeurs de son discours inaugural. Mais les premières semaines de son gouvernement laissent à penser qu'il ne s'écartera finalement guère, sur ce point, de la ligne de conduite de son prédécesseur. C'est là un terrain où il a trouvé en Mme Thatcher, qui ne saurait être suspectée de manquer à la solidarité occidentale, une interlocutrice « sur mesure ». Qu'il s'agisse de prôner le renforcement du potentiel nucléaire de l'OTAN en Europe, pour faire face au surarmement soviétique (les euromissiles doivent bien être installés en R.F.A. fin 1983 si les négociations de Genève n'ont pas fait d'ici là des progrès substantiels, ont confirmé les deux chefs de gouvernement) ou de manifester au contraire à Washington la volonté des Européens de ne pas suivre aveuglément les consignes lancées par les Etats-Unis à propos des relations Est-Ouest.

L'examen de certains dossiers communautaires n'a évidemment pu donner à Mme Thatcher et à M. Kohl le sentiment d'être à ce point « sur la même longueur d'onde », comme l'a déclaré le premier ministre britannique, particulièrement le dossier de la contribution budgétaire de Londres. Sujet sur lequel le chancelier avait déjà pu mesurer que l'écart demeurait grand avec la Grande-Bretagne, lors de la visite-éclair qu'il avait rendue à Mme Thatcher avant le sommet franco-allemand des 21 et 22 octobre. Il est un autre domaine où, précisément dans le prolongement de sa rencontre avec MM. Mauroy et Mitterrand, il a probablement dû apprécier de se trouver en plein accord avec le chef du gouvernement britannique : la condamnation de tout retour au protectionnisme.

Bonn et Londres y voient un danger non seulement pour leur propre commerce extérieur, mais aussi pour l'économie mondiale. Même si M. Kohl ne peut passer pour « thatchériste » en matière économique, il est plus proche de la vision néo-libérale de son interlocutrice britannique que de l'esprit des déclarations françaises sur « la reconquête du marché intérieur ». De ce point de vue, après avoir réaffirmé solennellement la semaine précédente son attachement à la coopération franco-allemande, le chancelier n'était probablement pas mécontent que le calendrier diplomatique lui permette de rappeler discrètement à son partenaire français l'existence de liens relativement étroits entre Londres et Bonn.

BERNARD BRIGOULEIX.

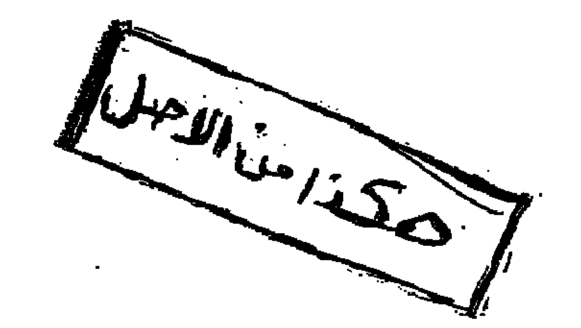
● *Le prochain sommet franco-britannique* se tiendra à Paris les 4 et 5 novembre, confirme-t-on à l'Elysée. Après un entretien en tête à tête entre M. Mitterrand et Mme Thatcher, un dîner de travail réunira, jeudi soir à l'Elysée, M. Mauroy et cinq ministres français (MM. Cheysson, Delors, Chevènement, Jobert et Mme Edith Cresson) ainsi que leurs homologues britanniques.

La tension soviéto-américaine

« NOUS SOMMES FORTS ET POUVONS ATTENDRE » déclare M. Tchernenko

M. Tchernenko, membre du Politburo et du secrétariat du parti communiste soviétique, et considéré comme l'un des successeurs possibles de M. Brejnev, a réaffirmé, dans un discours prononcé vendredi 29 octobre, à Tbilissi (Géorgie), la ligne plus militante affirmée précédemment par le numéro un soviétique face aux Etats-Unis. Après avoir déclaré que le gouvernement de M. Reagan « n'a pas réussi au test de la détente » et que l'U.R.S.S. souhaite toujours le relâchement des tensions avec Washington, M. Tchernenko a poursuivi : « Mais si Washington se révèle incapable de s'élever au-dessus d'un anticommunisme primaire, s'il continue sa politique de menaces et de diktat, nous sommes forts et nous pourrons attendre. Nous ne serons intimidés ni par les sanctions ni par les attitudes belliqueuses » — (U.P.I.)

● LE PRÉSIDENT REAGAN a annoncé jeudi 28 octobre la nomination de M. Paul Wolfowitz au poste de secrétaire d'Etat adjoint pour les affaires de l'Asie orientale et du Pacifique. M. Wolfowitz, âgé de trente-huit ans, succède à M. John Holdridge qui a été nommé récemment ambassadeur en Indonésie. Directeur de la planification politique au département d'Etat depuis janvier 1981, M. Wolfowitz a occupé, à partir de 1973, des postes au département de la défense ainsi qu'à l'Agence pour le désarmement et le contrôle des armements. — (A.F.P.)



EUROPE

Pologne

Vives critiques des milieux « orthodoxes » du parti

(Suite de la première page.)

Le journal *Réalité* allait rapidement devenir le porte-parole des nostalgiques de la période stalinienne regroupés dans un mouvement de « clubs » portant le nom de ce même journal. Eliminé de la direction du parti à la faveur du congrès de juillet 1981, M. Grabski s'était fait discret depuis le coup d'Etat du 13 décembre et se contentait d'animer ce mouvement depuis sa ville de Poznan.

A la veille de son départ à Berlin-Est, où il devrait, selon les rumeurs, devenir ambassadeur de Pologne, il a donc choisi de prendre date — et avec éclat. Sa diatribe tient en trois critiques principales : Premièrement, « *les forces de la contre-révolution n'ont pas été défaites, mais ont, au contraire, su créer des structures clandestines puissantes et capables de menacer la sécurité de l'Etat* ». Deuxièmement, « *le parti n'a pas été reconstruit, mais est, au contraire, entré dans un état de marasme profond et d'atrophie progressive* ». Troisièmement, « *aucun programme économique concret n'a été élaboré* », on s'est « *uniquement concentré sur l'introduction de la réforme économique* », et cela a eu pour conséquence « *une violente dégradation du niveau de vie des travailleurs et le début d'un processus de paupérisation de la société* ».

L'ensemble de ces critiques reflète l'angoisse d'une grande partie de l'appareil polonais — et sans doute aussi de courants influents tant à Moscou que dans les autres capitales communistes — devant la persistance de la crise polonaise. On retrouve là le débat que l'on sent sous-jacent dans le bloc soviétique sur le tournant à prendre à l'heure où la période de la détente semble révolue, où la crise économique assaille la communauté socialiste dans sa totalité, et où les aspirations démocratiques, spectaculaires en Pologne, sont vives dans plusieurs autres démocraties populaires. Faut-il aller, en prenant le risque d'une rupture complète avec l'Ouest et de ses conséquences économiques et financières, vers un « regel » complet permettant de résoudre « administrativement » les difficultés ? Ou bien faut-il tenter une voie médiane ou même prendre l'autre risque, celui d'un assouplissement et de réformes réels ?

La voie médiane

La voie médiane, c'est celle à laquelle le général Jaruzelski, glissant sans cesse plus vers la force pure, essaie de se tenir, en n'ayant pas encore recouru à une répression sanglante et de masse, qui impliquerait un retour en arrière de presque trente ans extraordinairement coûteux et difficile. Le chef de la junte militaire est sans doute en cela représentatif de la ligne attentiste de M. Brejnev, tout comme l'est aussi M. Grabski de celle d'autres secteurs de l'appareil soviétique.

Il est symptomatique à cet égard qu'on lise entre les lignes du texte de l'ancien dirigeant polonais une claire volonté de voir un parti épuré et revigoré reprendre à l'armée le contrôle du pays en se faisant le défenseur d'une justice sociale qui se résumerait à une équitable répartition de la misère. Ce programme est en vérité tout aussi aléatoire que celui d'une junte militaire qui espère mener de pair une modernisation de l'appareil productif et la mise au pas de la population. Là est le drame des partis communistes du bloc soviétique et toute leur difficulté — pour ne pas dire impossibilité — à définir une nouvelle stratégie. Là aussi est le danger de voir s'amplifier dans les prochaines années l'instabilité de ce monde, dont le poids est évidemment déterminant dans l'équilibre des relations internationales.

« *J'observe*, écrit d'abord M. Grabski, en parlant de la situation dans son organisation de base, celle d'une entreprise de Poznan, *une passivité complète et une inertie parallèles à un arrêt quasi total d'une quelconque activité statutaire. Nos rangs ont presque diminué de moitié, une partie des membres, y compris le premier secrétaire de notre organisation, ont renoncé à leur appartenance au parti en signe de protestation contre la proclamation de l'état de guerre.* » Affirmant ensuite que la majorité des membres de son organisation ont « *perdu le sentiment d'appartenir à un parti marxiste léniniste* » et *ne sont désormais plus que* « *des porteurs de cartes* », M. Grabski constate que cette situation « *n'est pas pire* » que celle qui prévaut dans l'ensemble des autres cellules et que c'est « *à cause de la faiblesse de ses maillons de base et du manque de décision de ses membres que le POUP perd son rôle de guide dans la société et de dirigeant du pays* ». « *Ce que nous sommes en train de vivre* « *dans le parti dépasse de loin la maladie opportuniste dont nous avons souffert dans le passé : c'est tout simplement*, écrit-il, *un processus élaboré à long terme, programmé et souvent réalisé inconsciemment d'auto-liquidation du parti.* »

Concluant sur ce point en soulignant qu'il est impossible de réaliser le socialisme sans un parti fort et sain et qu'il serait illusoire et « *particulièrement dangereux* » de penser que cela pourrait se faire en Pologne, M. Grabski en vient alors à la situation générale du pays. Marqué par la « *force nouvelle* » de la contre-révolution elle l'est aussi, selon lui, par une « *crise pesant le plus lourdement sur les épaules des travailleurs* » et une « *politique de re-privatisation (...) provoquant une juste colère et offensant les sentiments de justice de la classe ouvrière* ». C'est la tentative en cours de réforme économique qui est ainsi visée, et il faut relever à cet égard que de nombreuses attaques ont été lancées au cours du dernier plénum (*le Monde* du 30 octobre) contre les augmentations de prix auxquelles procèdent les directeurs d'entreprises, dans le cadre de l'autonomie qui leur a été accordée, et u'une limitation de cette même autonomie est en train d'être amorcée par le gouvernement.

Procéder à une « épuration révolutionnaire » du parti

Tout comme M. Grabski, les autorités commencent en effet à s'inquiéter des menaces d'explosion que comporte cette politique de vérité des prix, qui s'est déjà traduite par une chute de 40 % du pouvoir d'achat de la population et dans laquelle M. Grabski voit un dessein déguisé de changement du système. Il faudrait donc, selon lui, réexaminer les « *aspects sociaux de la réforme* », en éliminer tous les éléments qui « *lèsent les intérêts les plus importants des travailleurs* », en exclure tous les apports qui avaient été faits à son élaboration, avant le coup d'Etat par les hommes proches de Solidarité et répartir équitablement la pénurie. Faute de cela on irait au-devant d'un « *avenir catastrophique, voire tragique pour le parti, le socialisme et la nation* » et ce, d'autant plus que « *la partie réactionnaire du clergé avec certains hauts dignitaires de l'Eglise au premier rang conduit toutes les forces de droite* ».

Il faudrait ensuite pour « *sauver le pays (...) isoler la société par tous les moyens disponibles de la contre-révolution organisée* » et défaire « *tous ceux qui s'opposent au système* », car il est « *plus facile aujourd'hui d'employer toute la force et la sévérité de la loi contre un groupe de contre-révolutionnaires que d'utiliser les armes de la violence contre les travailleurs* ».

Il faudrait encore procéder à une « *épuration révolutionnaire du parti du point de vue idéologique même si cela peut provoquer une importante diminution du nombre de ses membres* ». Il n'y aurait pas « *d'autres moyens* » pour « *consolider le parti* » qui serait en effet devenu « *un conglomérat d'idéologies diverses : marxiste-léniniste, social-démocrate, démocrate-chrétienne* ».

Il faudrait enfin « *rétablir des relations normales entre l'Eglise et l'Etat* » et le parti devrait, dans cette optique, veiller à « *s'opposer à la pénétration du cléricalisme dans la vie politique, veiller à ce que l'Eglise ne devienne pas un parti politique d'opposition et assurer le respect de la séparation entre l'Eglise et l'Etat* ». Il en va, dit-il en conclusion, de « *la défense d'une chose fondamentale : le socialisme en Pologne* ».

Dans son discours de clôture du comité central, le général Jaruzelski avait annoncé jeudi soir que la Pologne allait « *prochainement demander une aide économique à l'Union soviétique et annoncer des mesures de rétorsion contre les sanctions économiques prises par les Etats-Unis à l'encontre de Varsovie* ». Décrétées depuis vendredi, ces mesures consistent en l'interdiction d'une revue trimestrielle diffusée par l'ambassade américaine et en l'obligation désormais faite aux institutions américaines d'obtenir l'accord préalable des autorités de Varsovie avant de proposer des bourses d'études aux ressortissants polonais. Il pourrait ne s'agir là que d'une première étape d'une diminution plus profonde des relations bilatérales entre les deux pays.

BERNARD GUETTA.

Pays-Bas

● LE PRINCE CLAUS, mari de la reine Beatrix, a regagné La Haye jeudi 28 octobre après avoir passé près de quatre semaines dans une clinique de Bâle, où il était soigné à la suite d'une dépression nerveuse (*le Monde* du 8 octobre). Il devra subir à nouveau « *un court traitement clinique* » à Bâle d'ici trois mois, précise un communiqué de palais. — *(A.F.P.)*

PROCHE-ORIENT

Liban

« Retour à la normale » à Beyrouth

De la panique à... la chasse aux punks

De notre correspondant

Beyrouth — Un vent de terreur a soufflé, vendredi 29 octobre, sur les camps de Sabra et de Chatila, où se déroulait la commémoration — dite du quarantième jour — des massacres des 15 et 16 septembre dernier, lorsque s'y est répandue la rumeur que les « hommes de Haddad » — milice chrétienne mêlée aux massacres et étroitement liée à Israël — avaient pris position aux alentours. Par familles entières, les réfugiés palestiniens ont fui vers la ville et, surtout, vers les postes et cantonnements des contingents italiens et français de la force multinationale. La rumeur était fausse. La présence rassurante des patrouilles de la force au côté de l'armée libanaise a permis à celle-ci d'apaiser la population palestinienne, et tout est rentré dans l'ordre.

A Beyrouth-Est, ce sont les punks qui font frémir le beau monde et les bonnes gens. Apparus récemment, comme dans le sillage de la paix revenue, ces groupes d'adolescents, qui prétendent tromper l'ennui d'une vie quotidienne redevenue routinière en portant grosse chaîne au cou, bracelets au poignet et aux chevilles, cheveux rasés aux tempes et dressés au sommet de la tête, se voient attribuer par la rumeur publique toutes sortes de crimes : viols, saccages et même meurtres, puisqu'ils sont censés avoir « pendu un jeune homme et une jeune fille », on ne sait trop où d'ailleurs...

tonnements des contingents ita- président assassiné, Bechir Gemayel, mènent, en conséquence, une « chasse aux punks », dont le journal l'Orient-le Jour relève, dans un billet satirique, le caractère excessif, parlant de « ratonnade » à propos d'une intervention menée dans un centre de loisirs de Jounieh. Les « forces libanaises » affirment, sous couvert de la « police kataëb » — nuance qui traduit les contradictions internes du camp chrétien, — que ces « mesures préventives (...) » ont permis d'appréhender la plupart de ces marginaux dangereux en raison de « leurs penchants violents ».

Qu'il s'agisse des « forces libanaises » ou des Kataëb, il apparaît que l'Etat n'exerce toujours pas sa fonction de police en secteur chrétien, où le déploiement de l'armée est toujours symbolique. La présence à Beyrouth-Est même des « forces libanaises » qui s'étaient faites très discrètes au lendemain de l'accession au pouvoir du président Amine Gemayel, est plus visible depuis quelques jours, l'intervention « anti-punk » en étant une illustration.

Hors de la capitale pacifiée, la situation demeure trouble, et si le front syro-israélien dans la Bekaa est ces jours-ci plutôt calme, le territoire tenu par Israël est de plus en plus le théâtre d'opérations de résistance. Au cours des dernières quarante-huit heures (le Monde des 28 et 29 octobre), on a ainsi enregistré trois embuscades, dressées, l'une à Saïda, l'autre sur la route de Tyr, la troisième à Chemlane, près d'Aley, contre des véhicules militaires israéliens. Un soldat israélien et deux passants libanais ont été blessés dans la première, et un soldat israélien tué dans la troisième.

En outre, trois soldats irlandais de la FINUL ont été tués, et un quatrième blessé. Enfin, des grenades ont été lancées sur un poste militaire israélien au sud de Beyrouth.

LUCIEN GEORGE.

Iran

LE PRÉSIDENT DU PARLEMENT DEMANDE L'OUVERTURE DES FRONTIÈRES POUR LES IRANIENS

Téhéran *(A.F.P.)*. — Le président du Parlement iranien, l'hodjatoleslam Hachemi Rafsandjani, a demandé vendredi 29 octobre l'ouverture des frontières pour que les Iraniens qui ne désirent pas vivre en Iran puissent quitter le pays.

« *Je propose au gouvernement, et avec l'aide de Dieu nous avons prévu de le faire, d'ouvrir les frontières pour que ceux qui veulent quitter le pays puissent partir, et que ceux qui veulent revenir regagnent l'Iran avec les possibilités que nous leur donnerons* », a déclaré l'hodjatoleslam Rafsandjani, dans un discours au cours de la prière du vendredi, à l'université de Téhéran.

Actuellement, pour quitter l'Iran, les Iraniens doivent disposer d'une autorisation de sortie qui n'est généralement accordée que pour les cas médicaux très graves ou pour les étudiants déjà inscrits dans une université étrangère. Le nombre de ces autorisations serait en moyenne de l'ordre de deux cents par semaine.

« *Le gouvernement ne doit pas empêcher de partir les hommes et les femmes qui ne désirent pas vivre en Iran. Seuls, ceux qui ont des responsabilités politiques ou financières ne doivent pas sortir* », a ajouté l'hodjatoleslam Rafsandjani.

Ce dernier a également demandé que les critères d'embauche dans les ministères soient moins durs. « *Il ne faut pas écarter les personnes qui ne sont pas révolutionnaires et qui le disent, mais qui veulent travailler, rendre service et être payées. Il ne faut pas se priver des cerveaux, des idées et des personnes saines* », a-t-il déclaré.

● *Air France* reprendra son service passagers vers Téhéran le 6 novembre prochain, après une interruption de plus d'un an. Pour l'instant, une seule liaison est prévue par semaine, précise la compagnie. Air France avait repris son service cargo en février dernier.

● *Coopération militaire entre Israël et le Zaïre.* — Quatre militaires israéliens de haut rang, dont les généraux Tamir et Barak (chef d'état-major adjoint), ont rencontré, lundi 25 octobre, le général Mobutu à Gbadolite, village natal du président zaïrois. Les entretiens ont porté essentiellement sur les moyens d'encourager la reprise de l'assistance militaire israélienne au Zaïre. Il s'agit de la première mission de ce genre à se rendre au Zaïre depuis que ce pays a renoué, en juin, ses relations diplomatiques avec Israël. — *(Reuter.)*

AFRIQUE

LA « REPUBLIQUE SAHRAOUIE » CONFIRME QU'ELLE NE PARTICIPERA PAS AU PROCHAIN SOMMET DE L'O.U.A.

La République arabe sahraouie démocratique (RASD) a officiellement annoncé, vendredi 29 octobre, qu'elle « *s'abstiendra volontairement et provisoirement* » de participer au prochain sommet de l'Organisation de l'unité africaine. Une déclaration en ce sens du gouvernement sahraoui a été lue à la presse, dans le camp de réfugiés de Hafedh Boudjemaa, près de Tindouf (extrême Sud-Ouest algérien), par M. Sidati, « ministre conseiller » auprès du « premier ministre » sahraoui.

Cette décision lève le seul obstacle à la tenue du sommet de l'O.U.A. — qui n'avait pu se réunir, faute de quorum, à Tripoli, début août — en principe le 23 novembre, dans la capitale libyenne (*le Monde* du 30 octobre). Elle semble le résultat de démarches pressantes de pays favorables au Front Polisario, lequel, il y a deux semaines, avait réitéré la détermination de la RASD de participer *comme* « *membre de plein droit* » au prochain sommet de l'O.U.A.

La déclaration du gouvernement sahraoui souligne qu'en prenant une telle initiative « *la RASD entend déjouer les manœuvres maroco-américaines contre l'Afrique et son organisation continentale* », notamment « *les tentatives délibérées de l'impérialisme américain de faire éclater l'O.U.A. avec l'appui de régimes alliés* ».

En contrepartie de cette absence « *volontaire* » au sommet de l'O.U.A., indique-t-on de source diplomatique africaine à Alger, les Sahraouis auraient reçu des garanties du Maroc pour l'organisation, avant le vingtième sommet ordinaire de l'O.U.A. — prévu en 1983 à Conakry (Guinée), — d'un référendum d'autodétermination au Sahara occidental, conformément à la résolution du sommet de Nairobi, en juillet 1981. — *(A.F.P.)*

Nigéria

LES ÉMEUTES DE MAÏDUGURI AURAIENT FAIT PLUS DE TROIS CENT CINQUANTE MORTS

Lagos (A.F.P., A.P., Reuter). — Selon Radio-Kaduna, station émettant au Nigéria septentrional, plus de trois cent cinquante personnes auraient trouvé la mort au cours des désordres religieux qui, depuis mardi dernier, ont opposé la police et l'armée à une partie de la population de la ville de Maïduguri. « le Monde » du 29 octobre.

Un communiqué de la présidence de la République indique cependant que le nombre des victimes civiles n'est pas encore déterminé « car les fanatiques religieux ont tué des civils innocents qui avaient été pris en otages ». Le communiqué ajoute que trois cent vingt-neuf « fanatiques » ont été arrêtés et que les affrontements entre forces de l'ordre et « fanatiques » ont cessé vendredi matin. « La région est maintenant sous le strict contrôle de la police », conclut le communiqué.

Plusieurs centaines de personnes se sont rendues vendredi matin à la morgue de l'hôpital général de cette ville pour reconnaître les corps des victimes. D'autre part, l'aéroport de Maïduguri est fermé au trafic aérien et, seul, un avion de la police a pu s'y poser jeudi.

Tunisie

● *M. Jean-Pierre Cot*, ministre délégué à la coopération et au développement, se rendra en visite de travail à Tunis les 4 et 5 novembre. Il sera reçu par le premier ministre tunisien, M. Mohamed M'Zali, et rencontrera également le ministre tunisien des affaires étrangères, M. Beji Caïd Essebsi, ainsi que les ministres du Plan et de l'enseignement supérieur et de la recherche, MM. Moalla et Ben Dhia.

● PRECISION. — Une formule d'un article consacré à la communauté juive de Tunisie, dans nos éditions du 21 octobre « *la majorité a opté pour la nationalité du pays hôte* », pouvant prêter à malentendu, un de nos lecteurs nous demande de rappeler l'ancienneté de cette communauté, « *présente dans le pays depuis vingt-cinq siècles, comme en témoigne une plaque apposée sur la synagogue de la Ghriba à Djerba* ».

ASIE

LORS DE SA VISITE A PYONGYANG

M. Marchais a souhaité que la France reconnaisse la Corée du Nord « conformément aux promesses faites »

De notre envoyé spécial

Le secrétaire **général du P.C.F., M. Georges Marchais, a regagné Paris ce samedi matin 30 octobre, à l'issue d'une visite en Chine et en Corée du Nord. Vendredi, le président libyen, le colonel Khadafi, qui se trouvait en visite officielle en Chine, et qui avait, lui aussi, fait une brève visite à Pyongyang, et M. Léonid Illyitchev, chef de la délégation soviétique aux négociations avec la Chine, avaient quitté Pékin.**

Pyongyang. — Le culte de la *personnalité qui entoure le président* Kim Il-sung paraît avoir pesé sur le climat de la visite que la délégation du parti communiste français, conduite par M. Georges *Marchais*, a faite, du mardi 26 au vendredi 29 octobre en Corée du Nord. Le parti du travail nord-coréen faisant de cette question une affaire strictement intérieure, il n'était certes pas *concevable pour les communistes français*, à moins de risquer l'incident, de l'aborder ouvertement lors des trois séances de travail (au total huit heures de discussions) que les *deux délégations ont eues* mercredi et jeudi.

De diverses façons, le secrétaire *général du P.C.F. a tenu, cependant, à prendre* ses distances envers un phénomène — on ne s'en cache pas dans son entourage — qu'il ne peut ni approuver ni justifier. On chercherait, par exemple, en vain, *tant dans l'allocution qu'il a prononcée* lors du banquet offert en son honneur le jour de son arrivée à Pyongyang, que dans la déclaration écrite remise à la presse à la fin *des entretiens, le moindre éloge* particulier des mérites de celui que la propagande officielle appelle ici le « *grand leader affectueux* ». C'est au peuple et au parti nord-coréens que le dirigeant français a exprimé la « *solidarité active* » de son propre parti. Cette *déclaration omet aussi de caractériser* l'atmosphère des conversations jugées, pour sa part, par l'agence de presse nord-coréenne, *empreintes d'* « *amitié et d'esprit de camaraderie* ».

Par ailleurs, contrairement à ce que le programme établi par les Nord-Coréens prévoyait, M. Marchais s'est abstenu de faire le pèlerinage, quasiment obligatoire pour tout *visiteur étranger*, à *Mankyeungdai*, le village *natal du président*, à 12 kilomètres de la capitale. Préférant prendre quelques heures de repos avant de repartir pour *Paris*, il a laissé cette tâche à *son adjoint*, M. Gremetz, *qu'a* accompagné une partie de la délégation.

Le *secrétaire général* du P.C.F. n'a pu cependant échapper au tour de ville organisé à son intention avec arrêts obligés devant l'arc de triomphe érigé, comme une dizaine d'*autres édifices de la capitale*, à l'occasion du soixante-dixième anniversaire du « leader respecté », le 15 avril dernier, et au Monument aux idées du *Djoutché*, obélisque de 170 mètres de haut, *surmonté d'une flamme, qui se dresse* au bord du fleuve Daïdong. Terme intraduisible, le *Djoutché*, mouture locale du marxisme-léninisme mise au point par le président Kim Il-sung, est « *l'idéologie directrice inébranlable de la révolution coréenne* ». Après un rapide coup d'œil à cette immense colonne, censée symboliser le phare de la révolution, M. Marchais est passé « sans le voir » *devant le livre d'or, où il aurait dû* apposer son paraphe.

Des différences d'appréciation

Dans ces conditions, connaissant cet aspect de la réalité *nord-coréenne, pourquoi les dirigeants du* P.C.F. ont-ils, malgré tout, fait ce voyage ? Pourquoi pas, observe-t-on dans l'entourage de la délégation française, où l'on souligne le caractère « *très différent* » des sociétés *socialistes* que les deux partis se proposent de construire, ainsi que leur indépendance respective. MM. Berlinguer et Carrillo, les dirigeants communistes italien et espagnol, sont bien venus, eux aussi, ici, et ce dernier avait été loin d'observer la prudence de langage à laquelle s'est tenu M. Marchais. A cela il faut ajouter que cette visite *avait déjà été remise trois fois depuis l'invitation* adressée à M. Marchais en 1975 et que, se trouvant à Pékin, il lui était difficile, à moins de froisser durablement les dirigeants nord-coréens, de *ne pas* pousser jusqu'à Pyongyang.

Les conversations *ont confirmé* la divergence de *vues* existant entre les deux partis à propos du Cambodge, la Corée du Nord étant fidèle au prince Sihanouk — lequel a sa résidence permanente à Pyongyang, — *tandis que* le P.C.F. *soutient*, au contraire, à fond le régime provietnamien de M. Heng Samrin. En revanche, M. Marchais a renouvelé son soutien aux propositions de *Confédération coréenne avancées par* M. Kim Il-sung en vue de faciliter la réunification du pays. En attendant, le P.C.F. estime que ce serait un « *acte de réalisme et de justice* » *de la part de la France* que de reconnaître le régime de Pyongyang.

Au cours du toast *prononcé mardi* au *banquet* offert en son honneur, M. Marchais avait jugé une telle reconnaissance « *conforme aux promesses qui vous ont été faites* », allusion sans doute aux entretiens qu'avait eus ici M. Mitterrand en février 1981. Il avait ajouté que les « *différences d'appréciations et les divergences* » entre le P.C.F et le Parti du travail « *ne sauraient en aucun cas constituer un obstacle* » au développement des relations entre les deux mouvements.

Les deux partis semblent, enfin, avoir eu des vues proches sur les perspectives de rapprochement sino-soviétique. On estimerait, du côté nord-coréen, que, dès lors que les choses se sont mises en mouvement à Pékin, elles ne sauraient s'arrêter, même si le chemin menant à la normalisation est encore long. On se félicite, en tout cas, à Pyongyang d'une telle évolution qui ne peut que favoriser la politique d'équilibre que le parti nord-coréen essaie de maintenir avec ses deux puissants voisins.

MANUEL LUCBERT.

Le Monde

politique

LA DISCUSSION DU PROJET DE BUDGET POUR 1983 A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

« Entre gens de bonne volonté »...

L'Assemblée nationale commencera mardi 2 novembre la discussion de la deuxième partie du projet de loi de finances pour 1983. Celle de la première partie, qui s'est achevée vendredi, fut, selon *M. Marette* (R.P.R.), « *technique, courtoise, peu féconde* et un peu frustrante ». A condition de retirer le troisième qualificatif — *qui n'appartient qu'à son auteur* — *force* est de constater que le jugement ne manque pas d'une certaine perspicacité. « Que voulez-vous », a reconnu M. Fabius, « il n'y a pas tous les ans un impôt sur les grandes fortunes à voter. » « Notre dialogue », a ajouté le ministre du budget, « a toujours été agréable, il ne peut en être autrement entre gens de bonne volonté. »

« A quoi j'ajouterai la notion de tolérance », a noté M. Pierret (P.S.). « Aucun débat n'a été empreint d'agressivité, aucun orateur n'a jamais laissé ses propos dépasser sa pensée. Nous *avons travaillé dans un climat de quiétude dans l'expression*, de conviction dans la réflexion, de respect de l'autre », a assuré l'angélique rapporteur de la commission des finances.

Evidemment, les députés communistes n'ont pas obtenu très souvent satisfaction. « Vous avez, monsieur le ministre, serré dur le frein ! Est-ce là un effet de l'esprit de rigueur qui inspire votre projet ? », s'est demandé — dubitatif — M. Jans (P.C.).

Evidemment, M. Alphandéry (U.D.F.) a joué les trouble-fête dans cette brève harmonie : « La confiance », a-t-il souligné, « se donne à qui ne vous a ni trompé ni déçu ».

M. Marette, qui connaît ses auteurs, a observé : « Ça a le goût d'un bon budget, ça a l'odeur d'un bon budget, mais ce n'est pas un bon budget ! » A se fier aux explications de vote, on serait tenté de croire que *ce n'est pas une vraie discussion* budgétaire... »

L. Z.

Vendredi 29 octobre, l'Assemblée nationale poursuit la discussion des articles du projet de loi de finances pour 1983. (Les principales *dispositions de ce texte* ont été présentée dans *le Monde* du 3 septembre).

L'article 18 prévoit la reconduction en 1983, ou pour cinq ans, de mesures temporaires, ainsi que l'entrée en vigueur d'autres mesures. L'Assemblée adopte plusieurs amendements qui concernent les dispositions suivantes : reconduction en 1983 du régime d'amortissement des immobilisations financées au moyen de primes de développement régional *(amendement du gouvernement)* ; reconduction pour cinq ans des dispositions prévoyant la réduction à 1 % du taux du droit d'apport majoré en cas d'incorporation au capital des coopératives agricoles et de leurs unions, des *réserves libres d'affectation* (amendement de M. Gilbert Mitterrand, P.S., Gironde).

Cet article prévoit notamment de rendre permanente la réduction de 100 % du taux de la taxe intérieure sur les produits pétroliers *(TIPP) — dans la limite de* 5 000 litres par an pour chaque véhicule — perçue sur les carburants utilisés par les chauffeurs de taxi. Cette disposition n'était applicable que jusqu'au 31 décembre 1982. L'article 16 prévoit également la reconduction, pour l'exercice 1983, des dispositions de l'article 39 bis du Code général des impôts relatif à la provision que peuvent constituer en franchise d'impôt les entreprises de presse, ainsi que le report, du 1er janvier à la deuxième semaine de mai 1983, de la hausse de 12,3 % de la taxe intérieure de consommation sur les produits pétroliers.

Après l'article 16, l'Assemblée repousse un amendement de M. Grussenmeyer (R.P.R., Bas-Rhin) tendant à rétablir le privilège des bouilleurs de cru. Elle adopte ensuite un amendement de la commission des finances visant à supprimer la réduction de 25 % des droits de mutation à *titre gratuit en faveur des donations* par contrat de mariage. M. Pierret (P.S., Vosges), rapporteur général de la commission des finances, explique que cette disposition profitait surtout aux possesseurs de gros patrimoines. *Les députés adoptent également* un amendement de M. Souchon (P.S., Cantal) qui tend à porter de 50 000 à 100 000 F le seuil en deçà duquel le calcul des droits *de mutation à titre onéreux* de fonds de commerce ou de clientèle, s'effectue après un abattement de 20 000 F.

L'article 17, qui n'est pas modifié, comporte trois dispositions : la reconduction de la cotisation *complémentaire à la taxe d'apprentissage* ; la reconduction du versement au Trésor d'une partie de la participation des employeurs au financement de la formation professionnelle (ces deux mesures s'appliqueront pour la première *fois aux salaires versés* en 1982) ; la reconduction du taux de contribution des employeurs à l'effort de construction.

L'article 18 prévoit notamment de supprimer la perception de la taxe sur les viandes importées, *taxe que la commission des Communautés européennes* analyse comme un droit de douane déguisé. L'article 20 vise à reconduire la détaxation des carburants agricoles, et l'article 24 fixe à 16,753 % le taux — antérieurement *fixé* à 16,189 % — du prélèvement, au titre de la dotation globale de fonctionnement, du produit net prévisionnel de la taxe sur la valeur ajoutée. Cette modification *tient compte* de l'intégration dans la dotation globale du concours versé par l'Etat aux communes au titre de la charge qu'elles supportent en matière de logement des instituteurs.

L'article 27 du projet de loi, qui a trait à l'équilibre général du budget, est ensuite adopté. La séance est levée à 13 h 15. La deuxième partie de la loi de finances commencera mardi 2 novembre par l'examen des *fascicules budgétaires suivants* : commerce et artisanat ; services du premier ministre (droits de la femme) ; Légion d'honneur et Ordre de la Libération ; justice.

LA FRANCE NORMALISE SES RELATIONS AVEC L'IRAN

M. José Paoli nommé ambassadeur à Téhéran

Le *Journal officiel* du dimanche 31 octobre publiera la nomination de *M. José Paoli comme* ambassadeur à Téhéran. Il succédera à M. Guy Georgy. Celui-ci avait été rappelé le 12 août 1981 à la suite des manifestations anti-françaises qu'avait provoquées *l'affaire des* vedettes livrées par la France à l'Iran et capturées en mer par des Iraniens dissidents. Le gouvernement de Téhéran, de son côté, avait annoncé qu'il demandait le départ de M. Georgy, *nommé depuis ambassadeur* à Alger. Le personnel de l'ambassade qui avait été considérablement réduit pendant la détention des diplomates américains comme otages a été, depuis plusieurs mois, ramené à un niveau normal. *L'Iran est représenté* à Paris par un chargé d'affaires.

[Né en 1924, diplômé (persan et arabe) de l'Ecole nationale des langues orientales, M. José Paoli a été successivement en poste à Bagdad, à Amman, au Caire, à Damas, à la direction d'Afrique-Levant de l'administration centrale, à Moscou, à Washington, à *Rabat et à Tripoli*. Chargé des affaires d'Afrique du Nord à l'administration centrale en 1970, il a été nommé ensuite ambassadeur au Koweït (1975-1979). Il était, depuis janvier 1980, directeur des études à l'Institut des hautes études de la défense nationale.]

● *M. Pierre Mazeaud* (R.P.R.), ancien ministre, ancien député, maire de Saint-Julien-en-Genevois (Haute-Savoie), a été nommé, par *M. Bernard Pons*, secrétaire général du R.P.R., chargé de mission pour les problèmes juridiques auprès du secrétariat général du mouvement. M. Mazeaud avait fait campagne en 1981 pour la candidature de M. Debré à l'élection présidentielle.

La nouvelle répartition des compétences entre l'Etat et les collectivités territoriales

Le Sénat décide que les commissions de conciliation en matière d'urbanisme seront présidées par des élus

Poursuivant, vendredi matin 29 octobre, l'examen du projet de loi de répartition des compétences entre les communes, les départements, les régions et l'Etat, le Sénat aborde le chapitre consacré à l'urbanisme et à la sauvegarde du patrimoine et des sites.

Après avoir rappelé que le projet tend à confier aux maires la délivrance des permis de construire tout en généralisant, dans le cadre du S.D.A.U. (schéma directeur d'aménagement et d'urbanisme), *le P.O.S.* (plan d'occupation des sols) à toutes les communes, M. Paul Girod (gauche dém., Aisne), rapporteur de la commission des lois, souhaite que *le P.O.S.* ne soit pas *obligatoire* et que soit prévue une compensation financière complète pour les communes. Il préconise une *« décentralisation à la carte excluant toute obligation pour les communes d'entrer immédiatement dans le nouveau système. »*

« Nous ne pourions abandonner la France à la chienlit urbanistique », explique M. Roger Quilliot, ministre de l'urbanisme et du logement, qui estime nécessaire d'inviter *« fortement les maires à dresser un P.O.S. »*.

Dans la discussion des articles, les sénateurs décident que la commission de conciliation instituée par le texte dans chaque département, en matière d'élaboration de schémas directeurs, de plans d'occupation des sols et des documents d'urbanisme en tenant lieu, *sera présidée par un élu*. Ces commissions seront composées à parts égales d'élus communaux désignés par les maires et de personnes qualifiées choisies par le représentant de l'Etat.

Malgré l'avis défavorable du gouvernement, la Haute Assemblée précise que les services extérieurs de l'Etat sont mis gratuitement au service des communes pour élaborer, modifier ou réviser leurs documents d'urbanisme.

CORRESPONDANCE

Une lettre de M. Didier Motchane

M. Didier Motchane, secrétaire national du parti socialiste chargé de l'action culturelle, nous écrit :

Dans sa livraison datée des 8 et 9 août 1982, *le Monde* publie en première page un article de M. Grosser intitulé « Vive l'idéologie dominante », qui affirme que le parti socialiste a deux langages. M. Grosser prétend fonder cette assertion sur la confrontation de deux textes.

— Le premier est l'article de la nouvelle loi sur l'audiovisuel votée à l'Assemblée nationale par le groupe socialiste et selon lequel *« les droits des personnels et des organismes des services publics de la radiodiffusion et de la télévision ne sauraient dépendre des opinions, des croyances ou des appartenances syndicales et politiques. Le recrutement, la nomination, l'avancement, la mutation, s'effectuent sans autre condition que les capacités professionnelles requises et le respect du service public ouvert à tous. »*

— Le second « texte » est constitué par le montage de citations extraites d'un article de moi-même, publié par *le Monde* daté du 6 juillet, qui est le suivant : *« En même temps, le secrétaire national chargé de l'action culturelle affirme dans un article qu' « il faut que chaque message soit aussi identifiable que possible, c'est-à-dire socialement et, le cas échéant, politiquement situé », condamne « l'absence, qui ne serait en fait qu'abstention hypocrite de l'Etat », et appelle à « faire en sorte que la vérité populaire s'y exprime. »*

Il me semble que le respect dû à vos lecteurs impose les remarques suivantes :

1) M. Grosser me fait écrire : *« faire en sorte que la vérité populaire s'exprime* [à la radio et à la télévision] ». J'ai écrit : *« Puisque la culture, comme le rappelait opportunément le rapport Moinot, c'est avant tout une manière d'être, faisons en sorte que la vérité populaire s'y exprime. Nous nous apercevrons à ce moment-là qu'il n'y a pas, en effet, en France un public, mais des publics, avec chacun sa manière propre d'écouter ou de parler. »* C'est précisement parce que je pense qu'à chacun sa vérité et que l'honnêteté de *l'information ne procède pas* d'une neutralité impossible du récit mais de l'expression pluraliste et manifeste des opinions différentes que je parle de la vérité d'une culture, ou de la vérité de chaque culture, mais que je n'applique pas ce mot à la radio-télévision.

2) *Mais* je l'emploierai assurément à propos de M. Grosser. D'une part, il faudrait avoir l'esprit étrangement contrefait pour apercevoir en quoi la nécessité, que j'affirme, *« que chaque message* [de journalistes] *soit aussi identifiable que possible, c'est-à-dire socialement et, le cas échéant, politiquement situé »*, serait *contradictoire avec les dispositions* selon lesquelles *« le recrutement, la nomination, l'avancement, la mutation, s'effectuent sans autre condition que les capacités professionnelles requises et le respect du service public ouvert à tous »*.

D'autre part, si M. Grosser avait mieux lu mon article, il y aurait trouvé ceci : *« ...comme si la nécessité de garantir l'indépendance des journalistes, c'est-à-dire la liberté de se déterminer en conscience et sans pression extérieure était d'une espèce différente de celle des médecins, des avocats ou des ingénieurs et pouvait les constituer en arbitres, seuls dispensés d'annoncer leur couleur et donc seuls chargés d'annoncer la couleur »*. Et aussi : *« la défense du professionnalisme doit aider les journalistes à manifester leurs opinions plutôt que de les inciter à les taire : il y faut donc des journalistes de toutes opinions »*.

Dans la suite de son article, M. Grosser invoque en sa faveur l'idéologie des instituteurs de la IIIe République. Les instituteurs de la IIIe République n'étaient pas des gens tièdes et n'étaient pas des gens neutres, cela ne les empêchait pas d'être honnêtes.

∴

Alfred Grosser à qui nous avons soumis ce texte répond : Le désaccord demeure entier et il est significatif que M. Motchane ne voit pas quel en est l'objet. Assurément, personne n'est *« objectif »*, mais il y a une grande différence entre ceux qui recherchent l'objectivité, notamment en relativisant leurs propres opinions, et ceux qui placent leurs options au-dessus de la difficile recherche de la vérité, notamment journalistique. Ce que réclame M. Motchane, c'est la pluralité des étiquettes plus que l'attitude pluraliste des journalistes.

L'affaire des bureaux d'études parisiens

LE PRÉSIDENT DU CRESPU POURSUIT « LIBÉRATION »

M. Jean Schwerdlin, président du CRESPU (Centre de recherches et d'études sociologiques, psychologiques et d'urbanisme), qui avait été mis en cause par *Libération*, le 11 octobre dernier, dans l'affaire des bureaux d'études *parisiens*, a déposé, auprès du procureur de la République de Paris, le jeudi 28 octobre, une citation directe pour diffamation.

Les accusations de Libération visaient le CRESPU et ses sociétés filiales, ainsi que M. Schwerdlin, dont le quotidien avançait qu'il avait fait l'objet de *« plusieurs procédures judiciaires »*. Lors d'une conférence de presse, M. Schwerdlin avait fait part de son intention de poursuivre le journal *(le Monde* du 14 octobre). L'audience doit être fixée le 2 décembre.

D'autre part, M. Marc Vandewynckele, adjoint au maire de Roubaix (P.S.) et directeur d'un cabinet d'études lillois « Conseils-*Actions-Etudes* pour le développement des communications sociales » (CAEDECS), a décidé, vendredi 29 octobre, de porter plainte pour diffamation contre M. Schwerdlin, qui *l'accuse*, dans une interview publiée dans l'hebdomadaire *Paris-Match* du 5 novembre, d'avoir *« détourné des fonds publics »* en créant un bureau d'études fictif.

LA PRÉPARATION DES ÉLECTIONS MUNICIPALES

D'une ville à l'autre

ESSONNE

● EVRY. — Une regrettable erreur nous a fait écrire dans nos éditions datées 30 octobre que M. Jacques Guyard, député socialiste de la deuxième circonscription de l'Essonne, conduira la liste de l'opposition. Il s'agit bien évidemment de la liste de la majorité.

INDRE-ET-LOIRE

● TOURS. — Le parti socialiste a rendu publics, le 28 octobre, les noms des candidats qui conduiront les listes d'union de *la gauche dans vingt-sept communes* d'Indre-et-Loire. Les trois députés socialistes du département sont candidats : M. Jean-Michel Testu, député de la deuxième *circonscription*, se présente à Tours où il aura comme adversaire, selon toute vraisemblance, M. Jean Royer, sans étiquette, maire sortant et député de la première *circonscription*. M. Jean Proveux, député de la quatrième circonscription, briguera la mairie de Joué-lès-Tours et Mme Christiane Mora, député de la troisième circonscription, celle de Bléré. A Loches, *le maire sortant*, M. Yves Le Garrec, battu aux élections cantonales de mars 1982 par M. Diacre, modéré, ne sollicitera pas le renouvellement de son mandat et *abandonne la conduite de la liste* de gauche à M. Jean-Jacques Filleul, premier secrétaire de la fédération du P.S. d'Indre-et-Loire. — *(Corresp.)*

MEURTHE-ET-MOSELLE

● NANCY. — La section *socialiste de Nancy a désigné* M. François Borella, ancien président de l'université de Nancy et membre de la commission des conflits du P.S., comme tête de liste. M. Borella *sera opposé* à M. André Rossinot, député U.D.F. de la troisième circonscription de Meurthe-et-Moselle, et secrétaire général du parti radical *(le Monde* du 6 octobre).

NORD

● MAUBEUGE. — Les deux principales formations de la majorité, qui ne sont pas parvenues à un accord pour la constitution d'une liste commune, irons, vraisemblablement, à la bataille séparément. Le parti socialiste a désigné comme chef de file M. Alain Carpentier, conseiller général du canton de Maubeuge-Nord, et le parti communiste M. Jean-Claude Fontenel, conseiller général du canton de Maubeuge-Sud.

Le maire sortant, M. Forest, qui dirige la municipalité depuis trente-cinq ans, est un ancien socialiste. Il avait été réélu en 1977, alors qu'il était opposé à M. Pierre Bérégovoy — M. Forest n'a pas *encore* fait savoir s'il solliciterait le renouvellement de son mandat.

SEINE-ET-MARNE

● PROVINS. — La section du P.S. de Provins a désigné, à l'unanimité, M. Pierre Henry pour conduire la liste d'union de la gauche. M. Henry, qui est l'assistant parlementaire de M. Gérard Fuchs, membre du bureau exécutif du parti socialiste et membre de l'Assemblée de Strasbourg, sera opposé, selon toute vraisemblance, au *maire sortant*, M. Alain Peyrefitte, R.P.R., député de la quatrième circonscription de Seine-et-Marne, ancien garde des sceaux.

VAL-DE-MARNE

● VINCENNES. — M. Jean Clouet, maire P.R. de Vincennes, qui sollicite le renouvellement de son mandat, conduira la liste de l'opposition.

En conclusion de son congrès

L'ASSOCIATION DES MAIRES DE FRANCE DEMANDE L'ÉLABORATION D'UN STATUT DE L'ÉLU

Lors de leur précédent congrès en novembre 1981, les maires de France avaient renoncé à adopter une motion finale tant l'accord sur un texte unique semblait impossible entre les élus de l'opposition et ceux de la majorité. Avec l'entrée en application des *premiers textes de décentralisation*, les passions se sont un peu calmées même si toutes les craintes n'ont pas disparu. Parmi ces préoccupations figure le souci du congrès de voir le gouvernement et le Parlement définir rapidement un statut qui donne aux élus locaux *« les moyens et les garanties matérielles et morales de l'exercice de leur pouvoir »*. Contenu dans la motion finale votée à l'unanimité vendredi 29 octobre *(le Monde* du 29 octobre), ce vœu a été repris par M. Alain Poher. Ce dernier, qui conservera son fauteuil de président de l'Association des maires de France jusqu'au prochain *renouvellement* des instances dirigeantes, a souhaité que *« les pouvoirs publics portent* [la question du statut de l'élu] *au premier plan de l'actualité »*.

De son côté, M. Georges Lemoine, secrétaire général de l'Association, secrétaire d'Etat à la défense, maire socialiste de Chartres, a estimé que la réussite de la décentralisation passe par *« une étroite et constante concertation entre les pouvoirs publics et les élus locaux »*.

Selon un sondage « France-Soir-Magazine »-IFOP :

LÉGER RECUL DE M. DELORS

France-Soir-Magazine daté 30 octobre publie un sondage de l'IFOP réalisé du 12 au 20 octobre auprès d'un échantillon national *représentatif*. Cette enquête mensuelle indique l'opinion, bonne ou mauvaise, que les Français ont des personnalités politiques. M. Michel Rocard reste en tête : 59 % des personnes interrogées ont de lui une « bonne opinion ». Il gagne deux points par rapport au sondage du mois de septembre. En seconde position figure Mme Simone Veil. 52 % des personnes interrogées ont aussi d'elle *une « bonne opinion »*, mais elle perd trois points en un mois.

Aucun ministre ou responsable de la gauche ne recule par rapport à la précédente enquête sauf M. Delors. Le ministre de l'économie et des finances, qui demeure en troisième position, perd toutefois un point (47 % des interrogés ont de lui « bonne opinion » contre 48 % en septembre). En revanche la cote des personnalités de l'opposition est en baisse. M. Barre perd trois points (37 % de « bonnes opinions » au lieu de 40 %), M. Chirac quatre (37 % au lieu de 41 %). Seul M. Giscard d'Estaing échappe à cette désaffection. Sa cote reste stable avec 46 % de « bonnes opinions ». 37 % des personnes interrogées ont une « mauvaise opinion » de l'ancien chef de l'Etat au lieu de 38 % précédemment.

M. CHIRAC : L'ÉCHEC DE LA POLITIQUE ACTUELLE POSERA UN GRAVE PROBLEME A M. MITTERRAND

M. Jacques Chirac, dans une interview accordée au *Figaro Magazine* du 30 octobre, estime que *« l'échec de la politique actuelle peut poser un jour un grave problème au président de la République. Aux termes de la Constitution, c'est à lui qu'il appartiendra d'en tirer les conséquences. »* Il poursuit : *« Que M. Mauroy parle d'adaptation de la politique gouvernementale ne saurait tromper personne. Le gouvernement essaie de retarder les échéances inéluctables : des caisses vides, un endettement extérieur insupportable, une monnaie menacée malgré deux dévaluations.*

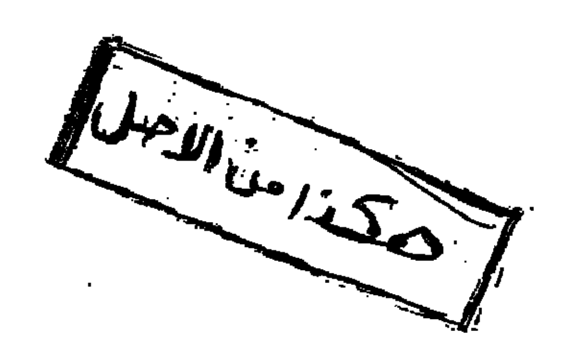
» Le gouvernement, pressé par le temps et sentant venir la sanction de l'échec, ne fait plus confiance à personne. Il veut décider de tout : des prix, des revenus, de l'avenir des firmes. Il tourne le dos aux principes qui guident les bons gestionnaires des économies modernes : la continuité dans l'action, l'encouragement donné à des partenaires économiques et sociaux libres, responsables, innovateurs, bref, un dynamisme qui vienne de la base et ne soit pas imposé du sommet par voie de décrets ou de circulaires. »

Le maire de Paris ajoute :

« Il faut restaurer la confiance, redonner espoir à tous ceux qui sont tentés de baisser les bras et assistent impuissants au déclin économique et social de notre pays. Il faut aussi, tout en demeurant fermes sur nos principes, tenir compte des espérances déçues de nos compatriotes qui ont cru au socialisme à la française. Il nous faut tous ensemble retrouver l'esprit d'entreprise, la foi dans notre avenir, n'exclure personne de l'œuvre de redressement national.

» Il faut élargir l'espace de liberté et d'autonomie de chaque citoyen, qu'il soit travailleur indépendant ou salarié, et faire reculer les interventions excessives de l'Etat. Liberté, responsabilité, sont le fondement d'un nouvel humanisme républicain. »

● *M. François Mitterrand* doit se rendre le lundi 8 novembre à Marseille pour inaugurer plusieurs expositions consacrées à un même thème : *« l'Orient des Provençaux »*. Le président de la République visitera successivement, le matin, au musée Borely, une exposition sur « l'Orient réel et mythique » ; au musée Cantini, une exposition des « Chefs-d'œuvre du musée d'Alger », et à la chambre de commerce l'exposition des « Echelles du Levant ». Après un déjeuner à la préfecture, M. Mitterrand ira au Musée des beaux-arts du palais de Longchamp pour visiter l'exposition sur « les Orientalistes provençaux », puis au Théâtre de la Criée où il prononcera un discours, indique-t-on à l'Elysée.



Le Monde

société

JUSTICE

NEUF MÉDECINS JUGÉS A CARPENTRAS

Hormones féminines pour prostitués masculins

Carpentras. — *Sexe, travestis, transsexuels, prostitution d'adolescents, médecins « compréhensifs », prescripteurs peu regardants d'hormones ou de stupéfiants et décès suspect de plusieurs patients, dont des mineurs : plus qu'il n'en faut pour une vraie affaire « à scandale ». Trop peut-être pour que l'on puisse pleinement s'indigner du contenu de ce dossier vieilli, incomplet, de cette affaire qui débute il y a dix ans en haut de la Canebière, à deux pas du Vieux-Port, et que les hasards de la procédure ont amenée le 28 octobre devant le tribunal correctionnel de Carpentras, présidé par M. Maurice Tailland.*

Le 4 octobre 1975, la mère d'un jeune travesti prostitué âgé de quatorze ans porte plainte contre Mme Elise Delachaume-Salem, médecin généraliste, installée rue Sénac à Marseille, qui avait prescrit des hormones féminines à son fils. Elle avait été alertée par Mme Jeanne Brouchon, directrice *du foyer Le Cascarelet,* centre marseillais spécialisé dans la prise en charge des mineurs — garçons et filles — prostitués.

C'est le début d'une longue enquête au terme de laquelle on découvre que de nombreux médecins sont amenés plus ou moins fréquemment depuis 1972 à prescrire à trente-quatre personnes — souvent prostituées et mineurs — des produits hormonaux ou des substances classées comme stupéfiants. Ce sont neuf de ces praticiens (1) qui comparaissaient le 28 octobre devant le tribunal correctionnel de Carpentras.

On leur reproche notamment d'avoir facilité l'usage des stupéfiants et administré volontairement des substances nuisibles à la santé. On reproche en particulier au docteur Delachaume-Salem d'avoir, au moyen de ces prescriptions, entravé l'action du foyer Le Cascarelet, soit, en d'autres termes, d'avoir aidé des mineurs à se prostituer.

Questions-clés : un docteur en médecine fait-il acte de thérapeute en prescrivant de manière répétée ce type de substances ? Si oui, comment s'inscrivent ces prescriptions dans son projet thérapeutique ? Sinon, ne joue-t-il pas au contraire un rôle pathogène installant de manière quasi irréversible ses patients dans le circuit de la prostitution, les confortant dans leur marginalité sans leur laisser le moindre espoir de rétablir un quelconque contact avec, par exemple, le milieu familial ?

C'est ce débat autant médical que psychiatrique qu'a amorcé, au travers de ses questions, le président du tribunal correctionnel. Débat difficile au cours duquel on aborde immanquablement les frontières mouvantes des concepts de travesti, d'homosexuel et de transexuel (2) et les conséquences controversées des imprégnations hormonales sur le physique et le psychisme des adolescents.

On aurait d'ailleurs pu, un moment, croire que l'auguste salle d'audience du tribunal s'était transformée en amphithéâtre de faculté de médecine ou en salon disciplinaire du conseil départemental de l'ordre des médecins des Bouches-du-Rhône. Un conseil départemental au comportement d'ailleurs curieux, qui crut bon, au début de l'affaire, de se constituer partie civile avant de se retirer — il y a quelques mois — puis de se constituer à nouveau partie civile au début de l'audience.

Or, c'est bien la médecine dans son comportement face à la prostitution masculine qui fit figure d'accusée. Diagnostics « fantaisistes », prescriptions « à la demande », anomalies diverses dans la délivrance des stupéfiants, absence presque totale d'une solide prise en charge psychothérapeutique, joints aux estimations diverses sur les tarifs pratiqués lors des consultations : l'audience vit une succession d'aveux, d'incompétence ou de laxisme. Ainsi, le docteur Delachaume-Salem installée en plein « quartier chaud » de la métropole marseillaise, n'a pas imaginé une seconde que ses patients pouvaient se prostituer et n'a pas perçu que certains d'entre eux — l'un avait quatorze ans — pouvaient être mineurs.

De notre envoyé spécial

Ainsi, le docteur Léo Dosdat, âgé de soixante-quinze ans au moment des faits ne s'était pas rendu compte, faute d'examen clinique, qu'il prescrivait des hormones à des garçons. Ainsi, enfin, le docteur Jeanne Manceaux, dont deux des clients sont allés se faire castrer à Casablanca, estimait que la preuve de l'innocuité de ses prescriptions résidait dans le fait que ses patients *« pas très évolués du point de vue mental »,* revenaient à son cabinet après les premières prescriptions.

C'est un témoin, non médecin, qui parvint à faire comprendre la véritable gravité du sujet. Faisant part de son expérience auprès de deux cent cinq mineurs masculins prostitués, Mme Brouchon, éducatrice spécialisée, dénonça le danger qui pouvait résider dans de telles prescriptions « sauvages ». Elle a surtout révélé qu'elle avait eu connaissance, dans cette population, de onze décès, dont neuf « suspects ». *« Je ne sais pas si les hormones tuent,* a-t-elle résumé, *mais je sais que la drogue, refuge obligé du prostitué, elle, tue. »* La presque totalité des prostitués décédés avaient obtenu chez cinq des neuf médecins des substances qui, pour reprendre les termes judiciaires, *« sans être de nature à donner la mort, sont nuisibles à la santé ».* Aujourd'hui, la centaine de prostitués masculins marseillais peuvent, dit-on, se procurer sans difficulté dans le quartier de la rue Sénac une ampoule d'hormone à 50 F pièce et une dose d'héroïne pour 100 F.

Jugement 18 novembre.

JEAN-YVES NAU.

(1) Les neuf médecins concernés sont : les docteurs Elise Delachaume-Salem, Pierre-Simon Berne, Jacques Toulet, Francis Viel, Christian Caumont, Jeanne Manceaux, Léo Dosdat, de Marseille, et les docteurs Jean-Claude et Yvan Esparrez, de Pertuis (Vaucluse).

(2) Le transexuel est un individu — homme ou femme — ne présentant aucune ambiguïté en ce qui concerne son sexe somatique ou génétique. En revanche, il est intimement persuadé d'appartenir au sexe opposé. Cette distorsion entre le somatique et le psychologique, qui trouve vraisemblablement son origine dans la toute première enfance, est à la base de vives souffrances. Le traitement chirurgical consiste, en particulier, à modifier l'apparence des organes genitaux externes pour les faire ressembler à ceux du sexe opposé.

AU TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE PARIS

Le « goût de la chasse » d'un inspecteur des douanes

Depuis quelques années, la Direction nationale des enquêtes douanières (D.N.E.D.) peut se flatter de quelques beaux succès en matière de lutte contre les stupéfiants. Le 24 mars 1981, un camion immatriculé au Koweït était arrêté sur l'autoroute A-6 près d'Avallon (Yonne). A son bord, 1,5 tonne de cannabis. Une belle prise, sur laquelle l'agent de constatation, Alain Azzola, prélève douze plaquettes destinées au Musée des douanes, ou, plus précisément, à une armoire vitrée servant à montrer un échantillonnage de différentes drogues. Aucune mention de cette ponction ne sera portée au procès-verbal. D'ailleurs, on n'a jamais su avec exactitude la quantité de cannabis saisie dans le camion.

Alain Azzola place cinq des douze plaquettes dans l'armoire et le reste dans son tiroir, soit 3,600 kg de haschisch représentant une somme d'environ 17 000 francs. Que voulait-il en faire ? L'utiliser comme appât afin de réaliser un « gros coup », dira ce fonctionnaire âgé de trente-quatre ans, qui a comparu, vendredi 29 octobre, devant la seizième chambre correctionnelle du tribunal de Paris sous l'inculpation de détention, transport et détournement frauduleux de stupéfiants.

En juillet 1981, il entre en contact avec un indicateur d'origine zaïroise qui venait de recevoir 40 000 francs à titre de récompense pour avoir permis à la D.N.E.D. d'opérer une prise d'une centaine de kilos de haschisch. Cette fois, il s'agissait, selon Alain Azzola, d'obtenir des renseignements sur un trafic d'armes entre la France et la Belgique. Les sept plaquettes devaient permettre d'infiltrer l'organisation. Dénoncé, Alain Azzola sera inculpé et incarcéré pendant un mois (*le Monde* daté 25-26 octobre 1981, du 29 octobre 1981 et du 24 décembre 1981).

Devant le tribunal correctionnel, il ne sera pas plus explicite quand le président, M. Edouard Tuffery, lui demandera pourquoi il a agi de sa propre initiative, sans en parler à ses chefs. D'ailleurs, M. Gabriel Bastien, chef de la division des recherches de la D.N.E.D., sera formel : *« Les manipulations, les provocations, les pièges tendus en utilisant des stupéfiants, sont proscrits dans l'administration. »* Il émettra de sérieux doutes sur les véritables intentions de cet agent qui prétend avoir agi *« de bonne foi dans l'intérêt du service ».*

Aujourd'hui suspendu avec traitement, Alain Azzola, entré en 1967 aux douanes, ne s'était jamais fait remarquer, sinon par *« son manque de dynamisme et d'initiative »* et sa propension pour la bouteille. En 1979, quand est créée la section des stupéfiants, il a littéralement *« explosé »,* selon l'expression des psychiatres, à tel point, fera remarquer Mme Annie Grenier, substitut du procureur de la République, que, en détention, *« son métier lui manquait plus que sa femme et ses enfants ».* Ce magistrat a demandé une peine assortie du sursis, qui serve d' *« avertissement »* à ce fonctionnaire qui avait trop *« le goût de la chasse »,* comme l'avaient qualifié les psychiatres. Son défenseur, Me Thierry Lacamp, a parlé de malentendu, déclarant qu'il était faux de prétendre qu'on n'utilisait pas la drogue pour infiltrer les milieux des trafiquants. Est-ce qu'on attrape les mouches avec du vinaigre ?

Jugement le 5 novembre.

MICHEL BOLE-RICHARD.

L'AFFAIRE JOLY A ORLÉANS

Magistrats contre policiers

De notre correspondant

Orléans. — Les relations sont plutôt tendues entre les policiers et les magistrats d'Orléans. Ces derniers viennent en effet d'élever une vive protestation à la suite des propos tenus par M. Paul Florentz, secrétaire général du Syndicat des commandants et officiers de police, lors d'un meeting à Lyon. M. Florentz s'en était pris à un juge d'instruction d'Orléans qui avait inculpé un policier, et il n'avait pas mâché ses mots, parlant d' « une magistrate de vingt-cinq ans, à peine sortie de l'école, connue sur la place d'Orléans pour tutoyer les truands » (« le Monde » daté 24-25 octobre).

L'affaire évoquée remonte au 3 octobre A l'issue d'un bal à Saint-Jean-de-la-Ruelle, dans la banlieue d'Orléans, où l'on venait d'élire Miss Orléans, un policier avait matraqué et blessé sérieusement un jeune homme. L'instruction de cette « bavure » était confiée à Mme Anne Gailly, en poste à Orléans depuis deux ans, juge de permanence ce jour-là, qui délivrait une commission rogatoire pour entendre les témoins, dont le policier, M. Michel Joly.

Le 6 octobre, près de deux cents policiers, gardiens de la paix et commissaires réunis à l'appel de leurs syndicats, déposaient symboliquement armes et matraques au commissariat central de la ville pour soutenir leurs collègues. Le ministre de l'intérieur indiquait le même jour que le policier ne serait pas suspendu (*le Monde* du 8 octobre). Le 11 octobre, ce dernier était inculpé par Mme Gailly pour coups et blessures avec armes. Le lendemain matin, Mme Gailly, en sortant de son domicile, trouvait le pare-brise de sa voiture barbouillé de rouge : aucun véhicule garé dans la rue n'avait subi le même sort.

L'intervention de M. Florentz a provoqué un certain émoi au palais de justice d'Orléans. Dès lundi 25 octobre, un texte de soutien à Mme Gailly, dénonçant le *« caractère outrageant et diffamatoire »* des propos du responsable syndical de la police, circulait et était signé par l'ensemble des magistrats du tribunal de grande instance. Ce texte, ainsi qu'un rapport signé par le procureur général de la République à Orléans, M. Pierre Savinaud, et le premier président de la cour d'appel, M. Petit, ont été adressés à la chancellerie.

« Ces propos m'ont atteinte, moi comme tous les autres membres du tribunal, affirme Mme Gailly. *En face de moi, dans mon cabinet, je n'ai pas de truands ; je n'ai que des justiciables qui conservent leurs droits, que je vouvoie comme tout le monde. »*

RÉGIS GUYOTAT.

FAITS ET JUGEMENTS

« Témoignage chrétien » accuse des éducateurs du Coral

Sous le titre « Coral : nous accusons ! », *Témoignage chrétien* affirme dans son numéro daté 1er-7 novembre, qu' *« il y a eu des cas de pédophilie au Coral et dans certains lieux de vie affiliés aux Comités réseaux alternatifs (CRA) ».*

L'hebdomadaire, qui précise qu'il défend *« hautement les expériences pédagogiques qui sont menées dans les lieux de vie »,* affirme qu'une lettre adressée en décembre 1981 au chef de cabinet de Mme Nicole Questiaux, alors ministre de la solidarité nationale, avait mis en garde les pouvoirs publics contre ce qui se passait au Coral. Mme Georgina Dufoix, secrétaire d'Etat à la famille, *« en avait également été avertie »,* écrit *Témoignage chrétien.*

L'hebdomadaire, qui cite des témoignages qu'il a décidé de rendre anonymes, étale ainsi ses accusations : *« Ainsi avons-nous rencontré plusieurs ' éducateurs qui, de passage dans les lieux de vie du CRA, ont vu et entendu des responsables de ce « centre » proposer à des éducateurs « un enfant pour la nuit ». D'autres affirment que certains lieux affiliés aux CRA sont uniquement destinés à fournir des enfants-objets à quelques pédophiles triés sur le volet. »*

● *M. Jean-Claude Krief,* dont les accusations sont à l'origine de l'affaire du Coral, serait sur le point de se rétracter, a assuré, vendredi 29 octobre, son avocat, Me Jacques Vergès. Selon celui-ci, M. Krief évoquerait maintenant *« des pressions et des machinations politiques pour renverser certains membres du gouvernement »* comme étant à l'origine de cette affaire.

L'affaire De Lorean : une caution de 10 millions de dollars

Los Angeles *(A.F.P., A.P., U.P.I.).* — M. John De Lorean, patron de l'entreprise de construction automobile qui porte son nom, a été libéré, vendredi 29 octobre, sous caution, quelques heures après avoir été officiellement inculpé pour trafic de drogue par une chambre fédérale de mise en accusation (un « grand jury » de Los Angeles. Le montant de la caution a été fixé à 10 millions de dollars (environ 72 millions de francs). Les avocats de l'inculpé ont déposé entre les mains du juge un chèque de 250 000 dollars et les titres de propriété d'un domaine dans le sud de la Californie, d'un appartement à New-York et d'une ferme dans le New-Jersey, le tout appartenant à M. De Lorean.

La libération sous caution est assortie de diverses conditions. Le passeport de M. De Lorean lui a été retiré. Il n'est d'autre part pas autorisé à voyager en dehors des Etats de Californie, New-York et New-Jersey et doit se présenter deux fois par semaine aux autorités judiciaires d'un de ces trois Etats. M. De Lorean, qui avait été arrêté le 19 octobre, a donc seulement passé dix jours en prison (*le Monde* du 28 octobre).

Le constructeur automobile n'a décidément pas de chance puisque, à peine libéré, il a été victime d'un accident de la route à proximité de Los Angeles. Ni M. De Lorean ni sa femme n'ont été blessés.

● *Grève des fonctionnaires des tribunaux.* — Un préavis de grève a été déposé par le Syndicat autonome des fonctionnaires des cours et tribunaux pour le mercredi 3 novembre. Cette organisation, qui compte notamment dans ses rangs des greffiers, déclare, dans un communiqué, que *« le projet de loi de finances de 1983, comme pour les années 1980, 1981 et 1982, ne prévoit pour le budget justice ni le renforcement des personnels de juridiction, pourtant prévu par la chancellerie pour la mise en œuvre des réformes propres à améliorer la qualité du service public de la justice, ni la budgétisation de l'indemnité de sujétions spéciales demandée par les fonctionnaires des cours et tribunaux, en substitution de l'actuelle indemnité dite « de copies de pièces pénales » provenant d'un fonds de concours alimenté par les usagers de justice ».*

● *Deux artificiers décorés à titre posthume.* — Bernard Mauron et Bernard Le Dréau, deux artificiers de la préfecture de police de Paris, blessés mortellement en désamorçant un engin explosif lors de l'attentat de l'avenue de La Bourdonnais, le 21 août 1982, ont été nommés chevaliers de la Légion d'honneur à titre posthume par décret paru au *Journal officiel* du 30 octobre.

RELIGION

L'Église de France et les charismatiques

Quelques points de litige et beaucoup de bienveillance

Pour la première fois, l'assemblée plénière de l'épiscopat français, réunie à Lourdes, a traité des mouvements charismatiques dont les évêques ont reconnu la valeur (« le Monde » daté 24-25 octobre), non sans mettre en évidence quelques points litigieux.

De notre envoyé spécial

Lourdes. — L'Eglise catholique est devenue bonne joueuse à l'égard du renouveau charismatique. Cette attitude est relativement nouvelle, car on ne peut s'empêcher de souligner qu'il existe de nettes différences de comportement, de méthode, voire de théologie, entre la grande Eglise romaine, sa manière parfois pesante et trop intellectuelle, et les groupements charismatiques qui misent sur la liberté, lisent l'Evangile sur un mode affectif et sans appareil exégétique.

Les charismatiques font office de décapants, mais leur foi est vive et, par les temps qui courent favorables à une déchristianisation massive, des fidèles aussi fervents et aussi communautaires méritent-ils d'être découragés ? D'autant qu'ils sont rarement agressifs, veulent être pleinement d'Eglise et sollicitent souvent l'agrément de celle-ci. Mieux vaut apprendre à les connaître d'une manière moins superficielle.

A cet échange, les deux partenaires ne peuvent qu'y gagner. C'est ce que la conférence des évêques a compris ; elle a eu le tact de demander aux charismatiques eux-mêmes de rédiger un rapport d'information à l'attention de l'assemblée plénière. Dans un deuxième temps, et sur la base de cet exposé naturellement positif à tous égards, les évêques ont formulé leurs propres réserves.

Dans un document de travail, Mgr Emile Marcus, évêque de Nantes, énumère avec bienveillance quelques points litigieux : oui à la spontanéité, mais attention au *« mythe redoutable de la simplicité » ;* oui à l'expérience religieuse personnelle, mais attention à *« une accentuation exagérée de l'affectivité » ;* oui à l'évangélisation improvisée (par exemple, dans la rue), mais attention de ne pas négliger les *« maturations nécessaires » ;* oui aux charismes même spectaculaires (guérisons, don des langues, etc.), mais attention à l' *« évasion »* ou au *« merveilleux »* et aux *« manipulations ».* Cette liste n'est pas exhaustive. On pourrait évoquer les risques de « fracture » dans l'Eglise, des relents possibles d'un néo-pentecôtisme d'origine protestante, etc.

Les évêques ont pris le parti du discernement, et leurs témoignages manifestent, le plus fréquemment, une réelle sympathie. Ils affirment que les charismatiques ont quelque chose à apporter à l'Eglise de type classique, parfois dépourvue de chaleur humaine et de souplesse. Ces considérations sont d'autant plus probantes qu'elles proviennent d'hommes d'Eglise qui sont en contacts habituels avec les charismatiques sans en avoir acquis pour autant toutes les positions.

On évalue à vingt-cinq mille le nombre de ces derniers en France. Ils constituent un appoint appréciable et édifiant dans un certain nombre de diocèses.

HENRI FESQUET.

MÉDECINE

AU TERME D'UN PREMIER COLLOQUE NATIONAL

M. Chevènement annonce des mesures d'aide à l'industrie biomédicale française

De notre correspondant

Toulouse. — Patronné par les ministres de la santé, de l'éducation nationale, de la défense, des affaires sociales et de la solidarité nationale et du commerce extérieur, le premier colloque national du génie biologique et médical a terminé ses travaux le vendredi 29 octobre à Toulouse. M. Jean-Pierre Chevènement, ministre de la recherche et de l'industrie, en a prononcé le discours de clôture. Près de deux cents industriels et plus de mille participants s'étaient ainsi retrouvés au Parc des expositions de la ville pour échanger leurs expériences, confronter leurs travaux et présenter aux spécialistes, mais aussi au grand public, les matériels qui doivent permettre d'améliorer la santé des Français.

Ce vaste carrefour médico-industriel a permis pendant près d'une semaine de dresser l'état du génie biologique et médical à l'heure où les traitements médicaux et chirurgicaux empruntent aux techniques les plus sophistiquées de l'optique, de l'électronique ou de la physique nucléaire. Force est, hélas, de constater, et M. Jean-Pierre Chevènement n'a pas éludé le problème, que la situation française dans ce domaine n'est pas aussi bonne qu'elle pourrait l'être. Parmi les quatre premiers pays producteurs mondiaux, la France est le seul à accuser un déficit de 1,5 milliard de francs de la balance commerciale, pour un chiffre d'affaires global de 6,7 milliards. Des secteurs comme les bioréactifs, l'endoscopie ou l'audioprothèse sont particulièrement exposés à la pénétration des matériels étrangers, japonais et américains notamment. Cette situation s'explique pour l'essentiel par la taille des laboratoires de recherche publique, la dispersion du tissu industriel et la carence du réseau commercial.

Orienter les marchés publics

Pour remédier à cet état de fait, M. Chevènement a souligné la nécessité d'une demande de produits nationaux. Dans ce domaine, les achats publics — par le biais du ministère de la santé — tiennent une place prépondérante (60 % du marché environ). En coordination avec M. Jack Ralite, ministre de la santé, *« les marchés publics seront orientés dans un sens plus conforme aux intérêts de l'industrie française ».* Mais cette relance par la demande ne saurait porter ses fruits sans la mise en place d'une véritable politique de recherche. Un comité national du génie biologique et médical, dont la composition sera prochainement publiée au *Journal officiel,* devra définir les orientations de recherche et coordonner la mise en œuvre des programmes. *« Sa tâche prioritaire sera d'organiser le transfert technologique »,* a expliqué M. Jean-Pierre Chevènement. Ce comité veillera à favoriser la mise en place des GIP (Groupements d'intérêt public) créés par la récente loi d'orientation.

Le ministre de la recherche et de l'industrie a d'autre part annoncé la création d'une procédure nouvelle d' *« évaluation des prototypes »,* différente de l'homologation en ce qu'elle concernera des produits ou matériels qui n'auront pas encore dépassé le stade du laboratoire et dont *« la mise au point est souvent freinée par la résistance des méthodes traditionnelles et la crainte d'augmenter les coûts de santé ».* C'est l'Agence nationale pour la valorisation de la recherche (ANVAR) qui gérera cette procédure. Outre le crédit d'impôt déjà annoncé, une dotation de 30 millions de francs sera maintenue en 1983 et consacrée pour l'essentiel à des projets de recherche comme la résonance magnétique nucléaire ou les bio-matériaux.

Pour replacer la France sur les marchés internationaux et lui permettre de reconquérir le marché intérieur, la politique industrielle, dans le domaine du génie biologique et médical, s'appuiera sur le comité ministériel d'orientation pour le développement des industries à caractère stratégique (COPIS). Ce comité doit permettre *« de coordonner les aides publiques aux entreprises »,* sous forme de contrats de développement entre l'Etat et les entreprises bénéficiaires.

GÉRARD VALLES.

Le Monde

culture

CINÉMA

« Alexandre le Grand » de Theo Angelopoulos

(Suite de la première page.)

Il mate les villageois et les forces de gauche, refuse l'amnistie marchandée *par le gouvernement* central, ranime sans arrêt la lutte avec l'armée régulière, remodèle à son gré le socialisme naissant en pratiquant des purges, en terrorisant les gens du village dont les accès de révolte cèdent à la fascination qu'il exerce. *Parce qu'on est en Grèce*, on pourrait parler du *fatum* de l'Antiquité. Malexandros est d'ailleurs *marqué* — Angelopoulos le révèle — par sa jeunesse. En dehors des détails psychanalytiques et sous la défroque imitée d'Alexandre le Conquérant, le chef populaire, qui a voulu le pouvoir total et la déification de son personnage, *apparaît comme un Staline.*

Le film dure trois heures et demie. *C'est beaucoup mais il est superbe.* Angelopoulos est parvenu à une maîtrise confondante du plan-séquence (immobile ou en mouvement) qui lui permet une vision du monde, des idées *et* des hommes, constamment inscrite dans l'espace. Aucun gros plan. Les personnages évoluent dans la nature, sous le regard distancié du réalisateur et du spectateur. *Les* paysages (rochers et rivière), les mai*sons, la neige, donnent* lieu à des compositions plastiques dont la beauté modèle, au fil d'un temps lent, dilaté, avec de brusques moments d'accélération, le mythe du tyran. Le cercle revient souvent comme la figure de style d'un enfermement — *l'arène de la consécration de* Malexandros et des exécutions som*maires.*

Cela veut-il dire que le socialisme marxiste tourne en rond, revient toujours au même itinéraire bouclé ? La chute de Malexandros s'accomplit dans l'assaut de la foule villageoise, dirigée, avec des gestes hiératiques, comme *le chœur de la tragédie grecque.* Le corps du tyran disparaît. *Mais les soldats retrouveront* son buste de pierre, près d'une tache de sang. Un jeune garçon, futur Malexandros, se met en marche. Angelopoulos a réalisé ce film, épique, grandiose et terrible, en 1980. On y sent l'angoisse d'une désillusion politique sur un processus historique qui n'appartient pas seulement à la Grèce.

JACQUES SICLIER.

★ Voir les films nouveaux.

« L'AS DES AS », de Gérard Oury

Toujours plus fort

Il a fait mieux que *Deux heures moins le quart avant Jésus-Christ*, qui avait fait mieux que *les Dents de la mer*, et bientôt *E. T.* fera mieux que lui. *L'As des as*, de Gérard Oury, avec *Jean-Paul Belmondo*, a été vu par 71 702 personnes dans *49 salles* (Paris-périphérie), le 27 octobre. Ce qui lui garantit une carrière *supérieure à celle du Professionnel*, le Belmondo 81. Puis, au bout de trois semaines, il commencera à s'effondrer, comme le film de Jean Yanne, mais les poches pleines de plus de 800 000 tickets (d'entrées). On n'en entendra plus parler jusqu'au Belmondo 83, dont la date de sortie est déjà prévue. Ce sera *le Marginal*, une réalisation de Jacques Deray.

Que l'on se mette à la place du critique chargé d'énoncer de telles informations, qui a en mémoire *la Grande vadrouille* ou *le Corniaud*, qui a, comme tout le monde, de l'estime pour Belmondo, et qui va voir *l'As des as*. Qu'est-ce que c'est, *l'As des as ?*

Gérard Oury ne sait plus filmer ses gags. Belmondo ne sait plus oublier qu'il fait du sport tous les jours. L'un a l'idée d'un délire, mais ce délire n'a plus de forme. L'autre n'a plus que ses muscles.

Pourquoi ça marche ? Parce que le petit garçon juif et sa famille, dans l'aventure, échappent à la Gestapo, *parce que Hitler, face à Belmondo, ne* fait pas le poids, il est le méchant, le *ridicule, celui qu'on envoie les quatre* fers en l'air dans la mare aux canards.

Pensez ! C'est dans la maison de Hitler que les fuyards se réfugient ! Les Français arrivent aux Jeux olympiques, à Berlin, en 1936, et le responsable de l'équipe de boxe, un vrai guignol de charme, met en déroute l'ordre nazi !

Insolence, force, séduction machiste : le Français, *tel qu'il* est profilé par le sens commun, peut ici *prendre ses désirs pour la réalité.* De cela, on pensera ce qu'on voudra. Non, ce qui est vraiment étonnant, c'est que les gens, dans les salles, n'ont pas l'air du tout transportés de rire, ni de plaisir. Ils sont les spectateurs d'un rêve qu'on aurait glissé dans une de leurs nuits, un rêve fou et simple à la fois, salutaire, mais fuyant.

CLAIRE DEVARRIEUX.

★ Voir les films nouveaux.

PETITES NOUVELLES

■ Le Trophée Dussane, prix créé en 1969 pour distinguer une personnalité du théâtre (comédien, décorateur, metteur en scène), a été attribué à Michel Duchaussoy, sociétaire de la Comédie-Française — où il a mené toute sa carrière, — et qui se trouve actuellement à l'affiche dans *La vie est un songe* et *Marie Tudor.*

■ Le Théâtre-Laboratoire de Wroclaw, invité par le CUIFERD (Centre universitaire international de formation et de recherches dramatiques), sera à l'abbaye des Prémontrés (près de Nancy), du 11 au 20 décembre, où est organisé un stage composé de cinq ateliers, et qui s'adresse à quatre-vingt-quinze acteurs français et étrangers. *Les inscriptions sont reçues dès le* mois de novembre au CUIFERD (14, rue Jeannot, 54000 Nancy ; tél. : (8) 337-29-64).

■ *Le premier Prix européen de la* photographie de plateau, attribué à l'occasion du « Mois de la photo », manifestation organisée par Paris-Audiovisuel, a été décerné à Roger Corbeau pour son album « Portrait de cinéma » (aux Éditions du Regard) et *pour l'ensemble de son œuvre*, qui couvre cinquante ans. C'est en 1932 que Roger Corbeau rencontre Marcel Pagnol, dont il photographie bon nombre de films. Il a également travaillé avec Robert Bresson, Julien Duvivier, Jean Cocteau, René Clément, Jacques Feyder et Claude Chabrol.

■ Cécile Eluard, la fille du poète Paul Eluard et d'Eléna Diakonof (Gala Dali), renonce à faire valoir ses droits sur l'héritage de sa mère, décédée en juin dernier. La nouvelle, annoncée par le journal madrilène *El Pais*, précise qu'à la suite d'un accord conclu à Saint-Tropez avec les avocats de Salvador Dali, Cécile Eluard recevra en contre-partie une importante somme d'argent et quelques œuvres d'art.

■ Un monument à la mémoire de Louis Jouvet a été inauguré le 23 octobre à Digne — où l'acteur a vécu deux ans sur l'invitation de son secrétaire Léo Lapara — par le directeur régional de la culture, représentant le ministre, et par M. André Roussin, de l'Académie française. Il s'agit d'un buste en bronze du sculpteur dignois Endro Cippolli représentant Louis Jouvet dans le rôle de Dom Juan, supporté par une colonne en marbre de Carrare.

« AVEC LES COMPLIMENTS DE L'AUTEUR » D'Arthur Hiller

Ivan Travalian, auteur dramatique new-yorkais d'origine arménienne, a des angoisses et des problèmes sexuels à la manière de Woody Allen. Tandis qu'il prépare *une nouvelle* pièce, qui doit être un succès, sa femme, *Gloria, lui a fait des infidélités.* Elle finit par le quitter en lui lais*sant sur les bras deux filles* et deux fils qu'elle a eus avec d'autres maris et dont elle se soucie aussi peu que leurs pères respectifs.

Il y a dans ce film, qui se voudrait comédie de mœurs et satire des « intellectuels » de Broadway, quelque chose de gênant : une misogynie accablant cette femme dont le désir de liberté apparaît comme un monstrueux égoïsme, sacrifiant des enfants nés de mariages hasardeux. Malgré l'humour, l'intelligence, la *sensibilité qu'apporte Tuesday Weld* au personnage, Gloria est irrémédiablement *condamnée*. Alice (Dyan Cannon), l'actrice venue un moment consoler Travalian, est encore moins flattée, et le réalisateur — par ailleurs embourbé dans une mise en scène languissante — s'en débarrasse avec désinvolture.

Le film met en valeur Travalian qui, d'abord présenté comme un type impossible, capricieux, égocentriste, se révèle un « papa poule » à l'amé*ricaine*, un héros masculin bien plus attachant que ces sacrées bonnes *femmes. Al Pacino n'a pas de mal à* tirer la couverture à lui : tout est sa*crifié à son numéro personnel*

J. S.

★ Voir les films nouveaux.

ACCORD HACHETTE-FOX

Les sociétés Hachette et Twentieth Century-Fox viennent de conclure un accord de coproduction et de distribution.

Deux sociétés sont ainsi créées. L'une, Hachette-Fox Productions, gérée par M. René Cleitman, produira et distribuera des longs métrages français. L'autre, Fox-Hachette Distribution, dirigée par M. Robert Balk, diffusera des films Fox ainsi que les coproductions.

THÉATRE

« ARLEQUIN, SERVITEUR DE DEUX MAITRES » PAR LE PICCOLO

Une parade increvable

Le Piccolo Teatro de Milan présente au théâtre de l'Odéon l'œuvre de Goldoni, *Arlequin, serviteur de deux maîtres.* Il était déjà venu jouer cette pièce, dans la même salle, en octobre 1977. Mise en scène de Strehler, décors de Frigerio, interprétation, *tout est tel qu'il* y a cinq ans, Rien n'a bougé.

Nous retrouvons donc un spectacle qui, dans son genre, atteint une perfection. Achèvement d'une pantomime qui frôle la chorégraphie. Délicatesse et contrepoint des nuances des *toiles* peintes et des costumes. Simplicité clownesque des *gags* alternant avec des mimiques bien plus fines. Et cet accord merveilleux, détendu, du jeu très serré des acteurs au centre de la scène, et des attitudes libres des mêmes comédiens au repos, entre deux « entrées », sur les côtés des planches.

Il n'y a pas de doute que le théâtre, c'est cela aussi, cette forme hyper sophistiquée, hyper-différenciée et subtile, d'une parade de foire ayant pour base un tissu très habile d'intrigues pures, de quiproquos, de contre temps mécaniques.

Il n'en reste pas moins que tels *spectateurs sont libres de préférer* un théâtre moins simple que Goldoni sut écrire plus tard, par exemple ce chef-d'œuvre de *la Villégiature* que le Strehler monta aussi à l'Odéon. Mais, après tout, l'un n'empêche pas l'autre.

Il n'y a pas à ajouter au compte rendu du spectacle d'octobre 1977, puisque *l'Arlequin* d'alors et celui d'à présent sont identiques. Le succès a été *si* entier, un peu partout ici-bas, que le Piccolo a joué cette pièce près de mille cinq cents fois ; pour ce faire, Strehler a inventé néanmoins quatre mises en scène successives, différentes, en 1947, 1956, 1973 et 1977. Attendons de pied ferme la prochaine mouture.

MICHEL COURNOT.

★ Théâtre de l'Odéon, 20 h 30.

Molière en gare de Bordeaux

A l'occasion de la journée de musique, le 22 juin dernier, la gare Saint-Jean de Bordeaux avait été le cadre d'une série de concerts fort appréciés. La S.N.C.F. et les affaires culturelles d'Aquitaine ont voulu poursuivre l'expérience cette fois avec le théâtre.

Bordeaux, 17 h. 30. Dans le hall de la gare Saint-Jean, une *estrade de bois gris ressemble* à un vieux clochard très grand qui se serait couché là, *sur* les dalles grises et noires. Elle n'a pas plus de 30 centimètres de haut et trouve déjà une première utilité : on peut s'y asseoir et elle démontre, à l'évidence, qu'on manque d'ustensiles de ce genre dans les halls de gare.

Des personnages en habit Louis XIV se mêlent à *la foule* assez dense. *« Pardon, monsieur, vous n'avez pas vu Molière, je cherche Molière. »* Et le public *les renseigne du mieux qu'il peut.* Finalement, Molière arrive, accorde une *interview* expresse entre la carte du Sud-Ouest qui décore le fond du hall et le tableau des trains en partance, avoue qu'il aurait aimé mourir dans un train lancé à pleine vitesse.

Le groupe 33, authentique troupe d'amateurs bordelais, regagne l'estrade et joue *Le mariage forcé.* Se déplaçant en même temps que les comédiens le long de l'estrade, il y a les voyageurs avec valises, sacs à dos, attachés-cases, parapluies. Il y a les gens pressés et les désœuvrés, les militaires, *les campagnards qui rentrent chez eux, les collégiens, des étrangers, des* midinettes et des gamins. Les *clochards sont* au bord de l'estrade, ils étaient venus les premiers.

Et tout le monde s'amuse, *même ceux qui n'entendent* pas bien, même ceux qui ne comprennent pas bien le français. Molière est arrivé par le train de 17 h 53.

P. C.

★ Jusqu'au 30 octobre.

Théâtre Ouvert

Théâtre Ouvert inaugure ce samedi 30 octobre une nouvelle forme d'activités.

Depuis onze ans, avec Théâtre Ouvert, Lucien Attoun cherche à cerner les écritures dramatiques contemporaines à travers différentes formules : mises en espace, mises en voix, lectures libres... Mais le problème à la base reste la sélection des textes parmi les centaines de manuscrits envoyés. Lire une pièce de théâtre, concrétiser en images nonillustratives les mots écrits, est un don, une formation que les comédiens possèdent ou ont acquis. Lucien Attoun a *réuni* un groupe composé de Christiane Cohendy, Jean-Claude Durand, André Marcon, Michelle Marquais, Anne Wiazemsky — *comédiens de haute qualité* et dont la carrière prouve l'exigence.

Ils se sont d'eux-mêmes proposés pour l'expérience. Tour à tour, ils lisent les textes, et, ensemble, y travaillent sans envisager, disent-ils, de les monter ou de les jouer eux-mêmes. Ils veulent simplement aider à les faire connaître, la suite ne dépend pas d'eux. Chaque samedi, de 15 heures à 19 heures, au Jardin d'hiver (94, boulevard de Clichy), ils invitent à écouter une pièce qu'ils ont choisie et à en parler. Le 30 octobre, il s'agit de *Dîner*, de Laurent Renou, et la lecture est suivie d'un débat animé par Bernard Dort.

C. G.

★ *Renseignements : 255-74-40.*

MUSIQUE

MAHLER ET MARTINU PAR KUBELIK

Le paradis et l'enfer

Daniel Barenboïm a eu l'idée ex*cellente de confier* l'intégrale des symphonies de Mahler à Rafaël Kubelik. Grand chef par la taille comme par le talent, celui-ci ressemble à ces maîtres que l'on vénère, non sans une certaine crainte révérentielle, tant ils rappellent le *pater familias* ou l'instituteur à l'ancienne mode, tels Furtwaengler ou Jochum. Et lui est slave de surcroît.

Malgré sa très belle intégrale discographique (chez Deutsche Grammophon), on n'imaginait pas une *Quatrième* de Mahler d'une beauté aussi exceptionnelle. Rarement les musiciens de l'Orchestre de Paris, et chaque pupitre, avaient si merveilleusement joué, et l'on sentait que chaque instrument avait été travaillé avec soin pour obtenir une couleur parfaite, une force de persuasion particulière, un relief idéal. Mille détails inconnus, essentiels, apparaissaient tout à coup, et des dialogues inaperçus d'un instrument à l'autre devenaient évidents.

Aucune lourdeur dans cette interprétation primesautière, *subtile*, mais d'une précision aveuglante, tout entière exquise, tendre et émouvante, soulevée par la sveltesse des mouvements qui agitaient le grand corps et les bras de Kubelik en qui la souveraineté de la vision musicale ne fait qu'un avec l'infaillibilité du métier. On se trouvait vraiment dans le paradis enfantin du *Knaben Wunderhorn*, avec, devant nous, le visage d'ange d'Anne Murray, assise sagement sur une chaise, savourant cette promesse mystérieuse.

Pourtant, quand *elle* entreprit de nous décrire le séjour des bienheureux, il nous sembla que sa voix un peu grave n'avait pas tout à fait la couleur ni la continuité idéales qui, naguère, nous emmenaient planer, avec celle d'Elisabeth Schwarzkopf, au septième ciel.

Auparavant, Rafaël Kubelik nous avait plongés d'une main impitoyable dans l'enfer du *Concerto pour deux orchestres à cordes, piano et timbales*, de Bohuslav Martinu, œuvre terrible écrite en 1938 dans le pressentiment de la catastrophe mondiale, dure, tourbillonnante, étourdissante, où les orchestres à cordes se heurtent en jetant des éclairs, avec des lueurs livides de piano, de brefs grondements de timbales. *Une tension presque* insoutenable règne dans les trois mouvements où, parfois, tentent de pénétrer les grandes visions hymniques de Martinu. Dans le final, cependant, une pâle lumière d'aurore annonce peut-être la paix après la guerre. Une partition poignante où, presque inconsciemment, le compositeur, de son propre aveu, *« se défendait par son travail contre la menace qui devait tourmenter chaque artiste et chaque homme dans ses convictions les plus profondes ».*

JACQUES LONCHAMPT.

FORMES

Dans l'Orient désert

L'envoûtante austérité des vastes surfaces en quelque sorte tissées dans l'absolu par Laura Lamiel m'a été révélée à la FIAC. Comme pas mal de visiteurs, j'ai voulu en savoir davantage sur cette jeune artiste, plus connue hors de nos frontières. Son exposition complémentaire à la galerie Regards (1) a conforté mes impressions. Des stries, des motifs discrètement répétitifs jusqu'à l'obsession animent ses toiles légères, en général « démarouflées », après avoir été peintes à l'acrylique et finement incisées au stylet. Pas de couleur, ou si peu, le noir, le gris, voire le blanc, rarement illuminés de traces violentes. Une autre surprise vous attend devant les œuvres sur papier, les dessins dépouillés.

Nicole Bottet fait tenir l'immensité du désert en de petits formats : *étonnant contraste* avec les objets intimistes peints plus grands que nature que présente la galerie Nichido à la FIAC. Un séjour l'an dernier dans le Sud tunisien lui a été bénéfique. Elle est revenue éblouie. En témoignent (2) ces quarante-quatre variations — trente-quatre aquarelles et dix huiles — sur des étendues désolées, à peine humanisées parfois par quelque mirage, ou supposé tel. Foin d'un orientalisme de bazar. L'ocre des sables, le bleu du ciel virant au noir, *« les dunes bougeant sous son regard »*, comme l'écrivait déjà Le Clézio, une atmosphère plus tragique que radieuse, le vertige de l'infini qui, faute de trouver, et pour cause, un miroir à sa taille, s'inscrit tout entier dans le moindre reflet.

Revoici l'univers cartésien de Roger Vieillard (3). Ce n'est pas *sans « raison » qu'il a fidèlement* illustré le *Discours de la méthode*, ce n'est pas sans *préméditation que* ce livre est ouvert, ici, aux bonnes pages. *Le graveur fixe* l'idée, la redresse, même quand le temple *s'écroule, ses colonnes secouées par* un invisible Samson.

Qu'en regard *Michel Geminiani* est charnel ! Son art robuste malaxe une matière vivante réinventée (4). Ses encres, ses pastels, ses dessins, avec ses nus *(le Dos de ma sœur, la Vénéneuse écartelée...)* ou ses vaches *superbement* massives, ne sauraient, malgré leur puissance, faire *négliger les sculptures.* Pas de hiatus entre les *œuvres sur papier et les créatures* de bois écorcé, poncé, somme toute *réincarné, dont* l'une, précisément, se nomme *Trait d'union*, tronc *dépecé*, fendu en deux. L'arbre reste l'arbre tout en devenant femme. Chaque moitié cherche à rejoindre l'autre et appelle la caresse.

Aline Gagnaire ne fait plus tout à fait face... *Face* est d'ailleurs le titre du mince volume en grand format *qu'elle vient de publier* : elle y conte son cheminement de la *révolte à la sérénité*. Ses longs, très longs visages de plâtre blanc, nez et lèvres réduits à l'essentiel, sont toujours là, mais les derniers sont devenus des profils, après l'ère des *Emergences* rompant leur langue de silence (5). On reconnaît la même parenté dans ses bronzes quasi immatériels, des profils encore, plus attirants peut-être, fendant l'espace comme des lames de couteau.

JEAN-MARIE DUNOYER.

(1) 40, rue de l'Université.
(2) Atelier Lambert, 62, rue La Boétie.
(3) Sagot-Le Garrec, 24, rue du Four.
(4) La Galerie, 67, rue Saint-André-des-Arts.
(5) Galerie Darial, 22, rue de Beaune.

VENTES

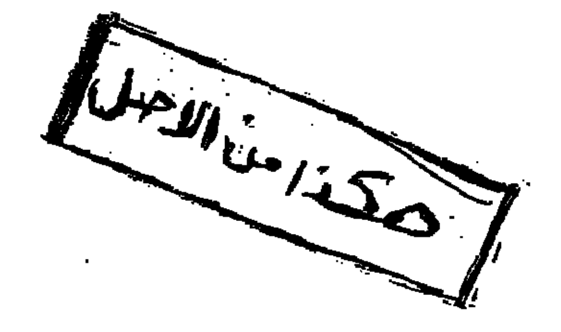
Dispersion d'une partie de la collection Maeght

La vente Maeght à Drouot, le *27 octobre en nocturne* (*le Monde* du 26-27 septembre), aura été un événement parisien, un rien mondain, plus que l'Événement à inscrire aux annales des ventes aux enchères publiques. On s'y est pressé, et même bousculé, ce qui fit dire à Me Guy Loudmer en guise de préambule : *« Cet espace est trop petit et la collection de Marguerite et Aimé Maeght, trop célèbre. »*. Mais à part cette cohue du début, *la vente s'est* déroulé calmement, faisant un bon *score, un peu en dessous des estimations* toutefois : on en attendait une trentaine de millions.

L'enchère la plus élevée de la soi*rée à été réalisée* par une grande toile de Fernand Léger : *la Belle Cycliste* (1951), qui a atteint 2 750 00 francs *Le Guéridon vert* de Braque (1943) a réalisé 2 200 00 francs (il était estimé entre 2 et 3 millions), et *Thème pointu* de Kandinsky (1927) 1 900 000 francs. Deux Chagall, *l'Arbre rouge* (1966) et *le Musicien sur fond rose* (1968), ont été enlevés à 1 800 000 francs, *avec une belle constance.* C'est finalement Giacometti qui a réservé le plus de surprises. Outre deux peintures (*Tête de Diego* et *Tête*) achetées 1 300 000 francs et 1 100 000 francs, un bronze, *Annette*, a été adjugé 1 650 000 francs — applaudissements dans la salle.

Le Buisson de Matisse (1951), un grand dessin dont les musées nationaux *avaient* demandé l'interdiction de sortie de France, *a été racheté* par Adrien Maeght lui-même pour *1 050 000 francs. Les musées nationaux*, pour leur part, ont acquis à bon compte deux œuvres contemporaines : un des plus beaux Bazaine qui soient : *Marée basse*, à 280 00 francs, et une composition de Bram Van de Velde (1949) à 160 000 francs.

Les soixante-quatre œuvres, parmi lesquelles il n'y avait pas d'ailleurs que du bon, ont totalisé quel*que 23,5 millions* de francs. Ce qui permet, comme prévu, de couvrir les dettes de la succession, ce pour quoi la vente était organisée. — G.-B.



SPECTACLES

théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

LE RETOUR DU HÉROS. – Tristan-Bernard (522-08-40), sam. 20 h 30, dim. 15 h, 18 h 30.
LORENZACCIO. – Théâtre 13 (588-16-30), sam. 20 h 30.
SUR UNE ILE FLOTTANTE. – Beaubourgeois (272-08-51), sam. 19 h 30.
PLATONOV. – Athénée (742-67-27), sam. 21 h.
LE MARIAGE DE FIGARO. – Espace Marais (271-10-19), sam. 20 h 30.
CORRESPONDANCE. – L'Aquarium Cartoucherie (394-99-61), sam. 20 h.

Les salles subventionnées et municipales

COMÉDIE-FRANÇAISE (296-10-20) : dim. 14 h 30 : l'Éducation d'un prince ; la Double Inconstance ; sam. 20 h 30 : La vie est un songe ; dim. à 20 h 30 : Dom Juan.
CHAILLOT (727-81-15). Grand Foyer sam. 18 h 30 : les Petites Filles modèles ; sam. 20 h 30 : Entretien avec M. Saïd Hammadi, ouvrier algérien ; Théâtre Gémier ; sam. 20 h 30, dim. 15 h : Instructions aux domestiques.
ODÉON (325-70-32) : sam. 20 h 30, dim. 15 h : Arlequin, serviteur de deux maîtres.
LE PETIT ODÉON (325-70-32), 18 h 30 : le Fauteuil à bascule.
TEP (797-96-06) sam. 20 h 30, dim. 15 h : le Chantier ; sam. 14 h 30, dim. 20 h : Porte des Lilas ; Loulou.
BEAUBOURG (277-12-33) : Cinéma : 13 h, 16 h, 19 h : Nouveaux films B.P.I. ; sam., dim. 15 h : Arroyo : renvoi cinématographique ; à 19 h : Joseph Cornell ; Danse : dim. 21 h : Events de Merce Cunningham.
THÉÂTRE DE LA VILLE (274-22-77) (au Théâtre de Paris), Petite salle : sam. 20 h 30 ; dim. 14 h 30 : la Fuite en Chine ; Grande salle : sam. 20 h 30 : Une journée particulière.
CARRÉ SILVIA MONFORT (531-28-34), sam. 21 h, dim. 16 h : Carré magique.

Les autres salles

A DEJAZET (887-97-34), sam., 20 h 30, mat. dim. 15 h 30 : Varieta, par les clowns Macloma ; 22 h 30 : passage hagard par les Mirabelles.
ANTOINE (208-77-71), sam., 20 h 30, mat. dim. à 15 h 30 : Coup de soleil.
ASTELLE - THÉATRE (238-35-53), sam., 20 h 30 : le Malentendu ; dim. à 16 h : les Bonnes.
ATELIER (606-49-24), sam., 21 h, mat. dim. à 15 h : le Nombril.
ATHÉNÉE (742-67-27), sam., 20 h 30 : Mademoiselle Else. (dernière).
BOUFFES DU NORD (239-34-50), mat. sam. 15 h : la Tragédie de Carmen.
BOUFFES PARISIENS (296-97-03), sam., 20 h 30, mat. dim. 15 h et 18 h 30 : En sourdine les sardines.
CARTOUCHERIE. – Atelier du Chaudron (328-97-04), mat. sam. et dim. 15 h : Le bruit de l'eau dit ce que je pense (dern. le 31). – Théâtre du Soleil (374-24-08), dim., 15 h 30 : la Nuit des Rois ; sam., 18 h 30 : Richard II.
CENTRE MANDAPA (589-01-60), sam., 20 h 45, mat. dim. 15 h : Journal d'un fou.
C.I.S.P. (343-19-01), sam., 20 h 45, mat. dim. 15 h : Dieu nous gâte.
CITÉ INTERNATIONALE, Grand Théâtre (589-38-69), dim., 20 h 30 : Don Quichotte ; Galerie (sam., dim.), 20 h 30 : Oncle Vania ; Resserre sam., 20 h 30 : Trois cases blanches.
COMÉDIE CAUMARTIN, (742-43-41), sam., 21 h, mat. dim. à 15 h 30 : Reviens dormir à l'Elysée.
COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-37-21), sam., 20 h 45, mat. dim. à 15 h 30 : Ça ira comme ça.
COMÉDIE ITALIENNE (321-22-22), sam., 20 h 30 : Mamma Marcia.
COMÉDIE DE PARIS (281-00-11), sam., 18 h 30 : Ici et là ; 20 h 30 : Elle lui dirait dans l'île.
CONSTANCE (258-97-62), sam., 20 h 30, mat. dim. à 17 h : Le bonhomme qui avait un lion.
DAUNOU (261-69-14), sam., 21 h, mat. dim. à 15 h 30 : La vie est trop courte.
ÉCOLE DES BEAUX-ARTS (372-27-60) sam., 20 h 30 : Dom Juan (dernière).
EDOUARD-VII (742-57-49), sam., 21 h, mat., Dim. à 15 h : la Dernière Nuit de l'été.
ESCALIER D'OR (523-15-10), sam., 21 h : Diableries amoureuses.
ESPACE-GAITÉ (327-95-94), sam., 18 h 30 : le Funambule unijambiste ; 22 h : Kadoch.
ESPACE-MARAIS (271-10-19), sam., 22 h 30, mat. dim. 18 h : Une chèvre sur un nuage ; Une tortue nommée Dostoïevski.
FONDATION DEUTSCH DE LA MEURTHE (805-03-23), sam., 20 h 30 : Tambours dans la nuit.
FONTAINE (874-74-40), sam., 20 h 45, mat. dim. 15 h : Lili Lamont.
GAITÉ-MONTPARNASSE (322-16-18), sam., 18 h 30, mat. dim. à 14 h 30 : l'Île de Tulipatan ; sam. 20 h 15, mat. dim. 16 h 30 : Vive les femmes ; 22 h, mat. dim. à 18 h 30 : Michel Lagueyrie.
GALERIE 55 (326-65-51), sam., 20 h 30 : A View From a Bridge.
GRAND HALL MONTORGUEIL (296-04-06), sam., 20 h 30 : Artaud et la peste.
HUCHETTE (326-38-99), sam., 20 h 15 : la Cantatrice chauve ; 21 h 30 : la Leçon ; 22 h 30 : le Cirque.
LA BRUYÈRE (874-76-99), sam., 21 h ; mat. sam et dim. à 15 h : Au bois lacté.
LUCERNAIRE (544-57-34), sam., I. 18 h 30 : l'Homme fige ; 20 h 30 : la Papesse américaine ; 22 h 15 + sam. 15 h : le Cri dans la chapelle. – II. 18 h 30 : Noces de sang ; 20 h 30 : la Noce ; 22 h 15 : Tchoufa. – Petite Salle, 18 h 30 : Parlons français.
MADELEINE (265-07-09), sam., 20 h 45, mat. sam. et dim. à 15 h : Sodome et Gomorrhe.
MARIGNY (256-04-41), sam., 21 h, mat. dim. 15 h : Amadeus. – Salle Gabriel (225-20-74) sam., 21 h : l'Éducation de Rita.
MICHEL (265-35-02), sam., 18 h 15 et 21 h 15, mat. dim. 15 h 30 : On dînera au lit.
MICHODIÈRE (742-95-22), sam., 20 h 30, mat. dim. 15 h : Joyeuses Pâques.
MONTPARNASSE (320-89-90), Grande Salle : sam., 21 h. Dim., 15 h ; R. Devos ; Petite Salle, sam., 21 h ; Dim., 16 h : Eupalinos.
NOUVEAUTÉS (770-52-76), sam., 20 h 30, mat., dim. 15 h et 19 h : Hold-up pour rire.
ŒUVRE (874-42-52), sam., 20 h 30 : Sarah et le cri de la langouste.
PALAIS DES GLACES (607-49-93), sam., 20 h 30, mat. dim. à 17 h : Rond comme un cube, Compagnie Philippe Genty.
PALAIS-ROYAL (297-59-81), sam., 19 h 15 et 22 h : Pauvre France.
PÉNICHE-THÉATRE (245-18-20), sam., 21 h : Nuit de rêve ; Bertrand.
PLAISANCE (320-00-06), sam., 20 h 30, mat. dim. à 17 h : les Jaloux.
POCHE-MONTPARNASSE (548-92-97) sam., 21 h : Flock.
POTINIÈRE (261-44-16), sam., 20 h 45, dim. 15 h et 18 h 30 : Sol : Je m'égalomane à moi-même.
SAINT-GEORGES (878-63-47), sam., 20 h 45, mat. dim. 15 h : le Charimari.
STUDIO DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-35-10), sam., 20 h 45, mat. dim. 15 h et 18 h 30 : les Enfants du silence.
STUDIO FORTUNE, sam., Dim., 21 h : Café bouillu... café foutu.
TAI THÉATRE D'ESSAI (278-10-79), sam., à 20 h 30 : Huis clos ; dim. à 18 h 30 : l'Écume des jours ; sam., 20 h 30 ; dim. à 15 h : la Maison de poupée ; sam., à 22 h ; dim. à 17 h : A. Allais ; sam. à 17 h, dim. à 20 h 30 : Français.
TANGO (272-17-78), sam., 20 h 30 : les Horreurs de la victoire.
THÉATRE D'EDGAR (322-11-02), sam., 20 h 30 : les Babas cadres ; 22 h + sam. à 23 h 30 : Nous on fait où on nous dit de faire.
THÉATRE EN ROND (387-88-14), sam., 21 h, mat. dim. 15 h : Complet veston sur mesure en trois essayages.
THÉATRE DE L'ÉPICERIE (272-23-41), sam., 20 h 30, mat. dim. 16 h : Un amour.
THÉATRE DU LYS (327-88-61), sam., 21 h, mat. dim. à 17 h : Voyage en Dualie.
THÉATRE DU MARAIS (278-03-53), sam., 20 h 30 : le Misanthrope.
THÉATRE DE LA PLAINE (842-32-25), sam., 20 h 30 : la Nuit suspendue.
THÉATRE DES DÉCHARGEURS (236-00-02), sam., 20 h 30 : Bruissement d'elles ; 22 h : Liberté d'action.
THÉATRE PRÉSENT (203-02-55), sam., 20 h 30, mat. dim. 17 h : 1929 ou le Rêve américain.
THÉATRE DES 400 COUPS (633-01-21), sam., dim., 20 h 30 : Ma vie en vrac ; 22 h 30 : les Zavatars des zéros zantiques.
THÉATRE DU ROND-POINT (256-70-80), sam., 20 h 30, mat. dim. 15 h : les Strauss ; sam., 20 h 30 : mat. dim. 15 h : l'Ambassade.
THÉATRE STUDIO BERTRAND (783-64-66), sam., 20 h 30, mat. dim., 15 h 30 : la Marmite (dernière le 30).
THÉATRE DU TOURTOUR (887-82-48), sam., 18 h 30 : Un bain de ménage ; 20 h 30 : Le mal court ; 22 h 30 : le Radeau d'asphalte.
VARIÉTÉS (233-09-92), sam., 20 h 30, mat. dim. 15 h et 18 h 30 : Chéri.

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
784.70.20 (lignes groupées)
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

Samedi 30-Dimanche 31 octobre

Les concerts

SAMEDI

ÉGLISE SAINT-MERRI, 21 h : Ch. de Chabot, Ch. Paillet (Bach, Scarlatti, Brahms, de Falla).
LUCERNAIRE, 19 h 45 : B. et V. Picavet (Beethoven, Fauré, Debussy).
SALLE VILLIERS, 20 h 30 : D. Barraud, J. Kriff (Berlioz, Debussy, Duparc...)
THÉATRE DES CHAMPS-ÉLYSÉES, 17 h : Chœurs de Radio-France, chef de chœur : M. Lasserre de Rozel, Orchestre national de Radio-France, dir. : M. Janowski (Wagner).
ÉGLISE SAINT-JULIEN-LE-PAUVRE, 19 h et 21 h : W. Parrot, A. Dumond.

DIMANCHE

NOTRE-DAME, 17 h 45 : P. Rouet (Bach, Widor, Alain...).
ÉGLISE SAINT-MERRI, 16 h : Ensemble vocal Alternance (Janequin, Lassus, Monteverdi...).
THÉATRE DU ROND-POINT, 11 h : Lindsay String Quartet (Schubert, Beethoven, Stravinski).
ÉGLISE SAINT-LOUIS DES INVALIDES, 17 h : A. Cure, L. Kalck (Haendel, Bach, Albinoni...).
ÉGLISE SAINT-GERMAIN-DES- PRÉS, 18 h : L. Maille (Bach, Liszt, Messiaen).
LUCERNAIRE, 18 h : voir samedi.
ÉGLISE SAINT-JULIEN-LE-PAUVRE, 19 h et 21 h : voir samedi.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (278-44-45), sam., 21 h, mat. dim., 15 h 30 : A la courte-paye.
THÉATRE DES DEUX-ANES (606-10-26), sam, 21 h, mat. dim. 15 h 30 : A vos ronds... fisc.

La danse

THÉATRE DES 400 COUPS (633-01-21), sam.-dim., 18 h 30 : Ballet Théâtre national du Zaïre.

Le music-hall

BOBINO (322-74-84), sam., 20 h 30, mat. dim. 16 h : H. Tachan (dernière le 31).
ELDORADO (208-45-22), sam., 20 h 30, mat. dim., 15 h : Fantasias do Brasil.
GYMNASE (246-79-79), sam., 21 h, mat. dim., 15 h : le Grand Orchestre du Splendid.
LUCERNAIRE (544-57-34), sam., 21 h : Hussein el Mari.
PALAIS DES CONGRÈS (758-27-78), sam., 15 ; dim., 14 h et 17 h 30, Ch. Goya.
OLYMPIA (742-25-49), sam., 21 h, mat. dim., 14 h 30 : E. Macias-Adama (dernière le 31).

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

SAMEDI

15 h : l'Aventure de Cabassou, de G. Grangier ; 17 h : Et l'acier fut trempé, de M. Donskoï ; 19 h : Fox (1915-1935) : Born reckless, de J. Ford ; 21 h : Just imagine, de D. Butler.

DIMANCHE

15 h : Ma pomme, de M.-G. Sauvajon ; 17 h : Cendres et diamant, de A. Wadja ; 19 h : Fox (1915-1935) : A devil with women, de I. Cummings ; 21 h : la Piste des géants, de R. Walsh.

BEAUBOURG (278-35-57)

SAMEDI

15 h : Hommage à Miklos Rozsa : les Chevaliers de la table ronde, de R. Thorpe 17 h : Diane de Poitiers, de D. Miller ; 19 h : Cinéma bulgare (1958-1982) : le Roi et le Général, de V. Radev ; 21 h : Arbre sans racine, de Ch. Christov.

DIMANCHE

15 h : Hommage à Miklos Rozsa : la Vie passionnée de Van Gogh, de V. Minelli ; 17 h 15 : le Temps d'aimer et le Temps de mourir, de D. Sirk ; 19 h 30 : Cinéma bulgare (1958-1982) : Examens en temps indu, de I. Grabtcheva ; 21 h 30 : Eau forte, de I. Terzief.

Les exclusivités

AMÉRIQUE INTERDITE (A., v.f.) (**) : Rex, 2e (236-83-93) ; Rio- Opéra, 2e (742-82-54) ; Cluny-Écoles, 5e (354-20-12) ; U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) : U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).
AVEC LES COMPLIMENTS DE L'AUTEUR (A. v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22) ; U.G.C. Champs-Elysées, 8e (359-12-15) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; (v.f.) : U.G.C. Boulevard, 9e (770-10-41) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Montparnos, 14e (327-52-37).
LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A., v.o.) : George-V, 8e (562-41-46). – V.f. : 3 Haussmann, 9e (770-47-55).
LE BEAU MARIAGE (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).
BLADE RUNNER (A., v.o.) (*) : Quartier Latin, 5e (326-84-65) ; Marignan, 8e, (359-92-82) ; – V.f. : Impérial, 2e (742-72-52) : Montparnasse-Pathé, 14e, (322-19-23).
LES CADAVRES NE PORTENT PAS DE COSTARDS (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) : Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Calypso, 17e (380-30-11) ; V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
CLASS 1984 (A., v.o.) (**) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Ermitage, 8e (359-15-71). – V.f. : Maxéville, 9e (770-72-86) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Miramar, 14e (320-89-52).
COMÉDIE ÉROTIQUE D'UNE NUIT D'ÉTÉ (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Studio Alpha, 5e (354-39-47) : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Publicis Élysées, 8e (720-76-23) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10). – V.f. ; Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ;

LES FILMS NOUVEAUX

ALEXANDRE LE GRAND, film grec de Theo Angelopoulos. V.o. : Action Rive Gauche, 6e (354-47-62) ; Escurial, 13e (707-28-04).
L'AS DES AS, film français de Gérard Oury. Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Saint-Germain Studio, 5e (633-63-20) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Le Paris, 8e (359-53-99) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; Hollywood-Boulevard, 9e (770-10-41) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse-Pathé, 14e (320-12-06) ; Bienvenüe, 15e (544-25-02) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Wepler, 18e (522-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).
DOUCE ENQUÊTE SUR LA VIOLENCE, film français de Gérard Guérin. Forum, 1er (297-53-74) ; Studio Logos, 5e (354-26-42) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42).
MÊME LES MOULES ONT DU VAGUE A L'AME, courts métrages français. Studio-43, 9e (770-63-40).
LE NOTRE PARMI LES AUTRES, film inédit soviétique de Nikita Mikhalkov. Cosmos, 6e (544-28-80).
TOUTE UNE NUIT, film belge de Chantal Akerman. Hautefeuille, 5e (633-79-38) ; Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60) ; Olympic Entrepôt, 14e (442-67-42).
UNE CHAMBRE EN VILLE, film français de Jacques Demy. Forum, 1er (297-53-74) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; U.G.C. Boulevard, 9e (770-11-24) ; 14-Juillet-Bastille, 12e (357-90-81) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; Secrétans, 19e (241-77-99).

LA COTE D'AMOUR (Fr.) : Marignan, 8e (359-92-82), Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Montparnasse-Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), soirée.
COUP DE CŒUR (A., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Calypso, 17e (380-30-11) ; – V.f. : Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).
DEUX HEURES MOINS LE QUART AVANT JÉSUS-CHRIST (Fr.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Cluny-Palace, 5e (354-07-76) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; St-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Maxéville, 9e (770-72-81) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Wepler, 18e (522-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).
DIVA (Fr.) : Vendôme, 2e (742-97-52) ; Panthéon, 5e (354-15-04) ; Ambassade, 8e (359-19-08).
LE DRAGON DU LAC DE FEU (A.,v.o.) : Ermitage, 8e (359-15-71) soirée. V.f. : Grand Rex, 2e (236-83-93) ; Danton, 6e (329-42-62) ; Ermitage, 8e (359-15-71) mat. ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Napoléon, 17e (380-41-46).
L'ÉTAT DES CHOSES (All., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; St-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). V.f. Français, 9e (770-33-88).
LA FÉLINE (A., v.o.) (*) : George-V, 8e (562-41-46) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
LA FEMME TATOUÉE (Jap., v.o.) (*) : St-Germain Huchette, 5e (633-63-20) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
LA FIÈVRE DE L'OR (A., v.f.) : Paramount Opéra, 9e (742-56-31).
LE GENDARME ET LES GENDARMETTES (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; U.G.C. Boulevard, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Images, 18e (522-47-94). Secrétan, 19e (241-77-99).
LE GRAND FRÈRE (Fr.) (*) : Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Ambassade, 8e (359-19-08).
LA GUERRE DU FEU (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
L'HONNEUR D'UN CAPITAINE (Fr.) : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount City, 8e (562-45-76) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (288-62-34).
LÉGITIME VIOLENCE (Fr.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Calypso, 17e (380-30-11).
LETTRES D'AMOUR EN SOMALIE (Fr.) : Olympic Saint-Germain, 6e (222-87-23) H. Sp.
LA LOTERIE DE LA VIE (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).
MAD MAX II (Austr., v.o.) : Cinoches Saint-Germain, 6e (633-10-82) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45). – V.f. : Maxéville, 9e (770-72-86).
LA MAISON DU LAC (A., v.o.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45). – V.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).
MAMAN IXE (Fr.) (**) : Saint-Séverin, 5e (354-50-91).
MAMAN (QUE MAN) (**) : Saint-Séverin, 5e (354-50-91).
LE MARQUIS S'AMUSE (It., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38).
MAYA L'ABEILLLE (Autr., v.f.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) mat. ; Ambassade, 8e (359-19-08) mat. ; Gaumont-Convention, 15e (828-20-64) mat. ; Vendôme, 2e (742-97-52).
MEURTRES A DOMICILE (Fr.-Bel.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Rotonde, 6e (633-08-22) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Magic Convention, 15e (828-20-64).
LES MISÉRABLES (Fr.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; U.G.C. Normandie, 8e (359-41-18) ; George V, 8e (562-41-46) ; Français, 9e (770-33-88) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).
MISSING (PORTÉ DISPARU) (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).
MOURIR A TRENTE ANS (Fr.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (326-58-00).
LA NUIT DE SAN LORENZO (It., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; 14 juillet-Racine, 6e (633-43-71) ; 14 juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; 14 juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; P.L.M. Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; 14 juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Boulevard, 9e (770-11-24) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).
PARADIS POUR TOUS (Fr.) : Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).
LA PASSANTE DU SANS-SOUCI (Fr.) : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40).
PASSION (Fr.) : Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).
LE PÈRE NOËL EST UNE ORDURE (Fr.) : Biarritz, 8e (723-69-23) ; U.G.C. Boulevard, 9e (246-66-44).
PETIT JOSEPH (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
PINK FLOYD THE WALL (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17). Marignan, 8e (359-92-82).
POLENTA (Suis.) : Marais, 4e (278-47-86).
POLTERGEIST (A., v.o.) (**) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount Mercury, 8e (562-75-90) ; Paramount City, 8e (562-45-76) ; v.f. : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (241-77-99).
QUERELLE (All., v.o.) (**) : Forum, 1er (297-53-74) ; Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).
LE SECRET DE VERONIKA VOSS (All., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (634-25-52).
STAR TREK II : LA COLÈRE DE KHAN (A., v.o.) : Movies, 1er (260-43-99) ; Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50) ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Clichy Pathé, 522-46-01).
TIR GROUPÉ (Fr.) (*) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount City, 8e (562-45-76) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Tourelles, 20e (364-51-98).
LA TRUITE (Fr.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Colisée, 8e (359-29-46).
VICTOR, VICTORIA (A., v.o.) : Movies, 1er (260-43-99) ; Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). – (V.f.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01).
UNE HISTOIRE SANS IMPORTANCE (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).
LES UNS ET LES AUTRES (Fr.) : Publicis Matignon, 8e (359-31-97).
YOL (Turc, v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C. Biarritz, 8e (723-69-23) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). – V.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (544-25-02).

Les grandes reprises

ACCELERATION PUNK (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).
ALICE AU PAYS DES MERVEILLES (A., v.f.) : Paris Loisirs Bowling, 18e (606-64-98).
ALIEN (A., v.o.) (*) : Quintette, 5e (633-79-38) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; v.f. : Capri, 2e (508-11-69) ; Français, 9e (770-33-88) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).
ALLEMAGNE, MÈRE BLAFARDE (All., v.o.) : A. Bazin, 13e (337-74-39).
ALL THE ROCK'N ROLL YOU CAN EAT (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).
L'AMOUR FOU (Fr.) (*) : Escurial, 13e (707-28-04).
APOCALYPSE NOW (A., v.o.) : Boite à Films, 17e (622-44-21).
L'ARNAQUE (A., v.o.) : Epée-de-bois, 5e (337-57-47).
L'ARNAQUEUR (A., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56).
AROUND THE STONES (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).
LE BAL DES VAMPIRES (A., v.o.) (*) : Champo, 5e (354-51-60) ; v.f. : Arcades, 4e (233-39-36).
LA BELLE AU BOIS DORMANT (A., v.f.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85) ; Napoléon, 17e (380-41-46).
BREL (Fr.) : Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04).
CABARET (A., v.o.) : Noctambules, 5e (354-42-34) ; Lucernaire, 6e (544-57-34).
CASABLANCA (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-47-46).
LES 101 DALMATIENS (A., v.f.) : La Royale, 8e (265-82-66).
LES CHARIOTS DE FEU (A., v.o.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).
LES CHEMINS DE LA HAUTE VILLE (A., v.o.) : Studio Git-le-Cœur, 6e (326-80-25).
CHÉRIE, JE ME SENS RAJEUNIR (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (325-72-07) ; Acacias, 17e (764-97-83) ; Action Lafayette (878-80-50).
CINEMA PAS MORT MISTER GODARD (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).
LE CRIME ÉTAIT PRESQUE PARFAIT (A., v.o.), Action Christine, 6e (325-47-46).
DELIVRANCE (A., v.f.) (*). Opéra Night, 2e (296-62-56).
EMMANUELLE (Fr.) (**) : Paramount City, 8e (562-45-76).
LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) Ranelagh, 16e (288-64-44).
EN QUATRIÈME VITESSE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-47-46).
L'ÉPOUVANTAIL (A., v.o.) (*) : Quintette, 5e (633-79-38) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14).
LA FEMME AUX DEUX VISAGES (A., v.o.) : Mac-Mahon, 17e (380-24-81).
LA FEMME DE L'AVIATEUR (Fr.) : Cinéma Présent, 18e (203-02-55).
LES FOURBERIES DE SCAPIN (Fr.), Templiers, 3e (272-94-56).
FRANKENSTEIN JR. (A., v.f.) : Opéra Night, 2e (296-62-56).
LE GUÉPARD (It., v.o.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).
LA GUERRE DES ÉTOILES (A., v.f.) : Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04).
HELLZAPOPPIN (A., v.o.) : St-Ambroise, 11e (700-89-16).
HISTOIRE D'O (Fr.) (**) : Lumière, 9e (246-49-07).
IL ÉTAIT UNE FOIS DANS L'OUEST (A., v.f.) : Haussmann, 9e (770-47-55).

COMMUNICATION

JEREMIAH JOHNSON (A., v.f.) : Opéra-Night, 2e (296-52-56).
LE LAUREAT (A., v.o.). Saint-Germain Village, 5e (633-63-20).
MACADAM COW-BOY (A., v.o.), Champo, 5e (354-51-60).
LE MARIAGE DE MARIA BRAUN (All., v.o.), Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04).
MICKEY, DONALD, PLUTO ET DINGO EN VACANCES (A., v.f.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85) ; Napoléon, 17e (380-41-46).
MIDNIGHT EXPRESS (A., v.f.) (**) : Capri, 2e (508-11-69).
LE MILLIARDAIRE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-47-46).
MONTY PYTHON, SACRÉ GRAAL (Ang., v.o.) Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12).
NEW-YORK, NEW-YORK (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (354-34-83).
ORANGE MÉCANIQUE (A., v.f.) (**) : Arcades, 2e (233-39-36).
PAPILLON (A., v.f.) : Capri, 2e (508-11-69).
LA PARTY (A., v.o.), Ranelagh, 16e (288-64-44).
PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) (*) : Cinoches, 6e (633-10-82).
LE PRIVÉ (A., v.o.), Olympic-Halles, 4e (278-34-15).
QUATRE GARÇONS DANS LE VENT (A., v.o.), Quintette, 5e (633-79-38), Ambassade, 8e (359-19-08), Parnassiens, 14e (329-83-11). — V.f. : Impérial, 2e (742-72-52).
QUI A PEUR DE VIRGINIA WOOLF ? (A., v.f.) : Templiers, 3e (272-94-56).
LES RAISINS DE LA COLÈRE (A., v.o.) : Studio Contrescarpe, 5e (325-78-37).
SHANGAI EXPRESS (A., v.o.) : Action Ecole II, 5e (325-72-07).
LE SHERIF EST EN PRISON (A., v.f.) : Opéra Night, 2e (296-62-56).
THE ROSE (A., v.o.) : Studio Médicis, 5e (633-25-97).
TO BE OR NOT TO BE (A., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56).
LA VALSE DANS L'OMBRE (A., v.o.) : Olympic St-Germain, 6e (222-87-23) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60).
VOL AU-DESSUS D'UN NID DE COUCOU (A., v.o.) (*) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60). — V.f. : Arcades, 2e (233-39-36).
VOYAGE AU BOUT DE L'ENFER (A., v.o.) (*) : Studio Cujas, 5e (354-89-22) ; Olympic Entrepôt, 14e (542-67-42).
Z (Fr.) : Templiers, 3e (272-94-56).

Les festivals

FASSBINDER (v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) : Gibier de passage : dim. 0 h 20.
BUSTER KEATON : Marais, 4e (272-47-86) : sam., *Fiancées en folie* ; *dim.*, le Dernier Round.
LA COMÉDIE MUSICALE : Du merveilleux au drame (v.o.) : Bonaparte, 6e (326-12-12) ; les Demoiselles en détresse, sam., dim. 16 h, 18 h : Amanda, sam., dim. 22 h ; L'amour vint en dansant, sam., dim. 20 h : Cover Girl, sam. 22 h, dim. 14 h.
CYCLE NIKITA MIKHALKOV (v.o.) : Cosmos, 6e (544-28-80), Le Nôtre parmi les autres (v.f.), sam. 18 h, 20 h, 22 h : Un nid de gentilhommes, dim. 18 h, 20 h, 22 h.
FESTIVAL BOGART (v.o.) : Action La Fayette, 9e (878-80-50), sam., Dark Victory ; dim., Key Largo.
FESTIVAL GODARD, Studio 43, 9e (770-63-40) : Lettre à Freddy Buache ; l'Inventaire lausanois ; Ici, ailleurs, t.l.j. 22 h + *sam., dim.* 14 h, 16 h.
REGARDS SUR LE CINÉMA SOVIÉTIQUE (v.o.), Républic-Cinémas, 11e (805-51-33) : Solaris : sam., 17 h 30, 21 h ; Il était une fois un merle chanteur, dim., 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h.
LUIS BUNUEL/ROBBE-GRILLET : Denfert, 14e (321-41-01), Tristana : sam., dim., 20 h ; le Charme discret de la bourgeoisie : sam., dim., 22 h ; la Voie lactée : dim., 17 h ; le Journal d'une femme de chambre (+ C. M. les Ministères de la nuit) : sam., dim., 14 h 30 ; l'Age d'or : sam., 17 h.
FESTIVAL JACQUES TOURNEUR (v.o.) : Espace Gaîté, 14e (327-95-94), 14 h., la Féline ; 16 h., les Hommes-léopards ; 18 h., Vaudou ; 20 h., Berlin-Express ; 22 h., Pendez-moi haut et court.
PORTRAITS D'ACTEURS EN SEPT FILMS (v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), Inside Daisy Clover, 14 h 30, 17 h, 20 h, 22 h 15 ; dim., Jeremiah Johnson, 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h.
TOUTE L'ŒUVRE DE FRANÇOIS TRUFFAUT (v.o.) : Olympic (14e) (542-67-42) : l'Amour en fuite, sam., 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h, 24 h ; les *Quatre Cents Coups* + les Mistons, dim., 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h.

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS CEDEX 09
C.C.P. Paris 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE-D.O.M.-T.O.M.	273 F	442 F	611 F	780 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	533 F	962 F	1 391 F	1 820 F
ÉTRANGER (par messageries)				
I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	313 F	522 F	731 F	940 F
II. — SUISSE, TUNISIE	386 F	667 F	949 F	1 230 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande.

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) ; nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

A NANCY

Le Républicain lorrain rachète 21 % du capital de *l'Est républicain*

Le quotidien de Metz *le Républicain lorrain* va-t-il prendre le contrôle de son rival de Nancy *l'Est républicain* ? C'est possible après le rachat en cours, par la société éditrice du *Républicain lorrain*, de l'entreprise nancéienne la Grande Chaudronnerie lorraine, qui détient 21 % des actions de *l'Est républicain*. La transaction, si elle s'effectue totalement, se monte à environ 30 millions de francs, la moitié représentant la participation au capital du journal.

Cette nouvelle, annoncée vendredi 28 octobre, a provoqué une vive émotion parmi le personnel du quotidien de Nancy, qu'inquiètent notamment les perspectives de concentration, annonciatrices de suppressions d'emplois. Une assemblée générale de la rédaction de *l'Est républicain* doit avoir lieu ce samedi 30 octobre.

C'est la seconde fois que *le Républicain lorrain* (1) se porte acquéreur de ce paquet d'actions, détenu avant 1974 par la famille Vilgrain. Celle-ci avait décidé à cette époque de vendre les 51 416 actions qu'elle détenait dans le capital de *l'Est républicain*. Toutefois, le conseil d'administration du journal de Nancy, suivant son patron d'alors, M. Léon Chadé, *s'était opposé à la* vente. M. Charles Boileau, alors P.-D.G. de la Grande Chaudronnerie lorraine, l'avait enlevée en son nom propre, le 7 octobre 1974, pour une somme d'environ 8 millions de francs.

Mais M. Boileau allait rétrocéder aussitôt ces actions à son entreprise, et la famille Boileau, père et fils (Charles et Francis), prenait le *contrôle du conseil d'administration*. Une autre famille, les Lignac — qui détient près de 29 % des actions de *l'Est républicain* avec ses alliés, — était écartée de ce conseil. Le 17 juin 1980, M. Marcel Fournier, alors P.-D.G. des magasins Carrefour, et proche de M. Robert Hersant, le patron de la Socpresse, entrait à son tour au conseil d'administration, après sa femme, nancéienne d'origine, qui détenait déjà des actions.

Une succession d'épisodes juridi*ques et judiciaires compliqués se dé*roulent à partir de 1979 (voir notamment *le Monde* des 28 avril et 1er juin 1982). D'une part, la famille Lignac conteste la rétrocession d'actions par M. Boileau à la Grande Chaudronnerie lorraine. L'affaire passe de tribunal en tribunal ; elle devrait être à nouveau évoquée le 5 novembre prochain devant la cour d'appel de Nancy et le 8 novembre au tribunal de commerce. D'autre part, un *coup de théâtre se produit* en 1981 à la Grande Chaudronnerie *lorraine*, qui change de P.-D.G. à la suite d'une affaire de famille dou*blée d'une affaire financière*. M. Charles Boileau cède sa place à *son beau-frère, M.* Bernard Pinchard. Ce dernier et la Grande Chaudronnerie lorraine détiennent désormais 24,44 % des actions de *l'Est républicain*.

M. Bernard Pinchard se déclare *rapidement* allié de la *famille* Lignac, mais il siège seul au conseil *d'administration, toujours contrôlé* par le clan Boileau-Fournier, même *si celui-ci ne possède que 15 % envi*ron du capital. Le clan Lignac-*Pinchard* (53,23 %) *n'est bien évi*demmment plus intéressé par *l'action en nullité de la rétrocession* des actions Vilgrain-Boileau ; c'est *au contraire* le clan Boileau-Fournier qui réclame cette nullité.

Un puissant groupe de presse

Durant les grandes vacances de 1982 et jusqu'à ces derniers jours, une lutte acharnée semble s'être déroulée entre les deux groupes pour contrôler à la fois les petits porteurs, mais aussi le plus gros, la Grande Chaudronnerie lorraine, qui connaît des difficultés financières importantes. Une tentative de rachat par la famille Boileau, soutenue, semble-t-il, par M. Hersant, échoue.

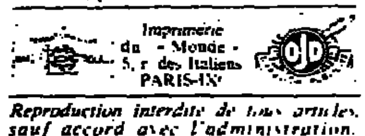
Le Républicain lorrain se porte alors acquéreur à la Bourse de Nancy du « bloc de contrôle » de 66 % des actions de la Grande Chaudronnerie lorraine. Cette opération, confiée à un agent de change, pourrait être terminée dès la première semaine de novembre. *Le Républicain lorrain* serait en outre disposé à acheter les actions restantes détenues par différents porteurs. L'ensemble représente environ 30 millions de francs.

Cette reprise par le quotidien de Metz modifie la lutte des clans au sein des actionnaires de *l'Est républicain*. Il semble toutefois que les Lignac aient soutenu cette transaction avec les Pinchard, qui permettrait d'obtenir une nouvelle majorité de 53 % parmi les porteurs de parts du quotidien de Nancy et pourrait porter éventuellement M. Gérard Lignac à sa tête. C'est une des hypothèses, parmi les plus crédibles. Le 30 novembre, date confirmée par le président du tribunal de commerce de Nancy, doit avoir lieu la prochaine assemblée générale des actionnaires, qui décidera des changements au conseil d'administration de la société.

Cette prise de participation du *Républicain lorrain* au capital de *l'Est républicain* constitue en tout cas l'amorce de réalisation d'un puissant groupe de presse régional, dont la diffusion dépasserait 500 000 exemplaires quotidiens. Au *Républicain lorrain* (207 965 exemplaires en 1981) et à *l'Est républicain* (258 328) s'ajoutent en effet la *Liberté de l'Est*, à Épinal, où M. Claude Puhl, directeur général du *Républicain lorrain*, est administrateur (31 695), et surtout *l'Ardennais*, à Charleville (30 411), détenu moitié-moitié par les deux grands quotidiens de Nancy et de Metz.

(1) *Le Républicain lorrain*, fondé par M. Victor Demange, appartient aux familles de ses deux filles, Mme Marguerite Puhl-Demange et Mme Monique Petit-Demange.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*
Gérant :
André Laurens, directeur de la publication
Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)


Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037

La fin du « jacobinisme électronique » ?

(Suite de la première page.)

Pour ceux qui ont poursuivi, trois directions ont été prépondérantes : la demande de services (1) à des prestataires de plus en plus nombreux et dont certains ont parfaitement su s'adapter aux exigences du public, alors que d'autres bafouillaient ; l'appel aux « jeux » dans les foyers où vivent des enfants et des adolescents ; l'essor de la « messagerie », c'est-à-dire des communications interpersonnelles, qui a réussi à faire passer un « courant convivial » dans le système.

C'est sans doute la surprise la plus agréable de l'expérience. « *En huit mois*, dit un abonné, *j'ai fait la connaissance d'une vingtaine de personnes, alors qu'il m'aurait fallu peut-être huit ans, sans mon terminal.* » Des groupes passionnés par le même « hobby » (photo, musique, collection de timbres, etc.) se sont constitués. Une équipe d'une quarantaine de personnes s'est formée pour réfléchir sur Télétel et son avenir. Celles-là ne veulent plus être de simples « cobayes », et ont entamé un dialogue constructif avec les partenaires de services. Un début d'autogestion.

Améliorer l'outil

La leçon principale donnée par les « télételiens » de Vélizy c'est que, loin de contribuer à enfermer un peu plus chez soi l'utilisateur du Vidéotex, puisque les services étaient procurés à domicile, on est passé de la consommation à la communication. Du même coup a été démontré la vertu du système dit « interactif », c'est-à-dire de celui qui permet de développer des demandes et des réponses.

Il ne suffit pas de retrouver le dialogue, par, ou avec la machine. Encore faut-il que celle-ci soit de plus en plus performante. Or il faut bien reconnaître que l'écran n'offre qu'une matière triste, un écrit qui *fatigue les yeux*, et déjà l'on pense deux orientations plus prometteuses *de Télétel que celles utilisées à Vélizy* :

1) Son *couplage avec les réseaux* cablés qui permettent, tout en ren*forçant les échanges interpersonnels*, d'illustrer les informations et ser*vices d'images fixes ou de films*.

2) L'utilisation professionnelle, qui, au reste, commence à se développer. L'équivalent anglais de Télétel : Prestel sert beaucoup plus dans les bureaux que chez les particuliers, contrairement à ce que l'on avait supposé au départ.

Les Japonais, eux, ont compris aussi l'intérêt du système, mais ils ne le lanceront vraiment que lorsqu'ils auront atteint des standards de haute définition (1 125 lignes *au lieu de 625 aujourd'hui*), *in*dispensables, estiment-ils, pour que *l'écrit passe bien sur l'écran, et ne* rebute pas l'usager.

Ces améliorations à venir pourraient pousser les décideurs français à faire essaimer davantage l'annuaire électronique, ce qui pose moins de problèmes que l'extension de l'expérience de Vélizy. Après les tests de Saint-Malo (1980) et de la région de Rennes (1981), c'est l'ensemble des 270 000 abonnés d'Ille-et-Vilaine qui pourront se porter volontaires pour participer à l'expérience d'ici au milieu de 1983. Dans une deuxième phase, en Picardie, *se déroulerait la première expé*rience télématique englobant l'annuaire électronique et les produits vidéotex développés dans le cadre de Télétel 3V.

Les sondages d'opinion montrent que les personnes ne souhaitent pas tant disposer d'un annuaire plus « moderne » qu'avoir un terminal chez soi pour signifier qu'on est pour le progrès. L'appareil est perçu par la majorité des habitants d'Ille-et-Vilaine comme disproportionné à leurs besoins réels de recherche de numéros de téléphone, guère mieux qu'un gadget. Mais on l'accepte sur la promesse implicite de disponibilité sur toute la France et surtout d'une multiplication de services (2).

Des terminaux dans les cafés

Relais de *communication* autant que de consommation individuelle, *la télématique* dans des lieux publics (mairies, centres sociaux de quar*tiers, bureaux de poste*) a l'avantage de faciliter la formation des utilisa*teurs, puisque des conseillers sont* présents pour aider les usagers à s'y retrouver dans le *maniement* de l'appareil ou bien le font marcher eux-mêmes. Lorsqu'on *voit parfois* la panique de personnes d'un certain âge devant les distributeurs automatiques de tickets de transport sur le réseau du R.E.R., où pourtant la manœuvre est très clairement décrite, on imagine le désarroi de citoyens devant un clavier de terminal. Cette difficulté, qui affecte tous les utilisateurs d'un *niveau* culturel peu élevé, est supprimée dans les expé*riences de télématique municipale* (Claire à Grenoble, Télem à *Nantes*). *Cette implantation permet* aussi de rapprocher les fonctionnaires des administrés, *mais il paraît* aujourd'hui aventureux de dire qu'elle est plus démocratique que l'autre, car la télématique domestique, sans doute d'un accès plus difficiles, échappe davantage aux « pouvoirs » sur le chapitre du contenu.

Domicile, lieux publics innervés de plus en plus par la télématique ? Mais pourquoi ne pas utiliser également les cafés qui sont des points de *rencontre privilégiés* ? La souplesse d'adaptation et de raccordement des *nouveaux outils d'information* est considérable. On en est arrivé au point où les acteurs sociaux doivent prendre le relais de l'administration, comme demandait M. Cherki (3).

« L'économie de l'offre », comme diraient les Américains pour créer la demande, était sans doute indispensable au lancement de la télématique. C'est vrai, au reste, pour toutes les nouvelles technologies. Le seul *point en discussion* eût été alors de savoir si ce sont ces désirs-là qu'il *fallait créer plutôt que de satisfaire* d'autres besoins tout à fait exprimés en matière de transports, d'habitat, etc. Ce vrai débat se greffe au reste sur un autre : où est le vrai moteur de l'expansion ? Discussions majeures, mais sans fin. S'il est prouvé que grâce à la télématique on pourra mieux passer de la société de consommation à la société de communication et tourner le dos au « jacobinisme électronique », peut-être alors le vrai développement *pourra-t-il accompagner la crois*sance.

PIERRE DROUIN.

(1) *Le plus « fréquenté » est celui du* journal électronique (JEF). Lire l'arti*cle d'Eric Rohde dans « le Monde Di*manche » daté 24-25 octobre 1982.

(2) Communication de Bernard Marquet et Jean de Leege aux Journées internationales de l'IDATE (8-10 octobre, à Montpellier).

(3) Voir *le Monde* daté 17-18 octo*bre. Supplément sur les journées de* l'IDATE.



SPORTS

FOOTBALL

Au championnat de France

NANTES CONSOLIDE SON AVANCE

La treizième journée du championnat de France de première division a été favorable au F.C. Nantes, leader du classement, qui a arraché le match nul (1-1) à Sochaux tandis que ses deux rivaux les plus proches, Bordeaux et Lens, ont échoué respectivement à Lille (1-2) et à Tours (1-5).

En s'imposant à Lyon (3-1), le *Paris-S.-G. est également revenu* dans le groupe de tête alors que Saint-Etienne a *rétrogradé encore* après sa défaite à Strasbourg (0-2).

Au tiers du championnat, Nantes semble avoir acquis une bonne avance (3 points) tandis que huit équipes — Bordeaux, Lens, Paris-S.-G., Brest, Nancy, Toulouse, Monaco, Saint-Etienne — se tiennent dans une fourchette de trois points.

*Sochaux et Nantes	1-1
**Lille* bat Bordeaux	2-1
*Tours bat Lens	5-1
**Laval et Brest*	1-1
*Strasbourg bat St-Etienne	2-0
*Paris-S.-G. bat *Lyon*	3-1
Nancy bat *Auxerre	3-2
**Rouen et Monaco*	1-1
*Toulouse bat Mulhouse	2-1
*Metz *et* Bastia	0-0

CLASSEMENT. — 1. Nantes, 20 pts ; 2. Bordeaux, Lens, 17 ; 4. Paris-S.-G., Brest, 16 ; 6. Nancy, Toulouse, 15 ; 8. Monaco, Saint-Etienne, 14 ; 10. Laval, 13 ; 11. Strasbourg, 12 ; 12. Auxerre, Sochaux, Metz, Tours, 11 ; 16. Bastia, Lille, 10 ; 18. Rouen, Lyon, Mulhouse, 9.

TENNIS

LE TOURNOI DE PARIS

Forget, un junior chez les « pros »

Les demi-finales du Tournoi de Paris, qui doit s'achever dimanche 31 octobre au stade Coubertin, mettaient aux prises ce samedi l'Américain Scanlon et le Brésilien Hocevar, qui ont éliminé respectivement vendredi 29 l'Italien Panatta (6-0 ; 6-2) et l'Américain Lapidus (6-4 ; 4-6 ; 8-6) ainsi que le Polonais Fibak et l'Américain Gottfried, vainqueurs respectifs de l'Américain Smith (6-2 ; 7-6) et du Français Forget (7-5 ; 6-2). Dernier des cinq Français en lice dans ce tournoi doté de 75 000 dollars, Forget, qui brigue par ailleurs le titre de champion du monde juniors, a opposé une belle résistance à Gottfried, face auquel il a eu deux balles de break dans le premier set avant de concéder la manche sur une double faute.

Potier, Fritz, Portes et Deniau n'ayant pu passer plus de deux tours au Tournoi de Paris, le dernier Français, dans cet open doté de 75 000 dollars, était Guy Forget. Les Parisiens avaient découvert en mai dernier à Roland-Garros un garçon assez culotté pour éliminer le vieux renard roumain Nastase, puis faire bonne figure face à l'ogre américain Connors. En petit comité, le public de la capitale a retrouvé à la porte Saint-Cloud le jeune gaucher au coup droit perforant mais à la concentration hésitante, qui s'est tenu suffisamment bien toutefois sur le court synthétique pour éliminer l'Irlandais Doyle (74e mondial) et l'Américain Manson (61e mondial) avant de céder devant l'Américain Gottfried 24e mondial), alors qu'il occupe le quatre-vingt-dix-septième rang du classement A.T.P. (Association des joueurs professionnels).

Même silhouette dégingandée, même jeu d'ombre et de lumière que cinq mois auparavant. Pourtant, ce n'est plus un jeune poulain de la Fédération française de tennis (F.F.T.) qui cherche à faire ses preuves, c'est un « pro » à part entière qui tente désormais de faire sa place au soleil. Depuis le début du mois de septembre, Forget a, en effet, intégré une équipe supervisée par la firme Mac Cormack. Celle-ci est composée de Sundstroem, Mayotte et Brown, et elle est entraînée par Bob Brett, qui suivait auparavant l'équipe Peugeot-Rossignol. La F.F.T., qui n'a pas vu Forget quitter son giron d'un cœur léger, voudrait trouver des solutions pour garder sous sa coupe le plus longtemps possible les jeunes talents qu'elle a contribué à faire éclore. Toutefois, la séparation paraissait inévitable avec ce jeune joueur qui avait failli être exclu de l'INSEP (Institut national du sport et de l'éducation physique) l'année dernière en raison de son manque d'assiduité à l'entraînement.

Lorsque la F.F.T. décida, au cours de l'été dernier, de sélectionner *ses camarades Loïc Courteau et* Tarik Benhabiles pour les championnats *d'Europe juniors de Budapest*, Forget décida de voler de ses propres ailes. *Les managers n'atten*daient manifestement que cela puisque les représentants de Mac Cormack et de Donald Dell firent monter les enchères assez haut (1).

Pour l'instant, cette voie du professionnalisme à l'américaine — analogue à celle choisie déjà par Catherine Tanvier — semble lui être favorable : ses défaites contre Clerc, McEnroe et Wilander ont été partiellement compensées par des victoires sur Alexander, Tanner et Hocevar, et il a gagné cinq cents places au classement mondial.

Ce grand dadais dont le jeu reste considérablement perfectible rêve *de défendre* les couleurs de la France en Coupe Davis et, plus im*médiatement, de ravir* à l'Australien Patrick Cash le titre de champion *du monde juniors. Pour cela*, il doit aller disputer, ces prochaines semaines, deux tournois en Australie avant de s'engager éventuellement dans *l'Orange Bowl à Miami pour* l'attribution définitive du titre.

ALAIN GIRAUDO.

(1) Mac Cormack garantirait à Forget 70 000 dollars de revenu annuel en plus des gains en tournoi.

● L'Américain McEnroe et l'Australien McNamara *se sont qua*lifiés, le 30 octobre, pour la finale du Tournoi de Tokyo (300 000 dollars) en battant, respectivement, l'Australien Edmondson (6-3 ; 6-2) et l'Américain Gerulaitis (6-3 ; 3-6 ; 6-2). Le Français Yannick Noah, *qui* avait été éliminé au premier tour, a décidé de ne pas jouer le Tournoi de HongKong et de rentrer en France pour soigner des ampoules aux pieds et préparer la finale de la Coupe Davis.

OMNISPORTS

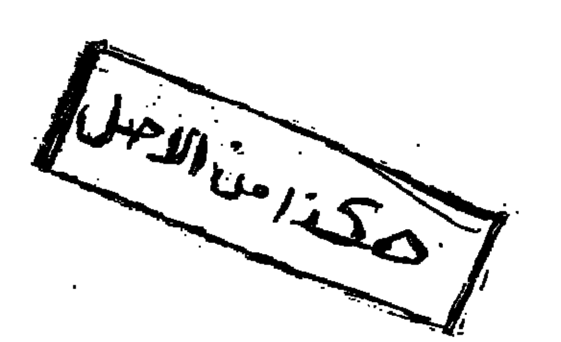
M. Soisson : « Le sport n'est plus une priorité nationale »

Mme Edwige Avice, ministre délégué à la jeunesse et aux sports, doit faire le 2 novembre — veille du jour où les crédits de son ministère pour 1983 seront examinés par l'Assemblée nationale — une déclaration sur le projet de budget de son secteur. Après la déception provoquée dans le mouvement sportif par ce projet, le ministre pourrait annoncer une légère augmentation des crédits extra-budgétaires (prélèvements sur le Loto et le P.M.U. finançant le Fonds national de développement pour le sport) comme l'a souhaité le Comité national olympique (C.N.O.S.F.).

Toutefois, avant que cette mise au point ne soit connue, M. Jean-Pierre Soisson, député-maire (U.D.F.) d'Auxerre, ancien ministre de la jeunesse et des sports, déplore que « *le sport ne* [soit] *plus une priorité nationale* », dans une déclaration où il constate que le projet de budget de la culture augmente de 16,6 %, alors que celui des sports ne progressera que de 2,8 %.

« *Au sein du ministère du temps libre, M. Henry a choisi de privilégier l'éducation populaire et le loisir social. Quant à Mme Avice, elle a choisi de privilégier les actions en faveur de la jeunesse au détriment des activités sportives. Ainsi, les subventions inscrites au titre IV diminuent pour le sport de 2,6 millions de francs ; celles au bénéfice de l'action éducative et culturelle augmentent de 24 millions de francs* », relève l'ancien ministre des sports, qui précise : « *Une telle situation est particulièrement grave, alors que se dérouleront, en 1983, les Jeux méditerranéens et, en 1984, les Jeux olympiques.* »

« *La reconduction en francs constants du budget de 1982*, conclut M. Soisson, *entraînerait une dépense supplémentaire insignifiante puisque le budget des sports ne représenterait alors — mais alors seulement — que 0,25 % du budget de l'Etat.* »



RADIO-TÉLÉVISION

Samedi 30 octobre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

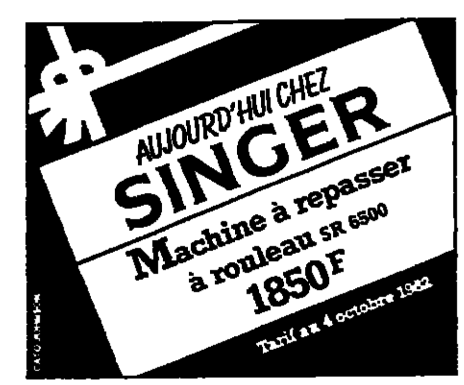
20 h 35 Droit de réponse.
Émission de Michel Polac.
La chasse. *Passionnés de carnage ou protecteurs de la nature ? Un débat qui promet d'être virulent. Espérons qu'il ne se terminera pas... à coups de fusil. Avec M. Michel Crépeau, ministre de l'environnement, et de nombreux invités défenseurs ou ennemis de la chasse.*

21 h 50 Série : Dallas.
Le conflit entre Bobby et J.R. ne cesse de s'aggraver. Bobby décroche un mirifique contrat pétrolier avec le Venezuela. Pam continue de chercher sa mère, et Lucy présente Mitch à ses amis...

22 h 45 Magazine d'actualité : Sept sur sept.
De J.-L. Burgat, E. Gilbert, F.-L. Boulay.
Au sommaire :
Un reportage en Italie sur la lutte antimafia : un portrait de J. de Lorean, ex-superstar de l'automobile, devenu trafiquant de cocaïne ; la télévision des autres évoquera la Pologne, et le grand témoin de la semaine sera Peter Preston, rédacteur en chef du quotidien britannique The Guardian.

23 h 40 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2



20 h 35 Variétés : Champs-Elysées.
De M. Drucker.
Autour de Daniel Guichard, S. Distel, J.-J. Goldman, K. Bush, S. Desmarets, etc.

21 h 50 Série : Deuil en 24 heures.
D'après le roman de V. Pozner, réal. F. Cassenti. Avec A. Cuny, R. Bohringer, P. Clementi, L. Szabo...
Caillol, l'ancien syndicaliste, et Carvin, le colonel vieille France, poursuivent leur voyage à travers la France occupée. La radio annonce l'armistice. La Résistance commence à s'organiser. Une série bien jouée mais un peu lente.

22 h 50 Jazz : La grande parade.
De J.-C. Averty.
Woody Herman, un flûtiste bop au tempo de feu.

23 h 20 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 35 On sort ce soir : Panurge.
De Rabelais, adaptation J.-M. Royer, musique de C. Bolling. réal. J.-C. Averty, avec P. Massimi, B. Allemane, M. Muller...B. Carra...
Un divertissement électronique concocté par J.C. Averty. bourré de trucages et débordant d'images surréalistes, époustouflant de virtuosité.



22 h 25 Journal.

22 h 55 Prélude à la nuit.
Polonaise brillante opus 3 de Chopin, pour violoncelle et piano, par R. et A. Bex.

FRANCE-CULTURE

20 h, **Maigret et le clochard**, de G. Simenon. Avec J.-M. Thibault, H. Lapparent, J.-J. Steen, S. Agacinsky, B. Balp...
22 h, **Ad lib.**
22 h 5, **La fugue du samedi.**

FRANCE-MUSIQUE

17 h, **Concert** (en direct du Théâtre des Champs-Élysées à Paris) : « Parsifal » de Wagner, par l'Orchestre de France et chœurs et maîtrise de Radio-France, direct : M. Janowski ; chef des chœurs : M. Lassère de Rozel ; chef de maîtrise : H. Farge ; sol., B. Weikl, K. Rydl, K. Moll...
23 h, **La nuit sur France-Musique** : Musique de nuit : œuvres de Brahms, Cimarosa ; Poissons d'or ; œuvres de Gaza, Reich, Adam, Ashley.

Dimanche 31 octobre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

9 h 15 A Bible ouverte.
9 h 30 La source de vie.
10 h Présence protestante.
10 h 30 Le jour du Seigneur.
11 h Messe célébrée en l'abbaye des Prémontrés Saint-Martin-de-Mondaye (Calvados).
12 h Télé-foot.
13 h Journal.
13 h 20 Série : Starsky et Hutch.
14 h 15 Les nouveaux grands enfants.
15 h Sports dimanche.
17 h Pour vous.
18 h Série : Arnold et Willy.
18 h 30 Jeu : Qui êtes-vous ?
18 h 55 Les animaux du monde.
De M. de la Grange et A. Reille.
19 h 30 Jeu : J'ai un secret.
20 h Journal.
20 h 35 Cinéma : le Magnifique.
Film français de P. de Broca (1973), avec J.-P. Belmondo, J. Bisset, V. Caprioli, M. Tarbes, R. Gérôme (redif.).
Un écrivain trimant sur des romans d'espionnage s'identifie à son héros, étincelant agent secret : il fait passer, dans ses récits, les personnages de sa vie quotidienne.
Entre la réalité et un monde imaginaire, l'amusant dédoublement de Belmondo et autres interprètes. Parodie de James Bond et des bandes dessinées.
22 h 10 Pleins feux.
Magazine culturel de J. Artur et C. Garbisu.
22 h 35 Sports dimanche soir.
23 h Journal.
23 h 20 A Bible ouverte.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

9 h 40 Cours d'anglais.
10 h Gym tonic.
(Et à 10 h 45)
10 h 30 Magazine du cheval.
11 h 15 Dimanche Martin.
12 h 45 Journal.
13 h 20 Dimanche Martin (suite).
17 h 5 Série : Les fils de la liberté.
18 h La course autour du monde.
19 h Stade 2.
20 h Journal.
20 h 35 Variétés : Brassens, inédits.
Un hommage à l'anarchiste, l'ours, le tendre qui chante Manon et Lisette l'amour et les enterrements...



21 h 35 Document : Un homme et sa mémoire (Maria Casarès).
De S. Jezequel, réal F. Cailleud.
Une comédienne de cinéma et de théâtre exilée à Paris depuis 1936 : un personnage qui séduit par sa passion et par l'éclat de son tempérament espagnol.
22 h 35 Document : Repères sur la modern dance.
La nouvelle génération de chorégraphes : Europe, Japon. Une émission d'A. Plagne, réal. F.-M. Ribadeau.
Rarement la danse moderne a été aussi bien montrée au petit écran à travers les personnalités des chorégraphes Maguy Marin, Ushio Amagatsu, Carolyn Carlson, Pina Bausch et Maurice Béjart.
23 h 5 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

10 h Images de...
10 h 30 Mosaïque.
Portrait de la communauté africaine
12 h Le choix.

13 h Les jeux du dimanche.
14 h Feuilleton : Rocambole.
15 h Ouvert le dimanche.
18 h Magazine de la photo : Flash 3.
18 h 45 L'Echo des bananes.
Avec Dr Feelgood ; le groupe W.C. 3 ; Jo Lemaire et Celophane.
19 h 40 Spécial DOM-TOM.
20 h Série : Bizarre, bizarre.
20 h 35 Série : De la démocratie en Amérique.
Réal. R. Delourme et D. Nasplezes.
Puritanisme, violence, sexe, en rapport avec la presse, la religion aux États-Unis.
21 h 25 Aspects du court métrage français.
J'sais pas quoi faire, de Michel Tedoldi.
Chronique de vie quotidienne d'une bande de jeunes adolescents de la banlieue parisienne.
22 h 10 Journal.
22 h 40 Cinéma de minuit : le Roman de Werther.
Film français de M. Ophuls (1938), avec P. Richard-Willm, A. Vernay, J. Galland, P. Pax, G. Vitray, R. Legris, H. Guisol (N.).
Nommé référendaire au tribunal d'un village rhénan, un jeune homme s'éprend de la fille du bailli. Mais elle a été promise à un autre qu'elle épouse.
Superbe adaptation d'un roman de Goethe dans laquelle passent toute la culture, toute la sensibilité, de Max Ophuls, exilé en France après le nazisme. Mise en scène romantique, au meilleur sens. Et un couple inoubliable : Pierre Richard-Willm-Anne Vernay.
0 h Prélude à la nuit.
Concert : Jacques Offenbach : extrait de *la Vie parisienne*, par l'Orchestre de Bordeaux-Aquitaine, dir. R. Benzi.

FRANCE-CULTURE

7 h 9, **La fenêtre ouverte.**
7 h 15, **Horizon**, magazine religieux.
7 h 40, **Chasseurs de son** : le domaine du temps.
8 h, **Orthodoxie.**
8 h 30, **Protestantisme** : les amitiés françaises à l'étranger.
9 h 10, **Ecoute Israël.**
9 h 40, **Divers aspects de la pensée contemporaine** : la Fédération française du droit humain.
10 h, **Messe**, au monastère des Annonciades de Thais.
11 h, **Regards sur la musique** : Messe de Requiem, de Saint-Saëns.
12 h 5, **Allegro.**
12 h 45, **Entre Alma et Iéna** : voix et son à la Biennale de Paris 82 (et à 16 h 5 et 23 h).
14 h, **Sons** : à la campagne.
14 h 5, **Théâtre ouvert** : « Ecritures de femmes », « Sara Z », de M Fabien
15 h 35, **Bonnes nouvelles, grands comédiens** : quatre nouvelles de Valérie Bonnier, lues par Maurice Biraud.
17 h 30, **Rencontre avec... Yvette Roudy.**
18 h 30, **Ma non troppo.**
19 h 10, **Le cinéma des cinéastes.**
20 h, **Albatros** : Nani Balestrini.
20 h 40, **Atelier de création radiophonique** : un, deux – une, deux, par R. Farabet, avec l'amiral Sanguinetti.

FRANCE-MUSIQUE

6 h 2, **Concert promenade** : œuvres de Porte, Haydn, Brodsky, Dvorak, Addinsel, Paganini, Gounod, Haendel, R. Strauss, Kiermeier, Chabrier, Altman, Zeller, J. Strauss.
8 h 2, **Cantate** : œuvres de J.-S. Bach.
9 h 10, **Les matinées de l'orchestre** : L. Stokowski ; œuvres de Saint-Saëns, Tchaïkovski, Moussorgski, Wagner.
11 h, **Concert** (en direct du théâtre du Rond-Point des Champs-Élysées, à Paris) : œuvres de Schubert, Beethoven, Stravinski, par le Lindsay String Quartett.
12 h 5, **Magazine international** :
14 h 4, **D'une oreille à l'autre** : œuvres de Gibbons, Walton, Satie, Debussy, Janacek, Ravel, Stockhausen, Schumann.
17 h, **Comment l'entendez-vous ?** par G. Lemoine : œuvres de Schumann, Moussorgski, Debussy, Janacek, Ravel, Stockhausen.
19 h, **Jazz vivant.**
20 h, **Les chants de la terre.**
20 h 30, **Concert** : « Symphonie concertante pour violon », de Mozart ; « Symphonie n° 1 », de Mahler, par l'Orchestre philharmonique de Vienne, dir C. Abbado, sol., R. Kuechl, violon, J. Staar, alto.
22 h 15, **La nuit sur France-Musique** : Musique de nuit ; 0 h 5, Round about midnight

Lundi 1er novembre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

10 h 15 Vision plus.
11 h Le jour du Seigneur : Messe de la Toussaint.
12 h Météorologie.
12 h 10 Juge box.
12 h 30 Atout cœur.
13 h Journal.
13 h 35 Portes ouvertes : l'aviation ; l'accès des personnes handicapées dans la fonction publique.
13 h 50 Les après-midi de TF 1 d'hier et d'aujourd'hui.
14 h 5 Cinéma : Ouragan sur le Caine.
Film américain d'E. Dmytryk (1954), avec H. Bogart, J. Ferrer, Van Johnson, F. McMurray, L. Marvin (redif.).
En 1943, pendant la guerre du Pacifique, le commandant d'un dragueur de mines, met ses hommes en danger par des ordres aberrants. Il est destitué par une mutinerie. Un dramatique procès s'ensuit en cour martiale
Adaptation d'un roman qui reçut le prix Pulitzer et fut porté au théâtre. Cas de conscience, problèmes de l'autorité et de la lâcheté, affrontement de caractères et d'idées. Humphrey Bogart dans un de ses rôles les plus célèbres, s'écartant de son mythe.
17 h 25 Le village dans les nuages.
17 h 55 Téléfilm : le Professeur de français.
D'Y. Tashkov.
9 h 10 Histoire d'en rire.
19 h 30 A la une.
19 h 45 S'il vous plaît.
20 h Journal.
20 h 35 Cinéma : L'assassin habite au 21.
Film français de H.-G. Clouzot (1942), avec P. Fresnay, S. Delair, J. Tissier, P. Larquey, N. Roquevert, O. Talazac (N., redif.).
Un commissaire de police, déguisé en pasteur, s'introduit dans une pension de famille de Montmartre pour découvrir un mystérieux assassin, signant ses crimes Monsieur Durand. *D'après un roman de Stanislas-André Steeman, le premier film de Clouzot réalisateur. On y trouve en germe l'univers noir et pessimiste du* Corbeau. *Suzy Delair apporte humour et fantaisie à une intrigue inquiétante, ambiguë.*
21 h 55 Téléthèque : l'Entretien.
De C. Aveline, réal. C. Dauvilliers.
Le long monologue d'une vieille dame (Denise Grey) à l'approche de la mort qui confie et révèle ses souvenirs, l'intimité de sa vie à un personnage muet, symbole de la conscience, tour à tour accusateur ou témoin bienveillant...
23 h 10 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

12 h 5 Journal.
12 h 30 Jeu : l'Académie des neuf.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Cette semaine sur A 2.
13 h 45 Série : La vie des autres.
14 h Aujourd'hui la vie.
15 h Série : La légende d'Adams et de l'ours Benjamin.
15 h 55 Reprise : Un homme et sa mémoire (Maria Casarès).
(Diffusée le 31 octobre à 21 h 35).
16 h 45 Reprise : Repères sur la modern dance.
(Diffusée le 31 octobre à 22 h 35).
17 h 15 La télévision des téléspectateurs.
17 h 45 Récré A 2.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 10 D'accord pas d'accord.
19 h 20 Document : Savane.
19 h 45 Le théâtre de Bouvard.
20 h Journal.
20 h 35 Musiques au cœur : la dynastie des Strauss.
Avec la participation de l'Orchestre Colonne, dirigé par O. Holt, et de C. Ivaldi.
21 h 50 Théâtre pour demain : l'Armoire.
De P. Bourgeade, réal. P. Planchon. Avec M. Lonsdale, F. Brion, J.-P. Laurent, E. Dod.
Focker, un homme d'une trentaine d'années tente de passer de Berlin-Est à Berlin-Ouest. Une chose l'en empêche : une armoire de famille à laquelle il tient comme à la prunelle de ses yeux.
22 h 20 Magazine : Juste une image.
Réal. D. Garrel. Prod. INA.
Un numéro réussi consacré à la mort : huit séquences intéressantes dont une du réalisateur Robert Bober sur une photo de Sanders.
23 h 5 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR3

18 h 10 Messages.
18 h 30 Pour les jeunes.
18 h 55 Tribune libre.
Centre du volontariat.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Courts métrages.
19 h 55 Dessin animé.
20 h Les jeux.
20 h 35 Cinéma : Elle court, elle court la banlieue.
Film français de G. Pirès (1972), avec M. Keller, J. Higelin, N. Courval, V. Lanoux, R. Castel, E. Istria (redif.).
Deux jeunes mariés travaillant à Paris, doivent loger en banlieue, dans une cité moderne. Leur bonheur tourne à l'aigre et au cauchemar, à cause des difficultés de transport.
Vision narquoise et satirique d'un problème social préoccupant. Film drôle sur des situations tristes, mais pas contestataire. Le style comique du réalisateur rappelle celui de certains dessins animés américains.
22 h 5 Journal.
22 h 35 Magazine : Thalassa.
23 h 10 Musiclub : Noureiev, il y a vingt ans.
Avec le Royal Ballet.

FRANCE-CULTURE

7 h 2, **Matinales.**
8 h, **Les chemins de la connaissance**, le jeu des portraits ; à 8 h 32, l'endroit c'est l'enfer ; à 8 h 50, Echec au hasard.
9 h 7, **Foi et Tradition.**
9 h 30, **Protestantisme.**
10 h, **Messe à la cathédrale du Mans.**
11 h **Musique** : Henri Dutilleux.
12 h 5, **Nous tous chacun.**
12 h 45, **Panorama.**
13 h 30, **Édition musicale** : musique instrumentale et chorale pour les amateurs.
14 h, **Sons**, à la campagne.
14 h 5, **Un livre, des voix** : « l'Herbe d'or », de Pierre Jakez-Hélias.
14 h 47, **Les après-midi de France-Culture** : le monde au singulier ; à 15 h 30, l'avant-garde au Japon ; à 16 h 30, Rendez-vous avec J. Hubaut ; à 17 h, Roue libre.
17 h 30, **Magazine musical** : instantané « Festival d'automne ».
18 h 30, **Feuilleton** : Cerisette.
19 h 10, **Disques.**
19 h 25, **Jazz à l'ancienne.**
19 h 30, **Présence des arts** : le Festival du film d'art de Montréal.
20 h, **Le témoignage de l'enfant de chœur**, de G. Simenon. Avec J.-M. Thibault, M. Sarcey, M. Vitold, L. Lemercier.
21 h, **L'autre scène ou les vivants et les dieux** : la magnanimité chez Aristote.
22 h 30, **Nuits magnétiques** : sans images.

FRANCE-MUSIQUE

6 h 2, **Musique légère de Radio-France** : œuvres de Rauber, Walberg.
6 h 30, **Musiques du matin** : œuvres de Verdi, Matiegka, Sarasate, Sammartini, Mozart, Wolf, Hotteterre.
8 h 7, **Quotidien musique.**
9 h 5, **Musiciens d'aujourd'hui** : Vlado Perlemuter : œuvres de Mozart, Beethoven, Ravel.
12 h, **Chasseurs de son**, stéréo.
12 h 35, **Jazz** : Tout Duke.
13 h, **Jeunes solistes** : œuvres de Byrd, Sweelinck, Rameau, avec I. Wjuniski, clavecin.
14 h 4, **D'une oreille l'autre** : œuvres de Sowerby, J. Brahms, Schoenberg, Gershwin.
17 h 2, **Repères contemporains** : œuvres de Cage, Boucourechliev.
17 h 30, **Les intégrales** : les œuvres de K. Szymanovski.
18 h 30, **Studio-Concert** (donné le 21 juin 1982, au studio 106) : Musiques traditionnelles.
19 h 38, **Jazz.**
20 h, **Les muses en dialogue.**
20 h 30, **Concert** (donné au Centre Georges-Pompidou, le 10 mai 1982) : « Mouvement calme », de Mefano ; « les Grandes Fontaines », de Malher ; « Sursum corda triplum », de Miereanu ; « Un soleil obscur à la cime des vagues », de Lenot ; « Shin'Gyo », de Dusapin ; « Improvisations sur Mallarmé », de Boulez par l'ensemble 2e 2m, dir. J. Mercier ; sol. D. Dorow, soprano, Y. Nara, soprano, J. Mefano, piano, P.-Y. Artaud, picolo.
21 h 45, **La nuit sur France-Musique**, Musique de nuit : Schubert, Mendelssohn, Beethoven ; 23 h 5, Aspects de la musique française : Barraud ; 0 h 5, Musique du Nord.

M. PIERRE LESCURE NOMMÉ DIRECTEUR DE LA RÉDACTION D'ANTENNE 2

M. Pierre Desgraupes, P.-D.G. d'Antenne 2, a annoncé, jeudi 28 octobre, les nominations de M. Pierre Lescure comme directeur de la rédaction, de M. Michel Thoulouze comme adjoint au directeur de la rédaction, chargé des magazines, et de M. Hervé Chabalier comme délégué du directeur de la rédaction, chargé du journal de 13 heures.

Le président d'Antenne 2 a d'autre part précisé que la rédaction serait organisée désormais en trois unités distinctes : celles des journaux de la mi-journée, dont la responsabilité revient à M. Chabalier ; celle des journaux du soir, dont la direction sera confiée à Mme Christine Ockrent, et celle des magazines, sous la responsabilité de M. Thoulouze. Ces trois unités bénéficieront d'équipes renforcées et utiliseront des services communs tournés davantage vers le reportage.

Trois nouveaux magazines pourraient d'autre part être créés, à partir du mois de janvier, à l'initiative de M. Michel Thoulouze. Le premier, de périodicité mensuelle, se présenterait comme un magazine des droits de l'homme, une sorte de « relai » de tous ceux qui se battent pour leur sauvegarde, et serait donc lui-même, selon M. Thoulouze, « *un moyen d'action* ». Les deux autres seraient hebdomadaires. L'un, animé par M. Patrick Poivre d'Arvor, traiterait des problèmes pratiques de la vie quotidienne, ceux notamment sur lesquels le courrier des téléspectateurs attirerait l'attention. L'autre serait conçu comme un magazine à l'américaine, et proposerait en une même émission divers grands reportages d'une vingtaine de minutes.

[Né en 1945, M. Pierre Lescure a débuté à R.T.L. en 1965 : il a ensuite successivement travaillé à R.M.C., puis sur la deuxième chaîne de télévision en tant que présentateur, et à Europe 1, où il devint rédacteur en chef en 1977. Après un nouveau et bref passage à R.M.C. comme directeur chargé des programmes, il a rejoint Antenne 2 en septembre 1981 pour prendre la responsabilité d'une unité de programmes de variétés.]

[Né en 1945, M. Michel Thoulouze est entré à la première chaîne en 1969. Devenu ensuite chef des informations générales sur la seconde chaîne, il en a été licencié en 1977 par M. Jean-Pierre Elkabbach. Coproducteur du magazine « Le nouveau vendredi » sur FR 3, il a suivi M. Jean-Marie Cavada lorsque celui-ci a quitté FR 3 pour TF 1 en janvier 1981, et exerce depuis un an les fonctions de rédacteur en chef des magazines.]

[Né en 1945, M. Hervé Chabalier est d'abord entré au service politique de R.T.L. avant de participer aussi sur la première chaîne de télévision à « Information première » sous la direction de M. Pierre Desgraupes. Ayant participé à la fondation du *Matin de Paris*, dont il est devenu rédacteur en chef du supplément magazine en 1981, M. Chabalier a reçu le prix Albert-Londres en 1969 pour l'ensemble de ses grands reportages, en particulier ceux consacrés au Liban.]





INFORMATIONS « SERVICES »

HANDICAPÉS

Un guide et ses mises à jour

M. François Bloch-Lainé vient de présenter à la presse un volumineux ouvrage de M. Yves Chemarin, directeur du Syndicat national des associations de parents d'enfants inadaptés. Il s'agit d'une nouvelle édition du *« Guide pratique des personnes handicapées »*, qui s'étend désormais à tous les types de handicaps et rassemble d'innombrables renseignements, jusqu'à présent épars, sur l'un des plus vastes secteurs de la vie associative.

Ce recueil en six volumes peut être *actualisé régulièrement*, grâce à la mise à jour de feuillets mobiles.

Un travail considérable a permis la mise au point de ce véritable dictionnaire des handicaps, des législations, des droits et des services pratiques mis à la disposition des usagers handicapés. L'ouvrage se décompose en quatre grands chapitres : les équipements, les personnels, les clients d'établissements, leur environnement (structures et organismes).

Dans sa préface, M. François Bloch-Lainé souligne le *« retard évident que nous avons, en France, pour ce qui est de la mise en commun des informations nécessaires à l'action sociale et de leur traitement informatique »*, et se réjouit de la publication de ce recueil *« objectif et pragmatique »* qu'auront à consulter toutes les personnes — directeurs, gestionnaires d'établissements, médecins et travailleurs sociaux — s'occupant des handicapés. — J.B.

★ Éditions Dialogues, 51, avenue des Gobelins 75013-Paris. Six volumes contenant mille vingt-quatre fiches mobiles, 790 F, port compris, avec les mises à jour pour un an à partir de la date d'achat (valeur 350 F).

● *Les associations.* — Un *Répertoire des associations et organismes au service des personnes handicapées* pour 1982 est également publié par les Éditions Dialogues. Cet ouvrage destiné aux professionnels de la réadaptation et aux services sociaux est rédigé sous les auspices du Comité national français de liaison pour la réadaptation des handicapés, 38 boulevard Raspail 75007, Paris. Paiement par chèque (50 F), libellé C.N.F.L.R.H. auprès du service de routage G.C.D. 25 rue de la Marne 94500 Champigny-sur-Marne.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 3309

HORIZONTALEMENT

I. Accuse ou tranche, selon qu'elle est debout ou assise. Démonstratif. — II. Parleur à la fois brillant et amphigourique. Courant alternatif. Reprise sur un sommier. — III. Unités géométriques dans la théorie des ensembles. Il est, au wagon-restaurant, plus apprécié à l'aller qu'au retour. — IV. Produit laitier au sein d'une mamelle savoyarde. Ne peut s'acquérir qu'avec une majorité absolue. — V. Si l'une est blanche, l'autre n'est pas sombre. Se distingue de la société anonyme. — VI. Anneau parmi les agrès. On ne le voit jamais arriver sans être accompagné d'une brune. Privatif. Article. — VII. Personnel. Copulative. Son repas faillit être interrompu par un coup de fil. — VIII. Telles sont parfois les bottes des grosses légumes. Siège épiscopal composé de deux paires de cardinaux. — IX. Sa patte est parfois de velours. Brillante étoile de l'écran céleste. — X. Relégué au rang de la bête humaine. Azotite. — XI. Ce que fut l'acteur du premier thème cinématographique. Aussi leste que légère. Lieu de repos du marabout. — XII. Travail de restaurateur. Repoussoir. Participe passé concernant un trépassé. — XIII. Bien disposées. Possessif. Baigneur emporté par une lame. — XIV. La plus perdue des journées est celle où on ne l'a pas fait, selon Chamfort. Rongeuse se contentant de reliefs. Occasion pour un cabot d'écumer dans le quartier. — XV. Petit gris. Appeler un cabot ou chasser un cabotin. Préposition.

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
I													■		
II				■					■						
III										■		■			
IV						■									
V							■								
VI					■					■			■		
VII			■	■			■								
VIII		■								■					■
IX							■							■	
X	■							■							
XI							■					■			
XII						■			■		■				
XIII							■			■					
XIV			■								■				
XV					■								■		

VERTICALEMENT

1. Corrige les petits et caresse les grands. Capitale africaine. — 2. A glace, elle est n'est pas frigorifique. Un chrétien ou un sujet pas catholique. — 3. Il faut une clé pour les ouvrir. Vieilles. — 4. Retournée. Il en est un qui ne peut vivre sans lire et un autre sans livre. — 5. Il faut être cochon pour s'y vautrer. Tout chaland qui passe est nécessairement son client. — 6. Recueille l'eau qui tombe des nues. Homme de goût appréciant autant les femmes séduisantes que les authentiques vieux tableaux. L'appel de la mer quand ses fils sont en danger. — 7. Tel un écrit captieux ou captivant. Extrait de *Parsifal.* — 8. Caractérisent certaines végétations adventices. Tel l'enfant d'une mère vicieuse. — 9. Ils se sont fait avoir par ceux qui s'étaient mis Martel en tête. Sigle d'un empire ayant éclaté en 1958. — 10. Milieu de sourds. Négation. Même pas l'ombre d'un soupçon. Phase d'un astre invisible. — 11. Elle était affectée chez Tartuffe. — 12. Pris dans un guêpier. Le rêve de toute femme. La sixième pour un Henri huitième de rang. — 13. Relie la mine à la surface. Grignotera comme un rat. — 14. Quand on tire leurs sonnettes, on ne le fait qu'une fois. Trop faible, un canard y laisse des plumes et un humain sa peau. — 15. Qui ont pris le mors aux dents. Débits de scies.

Solution du problème n° 3308

Horizontalement

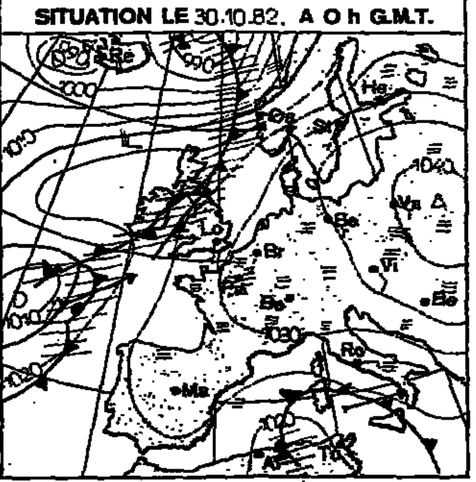
I. Fauteuil. — II. Ecrin. Fil. — III. Utes. Gi. — IV. Iessenine. — V. Utiles. — VI. Lit. Evoé ! — VII. Etat. Et. — VIII. Taxi. Rime. — IX. Olé ! Assas. — X. Ni. Ah ! Mis. — XI. Endogène.

Verticalement

1. Feuilleton. — 2. Acte. Italie. — 3. Ures. Taxe. — 4. Tissu. Ti. Ad. — 5. En. Eté. Aho. — 6. Univers. — 7. If. Ilotisme. — 8. Lignée. Main. — 9. Lies. Messe.

GUY BROUTY.

MÉTÉOROLOGIE



PRÉVISIONS POUR LE 31 10 DÉBUT DE MATINÉE

Brouillard — Verglas dans la région

Evolution probable du temps en France entre le samedi 30 octobre à 0 heure et le dimanche 31 octobre à minuit :

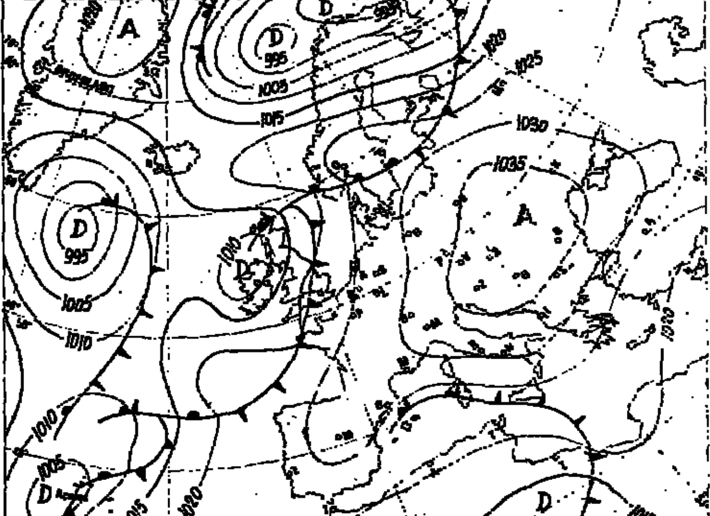
Malgré une baisse relative du champ de pression, les conditions anticycloniques prédominent, et la France reste protégée des perturbations atlantiques. Cependant, un front froid peu actif s'approchera des côtes du nord-ouest, apportant une forte nébulosité.

Dimanche, beau temps ensoleillé du Roussillon au sud des Alpes, avec des températures voisines de 22 degrés l'après-midi ; ciel plus nuageux sur la Corse. Des Charentes à l'Aquitaine et au sud du Massif Central, nombreux bancs de brumes ou de brouillad le matin, se dissipant rapidement pour faire place à une journée ensoleillée et douce. De la Bretagne au Pas-de-Calais, après une matinée brumeuse et nuageuse, la nébulosité restera très forte et quelques bruines faibles seront observées près de la côte ; vent de sud-ouest faible à modéré ; les températures avoisineront 13 à 15 degrés. Sur les autres régions, persistance du temps frais le matin avec nombreux brouillards, brumes et nuages bas se dissipant très lentement et pouvant persister sur les Vosges, la Lorraine et la Bourgogne.

La pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était à Paris, le 30 octobre, à 7 heures, de 1 030,4 millibars, soit 772,9 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 29 octobre ; le second le minimum de la nuit du 29 au 30 octobre) : Ajaccio, 24 et 13 degrés ; Biarritz, 24 et 10 ; Bordeaux, 21 et 6 ; Bourges, 13 et 7 ; Brest, 14 et 11 ; Caen, 14 et 7 ; Cherbourg, 13 et 8 ; Clermont-Ferrand, 19 et 3 ; Dijon, 8 et 6 ; Grenoble, 17 et 2 ; Lille, 10 et 6 ; Lyon, 11 et 7 ; Marseille-Marignane, 21 et 9 ; Nancy, 9 et 5 ; Nantes, 17 et 8 ; Nice-Côte d'Azur, 21 et 14 ; Paris-Le Bourget, 8 et 7 ; Pau, 24 et 5 ; Perpignan, 20 et 9 ; Rennes, 15 et 9 ; Strasbourg, 10 et 7 ; Tours, 12 et 8 ; Toulouse, 21 et 6 ; Pointe-à-pitre, 31 et 25.

PRÉVISIONS POUR LE 31 OCTOBRE A 0 HEURE (G.M.T.)



Températures relevées à l'étranger : Alger, 19 et 15 degrés ; Amsterdam, 14 et 8 ; Athènes, 20 et 15 ; Berlin, 15 et 5 ; Bonn, 11 et 7 ; Bruxelles, 10 et 3 ; Le Caire, 29 et 17 ; îles Canaries, 28 et 18 ; Copenhague, 12 et 9 ; Dakar, 28 et 23 ; Djerba, 21 et 15 ; Genève, 11 et 5 ; Jérusalem, 25 et 12 ; Lisbonne, 23 et 12 ; Londres, 15 et 11 ; Luxembourg, 8 et 4 ; Madrid, 19 et 4 ; Moscou, 8 et 4 ; Nairobi, 25 et 16 ; New-York, 19 et 10 ; Palma-de-Majorque, 21 et 16 ; Rome, 22 et 13 ; Stockholm, 9 et 3 ; Tozeur, 23 et 15 ; Tunis, 23 et 15.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

COLLOQUES

QUELS CHANGEMENTS POUR LA PRISON ?

La COSYPE (1) (Coordination syndicale pénale), qui regroupe neuf *organisations professionnelles et syndicats*, organise un colloque public à Paris, les 6 et 7 *novembre*, sur le thème : *« Prisons : quel changement ? »*

Les débats auront lieu à l'université Paris-I, centre Tolbiac. Le samedi 6, sous le titre :

Le droit aux droits », cinq commissions se réuniront pour débattre des sujets suivants : La citoyenneté (président de la commission : Me Thierry Lévy, avocat) ; Les relations avec l'extérieur (président : Mme Laure Baste-Morand, présidente du Comité de liaison des associations de reclassement) ; La santé (président : le professeur Marcel Colin, professeur de médecine légale et de psychiatrie à Lyon) ; Le travail (président : M. Jean-Jacques Dupeyroux, directeur du département de droit du travail à l'université Paris-II) ; Education, culture et sports (président : M. Gérard Soulier, professeur de droit à l'université d'Amiens).

Le dimanche 7, sous le titre *« Les résistances au changement »*, cinq nouvelles commissions étudieront : les droits des personnels (président : M. Jean-Pierre Michel, député (P.S.) de Haute-Saône, vice-président de l'Assemblée nationale) ; *l'institution* (*président* : M. Stanislas Mangin, conseiller d'Etat honoraire) ; *l'argument sécuritaire* (président : Me Henri Leclerc, avocat) ; *L'opinion publique* (président : M. Robert Pagès, directeur de recherches au C.N.R.S.) ; le champ social (président : M. Jean-Marie Domenach, professeur à l'Ecole polytechnique).

(1) COSYPE, 54, rue de l'Arbre-Sec, 75001 Paris, tél. : 261-43-23.

PARIS EN VISITES

MARDI 2 NOVEMBRE

« L'Opéra », 13 h 15, devant la statue de la danse, Mme Zujovic.

« Les Gobelins », 14 h 30, 42, avenue des Gobelins, Mlle Oswald.

« Hôtel de Lauzun », quai d'Anjou, M. Guillier (Caisse Nationale des monuments historiques).

« Monet et ses amis », 15 heures, 2, rue Louis-Boilly (Approche de l'Art).

« Canal Saint-Martin », 15 heures, Métro Jacques-Bonsergent «Connaissance d'Ici et d'Ailleurs).

« De Saint-Eustache au Forum », 15 heures, devant Saint-Eustache (P.-Y. Jaslet).

« La Place des Vosges », 15 heures, Place des Vosges (Paris et son histoire).

« Le Marais », 14 h 30, métro Saint-Paul (Résurrection du Passé).

« La Monnaie », 14 h 30 ; 11, quai Conti (Tourisme culturel).

« Le Marais », 14 h 30, 12, boulevard Henri-IV (Le Vieux Paris).

« Montmartre », 14 h 30, métro Abbesses (Visages de Paris).

CONFÉRENCES

14 h 30 : 109, rue de Rivoli, M. M. Meunier-Thouret : « Les Grands Musiciens en vacances » (le Monde et son Histoire).

19 h 45 : 12, rue Vivienne, M. J.-L. Bernard : « L'énigme du Comte de Saint-Germain » (Egonia).

ÉCHECS

A Lucerne

PRÈS DE CENT NATIONS AUX 25e JEUX OLYMPIQUES

Les 25es Jeux olympiques d'échec masculins et les 10es Jeux féminins débutent à Lucerne, en Suisse, ce samedi 30 octobre. Près de cent nations chez les hommes et cinquante chez les femmes vont s'affronter jusqu'au 17 novembre pour l'attribution du titre de champion du monde par équipe. Chaque pays aligne quatre joueurs et trois joueuses.

L'Union soviétique, qui a présélectionné Karpov, champion du monde, Kasparov et Beliavsky, prétendants au titre, Youssoupov, Geller, Balachov, Tal et Polugavsky, devrait conserver son titre, acquis cependant d'extrême justesse à Malte en 1980 face à la Hongrie. Les Hongrois, vainqueurs en 1978 à Buenos-Aires, termineront sans doute là encore dans les premiers, ainsi que la Hollande, conduite par Timman. L'équipe de France essaiera — ce serait un exploit — de conserver la 14e place brillament acquise en 1980. La sélection, non définitive, est composée de Haik, Kouatly, Séret, D. Roos, Giffard, Andruet et Mannouck.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du samedi 30 octobre :

DES DÉCRETS

● Portant cessation de fonctions du haut commissaire de la République en Nouvelle-Calédonie et dépendances, et nomination de son remplaçant ;

● Modifiant le décret du 17 mai 1946 portant règlement d'administration publique pour l'application de la loi sur la nationalisation de l'électricité et du gaz en ce qui concerne l'organisation du Conseil supérieur de l'électricité et du gaz.

BREF

FORMATION PERMANENTE

ARTS ET MÉTIERS : PRÉCISION. — Les inscriptions aux cours sur les relations science, technologie et société, dispensés par le Conservatoire national des arts et métiers, et que nous avons annoncées dans *le Monde* du 29 octobre, sont closes.

LA MAISON

UN SALON DU MOBILIER CONTEMPORAIN. — *La huitième* biennale de la créativité contemporaine dans l'habitat, dénommée « Intérieur 82 », a eu lieu à Courtrai (Belgique) du 16 au 24 octobre. C'est le seul salon européen — destiné au public — à ne proposer que du mobilier contemporain. La qualité esthétique des meubles et de leur présentation est garantie par une sélection très rigoureuse du comité d'organisation du Salon.

Les très nombreux visiteurs ont pu découvrir les meilleures créations belges, mais aussi italiennes, scandinaves et françaises. La France était en outre représentée — sur un stand commun — par la SAD (*Société des artistes décorateurs*) et le comité Via (*Valorisation de l'innovation dans l'ameublement*), avec des modèles *nouveaux de meubles, luminaires*, tapis et tissus d'ameublement.

VIVRE A PARIS

VERS LES CIMETIÈRES. — *A l'occasion des fêtes de la Toussaint*, les services assurant la desserte des cimetières de la région parisienne sont renforcés sur les lignes : 128 (cimetière de Bagneux), 185-285 (cimetière de Thiais), 155 (cimetière de Saint-Ouen), et 151 (cimetière de Pantin).

D'autre part, les dimanche 31 octobre et lundi 1er novembre une navette gratuite assurera la desserte du cimetière de Pantin, de 8 heures à 18 heures.

CARNET

Mariages

— Mme Marcel Stevens, née Aline Balmas, en union avec son mari, a l'honneur de faire part du mariage de son fils

Bertrand STEVENS

avec

Mlle Béatrice ROLLAND.

Le 29 octobre 1982.

Décès

— Olivier, Brigitte, Isabelle, ses enfants,
Familles Ben Lahcen, Clement, Dechelette et Gillet,
font part du décès de

Jean ACCARY,

survenu le 25 octobre 1982, dans sa soixantième année.
Selon la volonté du défunt, l'inhumation et la cérémonie religieuse ont eu lieu dans la plus stricte intimité.

On associera dans le souvenir
Claudette ACCARY,
son épouse, décédée le 22 janvier 1982.

Cet avis tient lieu de faire-part.
84, avenue d'Italie, Paris.

— Mme Jeanne Gachkel,
Les familles Gachkel, Meunier, Auzas et Duport,
ont la douleur de faire part du décès du

docteur Victor GACHKEL,

survenu le 29 octobre 1982.
L'inhumation aura lieu au cimetière du Père-Lachaise le mardi 2 novembre 1982, à 9 heures.
Cet avis tient lieu de faire-part.

94, boulevard Flandrin,
75116 Paris.

— Le Centre de techniques psychologiques a le regret de faire part de la disparition, le 29 octobre 1982, du
docteur Victor GACHKEL,
médecin des hôpitaux psychiatriques,
psychanalyste,
médecin-directeur
du Centre de techniques
psychologiques.
« Il a toujours su donner sa gentillesse et sa courtoisie. Chacun a pu, grâce à lui, donner le meilleur de lui-même. Aucun d'entre nous ne peut oublier ce qu'il lui doit. »

— L'Institut de formation à la médecine générale et relationnelle,
La Société médicale Balint,
ont le regret de faire part du décès de leur maître, le
docteur Victor GACHKEL,
médecin
des hôpitaux psychiatriques,
psychanalyste.
« Tous ceux qu'il a eu la patience de former à la technique des groupes Balint perdent un ami et un père. »

— Mme Paul Lodeon, son épouse,
Ses enfants :
Le docteur Jenny Lodeon,
Le docteur et Mme Henry Lodeon,
Mme Marie-Christine Lodeon,
Sa sœur, Mme Jenny Joseph-Henry,
Ses petits-enfants, parents, alliés, amis,
font part du décès du

docteur Paul LODEON,
chirurgien,
chevalier de la Légion d'honneur,
survenu le 24 octobre 1982, dans sa quatre-vingt-troisième année.
Les obsèques ont eu lieu en l'église de Bellevue, Martinique.
Une messe sera dite à son intention à l'église Saint-François-Xavier, Paris-7e, le 8 novembre 1982, à 8 heures.
Cet avis tient lieu de faire-part.
La Clairière, 972 Martinique.

— Alain Guérin, son compagnon,
Anna Weiner, sa mère,
Maria Nickel,
Gerda Clark,
Juliane Kern,
Mathias Weiner,
Waltraud Scheuner-Weiner,
Rudi Weiner,
Monika Weiner,
Elfriede Czurnik,
ses frères et sœurs,
Les familles Weiner, Lais, Scheuner, Kern, Clark, Nickel, Czurnik, ses parents et alliés,
Ses amis,
ont la douleur de faire part de la tragique disparition de

Elisabeth WEINER,

survenue dans sa trente-cinquième année le 23 octobre 1982.
Ses parents et amis se retrouveront au cimetière parisien de la porte de la Chapelle, 38, avenue du Président-Wilson, 93210 La Plaine-Saint-Denis, le mercredi 3 novembre, à 11 heures.
Cet avis tient lieu de faire-part.
Alain Guérin,
212, avenue Jean-Jaurès, Paris-19e.

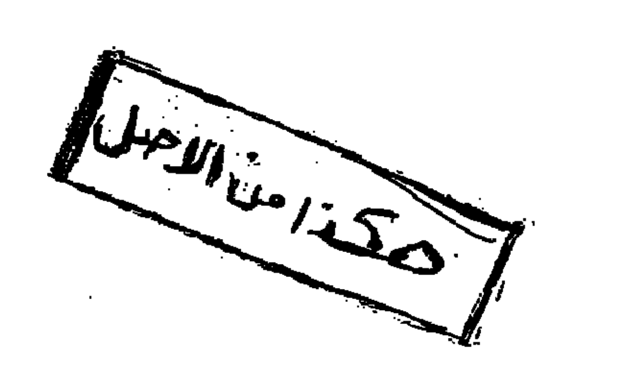
Anniversaires

— Pour le neuvième anniversaire de la mort du

chanoine
Maurice de LAUGARDIÈRE,
une messe sera célébrée au Carmel de Bourges le mercredi 3 novembre 1982, à 15 h 30.

Avis de messes

— L'Association du Mémorial X invite tous les polytechniciens et leurs familles à participer, le samedi 6 novembre 1982, à 11 heures, à la messe traditionnelle célébrée en l'église Saint-Etienne-du-Mont, Paris-5e, en souvenir des polytechniciens décédés.
La messe sera célébrée par le R.P. Michel Corbin, S. J.



économie

CONJONCTURE

LA SORTIE DU BLOCAGE DES PRIX

Le nouveau régime à partir du 1er novembre

Quatre arrêtés, qui constituent le cadre dans lequel s'effectuera la sortie du blocage des prix, ont été publiés au *Bulletin officiel de la concurrence et de la consommation* du samedi 23 octobre. Ces arrêtés définissent le calendrier et les méthodes de sortie du blocage en ce qui concerne l'industrie, les services et le commerce.

● Prix à la production des produits industriels

Article premier. — A compter du 1er novembre 1982 et jusqu'au 31 décembre 1983, les prix à la production des produits industriels, y compris ceux des industries agricoles et alimentaires et ceux des produits modifiés, sont établis sous la responsabilité des entreprises lorsque des « engagements de lutte contre l'inflation » ont été souscrits pour ces produits (...) (1)

Art. 2. — A défaut d'engagement agréé, les entreprises ne peuvent appliquer des prix supérieurs, toutes taxes comprises, à ceux résultant des dispositions réglementaires intervenues à partir du 14 juin 1982.

En cas de non-respect des engagements agréés, les prix ou leur évolution seront fixés par décision du ministre de l'économie et des finances (...).

Art. 3 — Le régime des prix des produits nouvellement fabriqués est défini dans l'engagement de lutte contre l'inflation relatif à la branche ou à l'entreprise. A défaut d'engagement ou de dispositions relatives à ces produits, leurs prix ou conditions de vente doivent faire l'objet d'un dépôt auprès de la direction générale de la concurrence et de la consommation (...).

Art. 4. — Par exception aux dispositions des articles premier, 2 et 3 du présent arrêté, les prix à la production des produits industriels peuvent être librement déterminés à compter du 1er novembre 1982 pour les produits fabriqués sur devis (...).

Art. 5. — Les produits industriels au stade de la production qui faisaient l'objet d'un régime de prix spécifique à la date du 14 juin 1982 demeurent soumis à ces dispositions réglementaires, ainsi qu'à celles qui les ont complétées ou modifiées ultérieurement.

[Le blocage continuera de s'appliquer tant qu'un engagement n'aura pas été conclu. La mise en liberté des prix des divers secteurs industriels pourra intervenir pour chacun d'entre eux dans le courant de l'année 1983 s'il apparaît que les conditions prévues par les engagements sont bien remplies et si aucune tension inflationniste n'est à craindre dans le secteur concerné.]

● Prix de tous les services

Article premier. — A compter du 1er novembre 1982 et jusqu'au 31 décembre 1983, les prix licites de toutes les prestations de services ne peuvent être majorés que dans les conditions prévues aux articles suivants.

Art. 2. — Pour les prestations de services figurant sur la liste jointe en annexe (voir encadré), l'évolution des prix sera déterminée par des accords de régulation ou par des engagements de lutte contre l'inflation (...) (1).

Art. 3. — A compter du 1er novembre 1982, les prix, toutes taxes comprises, des prestations de services non visées aux articles 2 et 5 et qui



(Dessin de PLANTU.)

n'auront pas fait l'objet d'un arrêt du commissaire de la République, pourront être majorés dans la limite de 2,5 % par rapport aux prix licitement pratiqués le 31 octobre 1982, à condition que la hausse totale de ces prix durant l'année 1982 ne dépasse pas 10 %.

Les prix licites ainsi déterminés pourront être majorés, à compter du 1er janvier 1983, de 3,5 % puis à nouveau de 3 % à compter du 1er juillet 1983 (...).

Cette disposition concerne les services peu exposés à la concurrence, ou ceux qui ne sont pas en mesure de signer des engagements.

Art. 4. — Quand leur régime n'est pas défini dans un accord de régulation ou dans un engagement de lutte contre l'inflation, les prix et conditions de vente des prestations de services nouvellement rendues doivent faire l'objet d'un dépôt auprès de la direction générale de la concurrence et des prix (...).

Art. 5. — Les prestations de services qui faisaient l'objet d'un régime de prix spécifique à la date du 14 juin 1982 demeurent soumises à ces dispositions réglementaires ainsi qu'à celles qui les ont complétées ultérieurement. Les régimes de prix spécifiques qui résultent d'arrêtés publiés depuis le 14 juin 1982 demeurent applicables.

[Comme pour l'industrie, le blocage continue à s'appliquer tant que les accords ne sont pas conclus. Des accords de régulation permettront de sortir du blocage certaines prestations de services dont les prix avaient été bloqués par la loi du 31 juillet 1982 (eau, certains transports, certaines professions libérales).]

● Marges de distribution et d'importation

Article premier. — A compter du 1er novembre 1982 et jusqu'au 31 décembre 1982, les marges hors T.V.A. prélevées sur la vente de tous les produits à l'importation et à tous les stades de la distribution ne peuvent être supérieures, en valeur relative et produit par produit, aux marges licitement pratiquées à la date du 15 octobre 1982 ou, à défaut, à la date antérieure la plus proche.

Art. 2. — A compter du 1er janvier 1983 et jusqu'au 31 décembre 1983, les marges hors T.V.A. prélevées sur la vente de tous les produits à l'importation et à tous les stades de la distribution ne peuvent être supérieures, en valeur relative et produit, par produit aux marges licitement pratiquées à la date du 11 juin 1982 ou, à défaut, à la date antérieure la plus proche, diminuées de 1 %.

Art. 3. — Pour les produits nouvellement offerts à la vente, les entreprises d'importation et de distribution ne pourront pratiquer des marges en valeur relative supérieures aux marges licites pratiquées sur des produits comparables ou, à défaut, faire l'objet d'un dépôt à la direction de la concurrence et de la consommation (...).

Art. 4. — Les dispositions des articles 2 et 3 ne sont pas applicables aux entreprises qui auront souscrit un accord de régulation agréé par décision du ministre de l'économie et des finances ou du commissaire de la République du département du siège de l'entreprise et comportant au moins les dispositions suivantes : la marge brute moyenne en valeur relative hors taxes réalisée par chaque entreprise ne peut dépasser, pendant l'exercice comptable ouvert à partir du 1er juillet 1982, la marge de référence [qui est celle du dernier exercice clos avant le 1er juillet 1982], diminuée de 2 % (...). (2)

Art. 7. — Les dispositions des articles premier à 4 ne sont pas applicables aux produits faisant l'objet d'un régime particulier de prix ou de marge fixé par arrêté, ainsi qu'aux livres soumis à tous les stades de la production et de la distribution au régime des engagements de lutte contre l'inflation (...).

[Le principe général que se fixe le gouvernement est que les hausses de prix enregistrées au stade de la distribution soient au plus égales aux hausses de prix autorisées au stade de la production. Seules les entreprises qui disposent d'éléments comptables détaillés, essentiellement donc les grandes surfaces, pourront choisir le régime de stabilisation de la marge annuelle globale hors taxes.]

∴

Un dernier arrêté concerne les entreprises qui ont conclu des marchés dans le secteur public ou privé comportant des clauses de variations de prix. Celles-ci pourront à nouveau jouer normalement à partir du 1er novembre, mais avec deux types de limitation qui permettront de prolonger, jusqu'en fin 1983, les acquis du blocage.

(1) Lorsqu'un engagement souscrit par les représentants d'une branche professionnelle a été agréé, il s'applique à l'ensemble de cette branche, sauf aux entreprises faisant l'objet d'engagements particuliers ; lorsqu'un engagement souscrit par une entreprise a été agréé, il ne s'applique qu'à cette entreprise.

(2) L'arrêté fournit un mode de calcul de la marge brute moyenne en valeur relative.

LES SERVICES VISÉS PAR L'ARTICLE 2

Les services visés par l'article 2 sont les suivants : restauration publique, restauration collective, débits de boissons, distribution automatique de boissons, hôtellerie, restauration ferroviaire, camping-caravaning, transport de personnel, location de véhicules industriels, location d'emplacements dans les garages commerciaux et parcs publics de stationnement, agences de voyages, ingénierie, services et conseils en informatique, prestations relatives à la maîtrise d'œuvre, prestations de conseil en matière juridique et fiscale, publicité, prestation de routage, travail temporaire, gardiennage, syndics de propriété, location de sacs et bâches, location et entretien des compteurs d'eau, location de véhicules automobiles, de cycles et de motocycles, location de téléviseurs, de magnétoscopes, de chaînes (haute fidélité) et d'ordinateurs à usage domestique, location de matériel de sports, frais d'enseignement, de formation professionnelle ou continue, auto-écoles, cliniques non conventionnées, médecine et chirurgie vétérinaires, maison de retraite et autres établissements sociaux et médico-sociaux non conventionnés, prix d'entrée des matches de football et de rugby, cinémas, enseignement du ski, blanchisserie et nettoyage à sec, coiffure, esthétique corporelle, travaux photographiques et studios de photographie, nettoyage de locaux, prestations de services intervenant entre professionnels et liés à la distribution des produits pétroliers, services accompagnant la fourniture de produits chimiques, services de la construction mécanique et électrique, services relatifs aux matériels d'informatique, services des industries du téléphone, réparation et entretien des ascenseurs, imprimerie, entretien des espaces verts, réparation et entretien de cycles et motocycles, réparation et entretien des véhicules automobiles, réparation et entretien des machines agricoles, dépannage et remorquage des véhicules automobiles sur voies normales, réparation et entretien des équipements ménagers électriques, électroniques et de chauffage individuel ou collectif, service de la bijouterie et de l'horlogerie.

Les hausses du 1er novembre

Un certain nombre de produits voient leurs prix augmenter dès lundi 1er novembre. Ces augmentations résultent d'accords passés entre l'administration et les professionnels.

PAIN. — Le pain augmente de + 6,5 % sur l'ensemble du pays. La baguette passera, en province, de 1,97 F à 2,10 F et dans la région parisienne de 2,07 F à 2,20 F.

MÉTRO ET S.N.C.F. BANLIEUE PARISIENNE. — Les tarifs du métro progressent de 10 %, le carnet de billets passant de 20 à 22 F. La carte orange augmente de 10 % pour les zones 1 et 2, et de 7 % (zone 3), 8 % (zone 4) et 9 % (zone 5). En revanche, le nouveau système de remboursement des titres de transport (40 % par les employeurs) entre en vigueur.

La hausse pour le réseau banlieue S.N.C.F. est de 9 %.

AUTOMOBILES. — Une augmentation moyenne de 3,5 % sera appliquée sur les tarifs des véhicules neufs Volkswagen et Audi commercialisés.

Toutefois, cette hausse n'affecte ni la nouvelle Audi-100 (à partir de 69 990 F), ni la Volkswagen Golf GTI-16 S (92 250 F).

Les tarifs de Ford (+ 4,5 %), de British Leyland (4 % à 5 % de hausse, mais certains modèles restent au même prix), de Fiat (+ 4 % début novembre), et très probablement ceux d'autres marques importées sont ou seront également majorés au début de novembre.

Ces augmentations de prix suivent celles déjà appliquées par les constructeurs français, qui ont été autorisés à majorer leurs tarifs de 4 % en moyenne depuis le 18 octobre.

SECTEUR ALIMENTAIRE. — D'une manière générale, les marges de la distribution restent bloquées jusqu'au 31 décembre 1982. Les prix de détail n'augmenteront que si les prix à la production sont autorisés à augmenter.

LOYERS. — La majoration pour 1982 est limitée à 8,25 % dans les H.L.M. et logements conventionnés, 8 % dans les logements (loi de 1948), et de 8,5 % à 10,18 % dans le secteur privé et « Crédit foncier ».

PUBLICITÉ. — Une hausse des tarifs de publicité dans la presse est autorisée à partir du 1er novembre.

Pour les titres qui n'ont pas majoré leurs tarifs de plus de 5 % depuis le 1er juillet 1981, une hausse de la publicité de 12 %, toutes taxes comprises, peut être appliquée dès le 1er novembre 1982 pour la période allant jusqu'au 31 décembre 1983.

Pour les autres titres, les tarifs de publicité pourront être majorés de 8 % toutes taxes comprises, à partir du 1er janvier 1983 et jusqu'au 31 décembre 1983. En outre, les variations de diffusion dûment justifiées par les résultats de l'Office de diffusion (O.J.D.) ou expertise comptable pourront être prises en compte dans la limite de 40 %.

En Gironde

PLUSIEURS COMMERÇANTS SONT CONDAMNÉS POUR INFRACTION AU BLOCAGE DES PRIX

Quatre directeurs de supermarchés et six commerçants de Gironde ont été condamnés par le tribunal correctionnel de Bordeaux pour infraction à l'arrêté du 11 juin 1982 sur le blocage des prix.

Le directeur de la grande surface « Auchan-Meriadeck » a été condamné à une amende de 10 000 F ainsi qu'à la publication du jugement. Au cours d'une enquête en juillet et en août, les fonctionnaires de la direction départementale de la concurrence et des prix avaient relevé une « *hausse illicite* » variant de 6,71 à 29,75 % sur cinq articles (quatre cafés et de la bière).

D'autre part, les directeurs des centres Leclerc de Lesparre et d'Ambarès ont été condamnés respectivement à des amendes de 30 000 F et de 50 000 F avec publication du jugement, et celui des Nouvelles Galeries de Langon à une amende de 25 000 F avec publication.

Enfin, six commerçants de l'alimentation, dont deux installés dans des campings du Pilat et de Soulac, se sont vu infliger 15 000 F d'amende et la publication du jugement.

COMMERCE INTERNATIONAL

LES ÉTATS-UNIS ONT OFFICIELLEMENT PROPOSÉ A L'U.R.S.S. UNE VENTE SUPPLÉMENTAIRE DE CÉRÉALES

Les Etats-Unis ont proposé officiellement à l'Union soviétique de lui vendre 15 millions de tonnes de grain de plus dans le cadre de l'accord américano-soviétique sur les céréales, a indiqué M. Lodwick, sous-secrétaire d'Etat américain à l'agriculture. (Voir nos dernières éditions.)

Cette proposition, rendue publique le 15 octobre par le président Reagan (*le Monde* daté 17-18 octobre), a été examinée le 29 octobre à Vienne lors de la douzième session des consultations américano-soviétiques.

PRÉCISION. — A propos de notre article « Un réseau d'inflation » (*le Monde* du 15 octobre), un notaire nous écrit que, s'il est bien exact que les « offices notariaux » ont diminué de 1968 à 1981 (leur nombre est passé de 6 300 à 5 105), en revanche, le nombre des notaires a augmenté, s'élevant de 6 300 en 1970 à 6 883 au 31 décembre 1981. Cette distorsion s'explique par la création de sociétés civiles professionnelles groupant plusieurs notaires.

SOCIAL

Nouvelle agitation aux usines Talbot

Mais la C.G.T. prend acte du respect des engagements pris par la direction

Nouvelle agitation aux usines Talbot de Poissy (Yvelines) où quelque trois mille cinq cents salariés de l'atelier de carrosserie se sont mis en grève jeudi soir 28 octobre jusqu'au vendredi soir 29 octobre, paralysant les chaînes de fabrication.

Ce mouvement de protestation, soutenu par la C.G.T., est intervenu après la distribution des feuilles de paie, sur lesquelles figuraient les retenues de salaire résultant des grèves précédentes. D'autre part, les grévistes se déclaraient déçus de ne pas trouver trace, sur ces bulletins, de la prime de 400 francs prévue dans le rapport du professeur Dupeyroux, médiateur dans le conflit de l'été dernier. La direction, pour sa part, affirme que « *toutes les explications ont été données* » au sujet des retenues de salaire, et indique que la prime de 400 francs correspondant au lancement de la nouvelle Samba figurera sur la paie de novembre.

Par ailleurs, une négociation sur la sortie du blocage des salaires a débouché vendredi sur un accord avec les organisations C.G.T., C.F.D.T., F.O., C.S.L. et autonomes, qui ont accepté les propositions de la direction : augmentation au 1er novembre allant de 4,93 % (environ 200 F) pour les bas salaires à 3 % (environ 280 F) pour le haut de la grille (de 10,87 % à 8,49 % pour l'année 1982). Ces mesures, s'ajoutant à la prime de 400 francs de novembre, ont été jugées « *timides* » par la C.G.T., qui a toutefois pris acte du « *respect des engagements salariaux* ». Ce syndicat n'en a pas moins annoncé pour le mercredi 3 novembre un débrayage de deux heures pour réclamer une augmentation des capacités de production de l'usine de Poissy, affirmant que trois mille licenciements seraient « *programmés* » : rumeur sans fondement, selon la direction.

∴

D'autres grèves ont été observées en province : à la Société de véhicules automobiles (SOVAB) de Renault, à Batilly (Meurthe-et-Moselle), où une partie du personnel (320 sur 1 050) a débrayé, à l'appel de la C.G.T. et de la C.F.D.T., contre les propositions salariales de la direction ; aux Chantiers de l'Atlantique, à Saint-Nazaire, où le personnel a arrêté le travail vingt-quatre heures pour s'opposer au reclassement de soixante-cinq salariés.

M. André Sainjon, secrétaire général de la Fédération des travailleurs de la métallurgie C.G.T., a jugé « *extrêmement inquiétante* », vendredi 29 octobre, l'attitude des pouvoirs publics dans l'affaire des sanctions prises par la direction d'Usinor — entreprise contrôlée par l'État — après les incidents du 27 septembre dernier.

Au cours de ces incidents, quelque cent cinquante ouvriers venus de diverses usines de la société, notamment de Montataire (Oise) et de Longwy (Meurthe-et-Moselle), avaient pénétré par effraction dans les locaux du siège de la Défense (Hauts-de-Seine) et s'étaient emparé du bureau de M. Raymond Lévy, président d'Usinor. Quelque trente-cinq sanctions, dont six mises à pied et trois licenciements, avaient été décidées par la direction contre des militants cégétistes (*le Monde* du 29 octobre). L'un des licenciements vise M. Raphaël Garcia, responsable de la coordination C.G.T. d'Usinor, qualifié de « meneur », mais qui affirme avoir « *protégé* » M. Lévy contre d'éventuels « *débordements* » des manifestants.

Pour la C.G.T., les ministères de tutelle (industrie et travail), qui ne se sont pas encore prononcés dans cette affaire, ne peuvent laisser faire la direction générale d'Usinor, où l'on se livre, selon M. Sainjon, à « *une répression antisyndicale du même type que celle tentée récemment par Citroën et Talbot* ».

Par ailleurs, à Dunkerque (Nord), après la décision du tribunal de grande instance (*le Monde* du 29 octobre), la direction d'Usinor, nous signale notre correspondant, a ouvert une nouvelle procédure de licenciement à l'encontre de M. Frantz Flatichler, secrétaire du S.L.T. (Syndicat de lutte des travailleurs). Mais l'inspecteur départemental du travail a de nouveau refusé ce licenciement. Selon lui, la décision de justice n'a pas entaché d'illégalité son refus — déjà prononcé le 13 juillet dernier — d'approuver ce licenciement. Enfin, vendredi matin 29 octobre, plus de mille salariés se sont rassemblés à l'appel de l'intersyndicale C.G.T.-C.F.D.T.-F.O. pour protester contre l'annonce des mesures de chômage technique de quatre jours et demi par mois en novembre et en décembre. L'intersyndicale propose de remplacer ces mesures par une diversification des activités et surtout par une réduction du temps de travail à trente-cinq heures. Pour la direction, l'avenir dépend du carnet de commandes.

AGRICULTURE

Les horticulteurs ont besoin d'un plan

La fête de la Toussaint va amener les Français, comme chaque année, à acheter des fleurs. Plus de 2 milliards de francs vont être dépensés en quelques semaines pour fleurir les tombes, en majeure partie pour l'achat de chrysanthèmes. Il faudra donc en importer du Danemark et des Pays-Bas. Le déficit commercial de la filière horticole — 1,5 milliard de francs en 1982 — vient de faire l'objet d'une « table ronde ».

De la « table ronde » consacrée au déficit de la filière horticole, le 21 octobre, il est ressorti des jugements bien carrés : « *Les professionnels sont repartis avec des... promesses, dont beaucoup soumises à condition* », estiment lesdits professionnels. Il n'y aura d'aides de l'Etat que « *si les projets s'intègrent dans un plan d'ensemble et marquent une volonté d'organisation économique au niveau de la production et le souci de résoudre le problème essentiel de la commercialisation* », écrit le ministère de l'agriculture.

Le déficit de la filière horticole était de 507 millions en 1978. Il atteignait 1 milliard en 1981 et sera de 1,5 milliard en 1982. Ce secteur représente 6 % de la valeur de la production végétale, intéresse 18 500 exploitants répartis sur 21 000 hectares, ainsi que 25 000 entreprises commerciales. Il fait vivre 120 000 personnes selon le ministère, 150 000 selon les professionnels. Le chiffre d'affaires à la consommation atteint 15 milliards de francs (11 milliards pour les particuliers et 4 milliards pour les collectivités).

Le succès des étrangers sur le marché de l'horticulture française s'explique, certes, par la capacité commerciale des Hollandais, des Danois et aussi des Israéliens. Il s'explique également en partie, selon les professionnels français, par des coûts de chauffage supérieurs pour les serres. Mais il a surtout sa source dans l'insuffisante organisation économique du secteur.

Au stade de la production, il n'existe que 16 groupements de producteurs, avec 850 adhérents seulement (sur, on l'a vu, 18 500 horticulteurs). Les groupements de commerçants détaillants sont moins développés encore, mais « *un embryon existe* ». Pour le Comité national interprofessionnel de l'horticulture (C.N.I.H.), la première phase dans l'organisation économique consiste à accroître la part de la production contrôlée par les groupements pour arriver dans deux ou trois ans à environ 20 %, avec une trentaine de groupements. Il conviendra ensuite de mettre en place une politique de régulation de l'offre et d'intervention sur les marchés, qui passerait par l'enregistrement des volumes et la fixation de prix indicatifs. Cette politique pourrait être celle d'un office, mais on ne sait pas encore si l'horticulture sera rattachée au futur office des fruits et des légumes.

A l'issue de la « table ronde », des mesures ont été arrêtées : les investissements relatifs à la multiplication des plantes *in vitro* pourront bénéficier de la prime accessible aux industries agricoles et alimentaires ; un fonds de caution mutuel sera créé afin de faciliter l'accès des horticulteurs aux crédits. Et encore : intensification des contrôles sur la facturation obligatoire pour lutter contre les ventes sauvages, standardisation et normalisation des produits, élaboration de contrats de recherche avec l'Institut national de la recherche agronomique (INRA), aide à la création d'un bureau régional horticole en Pays de Loire.

Quant aux problèmes restés en suspens, le financement des aides aux investissements, la réforme de la fiscalité et l'amélioration de la réglementation communautaire, « *ils devraient pouvoir trouver des solutions satisfaisantes au cours des prochains mois* », estime le ministère de l'agriculture.

On ne sait si l'ensemble de ces décisions forment un plan de relance horticole comme le souhaite la profession. Il reste certain que la barre doit être redressée : parce que le déficit de la balance horticole risque de s'accroître encore si, comme le pensent les professionnels, le marché des fleurs et des plantes se développe. Aujourd'hui, un consom[...]teur sur quatre achète régulière[...] des fleurs. Un marché en [...] peut effectivement [...] l'aggravation du [...] soit à la dir[...] chômeurs [...] jeu de [...] tio[...]

CONSTRUCTION ET RÉPARATIONS NAVALES

Les équipements de Brest victimes des « chocs pétroliers »

De notre envoyée spéciale

Brest. — Brest ne s'y trompe pas. La ville a vu les agriculteurs descendre dans la rue, puis les écoliers, les médecins, les artisans. Elle a revêtu les uniformes successifs des colères « nationales ». Mais qui peut ignorer, quand les sirènes appellent chaque matin sept mille ouvriers à l'arsenal, que l'économie brestoise, c'est d'abord la construction et la réparation navales ?

Si la « Royale » garantit l'emploi de ses salariés, le malaise était latent autour des grues et des formes de radoub du port de commerce où travaillent une vingtaine d'entreprises privées. A la rentrée, la crise a éclaté. Trente-huit licenciements étaient prévus à la FLUX (sous-traitance en électricité), deux cents environ sont attendus à la SOBRECAR et à la Peinture navale dont les bilans ont été déposés fin septembre. Si la C.G.T. (largement majoritaire dans ce secteur) a appelé les militants de la première entreprise à reprendre le travail le 11 octobre, le règlement de ce conflit n'est qu'une accalmie, et c'est bel et bien une partie de bras de fer qu'ont engagée syndicats et employeurs.

Cette crise, on l'attendait à Brest. *« Pour nous, elle était prévisible,* affirme M. Henri Hermann, directeur général de la chambre de commerce et d'industrie. *Elle est la conséquence des « chocs pétroliers »... avec plusieurs années de décalage. Après le premier choc, en 1974, nous attendions une reprise de l'activité pour les années 80. C'est ainsi que Brest construisit la forme de radoub numéro 3, destinée à recevoir les supertankers. L'activité du port a été bonne, mais nous savions que les effets du deuxième choc se feraient bientôt sentir. »* La crise d'aujourd'hui est *« mondiale et durable : on consomme moins d'énergie, on transporte moins de pétrole, on répare moins de bateaux ».*

Or une reconversion rapide est impossible : *Brest n'est pas un grand* port de marchandises. Les productions du secteur ne sont pas suffisantes pour atteindre la « masse critique » *(excepté pour les poulets* congelés, marché *« fragile »*) et justifier les frais d'escale des cargos. *« L'arsenal, quant à lui, ne peut construire que des bateaux de guerre. Il n'est pas équipé pour diversifier ses activités. »* C'est M. Hermann qui l'affirme.

Même son de cloche à la chambre patronale, où M. Noël Grignoux, délégué du Finistère, déclare en outre que les installations actuelles du port *« ne permettant pas de suivre l'évolution du marché ». « Nous devons donc restructurer nos entreprises et adapter nos effectifs à leurs activités »,* conclut M. Grignoux.

La C.G.T., qui a fait de la réparation navale un secteur exemplaire, n'a pas, on s'en doute, la même analyse de la situation et dénonce *« les manœuvres patronales ». « Les employeurs ont changé de tactique,* affirme M. Jean Salaud, secrétaire général de l'union locale. *L'activité de la réparation navale est en dents de scie, car elle n'est pas planifiée. Auparavant, en période de crise, ils avaient recours au chômage partiel. Les patrons ne veulent plus désormais employer qu'un petit nombre de travailleurs sous contrat (les avantages salariaux ne sont pas négligeables) et faire appel à des intérimaires. Demain, après cette crise que nous jugeons conjoncturelle, l'activité va reprendre, et les entreprises qui auront licencié un tiers de leur personnel (si l'on en croit les prévisions) n'auront plus personne à envoyer sur le port ».*

Mais le débat ne se limite pas, désormais, aux affrontements patronat-syndicats. Le fait nouveau de cette rentrée brestoise est l'intervention directe de la municipalité et des pouvoirs publics dans l'économie locale.

Puissance de la C.G.T.

Les ouvriers de la FLUX, qui s'étaient mis en grève à l'annonce de trente-huit licenciements ont obtenu leur annulation prononcée par le ministre délégué à l'emploi, M. Jean Le Garrec, et l'ouverture de négociations marathon à l'issue desquelles la municipalité (union de la gauche) et deux entreprises brestoises ont embauché des ouvriers licenciés. L'intervention de l'administration locale apparaît normale à M. Pierre Maille (P.S.), maire de Brest, en raison du caractère du conflit. *« Il ne s'agit plus du jeu normal des relations syndicats-patronat à l'occasion d'une négociation catégorielle,* affirme M. Maille. *C'est la défense de l'emploi, de l'outil de travail, de la première activité économique brestoise qui est en jeu. » « Tous les licenciements sont longuement étudiés par l'inspecteur du travail avant d'être acceptés,* rétorque M. Grignoux. *Aujourd'hui, sur simple intervention de la C.G.T., le ministre annule ses décisions ».* La chambre patronale place, désormais, le débat *sur le terrain politique..., fait non négligeable* quelques semaines avant les élections aux chambres de commerce et six mois avant les élections municipales.

D'autant que les limites de l'intervention publique dans l'économie apparaissent déjà : à la demande du ministère de la défense, la « Royale » avancera de plusieurs mois les travaux d'entretien de deux bateaux (soit 40 000 heures de travail pour la réparation navale). Cette mesure ne pourra être répétée, car elle bouleverse le programme de rotation des bateaux de la marine, établi quelque deux ans à l'avance. Personne n'attend *plus vraiment la mise en* construction du porte-avions nucléaire, surnommé *« porte-avions électoral »* par la C.G.T. La mairie ne peut fournir qu'un ballon d'oxygène à l'économie locale. Jusqu'à la chambre de commerce et d'industrie (gérante du port) que la crise oblige à pratiquer une politique commerciale pour « attirer » les bateaux (ne dit-on pas que le dernier pétrolier venu en carénage à Brest a choisi la ville, car le devis des travaux a été divisé par deux). La crise risque de la toucher également : *« Nous paierons 11 millions de francs en 1983 pour le port de commerce,* affirme M. Hermann. *Si cette activité ne nous rapporte pas, nous sommes « coincés ».* Le directeur général de la chambre de commerce a déjà écrit pour signaler que *« la C.C.I. est l'une des entreprises brestoises en difficulté ».*

La crise de la rentrée aura en tout cas démontré la fragilité de l'économie locale qui souffre de l'hydrocéphalie française. *« La ville est si éloignée de la capitale qu'elle est toujours à la merci d'une crise que la centralisation l'empêche de résoudre »,* affirme M. Jo Calvez à l'union locale C.F.D.T. *selon laquelle « la décentralisation économique a abouti à installer des entreprises sur des réservoirs de main-d'œuvre, et de cantonner les usines provinciales dans la production. Dans une société, par exemple, il y avait 900 employés et 10 ingénieurs,* remarque M. Calvez. *Comment voulez-vous que les adaptations techniques soient possibles si nous ne faisons que produire ? Les radars montés sur nos bateaux sont dessinés à Paris, faits un peu partout et installés à Brest... où ils ne marchent pas. Le bassin de carène où l'armée teste ses bateaux est à Paris et trop à l'étroit. Pourquoi ne pas l'envoyer ici ? »*

Reprenant les mêmes arguments, la mairie et le comité local de l'emploi, qui s'est donné une mission prospective, demandent *« la décentralisation de l'intelligence »* et *« l'affirmation de la vocation « maritime »* de Brest, qui permettraient à la ville, selon M. Roujdi Kbayer, responsable du comité, de se spécialiser efficacement dans un secteur économique avec l'aide des pouvoirs publics : l'agglomération serait ainsi non seulement un centre de production mais, aussi un centre d'étude et de formation en électronique « maritime », génie « océanique », etc. Les prochains rendez-vous économiques *et sociaux de Brest sont déjà pris* pour demain.

MARIE-CHRISTINE ROBERT.

ÉTRANGER

EN R.F.A.

Un budget de transition

De notre correspondant

Bonn. — Un budget de transition pour une équipe de transition : telle pourrait être la formule appropriée pour le texte soumis par le gouvernement Kohl au *Bundestag, qui en débattra* à partir du 10 novembre. Les chiffres du budget déposé antérieurement ont été modifiés, en tenant compte des « réalités », c'est-à-dire de la crise. Le déficit prévu est évalué à 41,5 milliards de marks, tandis que les compressions budgétaires ne dépasseront pas 5,65 milliards de marks.

A partir du 1er janvier 1983, les cotisations aux caisses d'assurance de chômage passeront à 4,6 % des salaires et, au 1er juillet, le taux de la T.V.A. augmentera d'un point, atteignant 14 %. De même, une surcharge spéciale sur les hauts revenus (50 000 marks pour les célibataires, le double pour un couple marié), tournant autour de 5 % du prélèvement fiscal, sera perçue en 1983 et l'année suivante, mais devrait être remboursée — sans avoir porté intérêt — cinq ans plus tard.

Ces rentrées supplémentaires serviront notamment à relancer l'investissement dans le secteur de la construction, qui sera favorisé par des aménagements divers. L'impôt sur les petites et moyennes entreprises sera allégé pour leur permettre de reprendre souffle. D'autres « échenillages » *sont prévus,* qui, tous, tendent à relancer une économie qui, de l'avis des experts — les cinq instituts de recherches économiques consultés par le gouvernement fédéral viennent de remettre leur rapport, — connaîtra en 1983 une croissance zéro.

Cependant, le gouvernement n'en tranche pas moins du côté de la demande. Ainsi, les allocations familiales seront réduites de 30 marks pour le second enfant quand le revenu des parents atteindra 42 000 marks. Cette réduction s'élèvera à 70 marks pour le troisième enfant et les suivants. Le montant de la tranche de revenus non imposables représentera 7 800 deutschemarks par enfant.

Ce ne sont toutefois que des retouches au budget présenté par la coalition socialo-libérale. Celui-ci comporte encore des « risques » de dérapage, *comme l'a déclaré le ministre* des finances, M. Stoltenberg.

Protectionnisme à la française

Le budget attire moins l'attention que les frictions franco-allemandes qui se font jour à peine une semaine après le sommet de Bonn. Les commentaires ironiques relatifs aux magnétoscopes de Poitiers se succèdent. « *Si la recette marche,* écrit la *Frankfurter Allgemeine, d'autres décisions du même genre sont à attendre. Ainsi de l'importation gênante des automobiles. On pourrait statuer que, à l'avenir, elles ne pourront être dédouanées que dans un village de montagne pyrénéen sans chemin de fer ni voie d'accès routier facile. Et, bien sûr, ça n'a rien à voir avec le protectionnisme.* »

Cette péripétie prend un accent particulier du fait de la mésentente franco-allemande sur les préparatifs de la conférence ministérielle du GATT. Le comte Lambsdorff défend le libre-échange international contre M. Michel Jobert, qui est présenté par la presse comme l'avocat des intérêts étroitement nationaux. Ce qui conduit par exemple la *Suddeutsche Zeitung* de Munich à écrire que, « *en dépit de l'amitié franco-allemande, un conflit majeur portant sur la politique du commerce extérieur de la Communauté européenne s'est fait jour... Paris veut obtenir des prochaines négociations du GATT un changement des règles, qui viserait à interdire, par des mesures unilatérales, l'importation de produits de différents pays. A l'horizon pointe l'énorme déficit du commerce extérieur français, signe indubitable de l'insuffisante compétitivité de l'industrie française.* »

ALAIN CLÉMENT.

Correspondance

A propos de l'économie tunisienne

A la suite de l'article publié dans le Monde *du 19 octobre, sous le titre : « En Tunisie, les syndicats s'inquiètent des mauvaises performances économiques », le ministère tunisien des finances et du plan nous précise :*

L'augmentation des importations durant le premier semestre 1982 a été de 3,5 % et non de 30 %, comme indiqué dans votre article. Ce chiffre provient tout simplement d'une erreur d'impression lors de la publication des données par la revue *Conjoncture* (1). Il résulte de cette évolution et du rythme de progression des exportations un solde au niveau de la balance des paiements qui se situera pour l'année 1982, à la lumière des dernières actualisations, au même niveau que celui prévu dans le cadre des projections économiques du VIe plan 1982-1986.

Dans ces conditions, le recours de la Tunisie aux ressources extérieures pour financer une partie de ses investissements reste circonscrit dans les limites prévue par le VIe plan. A cet égard, il convient de préciser que le taux de financement extérieur des investissements sera de 25,6 % durant le VIe plan, contre 40 % au cours de la première décennie de développement (1961-1971) et de 22,3 % durant la deuxième décennie. La stabilité de ce taux, malgré les difficultés engendrées par une conjoncture internationale défavorable, traduit la volonté de la Tunisie de maîtriser son endettement extérieur. Cette volonté est encore illustrée par le coefficient du service de la dette qui sera presque au même niveau que celui enregistré au cours du Ve plan (16,7 % contre 16 %).

Naturellement, le recours au marché financier international est une composante de ce financement, mais qui est loin d'être la plus importante. En effet, l'enveloppe globale de ce recours ne représente qu'environ 15 % de l'ensemble des apports extérieurs prévus par le VIe plan. Les appels au marché financier international se feront donc conformément au calendrier prévu dans le plan et au vu de l'évolution plus ou moins favorable de la balance des paiements qui ne semble pas s'écarter pour 1982 des prévisions initialement établies. D'ailleurs ce genre de recours, bien que prévu par l'Etat depuis 1977 et inscrit dans son budget, n'a pas été concrétisé en 1979, 1980 et 1981, en raison d'un meilleur comportement des prévisions de recettes fiscales. La même autorisation existe dans le budget de l'Etat pour 1982. Sa réalisation par le ministère du plan et des finances ne sera pas un « événement », mais la concrétisation d'une prévision établie depuis le début de l'année.

(1) Publication éditée par le ministère de l'économie nationale.

En Grande-Bretagne

LES MINEURS AURAIENT VOTÉ CONTRE LE PRINCIPE D'UNE GRÈVE

(De notre correspondant.)

Londres. — Les deux cent mille mineurs britanniques étaient appelés à voter, le jeudi 28 et le vendredi 29 octobre, pour ou contre le principe d'une grève. Bien que les résultats officiels ne doivent être connus que lundi 1er novembre, les premiers pointages semblent indiquer que la majorité de 55 %, requise pour que la direction du syndicat des mineurs soit habilitée à lancer des mouvements revendicatifs, ne sera pas atteinte.

Les syndicats réclamaient une augmentation globale des rémunérations de 31 %, la semaine de quatre jours et l'abaissement de l'âge de la retraite à cinquante-cinq ans. Les charbonnages refusent toute réduction de la durée du travail et offrent une majorationn de la masse salariale de l'ordre de 8 à 9 % pour 1983. Cependant, par rapport à une hausse des prix de 5 % prévue pour 1983 et compte tenu des accords passés dans le secteur privé, la proposition des charbonnages a pu paraître attrayante. En outre, l'existence de 3,3 millions de chômeurs n'incite pas les salariés à risquer leur emploi pour des revendications aléatoires.

Si les estimations se confirment, ce sera une défaite sévère pour le président du syndicat des mineurs, M. Arthur Scargill, la deuxième en deux ans. A l'automne 1981 déjà les mineurs n'avaient pas suivi celui qu'ils venaient de porter à leur tête à une forte majorité. M. Scargill — le « *roi Arthur* », — membre éminent de la gauche du parti travailliste, doit songer avec quelque nostalgie à cet hiver 1974 où la grève des mineurs a sonné le glas du gouvernement conservateur de M. Heath. Il n'a pas réussi non plus à entraîner ses collègues de la direction de la confédération syndicale dans un conflit de solidarité avec les travailleurs de la santé, et son syndicat a perdu son représentant au conseil national exécutif du parti travailliste.

Les difficultés de M. Scargill ne peuvent que réjouir Mme Thatcher : la consultation chez les mineurs était un test de la combativité des salariés. Son résultat probable montre que ces derniers n'ont guère d'autre choix que d'accepter bon gré mal gré la politique d'austérité.

DANIEL VERNET.

● **Les salariés de British Leyland** ont voté, le 29 octobre, contre la proposition syndicale d'une journée de grève. Le syndicat entendait protestrer ainsi contre l'offre patronale d'un accord salarial sur deux ans. La même attitude a été observée chez Vauxhall, où les salariés ont accepté une hausse de 8 % des *rémunérations.*

● **Le gouvernement britannique autorise le développement du gisement pétrolier d'Alwyn-Nord.** — Moins de quinze jours après la demande déposée par les sociétés françaises Elf et Total, le département anglais de l'énergie vient de leur donner l'autorisation de développer le gisement d'Alwyn-Nord, à l'est des îles Shetland. Il est vrai que cet investissement de plus de 17 milliards de francs fournira du travail à trois mille cinq cents personnes pendant plus de cinq ans. La production de pétrole devrait débuter en 1987 et atteindre 100 000 barils par jour quelques années plus tard. Le gisement contient aussi d'importantes réserves de gaz.

ÉTATS-UNIS

● **L'indice des principaux indicateurs de l'économie américaine,** censé préfigurer la conjoncture des prochains mois, a progressé de 0,5 % en septembre. Cette hausse succède à une baisse de 0,2 % en août, et renoue avec la hausse continue enregistrée auparavant durant quatre mois de suite. Le résultat a été présenté par de département du commerce comme annonçant « *une reprise modérée de la production industrielle à court terme* ». Néanmoins, les spécialistes remarquent qu'une bonne part de la progression de l'indice est due à la forte hausse de la Bourse durant le mois de septembre. — *(A.F.P.)*

FAITS ET CHIFFRES

Affaires

● **Bosch et Mannesmann se partagent le contrôle d'une filiale d'A.E.G.** — Les sociétés Bosch (mécanique et matériel électrique) et Mannesmann (métallurgie et mécanique) se sont mises d'accord pour contrôler A.E.G.- Telefunken - Nachrichtechnik (A.T.N.) filiale d'A.E.G. spécialisée dans le domaine des techniques de communication. Les deux sociétés, qui disposent chacune de 20 % du capital d'A.T.N. (A.E.G. conservant 51 %), en assureront la conduite industrielle. A.T.N. a réalisé en 1981 quelque 300 millions de dollars de chiffre d'affaires. A.E.G., l'un des principaux groupes ouest-allemands de production de matériel électrique, doit être mis en règlement judiciaire le 31 octobre. — *(A.F.P.)*.

● **Agfa ferme deux usines à Munich et au Portugal.** — La firme ouest-allemande a décidé de fermer deux de ses usines et de licencier leur personnel à Munich (3 200 salariés) et à Coimbra, au Portugal (600 salariés). Filiale à 100 % de la société Bayer, Agfa souffre de la concurrence pour le matériel photo des producteurs américains et asiatiques. Elle poursuivra cependant la fabrication de pellicules photographiques. — *(A.F.P.)*.

● **La société sidérurgique américaine Georgetown Steel n'a pas retiré sa plainte contre les importations européennes.** — La société américaine Georgetown Steel, filiale de la firme allemande Korf, n'a toujours pas retiré sa plainte contre les importations de fil machine en provenance de la C.E.E. Depuis la signature, le 21 octobre, de l'arrangement entre la C.E.E et les Etats-Unis sur les exportations européennes d'acier, toutes les enquêtes en cours aux Etats-Unis contre les sidérurgistes européens ont été closes, à l'exception de celle demandée par Georgetown Steel.

La Commission européenne « *souhaite* » et a « *bon espoir* » que cette firme décide de retirer sa plainte avant le 1er novembre, date d'entrée en vigueur de l'arrangement C.E.E.-États-Unis, indique-t-on de source proche de la Commission.

Selon les milieux spécialisés, à Bruxelles, le maintien de la plainte pourrait amener à retirer le fil machine de l'arrangement, qui couvre neuf autres produits. La France est le principal exportateur de filmachine aux Etats-Unis. — *(A.F.P.)*

● **M. Sustrac élu président de l'Union patronale Provence - Côte d'Azur.** — Un Vauclusien, M. Bertrand Sustrac, cinquante-six ans, vient d'être élu président de l'Union patronale régionale Provence - Côte d'Azur, en remplacement de M. Marcel Rossone, président de l'Union patronale du Var. Originaire de Paris, père de cinq enfants, M. Bertrand Sustrac est ingénieur de l'Institut agricole de Beauvais (Oise). Il dirige, depuis 1969, une importante affaire de négoce de matériel agricole au Pontet (Vaucluse). Depuis 1975, M. Bertrand Sustrac est président de l'Union patronale du Vaucluse. Il est également membre du comité économique et social de la région et de l'assemblée permanente du C.N.P.F. — *(Corresp.)*

● **La C.G.T. propose la nationalisation de l'industrie française de l'armement.** — La C.G.T. préconise de réduire les exportations françaises d'armements et de nationaliser les entreprises privées qui en produisent les trois quarts.

Dans un document établi par la Fédération des travailleurs de l'État et présenté à la presse le 29 octobre par M. Bernard Lacombe, secrétaire confédéral, la C.G.T. estime que la « *réduction* » des exportations françaises d'armements est un « *impératif économique et social* ».

Ces exportations ne sont nullement créatrices d'emplois, affirme la centrale syndicale en indiquant que les ventes d'armes ont été multipliées par quatre depuis 1973 mais que l'augmentation du nombre des salariés a été inférieure à 10 %. Elle souligne que cette progression s'est faite au détriment des arsenaux qui ont perdu 10 000 emplois depuis une dizaine d'années.

Social

● **M. Krasucki et le SMIC.** — Le secrétaire général de la C.G.T. a affirmé, vendredi 29 octobre, que « *les déclarations répétées sur le non-respect des engagements pris au sujet du SMIC alourdissent singulièrement le climat social (...)* ». « *Si les choses devaient effectivement aller dans ce sens,* a-t-il ajouté, *il en résulterait des tensions, des conflits et une évolution des mentalités dont je ne parviens pas à comprendre que les responsables du gouvernement ne mesurent pas les conséquences.* »

● **Fonction publique : prochaine réunion salariale le 3 novembre.** — M. Anicet Le Pors, ministre de la fonction publique, a annoncé, vendredi, que la prochaine réunion salariale avec les syndicats se tiendra le mercredi 3 novembre en début d'après-midi.

● **Renault-Sandouville : recul de la C.G.T.** — Aux élections des délégués du personnel, le 28 octobre, chez Renault-Sandouville, la C.G.T. perd 16 points dans le collège ouvriers (61,14 % des voix exprimées au lieu de 77,52 %) au profit surtout de F.O. (25,16 % au lieu de 14,59 %) et, dans une moindre mesure, de la C.F.D.T. (13,67 % au lieu de 7,89 %)). Dans le collège des employés et techniciens, la C.G.C., avec 45,62 % (46,71 % en 1981) devance la C.G.T. (32,33 % au lieu de 34,76 %) et F.O., qui progresse (22,03 % au lieu de 18,53 %).

● **M. Jean Menin,** secrétaire général de la C.G.C., a été élu, le 29 octobre, directeur de l'Association pour l'emploi des cadres, ingénieurs et techniciens. Il succédera à ce poste à M. Michel Logan, qui était directeur depuis 1976, et qui a souhaité quitter ces fonctions. La C.F.D.T. a été la seule organisation syndicale à voter contre M. Menin, qui avait déjà exercé les fonctions de président de l'APEC de 1979 à 1981.

LA REVUE DES VALEURS

BOURSE DE PARIS

Semaine du 25 au 29 octobre

LE DILEMME

QUELLE attitude faut-il adopter devant la succession des événements quand les uns sont générateurs de sourdes appréhensions et les autres d'espoirs ?

C'est le cruel dilemme devant lequel la Bourse de Paris s'est trouvée placée cette semaine, une situation dont elle ne s'est quand même pas trop mal tirée.

Son embarras était visible et son comportement s'en est ressenti.

Sans vraiment baisser, le marché s'est laissé glisser les deux premiers jours pour se redresser ensuite, un peu d'abord, puis assez franchement jeudi (+ 1,6 %) sous l'impulsion, un peu inattendue surtout, donnée par un grand investisseur, avant de s'alourdir à la veille du long week-end de la Toussaint, la Bourse comme les banques ne devant rouvrir ses portes que le mercredi 3 novembre. D'un vendredi à l'autre, après avoir été tiraillés en tous sens, les divers indices ont en moyenne progressé de 0,9 %. Tout prêtait, il est vrai, à jeter la confusion dans les rangs des opérateurs. En premier lieu, les déclarations de M. J. Delors, ministre des finances, le dimanche précédent à l'émission, R.T.L.-*le Monde*, en particulier sur la sévérité avec laquelle devait s'opérer la sortie du blocage des prix et des salaires, n'ont pas manqué de frapper les esprits autour de la corbeille.

Les promesses d'austérité ne sont jamais bien reçues en Bourse. Mais sans doute parce que le temps des illusions est révolu, le marché s'est contenté de courber l'échine, la distribution étant à peu près seule à pâtir réellement des mesures annoncées concernant la limitation des marges commerciales. Le coup de tabac essuyé par Wall Street allait-il le faire flancher ? Nul ne prit vraiment au sérieux un événement, sinon banal, du moins prévisible, qui, en tout cas, ne méritait pas d'être dramatisé.

Sang-froid, attentisme prudent ou incapacité à baisser ? On ne saurait trop dire. Après tout on en avait vu d'autres autour de la corbeille. Quoi qu'il en soit, beucoup se félicitèrent de n'avoir pas cédé à la peur.

La désescalade du loyer de l'argent au jour le jour, qui laissait présager un prochain abaissement des taux d'intérêt de base bancaire, effectivement décidé *(voir d'autre part)*, et la reprise de Wall Street, donné pour moribond quelques heures auparavant, mirent un peu de baume sur le cœur de la communauté boursière.

Avec la perspective de l'adoption à peu près assurée du compte d'épargne action (C.E.A.) et le maintien provisoire de l'avoir fiscal, il eût été difficile de rester insensible, d'autant que les besoins de placements ressentis par les grands investisseurs grandissaient. Bien que la collecte des capitaux n'atteigne pas les sommets des années précédentes, les organismes de placement collectif recueillent journellement entre 200 et 300 millions de francs provenant des souscriptions aux SICAV-Monory. Force est donc de remployer cet argent pour ne pas trop s'éloigner des quotas fixés par la réglementation. La reprise observée n'a pas d'autre explication et elle n'a dû l'ampleur prise le 28 octobre qu'à l'effet d'entraînement produit par les achats assez importants faits par une seule main.

Au reste, la hausse n'est pas allée beaucoup plus loin que la baisse. Il est vrai que, nul, sous les lambris n'est prêt à miser gros sur un avenir dont le moins que l'on puisse en dire est qu'il n'est guère brillant. Dans la crainte d'un faux pas, les opérateurs, dont les nerfs sont quand même mis à rude épreuve par la succession rapide des mauvaises et moins mauvaises nouvelles, voire par des informations plus rassurantes, se cantonnent dans une prudente expectative. Au surplus, la perspective d'un chômage de quatre jours en a fait reculer plus d'un, conduisant même certains à opérer quelques dégagements de précaution à la veille du week-end. Désormais, même l'imprévisible est pris en compte sous les colonnes.

ANDRÉ DESSOT.

Valeurs à revenu fixe ou indexé

	29/10/82	Diff.
4 1/2 % 1973	1 860,50	– 34,50
7 % 1973	8 425	– 65
10,30 % 1975	85,90	+ 0,20
P.M.E. 10,6 % 1976	84,65	– 0,25
8,80 % 1977	101,05	– 1,75
10 % 1978	82,60	+ 1,20
9,80 % 1978	81,20	+ 0,70
8,80 % 1978	82,10	+ 0,30
9 % 1979	78,20	+ 0,40
10,80 % 1979	83,85	+ 0,75
12 % 1980	92,90	+ 0,60
13,80 % 1980	96,80	+ 0,70
16,75 % 1981	105,25	+ 0,25
16,20 % 1982	102,50	+ 0,40
16,20 % 1982	101,70	+ 0,20
C.N.E. 3 %	3 128	+ 3
C.N.B. bq. 5 000 F.	97,90	– 0,80
C.N.B. Paribas 5 000 F	98	– 0,50
C.N.B. Suez 5 000 F	98,10	– 0,25
C.N.I. 5 000 F	98	– 0,55

Lu par ci, lu par là

La General Biscuit, numéro un européen de la biscuiterie et troisième mondial avec plus de 5 milliards de francs de chiffre d'affaires en 1982 et un bénéfice estimé de 71 millions de francs contre 38,5 en 1981 (grâce à un très bon premier semestre), veut faire connaître un peu plus aux États-Unis son sigle « Lu », celui du célèbre petit-beurre Lefebvre Utile. Il vient d'ajouter à sa filiale américaine Burry Lu, rachetée en 1980 au groupe Quaker Oats, la division Salerno, dont la société britannique Huntley et Palmers acquise par le géant Nabisco, doit se séparer, au nom de la loi antitrust. L'ensemble va réaliser près de 150 millions de dollars de chiffres d'affaires et sera complémentaire sur le plan des fabrications. Il a pour cible la zone nord-est des États-Unis, avec pour objectif une production portée, en trois à cinq ans, de 77 000 tonnes à 100 000 tonnes, dont 25 000 tonnes importées d'Europe, principalement en haut de gamme.

Pour le P.-D.G., M. Claude-Noël Martin, le nord-est des États-Unis est une *excellente* tête de pont sur un marché énorme et moins sophistiqué qu'en Europe. Lu y a sa chance, comme l'eau Perrier et le yaourt Danone de B.S.N.-G.D.

F. R.

Banques, assurances sociétés d'investissement

La *Commerzbank* s'attend à des résultats brillants pour 1982 avec un résultat d'exploitation de 400 millions de D.M. contre 200 millions et un bilan juste équilibré en 81. Pour les neuf premiers mois, le bénéfice de l'établissement a augmenté de 78 %. Suspendue deux ans, la rémunération du capital pourrait être reprise

	29/10/82	Diff.
Bail Équipement	183,50	– 9,50
B.C.T.	110	+ 4,60
Cetelem	222	+ 12
Chargeurs Réunis	185	– 12
Bancaire (Cie)	235	+ 14
C.F.F.	382	– 9
C.F.I.	195,20	– 3,80
Eurafrance	387	+ 17,90
Hénin (La)	351	– 0,20
Imm. Pl-Monceau.	215,10	+ 13,10
Locafrance	214	+ 25,50
Locindus	440	+ 2
Midi	671	+ 25
O.F.P. (Omn. Fin. Paris)	686	– 12
Parisienne de résc.	291	– 4
Prétabail	622	+ 15
Révillon	585	– 2
Schneider	99,50	+ 0,30

Mines, caoutchouc, outre-mer

	29 oct.	Diff.
Géophysique	1 000	– 78
Imétal	46	– 1,80
Michelin	702	– 8
M.M. Penarroya	45,70	– 1,80
Charter	27,15	– 1,45
INCO	84,50	– 6,40
R.T.Z.	64	– 4,10
Z.C.I.	2,03	– 0,16

Alimentation

Excellent premier semestre pour *Viniprix*, dont le résultat comptable avant impôt progresse de 55,2 % pour atteindre 9,78 millions de F, pour un chiffre d'affaires accru seulement de 2,24 % à 1,47 milliard.

Ce résultat a été obtenu malgré le triplement des charges et provisions. Il résulte pour partie de plus-values et de profits exceptionnels (10,54 millions de F, contre 3,78 millions) et de l'accroissement des revenus tirés des titres de participation. Le résultat des activités commerciales s'élève, en outre, à 2,36 millions contre 36 000 F.

L'incidence du blocage des prix sur les résultats du second semestre n'a pas été encore chiffrée, mais il apparaît que les objectifs fixés ne seront pas atteints.

	22 oct.	Diff.
Beghin-Say	202	+ 4
Bongrain	1 040	– 10
B.S.N. G.-Danone	1 470	inch.
Carrefour	1 285	– 16
Casino	1 041	– 54
Cédis	576	+ 21
Euromarché	865	– 20
Guyenne et Gasc.	349,60	– 10,40
Lesieur	812	+ 6
Martell	778	– 10
Moët-Hennessy	745	– 17
Mumm	350	+ 17
Occidentale (Gale)	397	– 7
Olida-Caby	152	– 0,50
Pernod-Ricard	358,10	+ 2,90
Promodis	1 059	+ 9
Source Perrier	204,20	+ 5
Radar	–	–
St-Louis-Bouchon	152	– 7
C.S. Saupiquet	247	+ 4
Veuve Cliquot	1 170	+ 26
Viniprix	843	– 3
Nestlé	13700	– 200

Bâtiment, travaux publics

	29 oct.	Diff.
Auxil. d'entreprises	928	– 11
Bouygues	814	+ 35
Ciment Français	133,50	+ 2,30
Dumez	1 160	– 58
J. Lefebvre	179,50	+ 1,50
Générale d'Entrepr.	278,10	+ 14,10
G.T.M.	354	– 15
Lafarge	221	+ 9,80
Maisons Phénix	370	– 1
Poliet et Chausson	298,10	+ 2,10
S.C.R.E.G.	113	+ 12

Filatures, textiles, magasins

Au Bon Marché rentre dans l'ère des bénéfices avec, au 30 juin, un résultat positif de 7,58 millions de F contre une perte de 31,88 millions en 1981 à pareille époque.

Evolution favorable des activités de *Darty* dont les comptes consolidés pour le premier semestre 1981-1982 font ressortir un bénéfice avant impôt et provision sur investissements de 76,01 millions de F. (+ 42,6 %).

Cependant, les dirigeants font remarquer que les résultats du second semestre ne seront pas aussi bons en raison notamment des prix.

	29 oct.	Diff.
André Roudière	NC	+ 0
F.F. Agache-Willot	38 •	inch.
B.H.V.	95	– 10,20
C.F.A.O.	530	– 11
Damart-Servipost	777	– 22
Darty	795	– 35
D.M.C.	32,50	– 2,50
Galeries Lafayette	137,40	– 0,10
La Redoute	851	– 18
Nouvelles Galeries	72	– 5
Printemps	118	– 4,10
S.C.O.A.	27,70	+ 0,80

Métallurgie construction mécanique

Si *Peugeot S.A.* est parvenu à dégager 109,7 milliards de F. de bénéfice au 30 juin dernier (contre 104 millions), le groupe, en revanche, affecté par les conflits sociaux s'est enfoncé dans le rouge avec un déficit de 1 milliard de F. (contre 874 millions en 1981 à pareille époque).

Chiers-Châtillon a enregistré pour le premier semestre un bénéfice de 16,36 millions de F. contre 12,63 millions. Ce résultat inclut cependant de fortes plus-values : 11,85 millions de F. contre 4,50 millions.

	29 oct.	Diff.
Alspi	64,10	– 3,90
Amrep	888	+ 58
Avions Dassault-B.	465	– 25
Chiers-Châtillon	11,60	– 0,40
Creusot-Loire	63	– 2,20
De Dietrich	NC	+ 0
FACOM	622	+ 12
Fives-Lille	147,10	– 2,90
Fonderie (Généralo)	37,50	– 3,50
Marine-Wendel	53,50	+ 0,90
Métal. Normandie	8,85	– 0,15
Penhoët	328	+ 6,50
Peugeot S.A.	136,10	+ 0,10
Poclain	79,70	– 0,30
Pompey	96,90	+ 2,40
Sacilor	20	– 4,50
Sagem	1 090	+ 10
Saulnes	20	+ 0,90
Saunier-Duval	42,60	– 0,10
Usinor	1,76	– 0,04
Valéo	205,50	+ 3
Vallourec	108,40	– 7,60

Pétroles

	29 oct.	Diff.
Elf-Aquitaine	110,50	+ 1,60
Esso	163,50	+ 1
Francarep	394	+ 39
Pétroles française	105	– 0,20
Pétroles B.P.	39,70	– 0,50
Primagaz	235	– 8
Raffinage	75,40	– 1,80
Sogerap	292	– 3
Exxon	246	– 17
Petrofina	798	– 21
Royal Dutch	288	– 6

ZORRO EST REPARTI

Arrivé à l'automne 1977 à la tête de Nobel-Bozel pour redresser une situation gravement compromise par la gestion de la famille Roussel et chargé par le C.C.F., devenu, bon gré mal gré, le principal actionnaire de ce groupe, M. Claude-Alain Sarre est reparti de la même façon qu'il avait quitté Citroën et la Lainière de Roubaix.

La cession successive de cinq des huit divisions du groupe, dont les Peintures Duco, les explosifs et ce gouffre qu'était Isorel, n'a pas suffi : le C.C.F. ne se sent pas une âme d'industriel et a chargé M. Daniel Lebard, transfuge du Comptoir Lyon-Alemand et de Revillon, de négocier au mieux ce qui reste d'un conglomérat qui n'a jamais eu une grande logique industrielle, à savoir l'électrométallurgie de Bozel, les plastiques et les Peintures Valentine. M. Sarre n'a pas voulu voir cela et il est reparti.

F. R.

Matériel électrique services publics

Matra (société mère) a dégagé pour le premier semestre un résultat net de 71,6 millions de F accru de 31,37 % par rapport à celui de la période correspondante de 1981.

Les dirigeants maintiennent la prévision d'un chiffre d'affaires de 5,5 milliards de F (+ 22,2 %) pour l'exercice 1982.

	29 oct.	Diff.
Alsthom-Atlantique	140	– 7,10
C.E.M.	28,60	+ 1,60
CIT-Alcatel	811	+ 31
Crouzet	149	+ 1
Générale des Eaux	323	– 9
Intertechnique	1 100	+ 14
Géophysique	–	–
Legrand	1 602	+ 6
Lyonnaise des Eaux	363,80	– 29,20
Machines Bull	26,40	– 0,60
Matra	1 599	– 46
Merlin-Gérin	616	– 11
Moteur Leroy-Somer	374	– 16
Moulinex	60,60	– 0,40
P.M. Labinal	222	– 8,20
Radiotechnique	325	– 16,80
S.E.B.	240	– 7,50
Signaux	440	+ 7,50
Télémée. Electrique	824	– 8,50
Thomson-C.S.F.	137,50	+ 5,50
I.B.M.	680	– 25
I.T.T.	251,70	– 15,10
Schlumberger	337,10	– 22,90
Siemens	780	+ 35

Produits chimiques

Les comptes consolidés de *Delalande* au 30 juin font apparaître un déficit de 24,17 millions de F. Ce dernier est fortement accru par rapport à celui enregistré un an auparavant (4,29 millions).

Cette perte, indique un communiqué de la société, « *excède le déficit correspondant à la courbe saisonnière constatée chaque année. Elle est entièrement due aux résultats des filiales cosmétiques américaines, la situation globale des autres sociétés du groupe étant bénéficiaire* ».

Chute verticale des profits de *Dow Chemical* pour la troisième trimestre : 35 millions de dollars (– 73 %). Pour les neuf mois, la baisse des résultats nets (386 millions de dollars) est de 22,33 %. Le groupe ne voit pas le bout du tunnel.

	29 oct.	Diff.
Institut Mérieux	650	– 32
Laboratoire Bellon	251	– 8
Nobel-Bozel	11,70	– 0,90
Roussel-Uclaf	211	– 6
B.A.S.F.	375	– 7,50
Bayer	353	– 0,50
Hoechst	349,80	– 17,20
I.C.I.	44	– 1,05
Norsk-Hydro	352,50	– 31,50

Valeurs diverses

Les actions *Eurocom* (ex-Goulet) ont été introduites à la Bourse de Paris le 28 octobre. Un cours de 300 F a été inscrit.

Le résultat d'*Aussedat-Rey* au 30 juin est toujours négatif. La perte s'élève à 11,33 millions de francs, mais elle est trois fois moins importante qu'un an auparavant (38,11 millions).

	29/10/82	Diff.
Agence Havas	355	+ 15
A.D.G.	134	inch.
L'Air Liquide	464	3
Arjomari	119,50	+ 6 30
Bic	443	+ 22
Bis	152	– 4
Club Méditerranée	492	– 2
Essilor	760	– 9
Europe 1	593	+ 48
Gle Ind. Part.	174,90	+ 6,90
Hachette	593	+ 10
J. Borel Int.	147	+ 2
Oréal (L')	992	+ 7
Navigation Mixte	149	+ 2
Nord-Est	43,50	+ 0,50
Presses de la Cité	665	– 15
Skis Rossignol	560	+ 6
Sanofi	219	+ 13
U.T.A.	178	– 1

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

	Cours 22 oct.	Cours 28 oct.
Or fin (kilo en barre)	98 000	98 500
– (kilo en lingot)	97 800	98 000
Pièce française (20 fr.)	686	690
Pièce française (10 fr.)	400	401
Pièce suisse (20 fr.)	620	611
Pièce latine (20 fr.)	579	675
• Pièce tunisienne (20 fr.)	580	586
Souverain	701	740
Souverain Elizabeth II	748	780
• Demi-souverain	372	371
Pièce de 20 dollars	3 206	3 305
– 10 dollars	1 570	1 580
• – 5 dollars	801,2	802,5
– 50 pesos	3 710	3 840
• – 20 marks	710	718
– 10 florins	588	612
• – 5 roubles	375	380

Mines d'or, diamants

Les bénéfices des mines d'or du groupe *Anglo-American* ont en moyenne augmenté de 66 % pour le troisième trimestre, atteignant 160,7 millions de rands contre 97 millions.

L'ANGLO AMERICAN POURRAIT PRENDRE LE CONTROLE DE LA DE BEERS

Le mystérieux acheteur d'actions De Beers, qui opérait depuis des mois à la Bourse de Londres, est enfin connu.

Il ne s'agit ni plus ni moins que du colosse Anglo American. Déjà actionnaire directement et indirectement à 31,15 % du numéro un mondial du diamant, cette multinationale minière a porté sa participation à 35 %, plus de 40 % même en incluant les titres détenus dans des mains alliées.

Reste à savoir maintenant si l'Anglo American envisage de prendre définitivement le contrôle de la De Beers en poursuivant ses achats. Cette possibilité n'a pas été exclue par le vice-président du groupe diamantifère.

A Londres, l'action De Beers a fait des sauts de carpe et, à Paris, d'importants paquets de titres ont changé de mains.

Cependant la plupart de ces mines annoncent des dividendes finals sérieusement diminués, notamment *President Brand*, 225 cents contre 300 (total 435 cents contre 595), *Free State*, 150 cents contre 245 (total 210 cents contre 620), et *Western Holdings*, 270 cents sur le nouveau capital contre 350 sur l'ancien (total 480 cents contre 1 205).

	29/10/82	Diff.
Amgold	710	– 28
Anglo-American	102,10	– 5,70
Buffelsfontein	331	– 30,50
De Beers	42,80	– 5,20
Driefontein	204,50	– 15,50
Free State	313,50	– 24,50
Goldfields	61,20	– 4,80
Gencor	140,50	– 11,50
Harmony	123,90	– 8,70
Président Brand	315	– 15
Randfontein	669	– 46
Saint-Helena	276,50	– 28
Western Deep	325	– 12
Western Holding	357	– 18,50

VALEURS LE PLUS ACTIVEMENT TRAITÉES A TERME

	Nbre de titres	Val. en cap. (F)
Perrier	175 300	34 490 380
4 1/2 % 1973	15 040	28 701 540
Schlumberger	70 525	23 995 142
Carrefour (1)	14 230	18 160 890
Revillon (1)	25 500	14 858 575
De Beers (1)	279 600	12 168 970
I.B.M. (1)	17 130	11 896 030
C.N.E. 3 % (1)	3 635	11 375 450
L'Air Liquide (1)	23 250	10 686 200
Bouygues (1)	13 300	10 571 700

(1) Quatre séances seulement.

LE VOLUME DES TRANSACTIONS (en francs)

	25 oct.	26 oct.	27 oct.	28 oct.	29 oct.
Terme	126665128	142852166	133215153	152191587	137121523
Comptant R. et obl.	686781044	715349739	801419767	758390544	669601204
Actions	135068302	220651211	80502664	107297813	83551143
Total	948514474	1078853116	1015137584	1017879944	890273870
INDICES QUOTIDIENS (INSEE base 100, 31 décembre 1980)					
Franç.	103,9	103,5	102,4	105,1	–
Étrang.	126,5	124	125,1	126	–
COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE (base 100, 31 décembre 1980)					
Tendance	117,9	117,2	118,3	120,1	119,3
(base 100, 29 décembre 1961)					
Indice gén.	99,8	99,1	99,6	100,6	[illegible]

BOURSES ÉTRANGÈRES

NEW-YORK

Coup de semonce

La bourrasque a soufflé en tout début de semaine sur Wall Street où l'indice des industrielles a, en une séance, la première, perdu 36,79 points, sa plus forte baisse relative depuis octobre 1929 (– 38,33 points), ce, sur la crainte d'un coup d'arrêt à la désescalade des taux.

Simple avertissement après la hausse spectaculaire de ces trois derniers mois ? En tout cas, le marché a par la suite pansé ses plaies, avant de baisser à nouveau très modérément, puis de se redresser un peu à la veille du week-end. D'un vendredi à l'autre, le « Dow » a perdu 39,74 points (– 3,85 %) à 991,71.

Autour du « Big Board », le résultat des élections qui doivent se dérouler la première semaine de novembre est attendu avec une impatience teintée d'appréhension, certains craignant une poussée démocrate. Comme trop tard, la contraction de la masse monétaire n'a de ce fait exercé aucun effet.

	Cours 22 oct.	Cours 29 oct.
Alcoa	28 1/2	27 3/4
A.T.T.	60 5/8	59 1/4
Boeing	27 1/4	27 1/4
Chase Man. Bank	54 1/2	53 1/2
Du Pont de Nem	40 1/2	38 3/4
Eastman Kodak	92 1/2	87 3/8
Exxon	31 3/8	29 1/2
Ford	31 3/8	31 7/8
General Electric	85 1/4	85 7/8
General Foods	44	43 3/4
General Motors	54 3/8	56 3/4
Goodyear	29 7/8	29 3/8
I.B.M.	82 7/8	79 3/4
I.T.T.	30 3/4	30 1/8
Mobil Oil	26 3/8	25
Pfizer	78 1/8	71
Schlumberger	42	38 3/4
Texaco	32 5/8	30 3/8
U.A.L. Inc.	27	26 7/8
Union Carbide	57	54 1/8
U.S. Steel	21 1/8	18 7/8
Westinghouse	36 3/4	36 3/8
Xerox Corp	37 3/4	37 3/4

LONDRES

En dessous des 600

La sérénité initialement manifesté par le London Stock Exchange devant la chute spectaculaire de Wall Street a été sérieusement troublée par les sombres prévisions économiques de la Confederation of British Industries et la perspective d'une grève des mineurs.

Les très mauvais résultats d'I.C.I., premier groupe industriel privé du pays, considéré comme le baromètre de la Bourse ; ont encore ajouté aux appréhensions des opérateurs, et l'indice des industrielles a baissé d'environ 3 % pour revenir en dessous des 600.

Indice « F.T. » du 29 oct. : industrielles, 598,7 (contre 619,4) ; mines d'or, 390,8 (contre 418,7) ; Fonds d'État, 84,41 (contre 83,89).

	Cours 22 oct.	Cours 29 oct.
Beecham	361	338
Bowater	194	175
Brit. Petroleum	340	324
Charter	193	185
Courtaulds	79	74
De Beers (*)	5,65	4,80
Dunlop	52	48
Free State Geduld*	39 5/8	36 3/8
Gt. Univ. Stores	1070	1000
Imp. Chemical	318	314
Shell	438	418
Unilever	750	740
Vickers	128	116+
War Loan	37 1/8	36 1/8

(*) En dollars

FRANCFORT

Moins 2 %

La décision de la Bundesbank d'abaisser ses taux directeurs n'a pas exercé l'effet stimulant escompté. Le marché s'est comporté comme si rien ne s'était passé, évoluant de façon très irrégulière, s'orientant nettement à la baisse à mi-parcours, et vendredi, en clôture, l'indice de la Commerzbank s'établissait à 700,8, soit à près de 2 % en dessous de son niveau du 22 octobre (contre 713,8).

	Cours 22 oct.	Cours 29 oct.
A.E.G.	32,10	31,10
B.A.S.F.	112,80	111,80
Bayer	106,90	106,10
Commerzbank	130	128,20
Deutschebank	259,50	252,20
Hoechst	107,80	107,30
Karstadt	208	200
Mannesmann	133 40	129,80
Siemens	243,70	238,80
Volkswagen	133	130

TOKYO

Nouveau repli

Incertitudes politiques, dépréciation du yen tombé à son plus bas niveau depuis mai 1977 : autant de facteurs, qui, avec la chute de Wall Street, ont contribué à entretenir le mouvement de baisse. Au total, 1160,5 millions de titres ont été échangés contre 1225,5 millions.

Indices du 30 octobre : Nikkei Dow Jones, 7 952,92 contre 7 308,07 ; indice général, 542,89 contre 546,22.

Akaï	[illegible]	[illegible]
Bridgestone	[illegible]	[illegible]
Canon	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]

CREDITS, CHANGES ET GRANDS MARCHÉS

L'euromarché

Nouveaux bruits de faillites

Aux Etats-Unis, la crainte de voir International Harvester mise en faillite, ainsi que son président en a publiquement évoqué l'éventualité jeudi, a secoué le marché américain des capitaux. L'euromarché, qui, de son côté, a prêté des fonds à la société défaillante, n'a également pas accueilli la nouvelle de gaieté de cœur. A Hongkong, rien ne va plus. Carrian Holdings, le plus grand des groupes immobiliers de la colonie anglaise, est au bord de la banqueroute. Pour éviter sa faillite, qui entraînerait celle de toutes les autres sociétés du même type, et par voie de conséquence l'effondrement financier de la colonie, dont la richesse s'est établie à partir d'une prolifération immobilière insensée, la Hongkong & Shanghai Banking Corp. s'est résolue à venir à son secours en achetant pour 500 millions de dollars de Hongkong d'actions préférentielles émises par Carrian. C'est évidemment la perspective de voir dans une quinzaine d'années la Chine reprendre possession de l'île et des terres qu'elle avait louées à la Couronne britannique au siècle dernier qui a porté un mauvais coup à l'activité immobilière. Comme celle-ci est à l'origine immédiate de la prospérité de Hongkong, un vent de panique souffle dans les parages. Le plus curieux dans l'affaire est que personne ne sait exactement qui contrôle le groupe Carrian. A ce sujet, on évoque le nom de quelques grandes familles malaises et chinoises, mais même les banques étrangères installées dans la colonie britannique qui ont antérieurement prêté des milliards de dollars à Carrian n'ont jamais pu savoir à qui elles avançaient des fonds. C'est là l'un des mystères de l'Extrême-Orient, encore qu'après l'affaire Ambrosiano l'Occident soit mal venu pour faire des leçons de morale aux autres.

C'est assez paradoxalement la situation critique d'International Harvester qui, temporairement, a fait remonter les cours des obligations sur le marché américain parce que la Banque centrale des Etats-Unis est immédiatement intervenue jeudi en injectant massivement des fonds dans le système bancaire afin de venir en aide aux infortunés créanciers. A cette seule exception, les marchés obligataires sont pour l'instant sans tendance bien définie des deux côtés de l'Atlantique.

Quatre émissions euro-obligataires seulement avaient cette semaine vu le jour dans le secteur libellé en dollars. La banque norvégienne Den Norske Creditbank a tout d'abord proposé au pair 50 millions de dollars sur une durée de sept ans et demi avec un coupon annuel de 13 %. La principale caractéristique de la transaction est que les euro-obligations sont libérables à raison de 30 % seulement le 16 novembre prochain, le solde ne devant être réglé qu'en mai 1983. Ces dispositions plaisent en général beaucoup aux investisseurs.

Vendredi matin, l'américaine Du Pont de Nemours a choisi de venir solliciter le marché à des conditions très agressives avec une euro-émission d'un montant de 100 millions de dollars sur une durée de douze ans. Le coupon annuel est de 11,25 %, ce qui, compte tenu de l'échéance lointaine, est extrêmement bas dans les conditions actuelles.

L'ECU apprécié pour sa stabilité

Le marché des emprunts internationaux en ECU, qui ne cesse de se développer, présente un grand avantage : on ne peut y manipuler les taux d'intérêt. Le FED, au gré de sa politique du moment, ne se gêne pas pour le faire sur le dollar. De même, toutes les autorités monétaires agissent de manière similaire à l'égard de leurs devises respectives. Mais les taux d'intérêt sur l'ECU, panier de monnaies, ne peuvent que refléter ceux de ces dernières. Comme les actions sur les diverses devises constituant l'unité composite européenne sont très amorties à l'intérieur de l'ECU du fait de sa structure même, les mouvements sur une seule devise étant insuffisants pour remettre en cause le panier, il en résulte une stabilité et une objectivité qu'on ne retrouve pas ailleurs. Les emprunteurs découvrent petit à petit ses vertus, et on peut être assuré qu'un nombre croissant d'entre eux, dont beaucoup de non-européens, solliciteront dans un avenir rapproché le marché de l'ECU. Parallèlement, les investisseurs apprécient de plus en plus cette unité pour sa stabilité. Aux Belges et aux Luxembourgeois qui au début étaient ceux qui achetaient la quasi-totalité des placements en ECU s'ajoutent maintenant les Français, les Néerlandais, des institutions scandinaves et arabes, et même quelques Suisses.

Dans l'immédiat, c'est la Caisse d'équipement aux P.M.E. (CEPME) qui, sous la garantie de la République française, recherche dans ce secteur 40 millions d'ECU sur une durée de huit ans avec un coupon annuel de 12,625 %. Le succès a été foudroyant et l'euro-émission couverte rapidement. En conséquence, il est vraisemblable que les obligations seront émises avec une prime, c'est-à-dire sur la base d'un prix d'environ 100,50 F. Il faut reconnaître que le coupon est généreux. Les banques qui se financent en ECU à partir d'un taux légèrement supérieur à 11,50 % font d'emblée un profit non négligeable. Aussi peut-on parier qu'Euratom, qui, dans une dizaine de jours, devrait lancer un euro-emprunt de 50 millions d'ECU sur une durée de huit ans, le fera à partir d'un coupon de 12,375 %, voire 12,25 %.

La CEPME ne limite pas à l'ECU sa capacité d'emprunt. Elle est aussi en train de lever entre 2 milliards et 4 milliards de francs belges par le truchement d'un crédit bancaire. Celui-ci, qui a une durée de dix ans et qui bénéficie de la garantie de l'Etat français, comporte un taux d'intérêt qui sera l'addition d'une marge pour les banques de 0,50 % au taux interbancaire offert sur les dépôts à trois ou six mois en francs belges. Ce n'est que tout récemment que le Trésor belge a décidé d'ouvrir plus largement sa devise aux emprunteurs internationaux. Un certain nombre d'émissions en francs belges pour le compte de débiteurs étrangers viennent d'être terminées, et d'autres sont sur le point d'être lancées, le tout afin de soutenir la devise sur les marchés des changes.

Dans le domaine des eurocrédits bancaires, il semble que Saint-Gobain essaie actuellement d'augmenter de 100 millions d'ECU, pour le porter à 200 millions, l'emprunt à sept ans qu'il avait réalisé au début de l'été et qui, à l'époque, s'était soldé par un vif succès. L'augmentation, si elle se réalise, sera faite aux mêmes conditions que la transaction originelle, c'est-à-dire avec une marge s'ajoutant au LIBOR de 0,50 % durant les cinq premières années, puis de 0,625 % pendant les deux dernières. Le grand avantage pour un emprunteur augmentant le volume d'un crédit antérieur est que, la plupart du temps, il n'a pas à payer de commission supplémentaire. Il reste à voir comment les établissements prêteurs apprécieront, dans le cas présent, cette absence.

CHRISTOPHER HUGHES.

Les devises et l'or

Le dollar au plus haut à Paris : 7,25 F

Après avoir oscillé pendant la première moitié de la semaine, le dollar s'est orienté résolument à la hausse pendant la seconde moitié, progressant vigoureusement à la veille du week-end par rapport à toutes les monnaies et surtout par rapport aux monnaies faibles, notamment la lire italienne.

Au départ, pourtant, la monnaie américaine, après une courte hausse initiale à Paris (7,20 F) et à Francfort (2,55 DM) se mettait à fléchir, mais si peu, revenant à 7,16 F et à moins de 2,54 DM. Puis elle reprenait derechef le chemin de la hausse, sans raisons aisément discernables, si ce n'est le refus persistant opposé, apparemment, par la Réserve fédérale des Etats-Unis à une nouvelle diminution de son taux d'escompte après celle effectuée le 21 octobre par la Banque fédérale d'Allemagne. Les milieux financiers internationaux s'attendaient – ou feignaient de s'attendre – à une baisse concertée, qui n'a pas eu lieu, pour l'instant tout au moins. Du coup, le différentiel d'intérêts a joué en faveur du dollar, dont le cours à Francfort est monté, à la veille du week-end, à près de 2,56 DM au plus haut niveau depuis un an et demi, et à 278 yens à Tokyo, cours maximum depuis plus de cinq ans. A Paris, un nouveau record historique était établi à 7,25 F.

Cette envolée du « billet vert » a quelque peu secoué le système européen, où les monnaies dites faibles ont durement accusé le coup, le franc belge tombant en queue du système et touchant son point d'intervention vis-à-vis du florin. La lire italienne tombait au plus bas par rapport au dollar, dont le cours, à Milan, battait ses records à près de 1 470 lires. Sur les marchés des changes courait même une rumeur inquiétante, selon laquelle l'Italie, jusqu'à présent rebelle à tout réaménagement du S.M.E., n'y serait plus défavorable. Il est vrai que le taux d'inflation italien est en passe d'atteindre 17 % et que la fin d'octobre marque celle des rentrées des devises procurées par le tourisme estival : l'hiver sera dur dans la Péninsule...

Quant à l'Allemagne, déjà affectée comme le Japon par des transferts de capitaux vers la zone dollar, elle voit le mark tirer vers le bas par les monnaies faibles du S.M.E., comme cela était le cas l'année dernière au détriment de sa balance commerciale, affectée par l'alourdissement du coût des importations de pétrole. En cette fin de semaine s'est posée à nouveau la question qui brûle toutes les lèvres : quand ce « sacré dollar voudra-t-il bien baisser ? » Dans un mois, dans un an ? Il monte depuis deux ans, peut-être lui faudra-t-il ce délai pour revenir sinon à son point de départ, du moins à un niveau acceptable pour les partenaires des Etats-Unis ?

Dans ce monde de changes à nouveau agité, le franc français s'est assez bien comporté, du moins au sein du S.M.E. Dès le début de la semaine, le cours du mark à Paris revenait aux alentours de 2,82 F et s'y maintenait jusqu'à jeudi, ce qui a simplifié la tâche de la Banque de France, dont les réserves avaient toutefois, la semaine précédente, encore diminué de plus de 1,5 milliard de francs. La Banque devait néanmoins intervenir dans la matinée du vendredi 29 octobre (200 à 300 millions de dollars), une « petite » remontée des taux (un quart pour cent sur le marché monétaire) inquiétant l'étranger (a-t-on peur pour le franc ?), et des ventes pesaient sur notre monnaie. L'alerte passée (voir en rubrique du marché monétaire et obligataire), une bonne partie des dollars revenait illico, mais le phénomène a montré à quel point les marchés sont devenus sensibles à tout « incident », même mineur. De toute façon, la signature officielle (et discrète) de l'emprunt de 4 milliards de dollars mercredi à Paris permet désormais au Trésor français de tirer sur la ligne de crédit, et cela dès le mois prochain. Ce qui laisse un répit certain au franc, en attendant les bonnes et les mauvaises nouvelles sur la sortie du blocage des prix et sur les résultats du commerce extérieur dans les prochains mois.

En Espagne, la peseta a fléchi pendant la semaine précédant les élections, la Banque centrale consacrant un peu moins d'un milliard de dollars pour la défense de sa monnaie. Mais la victoire prévisible du parti socialiste a été bien accueillie par les milieux financiers tant ibériques qu'internationaux, et la monnaie espagnole se stabilisait à la veille du week-end, sauf contre le dollar évidemment.

Le yen a été encore affaibli par la déclaration de M. Donald Regan, secrétaire américain au Trésor, suivant laquelle les Etats-Unis ne soutiendraient pas cette monnaie en dépit des protestations de certains congressistes de Washington, inquiets de la compétitivité croissante des produits japonais sur les marchés d'outre-Atlantique du fait de la dépréciation rapide de la monnaie japonaise.

Sur les marchés de l'or, la hausse du dollar et l'arrêt de la baisse des taux d'intérêt ont maintenu les cours de l'once aux alentours de 420 dollars.

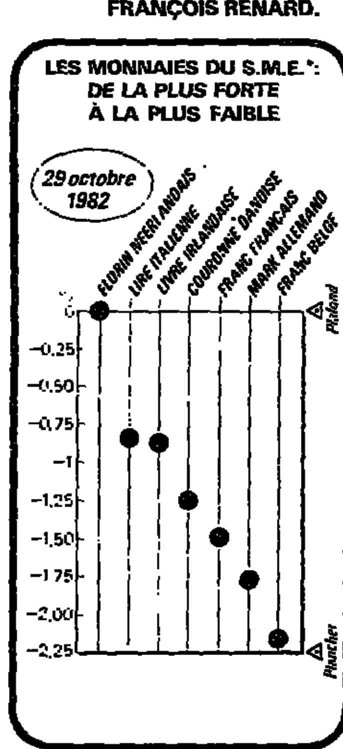
FRANÇOIS RENARD.

COURS MOYENS DE CLOTURE DU 22 AU 29 OCTOBRE

(La ligne inférieure donne ceux de la semaine précédente.)

PLACE	Livre	$ E.U.	Franc français	Franc suisse	D. mark	Franc belge	Florin	Lire italienne
Londres	–	–	–	–	–	–	–	–
	–	–	–	–	–	–	–	–
New-York	1,6780	–	13,8121	45,3926	39,0930	2,0185	36,0230	0,0681
	1,6975	–	13,9791	45,9664	39,5491	2,0372	36,3168	0,0692
Paris	12,1487	7,2400	–	328,64	283,83	14,6144	260,80	4,9369
	12,1430	7,1535	–	328,82	282,91	14,5736	259,74	4,9539
Zurich	3,6966	2,2030	30,4284	–	86,1219	4,4469	79,3587	1,5022
	3,6929	2,1755	30,4116	–	86,0391	4,4321	78,9941	1,5065
Francfort	4,2923	2,5580	35,3319	116,11	–	5,1635	92,1470	1,7442
	4,2921	2,5285	35,3463	116,22	–	5,1512	91,8119	1,7510
Bruxelles	83,1281	49,54	6,8425	22,4875	19,3666	–	17,8458	3,3781
	83,3217	49,0850	6,8616	22,5626	19,4126	–	17,8231	3,3992
Amsterdam	4,6581	2,7760	38,3435	126,00	108,52	5,6035	–	1,8929
	4,6749	2,7540	38,4986	126,59	108,91	5,6106	–	1,9072
Milan	2460,78	1466,50	202,55	665,68	573,29	29,6023	528,27	–
	2451,19	1444,00	201,85	663,75	571,08	29,4183	524,32	–
Tokyo	464,80	277,00	38,2599	125,73	108,28	5,5914	99,7838	0,1888
	463,84	273,25	38,1980	125,60	108,06	5,5668	99,2193	0,1892

A Paris, 100 yens étaient cotés, le vendredi 29 octobre, 2,6137 F contre 2,6179 F le vendredi 22 octobre.



Les matières premières

Métaux stables ou en baisse
Hausse du sucre et du blé

Comme une reprise significative de l'activité économique n'est pas attendue outre-Atlantique avant la fin du premier semestre 1983 et que les taux d'intérêt ont cessé pour l'instant de baisser aux Etats-Unis, une grande incertitude a régné sur les différents marchés commerciaux.

MÉTAUX. – Les cours du cuivre tendent à se stabiliser au Metal Exchange de Londres malgré l'accroissement sensible des stocks britanniques (+ 12 800 tonnes pour atteindre 157 850 tonnes). La production minière a diminué, en août, aux Etats-Unis de 40 % par rapport au mois correspondant de 1981. Pour la première fois, les stocks ont fléchi depuis dix-huit mois. Ils restent toutefois deux fois plus élevés qu'il y a un an.

Légère progression des cours de l'étain à Penang. Le directeur du stock régulateur continue à intervenir sur le marché.

Pour la première fois depuis quelques semaines une détente s'est produite sur les cours de l'argent à Londres, qui se replient dans le sillage de l'or.

Nouvelle et vive baisse des cours du nickel à Londres, qui atteint depuis le commencement de l'année près de 25 %. Les amputations de production fort nombreuses ne freinent pas la chute des cours accentuée par les ventes de métal effectuées par l'U.R.S.S. et Cuba sur le marché libre. Les prix pratiqués actuellement ne représentent plus que la moitié du coût de production.

Effritement des cours du zinc à Londres. La production européenne de métal a diminué de 6 200 tonnes en septembre par rapport à celle du même mois de 1981, revenant à 139 700 tonnes.

CAOUTCHOUC. – Les cours du naturel ont peu varié sur les différents marchés. Le directeur du stock régulateur dispose encore des fonds nécessaires pour continuer ses interventions sur le marché. L'objectif de 400 000 tonnes n'a pas encore été atteint. La production malaise sera en baisse de 7,7 % cette année.

TEXTILES. – Faibles variations des cours de la laine. La tonte australienne de la saison 1982-1983 sera inférieure, pour la seconde fois, à la précédente. Les quantités retirées des enchères par la commission australienne s'élèvent à 834 000 balles, plus haut niveau depuis trois ans. Elles pourraient atteindre 1 million de balles à la fin de l'année, niveau encore éloigné toutefois des 1,9 million de balles de 1974-1975.

DENRÉES. – La reprise se confirme sur le marché du sucre. La récolte européenne de betteraves affectée par les intempéries, subirait des retards appréciables. En outre, elle serait inférieure aux dernières prévisions.

CÉRÉALES. – La perspective d'une reprise des achats soviétiques de blé aux Etats-Unis a provoqué une avance des cours sur le marché aux grains de Chicago. En U.R.S.S., la récolte serait plus mauvaise que prévu. Tous ces facteurs ont éclipsé l'augmentation envisagée de 6 millions de tonnes de la récolte mondiale par le Conseil international du blé, qui l'estime à 466 millions de tonnes.

LES COURS DU 29 octobre 1982

(Les cours entre parenthèses sont ceux de la semaine précédente)

MÉTAUX. – Londres (en sterling par tonne) : cuivre (Wirebars), comptant, 887,50 (893,00) ; à trois mois, 882,00 (891,00) ; étain comptant, 7 375 (7 450) ; à trois mois, 7 370 (7 380) ; plomb, 292,00 (300,00) ; zinc, 439,50 (441,50) ; aluminium, 571 (568) ; nickel, 2 233 (2 345) ; argent (en pence par once troy), 589,50 (603,00). – New-York (en cents par livre) : cuivre (premier terme), 65,25 (67,05) ; argent (en dollars par once), 9,95 (10,35) ; platine (en dollars par once), 347 (344,60) ; ferraille, cours moyen (en dollars par tonne), inch (52,50) ; mercure (par bouteille de 76 lbs), inch (370-380). – Penang : étain (en ringgit par kilo), 29,20 (29,15).

TEXTILES. – New-York (en cents par livre) : coton, décembre, 63,60 (64,30) ; mars, 65,80 (66,30). – Londres (en nouveaux pence par kilo) laine (peignée à sec) décembre, 364 (365) jute (en livres par tonne) Pakistan, White grade C inch. (240) Roubaix (en francs par kilo) laine décembre, 42,70 (42).

CAOUTCHOUC. – Londres (en nouveaux pence par kilo) : R.S.S. (comptant) 49,10-49,20 (49,40-49,70). – Penang (en cents des Détroits par kilo) : 203,75-204,25 (205-205,50).

DENRÉES. – New-York (en cents par lb ; sauf pour le cacao, en dollars par tonne) : cacao, décembre, 1 376 (1 453) ; mars, 1 470 (1 544) ; sucre, janvier, 6,80 (6,29) ; mars, 7,63 (7,18) ; café, décembre 141,50 (139,50) ; mars, 138,30 135,70). – Londres (en livres par tonne) : sucre, janvier, 109,50 (102) ; mars, 116,75 (109,40) ; café, janvier, 1 468 (1 438) ; mars, 1 375 (1 347) ; cacao, décembre, 942 (962) ; mars, 971 (993). – Paris (en francs par quintal) : cacao, décembre, 1 140 (1 174) ; mars, 1 200 (1 225) ; café, janvier, 1 815 (1 795) ; mars, inch (1 730) ; sucre (en francs par tonne), décembre, 1 480 (1 405) ; mars, 1 555 (1 450) : tourteaux de soja. – Chicago (en dollars par tonne), décembre, 162,30 (157,70) ; janvier, 163,50 (159,80). – Londres (en livres par tonne), décembre, 124,30 (118,90) février, 126,60 (122).

CÉRÉALES. – Chicago (en cents par boisseau) : blé, décembre, 312 3/4 (304 1/4) ; mars, 328 1/4 (322 1/2); maïs, décembre, 216 0/0 (218 1/4) ; mars, 228 1/2 (232 1/2).

INDICES. – Moody's, 969,70 (980,20) ; Reuter, 1 518,20 (1 510,40).

Marché monétaire et obligataire

La baisse des taux a repris en France

Cette semaine, après l'Allemagne fédérale, c'est la France qui a réduit ses taux d'intérêt, tandis qu'aux Etats-Unis les milieux financiers ont attendu, vainement, une nouvelle réduction du taux d'escompte de la Réserve fédérale, ce qui a fait à nouveau monter le dollar (voir en rubrique « Devises et or »).

Signalons que, vendredi soir, la « Fed » a annoncé une baisse de 700 millions de dollars de la masse monétaire pour la période hebdomadaire se terminant au 20 octobre, soit une diminution un peu plus forte que prévu.

Au lendemain de l'abaissement, le 21 octobre dernier, de son taux d'escompte par la Bundesbank (un point tout entier au lieu du demi-point attendu), il était probable que la France suivrait. M. Jacques Delors, ministre de l'économie et des finances, n'avait-il pas déclaré à Toulouse, une dizaine de jours auparavant, qu'il était « certain que d'ici à la fin de l'année les taux des marchés monétaires devraient baisser de un à deux points ». Il avait même indiqué qu'il avait, quelques jours auparavant, demandé à la Banque de France de ramener de 14 % à 13,75 %, puis à 13,50 %, le loyer de l'argent au jour le jour, mais que « l'état du marché des changes (lisez la faiblesse du franc) ne l'avait pas permis ». Cette fois-ci, la meilleure tenue de notre monnaie a effectivement autorisé la Banque de France à réamorcer le processus de détente des taux interrompu au début de ce mois. Trois fois dans la semaine, elle a pu abaisser le loyer de l'argent au jour le jour sur le marché monétaire, le ramenant, par paliers, de 14 % à 13 3/8 %, au plus bas de l'année 1982. Vendredi matin, ce loyer remontait bien à 13 5/8 % pour les opérations de fin de mois, avant un chômage bancaire de quatre jours, ce qui déclenchait, immédiatement, une petite attaque contre le franc. Mais la Banque de France s'empressait d'annoncer, en fin de matinée, qu'elle maintenait son taux d'adjudication sur effets publics (30 milliards de francs), ramené de 13 3/4 % à 13 1/4 % lundi et mardi.

Ces initiatives des autorités monétaires indiquaient clairement aux banques quel était leur devoir, à savoir diminuer leur taux de base, ce qu'elles firent incontinent à la veille du week-end, valeur 1er novembre, fête de tous les saints. A 12,75 % contre 13,25 % depuis le début d'octobre 1982, ce taux de base retrouve le niveau antérieur au 10 mai 1981, tout juste avant la grande flambée qui le porta, au seuil de l'été 1981, au sommet historique de 17 %, avant une lente décrue le mois suivant, interrompue par les deux dévaluations d'octobre 1981 et de juin 1982. Cette diminution de 0,50 % du taux de base bancaire va alléger de près de 3 milliards de francs les charges financières des entreprises. Notons que pour bien faire et pour revenir aux pratiques antérieures, qui avaient du bon, en ce domaine tout au moins, le taux du marché monétaire devrait revenir au-dessous du taux de base bancaire. Mais, pour cela, il faudrait que le franc redevienne solide...

Un marché obligataire toujours très actif

Les semaines se suivent et se ressemblent sur le marché obligataire français, où l'on continue d'anticiper une baisse du taux à long terme. En attendant, les rendements poursuivent leur lent fléchissement sur le marché secondaire (en Bourse) : 15,16 % contre 15,29 % pour les emprunts d'Etat à plus de sept ans, 14,98 % (en dessous de la barre des 15 %) contre 15,07 % pour ceux à moins de sept ans, et 15,80 % contre 15,88 % pour les emprunts du secteur public, selon les indices Paribas. Les demandes se portent, plus que jamais, sur les émissions anciennes à taux fixe, tandis que celles à taux variable ont été, à nouveau, fort éprouvées ; les titres indemnitaires (D.T.I.) sont passés de 98,50 %-98,70 % du nominal à 98 %, et ceux indexés sur le rendement moyen des obligations (T.M.O.) accusent une décote pouvant aller jusqu'à 4 %. En revanche, les émissions de l'année dernière à taux fixe accusent une surcote (5 % pour l'emprunt d'Etat à 16,75 % lancé à l'automne 1981).

Sur le front des émissions, l'emprunt E.D.F. de 4 milliards de francs avec une tranche « classique » à 16,30 % et une tranche à options de remboursement (« fenêtres ») s'est fort bien placé. Il est suivi par un emprunt des S.D.R. de 750 millions de francs à 16,30 % de nominal et 16,50 % en rendement réel, un G.I.B.T.P. de 250 millions de francs à 16,80 % (16,98 % au règlement) et un Crédit lyonnais en deux tranches : 1,15 milliard de francs à 16,40 % et 300 millions de francs à coupon variable indexé sur le T.M.O. L'émission de Locafrance, 300 millions de francs sur neuf ans, à 16,50 % pendant les trois premières années et un taux révisable, par la suite, tous les trois ans, sur la base de la moyenne des deux derniers taux moyens mensuels à l'émission des emprunts garantis, a reçu un accueil plus mitigé. Dans l'optique d'une baisse du taux à long terme, la perspective de subir, éventuellement, une révision en baisse dans trois ans n'est pas très attirante. Cela étant, quel sera le niveau des taux d'intérêt dans trois ans ?

F. R.

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Le pape commence une visite de dix jours en Espagne

Le pape Jean-Paul II était attendu dimanche 31 octobre en fin d'après-midi à Madrid pour un voyage de dix jours en Espagne. Des mesures de sécurité exceptionnelles ont été prises pour prévenir toute tentative d'attentat et contenir la ferveur religieuse : quatre-vingt-dix mille policiers et volontaires devaient être mobilisés à cette fin.

Le voyage de Jean-Paul II doit le mener successivement à Avila, Alba de Tormes et Salamanque, le 1er novembre. Il doit passer les deux jours suivants à Madrid. Des étapes à *Guadaloupe*, Tolède et Ségovie sont prévues pour le 4 novembre. Séville et Granade accueilleront le pape le 5 novembre. Il doit se rendre le 6 à Loyola, Javier et Sarragosse ; le 7 à Montserrat et Barcelone, le 8 à Valence. La dernière journée doit être consacrée à Saint-Jacques-de-Compostelle. Le retour du pape à Rome est prévu le 9 novembre dans la soirée.

Il a été décidé, pour ne heurter aucune susceptibilité régionale, notamment en Catalogne et au Pays basque, que le pape reviendrait tous les soirs à Madrid pour y passer la nuit.

Mgr Jozef Glemp, primat de Pologne, devait se rendre de son côté dimanche en Espagne et concélébrer le 1er novembre avec le pape une messe à Avila.

Le calendrier initial de la visite du pape en Espagne prévoyait son arrivée à Madrid le 14 octobre. Le début du voyage de Jean-Paul II aurait alors coïncidé avec la campagne électorale. Critiquée dans les milieux de la gauche et par une partie des catholiques, cette coïncidence de dates avait entraîné, à la suite d'une visite au Vatican des dirigeants de la conférence épiscopale espagnole, la décision du report du voyage, qui commence le 31 octobre dans une atmosphère plus sereine.

(Lire page 2 l'article de notre envoyé spécial ALAIN WOODROW.)

JEAN-PAUL II A NOMMÉ Mgr WETTER ARCHEVÊQUE DE MUNICH

Jean-Paul II a nommé Mgr Friedrich Wetter archevêque de Munich, en remplacement de Mgr Joseph Ratzinger devenu au mois de novembre 1981 responsable de la Congrégation romaine pour la doctrine de la foi, a annoncé vendredi 29 octobre le Vatican.

Le successeur de Mgr Ratzinger, qui était jusqu'alors évêque de Speyer, sera fait cardinal lors du prochain consistoire : l'archevêché de Munich est traditionnellement dirigé par un cardinal.

[Mgr Wetter est né à Landau, le 20 février 1928. Ordonné prêtre, le 10 octobre 1953, il a été consacré évêque le 29 juin 1968.]

● *Les obsèques du cardinal Benelli.* — Une dizaine de milliers de fidèles ont assisté, vendredi 29 octobre à Florence, en présence de M. Giovanni Spadolini, président du conseil italien, aux funérailles de Mgr Giovanni Benelli, archevêque de Florence, décédé mardi 26 octobre des suites d'un infarctus.

UN APPEL EN FAVEUR DE M. CHTCHARANSKI

Une quinzaine de personnalités françaises ont lancé vendredi 29 octobre un appel *« à une véritable levée de boucliers pour la sauvegarde et la libération d'Anatoly Chtcharanski, coupable de défendre les droits de l'homme »*. Elles demandent d'autre part au gouvernement français *« d'intervenir de toute urgence auprès des autorités soviétiques afin que la liberté soit rendue à ce mathématicien condamné pour deux crimes : militer pour le droit des juifs à émigrer et combattre pour l'application des accords d'Helsinki »*.

Parmi les signataires de cet appel figurent les professeurs Alfred Kastler, Henri Cartan, André Lwoff, François Jacob, Laurent Schwartz, le philosophe Vladimir Jankélévitch, le sculpteur César, ainsi qu'Yves Montant et Simone Signoret.

D'autre part, M. Lionel Jospin, premier secrétaire du P.S., a adressé à M. Brejnev une lettre dans laquelle il lui demande d'autoriser M. Chtcharanski à correspondre avec sa famille, *« au nom des principes humanitaires universellement reconnus et inscrits dans les lois soviétiques »*.

A LA DISPOSITION DU PUBLIC DÈS LE DÉBUT DE 1983

Un procédé biologique de lutte contre la pollution par hydrocarbures a été mis au point par la S.N.E.A.

De notre correspondant

Bordeaux. — Le laboratoire « environnement » de la Société nationale Elf-Aquitaine (S.N.E.A.) de Pau vient d'achever la mise au point d'un procédé de lutte contre les pollutions du milieu marin par les hydrocarbures. Utilisable dans toutes les mers du globe, ce procédé pourra être mis à la disposition du public dès le début de l'année prochaine.

On sait que les hydrocarbures sont biodégradables, que c'est une affaire de patience. Aussi beaucoup de recherches ont-elles porté sur les moyens d'accélérer ce processus. C'est ainsi, par exemple, que les Américains ont adapté, à partir de micro-organismes prélevé dans des stations d'épuration, des bactéries capables de s'attaquer aux hydrocarbures à terre, en eau douce ou en mer. Cette méthode, déjà utilisée dans le golfe du Mexique, présente l'inconvénient de nécessiter des micro-organismes adaptés à tous les milieux où l'on peut craindre une éventuelle pollution. En effet, les micro-organismes chargés de s'attaquer au pétrole sont eux-mêmes attaqués par ceux qui sont présents sur le lieu de la pollution.

Les chercheurs de la S.N.E.A. sont partis d'un autre postulat : dans les micro-organismes présents dans le milieu marin, il s'en trouve qui sont capables de dégrader les hydrocarbures avec plus ou moins de rapidité. N'est-il pas possible, une fois connues ces bactéries hydrophiles, de trouver le moyen d'accélérer leur travail par un apport extérieur pour leur faire accomplir le plus vite possible ce qui demande normalement plusieurs semaines ?

Sur seize souches sélectionnées à partir d'eaux prélevées dans l'Atlantique, ont été dégagées trois familles de bactéries particulièrement efficaces. Il est connu que des apports d'azote et de phosphore mettent ces bactéries en appétit. Une première découverte a permis de déterminer qu'un ajout de carbone constituait un « apéritif » ou un « dopant » bien plus efficace encore. Facile à réaliser en laboratoire, l'expérience s'avérait inadaptable à la pratique. En effet, le carbone était dissous en traversant la couche d'hydrocarbures flottant à la surface de la mer et donc avant d'avoir atteint le milieu marin et les micro-organismes qu'il s'agissait de réveiller.

Cette difficulté a été surmontée par la mise au point d'une micro-émulsion ; le carbone est encapsulé et protégé dans une solution comprenant azote et phosphore. Ces produits, déversés sur les zones contaminées, réactivent les bactéries présentes dans le milieu.

Les expériences effectuées dans l'eau de l'Atlantique, puis en Méditerranée, et enfin aux îles Kerguelen, ont toutes donné des résultats très positifs. En une semaine, 70 à 90 % des hydrocarbures ont disparu contre 12 à 20 % sans traitement. A chaque fois, la densité de phytoplancton était plus importante après qu'avant la pollution volontaire. Le produit agit dans la proportion d'au moins 1 pour 10. Ce résultat équivaut à celui de la plupart des dispersants, mais est obtenu en l'absence de toute pollution.

Ces caractéristiques rendent ce nouveau produit particulièrement intéressant pour lutter contre les pollutions en pleine mer, pour celles qui interviennent en zone de marais et de vasières où l'intervention est particulièrement difficile, mais aussi pour les petites pollutions accidentelles, en milieu portuaire par exemple. Il ne constitue pas cependant une panacée et n'exclut pas la récupération traditionnelle sur les plages dans les cas d'accident grave, comme celui du *Torrey-Canyon* ou de l'*Amoco-Cadiz*.

La mise au point du procédé de la S.N.E.A. est considérée comme achevée, et le produit sera livrable dans les semaines qui viennent. Le laboratoire de Pau travaille actuellement sur une deuxième génération plus rapide, dans la mesure où elle fera appel à davantage de familles de bactéries. Quant à la troisième génération, on lui demandera de s'attaquer aux résidus...

PIERRE CHERRUAU.

L'INSULINE PRODUITE PAR MANIPULATIONS GÉNÉTIQUES VA ÊTRE COMMERCIALISÉE AUX ÉTATS-UNIS

La Food and Drug Administration vient d'autoriser la commercialisation aux États-Unis d'une insuline identique dans sa structure à l'insuline humaine. C'est la première autorisation de ce type donnée par les pouvoirs publics pour une substance produite à partir de techniques des manipulations génétiques.

Cette insuline, fabriquée par la société américaine Eli Lilly and Co. est en effet fabriquée par une bactérie au patrimoine génétique modifié. Elle sera vendue sous le nom d'Humulin. L'expérimentation humaine a été menée sur des volontaires non malades et sur mille personnes diabétiques dans différents pays, dont la France.

Le prix de cette substance, qui n'a pas encore été fixé, sera vraisemblablement plus élevé que ceux des insulines actuellement utilisées produites à partir de pancréas de bœuf et de porc. Dans le monde, cinq millions de diabétiques utilisent quotidiennement de l'insuline.

PARIS ET QUÉBEC VEULENT ACCROITRE LEUR COOPÉRATION ÉCONOMIQUE

La coopération franco-québécoise se porte bien puisque, malgré la crise économique qui les touche de façon comparable, Paris et Québec ont décidé de maintenir, en monnaie constante, en 1983, l'enveloppe consacrée à leurs échanges. Telle est la conclusion, à la fois réaliste et modeste, que l'on peut avancer à l'issue de la réunion ces derniers jours à Paris de la commission franco-québécoise qui a adopté son budget pour l'an prochain. Au total, la France et le Québec consacreront 60 millions de francs en 1983 à promouvoir leur coopération économique, culturelle et technique.

La commission franco-québécoise (qui est l'équivalent d'une commission mixte, mais n'en a pas le nom puisque le Québec n'est pas un État souverain) a décidé en particulier d'accroître la coopération économique de façon à ce que celle-ci représente dans deux ans la moitié de l'ensemble. L'éducation et la culture constituent encore 60 % du budget global et, aussi bien à Paris qu'à Québec, on souhaite que cette proportion soit ramenée à 50 %.

Lors de la visite de M. Mauroy au Québec, en avril dernier, des secteurs prioritaires avaient été définis, parmi lesquels la promotion des P.M.E., la recherche industrielle, les transferts de technologie, les énergies nouvelles, l'agro-alimentaire et la recherche médicale.

Dans le domaine culturel, Paris et Québec ont reconduit pour trois ans l'entente qui permet aux Québécois de recevoir sur le canal T.V.F.Q. 99 quelque 2 500 heures par an de télévision française (provenant des trois chaînes). La contrepartie est encore très inégale puisque les Français (essentiellement FR 3) n'ont acheté que 100 heures (venant aussi bien de Radio-Québec et Radio-Canada que des chaînes et des producteurs privés).

Au total, mille cinq cents personnes (sept cent cinquante des deux côtés) ont traversé l'Atlantique en 1982 pour participer aux activités patronnées dans tous les domaines par la commission, et les chiffres en 1983 devraient être comparables. Ces chiffres ne tiennent pas compte des programmes particuliers de l'Office franco-québécois pour la jeunesse dont bénéficient trois mille jeunes gens. — D. Dh.

AUX ÉTATS-UNIS

La fête d'Halloween est troublée par une psychose de l'empoisonnement

De notre correspondant

Washington. — Une psychose de l'empoisonnement s'est emparée des États-Unis depuis le décès à Chicago, le mois dernier, de sept personnes qui avaient absorbé des cachets de Tylenol contenant du cyanure. Alors que ce médicament très populaire a été retiré de la circulation (*le Monde* du 5 octobre), de nombreux autres produits — y compris des boîtes de lait et des jus de fruits — deviennent suspects. Le piétinement apparent de l'enquête ne contribue pas à rassurer les Américains. On est toujours à la recherche du suspect numéro un, James Lewis, sans être sûr que ses empreintes étaient bien celles qui se trouvaient sur l'une des bouteilles de Tylenol incriminées.

Les Américains sont d'autant plus inquiets que la fête d'Halloween doit être célébrée dimanche 31 octobre. Une fête qui, pour les enfants consiste précisément à aller de porte en porte pour quêter des friandises. De là à ce que les émules de l'empoisonneur de Chicago ne veuillent en profiter...

La municipalité de Vineland (New-Jersey) a choisi la solution radicale : interdire Halloween. Les enfants ne se déguiseront pas comme chaque année en sorcières ou en fantômes pour aller crier *« Trick or treat ? »* (farce ou gâterie ?) devant les porches de maisons. Ils ne seront pas accueillis par d'effrayantes citrouilles, éclairées à la bougie, et ne recevront pas des poignées de bonbons, de chewing-gums ou de chocolats.

D'autres collectivités locales ont choisi des méthodes plus ingénieuses pour retenir les fantômes à la maison. A Levittown (Long-Island), on téléphonera aux familles entre 14 heures et 21 heures. Les enfants qui seront présents *auront* droit à un cadeau...

Ce Halloween revu et corrigé suscite de vives critiques. L'Amérique est une nation jeune, qui doit intégrer chaque année de nombreux immigrants : elle tient à ses traditions. Les bradera-t-on à cause d'un misérable empoisonneur ?

Le *New York Times* fait état d'un *« débat constitutionnel »* dans la petite ville de New-Britain (Connecticut). *« Interdire Halloween serait violer le droit constitutionnel des individus à se rassembler pacifiquement »*, a déclaré un juriste local. S'appuyant sur cette sentence, le maire, M. William McNamara, s'est alors tourné vers la population : *« M'imaginez-vous en train d'interdire la dinde à Thanksgiving ou les fleurs à Valentine's Day ? Allons-nous envoyer des équipes de surveillance pour contrôler que personne n'est caché derrière les fenêtres en train de sucer son sucre d'orge ? C'est aux parents d'exercer leurs responsabilités »*.

A vrai dire, les peurs d'Halloween ne sont pas nouvelles. Toute l'Amérique avait été traumatisée une année par des pommes offertes à des enfants et contenant des lames de rasoir. Depuis, on se méfie. Dans un quartier de Washington, les familles se sont organisées pour que les groupes d'enfants qui vont crier *« Trick or treat ? »* soient toujours accompagnés d'un adulte. Peut-être seront-ils moins nombreux cette année, et contrôlera-t-on davantage les pièces du butin en retournant à la maison...

Les chaînes de télévision américaines ont entretenu la psychose de l'empoisonnement en consacrant une énorme place à l'affaire du Tylenol depuis un mois. Si par malheur, le 31 octobre, un accident mortel devait arriver quelque part aux États-Unis, toutes les caméras seraient prêtes pour souligner l'horreur de l'événement. Et l'avenir d'Halloween pourrait être alors sérieusement menacé.

ROBERT SOLÉ.

NOUVELLES BRÈVES

● *Réintégration d'un militant C.F.D.T. des P.T.T.* — M. Michel Mazé, responsable C.F.D.T. dans un bureau de poste de la rue La Boétie à Paris (8e), qui avait été frappé d'une mesure de mutation et de six jours d'exclusion sanctionnant des incidents avec un supérieur hiérarchique, a été réintégré à son poste vendredi 29 octobre, sur instructions ministérielles. Il avait fait la grève de la faim, et avait bénéficié du soutien de ses collègues.

● *Une centaine d'immigrés* ont manifesté à Nice le 29 octobre pour une régularisation de situation. Selon l'Association de solidarité avec les travailleurs immigrés (ASTI) des Alpes-Maritimes, mille quatre cents dossiers sur les dix mille déposés dans le département ont été rejetés par l'administration et deux cents à trois cents autres ont été classés sans suite. Selon l'association, de nombreux employeurs ont refusé de délivrer des certificats de travail à des étrangers qui remplissaient les conditions exigées : présence en France avant le 1er janvier 1981 et emploi stable. — *(Corresp.)*

L'accident de Malaga

UN PNEU DU TRAIN AVANT DU DC-10 DE LA SPANTAX ÉTAIT DÉFECTUEUX

L'analyse des enregistreurs de vol du DC-10 de la compagnie Spantax qui s'est écrasé au décollage le 13 septembre dernier sur l'aéroport de Malaga, en Espagne, causant la mort de cinquante personnes (*le Monde* des 15 et 16 septembre), a permis d'établir, selon le bureau américain de la sécurité des transports (N.T.S.B.), que l'avion ne présentait, lors de l'accident, aucune anomalie de moteurs, de structure ou d'appareillage.

Les vibrations ressenties par l'équipage pendant l'accélération ne provenaient donc pas d'un des moteurs mais très vraisemblablement du « déchappage » (arrachage de la bande de roulement en caoutchouc) d'un des deux pneus du train avant. La bande de caoutchouc a en effet été retrouvée sur la piste.

Lorsque les vibrations sont apparues, l'avion avait dépassé la vitesse au-delà de laquelle le décollage peut être interrompu en toute sécurité (qu'on appelle V 1). Mais, comme celles-ci se sont amplifiées après le cabrage du nez de l'appareil, les pilotes *crurent qu'elles provenaient* d'un problème de commandes de vol et que, dans de telles conditions, le décollage risquait d'avoir de graves conséquences. D'où leur décision de freiner l'avion en dépit d'une distance d'arrêt insuffisante (inférieure à 1 000 mètres). Le DC-10 est alors sorti de piste et s'est immobilisé plusieurs centaines de mètres plus loin avant de prendre feu.

Hausses et baisses sur les carburants

Comment s'y retrouver ? Les prix des carburants (essence, super et gazole) augmentent de 2 centimes par litre le 1er novembre. Il s'agit d'une hausse fiscale destinée à financer le Fonds national des grands travaux. Le 12 novembre, ces prix augmenteront de nouveau, selon toute vraisemblance de 6 centimes par litre sur le fuel et le gazole et de 9 centimes sur l'essence et le super.

L'application intégrale de la « formule » qui répercute les divers éléments des coûts de ces produits (évolution du dollar et du prix du brut, prix sur les marchés voisins et à Rotterdam) aurait amené à relever — toutes taxes comprises — le super de plus de 11 centimes par litre, l'essence ordinaire de plus de 12 centimes, le gazole de près de 17 centimes par litre et le fuel domestique de près de 16. Autant dire que, si le dollar se maintient à ses sommets actuels, il devrait encore y avoir le 10 décembre une augmentation, faible sur l'essence et le super et plus forte sur le fuel et le gazole. D'autant que les compagnies continuent de se plaindre de perdre plus de 1 milliard de francs par mois. Les pertes économiques du raffinage en France vont, en effet, s'élever à 13 milliards de francs en 1982.

Malgré cela, la société Esso, dans un communiqué, annonce que « corrélativement à la suppression des cadeaux prescrite par les pouvoirs publics (elle) a décidé de substituer à ces cadeaux une baisse de 7 centimes par litre de supercarburant et d'essence ordinaire vendu dans ses stations en self-service exploitées par des mandataires, soit environ cinq cents stations. »

Shell, qui avait déjà pris prétexte par anticipation de la suppression des cadeaux — ceux-ci étant interdits par un texte réglementaire à compter du 1er novembre — pour pratiquer, dès le mois de juin, des rabais de 3 centimes dans les stations self-service, a renchéri immédiatement : ces rabais seront échelonnés, « en fonction de la pression de la concurrence », de 3 à 10 centimes.

Les raisons de cette « guerre des prix » sont simples : il s'agit, certes, d'attirer les automobilistes vers les stations self-service (beaucoup plus nombreuses à l'étranger) au coût d'exploitation moins élevé ; mais il faut surtout maintenir ses parts de marché face à une concurrence d'autant plus vive que ce marché ne se développe plus : de janvier à septembre, la consommation d'essence et de super n'a augmenté que de 0,2 % (contre 2,1 % en 1981). Or plusieurs grandes surfaces — notamment les Centres Leclerc — offrent les rabais maximums autorisés (9 centimes par litre sur l'essence et 10 sur le super).

Les compagnies françaises sont moins bien placées que les compagnies internationales : leurs stations-service sont le plus souvent en location-gérance, ce qui ne leur permet pas, contrairement aux stations exploitées par des mandataires (1), de maîtriser le prix à la pompe.

Par ces rabais, les compagnies internationales engagent, à n'en pas douter, une bagarre pour la rationalisation de la distribution. A terme, cela signifie, sans doute, la fermeture de nombreuses stations-service. Il y en a, il est vrai, deux fois plus en France que dans les pays voisins. — B. D.

(1) Les stations gérées par des mandataires sont constituées en S.A.R.L., dont la compagnie demeure actionnaire majoritaire.

● *Le Club de Rome* a exprimé, le 28 octobre, l'espoir que les nations du monde se servent de la science et de la créativité pour aider l'humanité tout entière. Au cours d'une conférence de presse donnée à l'issue des réunions qui se sont tenues pendant trois jours à Tokyo, les membres du Club se sont prononcés pour un nouvel ordre économique et le remplacement des institutions politiques actuelles par des institutions plus stables s'intéressant aux besoins à long terme.

Le numéro du « Monde » daté 30 octobre 1982 a été tiré à 487 584 exemplaires.

JUSTICE : DES JUGEMENTS PAR MILLIERS

L'introduction de l'ordinateur dans les décisions de justice ne comporte-t-elle pas des risques ?
(Lire page V.)

JEAN-PIERRE CHANGEUX OBSERVATEUR DU CERVEAU

Un jour viendra sans doute où l'on pourra observer l'activité mentale de l'homme.
(Lire page IX.)

SUCCÈS ET DÉGATS DES FAUSSES SCIENCES

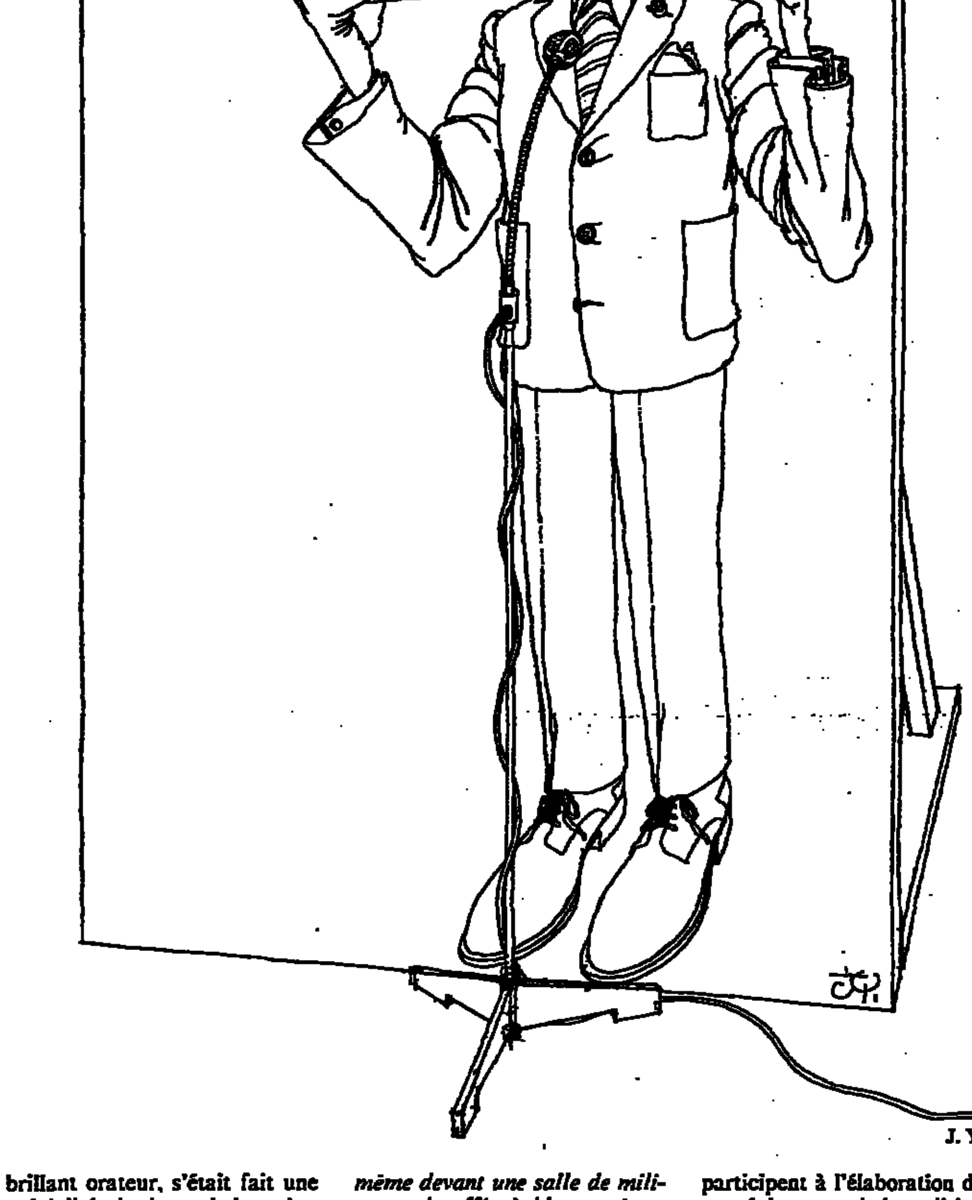
L'irrésistible ascension de Lyssenko et de sa théorie : *le darwinisme créateur soviétique ou* la nouvelle biologie prolétarienne. (Lire page XI.)

Le Monde

DIMANCHE

Les scribes du pouvoir

Les discours des vedettes de la politique sont le résultat d'une alchimie complexe. Compagnons, conseillers, collaborateurs tous azimuts, ceux qui les écrivent sont aussi, parfois, les héritiers de leurs patrons.



J. Y.

« JEUNE *agrégé de lettres, incontestables qualités d'expression écrite, cherche homme politique pour lui rédiger ses discours, bord indifférent. Références...* » Pas un dîner parisien où quelqu'un ne confie sous le sceau du secret aux vingt-cinq convives qu'il connaît intimement l'homme qui écrit les discours du président ou du ministre X... Ravi de pouvoir ainsi étaler sa connaissance intime des grands de la scène politique, on colporte d'autant plus aisément les ragots des cabinets ministériels que les Français, toujours méfiants envers leurs gouvernants, sont prêts à se saisir de tout ce qui peut servir à déboulonner les statues.

On entend ainsi un jeune secrétaire d'ambassade, frais émoulu de l'école et en poste depuis six mois, se vanter d'avoir rédigé le discours du président de la République lors de tel voyage officiel. Un haut fonctionnaire, à qui l'on demande de temps en temps une note technique qui servira – entre vingt autres – à préparer une intervention, n'hésite pas à affirmer partout qu'il est la plume du ministre. Méfiez-vous : plus ils en disent, moins ils en font. En revanche, ceux qui écrivent réellement les discours des hommes politiques ont tendance à minorer leur rôle, à se présenter comme quantité négligeable, à jurer qu'ils se contentent de préciser la ponctuation, à la rigueur quelques formules.

D'abord, c'est une question de loyauté envers son « patron ». De confiance, mais d'intérêt aussi. Un directeur de cabinet explique en riant son dilemme : « *Si je vous dis que mon ministre lit textuellement ce que je lui prépare sans y changer une virgule, vous en conclurez que c'est une baudruche. Si je vous dis qu'il refait tout, vous en conclurez que je suis un collaborateur inefficace et incompétent.* »

Ensuite, le discours, l'article, sont rarement l'œuvre d'une seule main. Il est vrai que l'article de M. Pierre Mauroy, « Gouverner autrement », publié le 20 avril 1982 dans *le Monde*, était entièrement dû à la plume de Thierry Pfister, ancien journaliste de la maison, aujourd'hui conseiller à Matignon, qui l'a revu ensuite avec le premier ministre. Le cas est assez fréquent pour les articles. Forme oblige. Mais la préparation d'un discours est souvent telle que, en toute honnêteté, il est impossible de dire qu'une seule personne l'a rédigé, notamment pour les grands personnages et les grandes occasions : toute une équipe est mise à contribution.

Un exemple : les voyages présidentiels à l'étranger. Les deux feuillets ou les deux paragraphes sur lesquels journalistes et chancelleries se jettent avidement pour les décoder et y lire les annonces d'une politique étrangère sont l'objet de semaines et de mois de préparation intensive.

L'ambassade de France du pays concerné fournit des éléments techniques et les transmet au Quai d'Orsay. Celui-ci prépare un dossier et le confie à la cellule diplomatique de l'Élysée qui fait un projet de discours, parfois soumis en retour aux relations extérieures. En dernier ressort, le président planche souvent lui-même : par exemple, le discours de François Mitterrand devant la Knesset israélienne est de sa main.

Basse littérature

Eussent-ils l'imagination la plus fertile, la plume la plus alerte et la parole la plus facile, leaders parlementaires, responsables de partis, ministres ou secrétaires d'État ne peuvent composer seuls la totalité de leurs interventions : certains jours, entre les inaugurations et les réunions, un ministre peut avoir trois ou quatre discours à prononcer. Des collaborateurs sont là pour y parer. Mais la fonction de « *speechwriter* » (rédacteur de discours), courante aux États-Unis, n'est pas encore entrée dans les habitudes françaises. Certains refusent carrément d'en parler. Le discours est un produit fini dont le consommateur n'a pas besoin de connaître le processus exact de fabrication : ce qui compte, c'est la valeur finale de l'objet.

Il est des hommes politiques – « technocrates » ou gestionnaires – pour qui le discours n'est que basse littérature. Michel Rocard, dont l'agilité verbale est pourtant indiscutable, s'écriait un jour, impatient et l'esprit ailleurs : « *Bah ! pour le travail écrivassier, on trouvera toujours.* »

Mais dans la majorité des cas, le discours a valeur d'acte politique. Le général de Gaulle gouvernait en partie par la magie de son verbe. Sans avoir son charisme, beaucoup sont heureusement conscients du pouvoir des mots, de leur poids et de leur importance. Chacun d'eux est longuement pesé, évalué, analysé avant d'être écrit ou prononcé.

Pour François Aron, agrégé d'histoire, conseiller technique au cabinet du ministre des P.T.T., neuf dixièmes des interventions ministérielles sont pure rhétorique destinée à des inaugurations ou remises de médailles. Mais, même là, il faut faire passer un « message » et donner une image du service public.

Ainsi l'inauguration d'un bureau de poste fera l'objet d'une note technique des services indiquant la date exacte de la construction, la taille du bureau, le nombre d'habitants de la localité qui en bénéficieront et le nombre d'employés qui y travailleront. Un des membres du cabinet ministériel fera un projet de discours, se gardant bien d'évoquer l'implantation du bâtiment si l'endroit est notoirement bruyant ou le calme merveilleux du quartier si on lui a signalé en passant que ce bureau mal placé est trop éloigné du centre.

Le chef du cabinet vérifie, remanie éventuellement deux ou trois formules et le glisse au ministre, qui lit le texte dans la voiture ou l'avion et, suivant les cas, l'inspiration et l'humeur, improvise quelque chose à partir des éléments fournis ou bien le lit soigneusement en rajustant ses lunettes. Jean-Claude Boulard, maître de requêtes au Conseil d'Etat, chef de cabinet du ministre de la mer, rédige lui-même, précise-t-il, les discours « généraux », laissant au conseiller technique à la pêche les textes relevant uniquement de son secteur.

L'improvisation, pour un homme qui a du métier et des dons d'orateur, fait souvent meilleure impression sur son auditoire que la lecture pieuse du discours rédigé. Edgar Faure, brillant orateur, s'était fait une spécialité de la « chaleur humaine » : « *Mes collaborateurs,* disait-il, *m'ont préparé un discours, mais comme vous m'êtes particulièrement sympathiques, je ne vous le lirai pas et parlerai à cœur ouvert.* » L'effet est immanquable.

Aucun adverbe n'est laissé au hasard

Certains discours sont véritablement l'expression d'une politique, ont une portée générale et une importance décisive. Le ministre de l'industrie peut choisir l'inauguration du salon des composants électroniques, le ministre de la santé celle d'un nouvel hôpital, comme le ministre de P.T.T. l'inauguration du centre Télétel de Vélizy, en juillet 1981, pour annoncer des décisions importantes. Faut-il préciser que, dans ce cas, aucun adverbe, aucune conjonction, ne sont laissés au hasard ?

Pierre-Alain Douay, qui prépare les discours de Pierre Mauroy, se souvient avec quel soin celui du dernier congrès du parti socialiste, à Valence, avait été purgé de noms comme ceux de Robespierre ou de Danton qui véhiculent, selon lui, un « imaginaire » incontrôlable. Paul Quilès a été moins avisé ! « *Il n'est pas premier ministre. La fonction oblige à une rigueur autrement exigeante, même devant une salle de militants chauffés à blanc qui attendent des formules.* »

Si les membres du cabinet changent avec le ministre, les fonctionnaires restent : ce sont souvent les mêmes qui depuis dix ou quinze ans, avec la nouvelle majorité comme avec l'ancienne, préparent les interventions ministérielles. Sur le plan technique tout au moins, car le rôle du cabinet est justement de transformer un discours technique en discours politique – ce n'est pas toujours le cas.

Les habitants de Bellac, patrie de Jean Giraudoux, se souviennent peut-être que le même discours fut ainsi prononcé à cinq ans de distance par deux ministres différents pour deux inaugurations successives. En cherchant une fiche sur l'écrivain, un fonctionnaire avait découvert un discours abandonné au fond d'un tiroir, qui lui semblait, ma foi, bien tourné... On retrouve un même paragraphe autour d'une même citation de Charles-Quint dans le discours prononcé par Jacques Pelletier, secrétaire d'Etat à l'éducation nationale pour un colloque franco-allemand, le 21 septembre 1979, et dans celui de Valéry Giscard d'Estaing à l'ouverture du Conseil pour la diffusion des langues étrangères, sept mois plus tard.

Les « scribes du pouvoir » sont unanimes à protester contre cette dénomination. Ils ne font pas qu'écrire des discours, ils participent à l'élaboration de la stratégie, aux choix politiques. Adjoints de longue date, ils suivent le chef sur le podium du pouvoir ou, au contraire, dans la tristesse de l'exil. Ce sont des compagnons de route à qui l'on fait confiance.

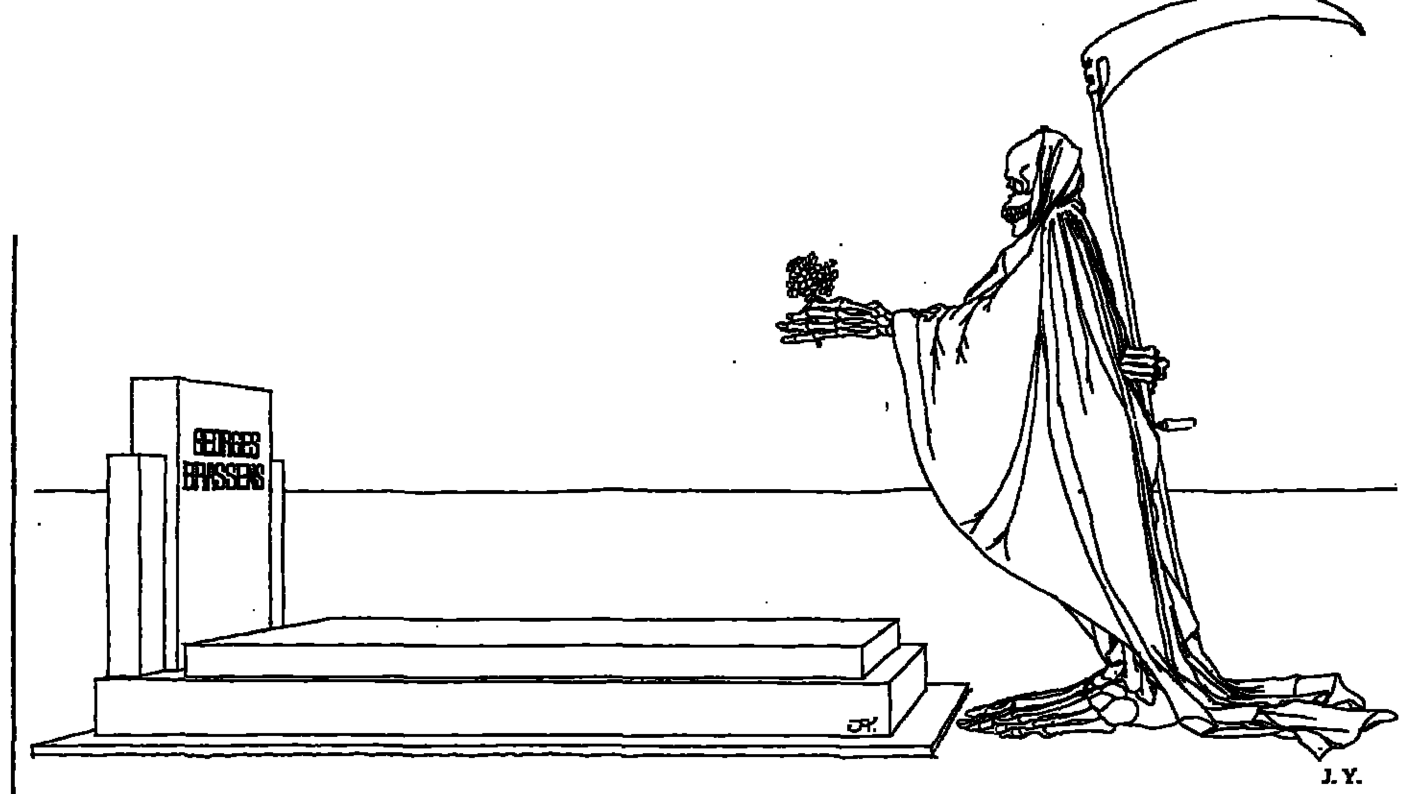
Pierre-Alain Douay était auprès de Pierre Mauroy au conseil régional du Nord dès 1973 ; après avoir dirigé l'office culturel régional du Nord, il entra comme chargé de mission à la mairie de Lille en 1979 avant de le devenir à Matignon. Thierry Pfister, journaliste, ancien responsable des étudiants socialistes, travaillait pour le futur premier ministre dès 1970. Christiane Bahry, chargée de mission auprès d'André Henry, ministre du temps libre, était son assistante à la Fédération de l'éducation nationale lorsqu'il en était le secrétaire général.

Philippe Barret, normalien, proche de Jean-Pierre Chevènement depuis 1973, date de la publication de son livre, *le Nouveau Déséquilibre mondial*, l'a suivi au ministère de la recherche et de l'industrie comme conseiller technique. On s'est étonné de la composition du cabinet de Louis Mexandeau : archéologues, chartistes, ou archivistes paléographes pour gérer les P.T.T. C'est tout simplement l'équipe d'universitaires qui travaillait avec lui au temps où il était chargé au P.S. des problèmes d'éducation.

LILIANE DELWASSE.

(Lire la suite page III.)

COURRIER



J. Y.

30 octobre : premier anniversaire de la mort de Georges Brassens

Trotsky et le goulag

Le Monde Dimanche du 17 octobre publie un long article de Jean Rabaut selon lequel « *il a fallu plus de trente ans pour que la France commence à croire les informations et les témoignages qui lui parvenaient sur la répression en U.R.S.S.* » ; et, plus loin : « *Il a fallu attendre 1964 pour que la nature des camps de répression en U.R.S.S. et l'évaluation du nombre des internés fussent connues en France, et que le mot goulag soit consacré par l'opinion mondiale. Ce succès tardif de l'information a été dû à un écrivain : Soljenitsyne...* »

N'est-il pas paradoxal de retrouver, sous la plume d'un auteur qui connaît fort bien la période et les problèmes en question, le *même « oubli », concernant* la réalité soviétique, la répression, la nature et les objectifs des procès de Moscou, que celui qui empêcha, justement « *la France* » (?) et « *l'opinion mondiale* » de connaître la vérité ? N'est-il pas stupéfiant de ne trouver mentionnés les trotskistes qu'une seule fois, en passant, et comme victimes de la répression ; jamais comme les vigoureux dénonciateurs et initiateurs du combat contre la mise en place de la société type goulag qu'ils ont été dès le début ?

C'est dès le 8 octobre 1923, cinq ans avant la première publication évoquée par Jean Rabaut dans son article, que Trotsky, dans une lettre au comité central du parti bolchevik, met en cause la nature et le rôle du *G.P.U.* (1) ; que le seul titre de ses ouvrages récemment parus en français témoigne de la continuité de cet axe de lutte (2) que l'on retrouve, bien entendu, jour après jour, au fil de ses *Œuvres complètes* en français (3). Ce combat n'était nullement celui d'un homme seul, même si, effectivement, dans ces *années 30 dramatiques*, la voix des trotskistes était assez faible... Tous les documents de l'opposition de gauche internationale, puis de la IV[e] Internationale, depuis la première réunion de Paris en avril 1980 jusqu'à... nos jours, en passant par le « programme de transition » adopté, en 1938, lors de la fondation de la IV[e] Internationale, mettent l'analyse de la société soviétique, la dénonciation de la dictature policière stalinienne au cœur de leur problématique (4). Tout récemment encore, l'Institut Léon-Trotsky a contribué à enrichir nos connaissances sur le goulag, ses responsables et leurs complices – en France entre autres – et ses victimes... (5).

Et, quitte à citer Victor Serge et Anton Ciliga, pourquoi ne pas mentionner qu'à leur arrivée d'U.R.S.S., leurs écrits ne trouvèrent d'accueil, pour l'essentiel, que dans le bulletin de l'opposition de gauche soviétique et dans le reste de la presse trotskiste internationale ?

JEAN-FRANÇOIS GODCHAU,
président.
PIERRE BROUÉ,
directeur scientifique de l'Institut Léon-Trotsky.

(1) Isaac Deutscher : *Trotsky, t. 3, le prophète désarmé*, p. 157 ; 10/18 n° 1312, Paris, 1979.

(2) *Les Crimes de Staline*, Maspero, « Poche rouge », 1973 ; *l'Appareil policier du stalinisme*, 10/18, numéro 1025, Paris, 1976 ; *la Lutte anti-bureaucratique en U.R.S.S.*, 10/18 numéros 1005 et 1006, 1975.

(3) *Œuvres complètes* en français : en particulier les tomes 8 à 12 concernant l'année 1936, Editions EDI. Le tome 13 sera diffusé par l'I.L.T. lui-même, 99, rue de l'Ouest, 75014 Paris. Sans oublier l'un des ouvrages fondamentaux et bien connu de Trotsky, *la Révolution trahie*, entièrement consacré à l'analyse de la société soviétique en 1936.

(4) *Les Congrès de la IV[e] Internationale – Manifestes, thèses résolutions*, tomes 1 et 2, Editions La Brèche, 1978 et 1981.

(5) *Cahiers Léon Trotsky*, n° 3, spécial, « les Procès de Moscou dans le monde » ; et numéros 6 et 7/8 spéciaux : « Les trotskistes en Union soviétique ». En attendant la publication prochaine d'un numéro des Cahiers consacré à Léon Sedov et comportant notamment son fameux Livre rouge sur « Le procès de Moscou ».

Victor Serge

J'ai lu avec beaucoup d'intérêt, dans *le Monde Dimanche* du 17 octobre, l'article de Jean Rabaut sur « Le Goulag et la France » Il rappelle opportunément que les camps soviétiques étaient connus en France avant la guerre, mais qu'on ne voulait pas savoir. Il rend un juste hommage à Monatte, Yvon et Souvarine. Mais il ne dit pas assez la nature et l'importance du roman de Victor Serge, *S'il est minuit dans le siècle*. Il s'agit bel et bien du premier grand roman sur le goulag, et je ne le juge pas inférieur aux œuvres de Soljenitsyne. Mounier ne s'y est pas trompé et lui a rendu un éclatant hommage dans le numéro d'*Esprit* de février 1940 où il place Victor Serge au même rang que Malraux, « *l'acteur et romancier de l'opposition révolutionnaire anticommuniste* » et « *l'acteur et romancier des révolutions communistes* », « *chacun pouvant être tenu dans le camp qui le porte, sinon pour l'homme le plus représentatif, l'artiste le plus accompli et le caractère le plus indépendant* ». L'éloge n'est pas mince et me semble justifié. Mais le roman de Victor Serge, paru durant la « drôle de guerre », est passé inaperçu à l'époque. On l'a réédité ces quinze dernières années. Il existe en livre de poche (n° 3 975). Bien peu de gens s'y réfèrent. Confondante ignorance.

JEAN BASTAIRE
(Meylan.)

Une lettre du siège de Paris

Un de nos lecteurs, M. Georges Lartigue, nous communique une lettre datée du 29 décembre 1870, expédiée en ballon par un jeune soldat de Maurs (Cantal).

Mes bien chers parents,

Je vais confier à un ballon les souhaits de bonheur et de prospérité que je forme pour vous ; puissent-ils vous arriver. Je ne recevrai pas les vôtres, car aucune nouvelle ne nous arrive de la province. Je suis arrivé hier (...) de la Boissière où nous étions campés à côté du Bourget. Nous avons grandement souffert du froid. Plusieurs « mobiles » ont été gelés.

C'est assez vous entretenir de nos infortunes, parlons un langage un peu plus gai. Je vous dirai, chers parents, que notre éloignement, et surtout l'absence de vos nouvelles, m'est encore plus pénible à ce moment-ci où je voudrais pouvoir vous exprimer de vive voix tout le bonheur que je vous désire. Ah, si j'étais hirondelle, vers la patrie et les parents que j'aime, j'irais me reposer. Comme je n'ai pas d'ailes, il faut donc que je me conforme à rester dans cette vaste prison qu'on appelle Paris.

Si encore je pouvais y recevoir de vos nouvelles. Les privations de toute sorte ne seraient rien. Ah, si j'en réchappe, je viendrai bien réparer le temps perdu. Tu peux faire en sorte, cher père, d'apprivoiser un lièvre pour l'avoir prêt ce jour-là. J'aurais bien voulu avoir un peu de saucisson pour faire le réveillon, mais j'ai été bien heureux de pouvoir avoir un peu de cheval. J'ai pensé à vous autres en le mangeant cependant, et j'ai dit heureusement ils n'en sont pas réduits là.

Je viendrai peut-être plus tôt que nous l'espérons tous, car si nous étions débloqués, j'irais en voiture jusqu'à (...). Faites toutes les provisions en beurre, œufs et jambons qu'il vous sera possible de faire. Empruntez un couple de mille francs que je vous rembourserai en arrivant, mais achetez, achetez et mettez le beurre au demi-sel, en mottes, comme d'habitude. Je souhaite à ma tante une bonne et heureuse année ainsi qu'à Léonie. Elles doivent être heureuses d'être au pays car ici rien n'est plus triste. Que ferons-nous si cela dure ? On donne à présent du pain bis : les bouchers donnent un peu de riz, un peu de morue. Enfin, je ne peux pas tout vous dire.

Il faut espérer que cela finira bientôt. Chères sœurs, je voudrais pouvoir vous envoyer vos étrennes, mais impossible. Espérons que j'aurai le bonheur de vous les porter. Vous n'avez sans doute pas fait de théâtre cette année-ci puisque vous n'avez rien reçu de Paris. Enfin, nous nous raconterons tout ça que nous puissions le faire bientôt, souhaitez la bonne année à la famille Courbaize et la famille Delfau, aux voisins et aux amis. Je finis en vous embrassant de tout cœur. Votre fils tout dévoué.

HENRI.

Gabriel et Julau, je vous souhaite une bonne année aussi. Si vous vous êtes bien comportés, je vous porterai quelque chose, si nous avons le bonheur de nous revoir. Mille poutous à Nelly. Anna, je t'embrasse de tout cœur.

Langues, dialectes parlers

En réponse aux lettres de MM. Paul Gard (16 septembre 1982) et Miquèu Audoièr (3 octobre 1982), je pense (en partie) comme Miquèu Audoièr que le terme « occitan » (employé pour parler du groupe linguistique qu'il englobe) est justifié. Mais il ne s'agit que d'un terme de circonstance permettant de donner un poids politique à une juste revendication linguistique. Et si les Occitans se sentent « Occitans », c'est surtout en réaction à l'emprise de la langue et de la culture françaises.

En ce qui concerne les « dialectes » d'oïl, le problème est à la fois différent et semblable. Il est différent car les dialectes d'oïl sont bien issus du même creuset et qu'ils ont beaucoup de points communs ; mais le problème est semblable dans la mesure où la renaissance des parlers d'oïl (évitons le mot dialecte) est également provoquée *par le monopole du fran*çais et du centralisme parisien.

La manière qui consiste à dire que le picard, le wallon, le normand, le gallo... ne sont que des français régionaux, est profondément méconnaître ces parlers. Je défie n'importe quel Parisien de suivre une pièce du théâtre wallon, de lire cette lettre dans sa version picarde (1).

Avant tout, on parlera de langue en se plaçant sur un plan politique. Un exemple hors de la France semble mieux indiqué afin d'être suivi froidement. La Suisse reconnaît quatre langues officielles : le français, l'allemand, l'italien et le romanche. Cette dernière langue représente 1 % de la population. Imaginez que la population romanche se soit géographiquement située près du canton de Vaud : il est certain qu'elle lui aurait été rattachée, ou du moins à la Suisse romande francophone, sans tenir compte du romanche (qu'on aurait qualifié de dialecte). Pour eux, les Romanches ont eu la chance de résister à la langue allemande. Dans le cas des parlers d'oïl, *on peut considérer deux si*tuations. D'une part le wallon, parlé hors de la France et qui ne subit donc pas l'oppression du pouvoir parisien (même si indirectement par les mass media il en est esclave). D'autre part, les parlers d'oïl de France. Ceux-là sont ignorés, méprisés, rejetés. Pourquoi ne peut-on apprendre le picard en classe, le présenter au baccalauréat comme le breton, le corse...?

Il est, en conclusion, stupide de dire que le picard et le wallon... sont du français. Le picard est picard, le wallon est wallon... Les parlers régionaux en France luttent tous contre le français, c'est à cela qu'il faut penser. Il n'y a pas d'« Oïlitans », même s'il existe bien des « *Occitans* ».

JEAN-MARIE BRAILLON,
El-Marrach (Algérie).

P.S. – A propos de l'arabe d'Alger : c'est effectivement bien une langue arabe, comme sont des langues latines le français, le picard, l'occitan (provençal, gascon, auvergnat...), l'italien, le roumain, le catalan, l'espagnol, le portugais..., etc.

(1) Nous y avons renoncé faute de place et parce que non seulement les Parisiens, mais la plupart des non-Picards et beaucoup de Picards, sont dans l'impossibilité de comprendre la version originale (N.D.L.R.).

Chère agrégation

Préparant actuellement l'agrégation d'italien dans une université alpine, j'ai profité de mes vacances d'été pour me rendre en Italie afin d'y acheter les œuvres inscrites au programme 1983. Lorsque le libraire, à qui je venais d'acheter déjà une grande quantité de livres, m'informa du prix du dernier livre manquant à ma longue liste, j'ai bien cru que je ne comprenais plus la langue de Dante. En effet, pour les *Nouvelles* de Matteo Bandello, le libraire me réclamait plus de 80 000 lires (environ 400 francs). Ce livre dépassait à lui seul la somme de tous les autres livres inscrits au programme. Le libraire, toujours courtois, prit la peine de me préciser qu'il n'existait pas d'édition économique pour cet ouvrage !

Je veux souligner le caractère scandaleux de ce choix malheureux qui vient ajouter une raison supplémentaire à la sélection « naturelle » de ce concours où le taux d'échecs est déjà très élevé.

Je suis de plus en plus sceptique devant le changement de politique car je ne vois justement aucun changement sinon l'accentuation des différences sociales qui existaient déjà sous l'ancien régime. Est-ce cela la démocratisation des études ?

Je demande, à ceux qui ont décidé du programme de l'agrégation d'italien 1983 d'être plus attentifs à ces problèmes (bassement) matériels, mais pourtant fondamentaux pour les étudiants qui n'ont pas la chance de posséder une fortune personnelle ! Merci pour eux.

J.-F. G.

Noyaux

A propos de l' article paru dans *le Monde Dimanche* du 1[er] août 1982 et de la lettre publiée dans celui du 3 octobre 1982, sur l'utilisation des noyaux d'olive comme source de chaleur.

Dans tous les pays méditerra*néens où l'on cultive l'olivier*, que ce soit en Grèce, en Afrique du Nord, en Espagne, en Italie ou dans le midi de la France, le résidu de son fruit, après broyage et pressage, communément appelé « grignon », a été utilisé depuis des siècles comme matière de chauffage, en premier lieu notamment pour obtenir l'eau chaude destinée à la production de l'huile de deuxième pression.

J'ai même vu des fours à pain chauffés aux grignons.

Les Algériens n'ont donc pas inventé cette source de chaleur.

A. FRANCESCHINI,
Catteri (Haute-Corse).

PARTI PRIS

Abstrait

En vingt lignes serrées, un lecteur de Saint-Brieuc nous signale qu'il voudrait bien écrire quelque chose (« J'aimerais bien devenir riche ») mais qu'il ne sait pas quoi. En tout cas, pas question de raconter les mêmes... bêtises que les gens à gros tirage. « Vous pressez pas, conclut-il, je trouverai bien. »

Les angoisses de notre correspondant breton devant sa feuille blanche (en réalité, elle est rose pâle) sont, qu'il le veuille ou non, hautement symboliques. Il semble bien en effet que, sur bien des points, personne n'ait plus rien à dire. Sur les retraites, les horaires de travail, le prix de l'essence, si, bien sûr. Sur le remboursement de l'interruption volontaire de grossesse aussi, à la rigueur. Mais c'est un débat où trop de choses abstraites sont en jeu. Et les débats où s'opposent des abstractions, on ne les trouve plus guère que dans la page Idées du Monde, pas dans la rue, au bistrot ou autour de la table. Après avoir longuement gémi sur les malheurs de l'époque ou vitupéré contre le percepteur, le temps manque. Et les idéologies, si elles conservent des fidèles, ne font plus guère recette. Il va falloir en trouver d'autres, ou les mêmes, avec un vocabulaire différent pour « faire mode ».

Vous pressez pas, on en trouvera bien.

JEAN PLANCHAIS.

VOUS ET MOI

C.I.A.

C'était un peu après le McDonald, sur l'autoroute de Virginie. Une flèche rouge, clignotante, insistante ; et une inscription en grosses lettres noires :

C.I.A. – TOUT DROIT

Etait-ce la vraie, l'unique, la sinistre C.I.A. dont on chuchote le nom ou plutôt les initiales, qui n'a ni corps ni visage, mais dont les bras s'étendent par-delà les océans comme d'immenses tentacules ? Tout droit nous sommes partis vers la C.I.A., sur une route sans nom qui s'allongeait à l'infini, bordée de forêts et d'étangs. C'est un cul-de-sac qui nous attendait au bout de la route, et une de ces grilles en fer forgé qu'on trouve le long des jardins enclos, à Nantes ou à Versailles, et qui protègent des regards indiscrets un pique-nique familial ou une partie de croquet. Une pancarte avertissait : « Propriété du gouvernement, n'approchez pas ». Dans la campagne ensoleillée, on n'entendait que le chant des coucous. Nous avons repris la route de Washington, retrouvé la réalité familière des rues numérotées, et laissé derrière nous la fantastique, intouchable et inaccessible C.I.A.

Ne dites pas non ! Vous aussi, vous rêvez d'entrer à la C.I.A. Avez-vous jeté un coup d'œil, dernièrement, sur le bureau du sous-secrétaire d'Etat ?... Des lettres marquées « confidentiel » s'y entassent. Elles viennent de Vitry-le-François, de Bobo-Dioulasso, de la rue du Clair-de-Lune à Chicoutimi : « Comment peut-on entrer à la C.I.A. ? Surtout n'en soufflez mot à personne... *La C.I.A., c'est* ma vocation... J'ai des dons spéciaux pour l'espionnage ». A Chicoutimi, au Canada, il neige dix mois par an. Et on rêve de traquer, à défaut d'animaux, les espions les plus sauvages de la terre. A Vitry-le-François, les lumières s'éteignent à 20 heures et on s'enivre au Pepsi-Cola. En Afrique ou en Orient, par les nuits fiévreuses des tropiques, on bâtit des romans d'espionnage. Il paraît même qu'en U.R.S.S. on rêve à la C.I.A.

Mon ami Stan Wojak, professeur de latin, s'est laissé lui-même emporter par les sirènes dans les eaux fangeuses et insondables des grandes compagnies d'espionnage. Il a fait une demande d'admission à la C.I.A... Combien de jours a-t-il passé à remplir des questionnaires : « Où est né votre grand-père ? »... « Parlez-vous kurde ou javanais ? »... « Que faisiez-vous en mai 1968 ? »... Combien d'enveloppes a-t-il envoyé aux adresses les plus indéchiffrables du monde, où le code de la route mélangé à des équations algébriques était capable de dépister le plus intelligent représentant de l'« Intelligence Research » :

Persint.
C2 – 4 Box 6-621 × 3 Rm 8
WA. 40731 XXXXX = 000

Et combien d'heures a-t-il passé dans des petits bureaux sans fenêtre, interviewé par des fonctionnaires sans travail ? *« Quand ?... Où ?... Pourquoi ?... »* Chaque question semblait chargée de dynamite. En disait-il trop ou pas assez ? Il avançait par bonds, il reculait à petits pas. Et puis la longue attente. Comment saurait-il s'il était parmi les heureux élus de la C.I.A. ? Serait-il averti par la poste, par téléphone, ou par un des tout-puissants engins – rayons laser ou autres – que la C.I.A. utilise couramment pour percer les murs et les cerveaux ? Il guettait le moindre signe, le moindre bruit le faisait sursauter. Jour et nuit, il était prêt.

C'est alors que le téléphone sonna un soir. Un son strident, inhabituel. Une voix basse, inquiétante :

– *« M. X, de la C.I.A... M. Wojak... tiens, tiens, c'est un nom polonais n'est-ce pas ?*

– *Psiakrew cholera ! »*, murmura Stan, qui se demandait où son arrière-grand-père était né, en Pologne.

Mais non ! Il ne s'agissait pas de la Pologne. Ni de l'Extrême-Orient ni du Moyen-Orient, ni d'opérations clandestines dans les déserts de Libye, ni de prêter l'oreille à des *dialectes inconnus dans les forêts* inexplorées d'Amazonie, ni de guetter l'étranger sur les rives du rio Grande, ni de se mêler incognito à la foule des pâtissiers qui livrent chaque samedi leur cargaison de bombes glacées dans les cuisines de l'ambassade d'U.R.S.S.

Il s'agissait du latin. M. X... voulait une traduction en latin. *« Pourrait-on l'aider ? »* Surprenante et ingénieuse C.I.A., *qui se* servait du latin pour brouiller les pistes et, peut-être, établir un code secret dans cette langue que personne ne connaissait plus.

Pauvre Stan, *quelle nuit de cau*chemars... Pourquoi le questionnaire était-il écrit en latin ?... Etait-ce Virgile ou Cicéron qui faisait une demande d'admission à la C.I.A. ?... Où est né le grand-père *de César ?... Que faisiez-vous avec* lui en mai 1968 ?... *Quo vadis* ?

Le lendemain matin, un charmant M. X..., armé d'un parapluie et d'un sourire, faisait son apparition dans le bureau de Stan.

Mais oui, expliquait-il, mon chef de service, à la C.I.A., prend sa retraite dans quelques semaines. Nous allons lui offrir une plaque commémorative (regardez comme elle est belle, du bronze doré)... sur laquelle seront gravés quelques mots. En latin, ce sera beaucoup plus impressionnant. Ça vous ennuie de m'aider un peu ?

Stan chercha – vainement – un juron en latin.

PAULE ZAPATKA.

Les scribes du pouvoir

(Suite de la page I.)

En face, même continuité. Alain Juppé, agrégé de lettres, normalien et énarque, chargé des finances de l'Hôtel de Ville de Paris, animateur du Club 89 (1) et membre de la direction du R.P.R., avait été recruté par Jérôme Monod, directeur du cabinet de Jacques Chirac, pour tenir la plume à Matignon voici huit ans. S'il a écrit les discours du premier ministre, il continue à écrire ceux du président du R.P.R., maire de Paris. Le discours du candidat à la présidence de la République, au Parc des Princes, en avril 1981, comme celui des assises de Toulouse, en janvier 1982, ou la motion de censure déposée à l'Assemblée au printemps dernier, c'est lui.

Jean Serisé, secrétaire général de l'Elysée du temps de Valéry Giscard d'Estaing (dont il avait été directeur de cabinet aux finances dix ans plus tôt), et Philippe Sauzay, son chef de cabinet, sont toujours près de lui rue François-Ier : de même qu'ils préparaient les discours de l'Elysée, ils ont planché pour « L'heure de vérité » sur Antenne 2, le 16 septembre dernier.

Vieille affection, complicité, sensibilité commune, les liens qui unissent l'homme politique et sa « plume » sont étroits. « *On le sécurise, on le met à l'aise, nous sommes un peu ses pantoufles* », dit Pierre-Alain Douay. En écho, Jean Serisé répond : « *Un homme d'Etat a besoin d'hommes autour de lui à qui demander avis et conseils ; sinon, un miroir leur suffit.* » François Bayrou, du C.D.S., agrégé de lettres, auteur des discours de Jean Lecanuet et de Pierre Méhaignerie, précise : « *On a l'impression, oh ! sans aucune prétention, de les aider à progresser dans leur réflexion, de les aider à exploiter mieux leur pensée.* » « *C'est pourquoi le monopole du discours formalisé au normalien de service est mauvais*, dit Jean-Claude Boulard. *Dans un cabinet, chacun doit participer à l'effort de maîtrise du langage, parce que c'est le moyen de clarifier sa pensée, selon l'adage : ce qui se conçoit bien s'énonce clairement.* »

« On dirait des jumeaux »

Un journaliste voyant côte à côte à la télévision Jacques Chirac et Alain Juppé s'était écrié : « *On dirait des jumeaux* ». Et c'est vrai qu'il se crée souvent un phénomène de mimétisme. Pierre-Alain Douay a les manières, le sourire, le ton chaleureux et la bonhomie familière du premier ministre. Jean Serisé a le sourire de connivence, l'élégance d'expression de l'ancien président. Pour ne pas se faire rejeter son discours, on prend les mots, les tics de langage, les mécanismes verbaux de « son » homme politique. « *Normal*, dit François Aron, *on est là pour lui faciliter le travail, pour le décharger en partie. S'il doit tout recommencer, quel temps perdu ! Et puis on serait inutile.* »

Ecrire comme son modèle parle, lui ressembler, c'est l'obsession des scribes. Jean-Glavany, chef de cabinet de François Mitterrand, reconnait avoir passé des semaines à étudier ses livres, ses discours, ses formules préférées pour mieux s'y adapter. Pierre-Alain Douay évoque le physique de l'orateur : « *On ne fait pas chanter n'importe quoi à n'importe qui. Le rythme de la phrase, l'importance de la respiration, changent avec chacun. Un discours, c'est un tailleur sur mesure. Nous, les nègres, on rajuste les longueurs, les revers, les boutons. Le chanteur choisit les thèmes et le sens.* »

Mais dans l'énorme masse des discours prononcés par la classe politique, il en est peu finalement qui obligent le nègre à se plier aussi à un style. Discours de congrès ou de réunions locales laissent une grande marge d'initiative à celui qui écrit.

« Faites au mieux ! »

Pierre Pougnaud, administrateur à l'Office de la chasse, président fondateur du Club de Grenelle (2), se souvient de l'époque où, jeune militant du parti républicain, il a « gratté » pour Jean-Pierre Soisson, Jacques Dominati, Jacques Blanc, Michel Poniatowski. Le R.P.R. ne formant pas un parti très structuré, il ne disposait pas de fiches préparées par catégories (« agriculteurs », « arméniens », etc.). Il fallait improviser, les délais étaient courts, parfois il ne trouvait même pas une secrétaire pour dactylographier son œuvre. Il lui est même arrivé de se trouver chargé d'une commande au thème pour le moins imprécis. « *Faites-moi quelque chose pour 18 heures sur la relance politique* », lui avait lancé entre deux portes Jacques Dominati, un beau matin. On parlait de relance économique. La formule avait jaillit de l'esprit de Dominati, qui n'en savait lui-même pas plus ! « *Faites au mieux !* »

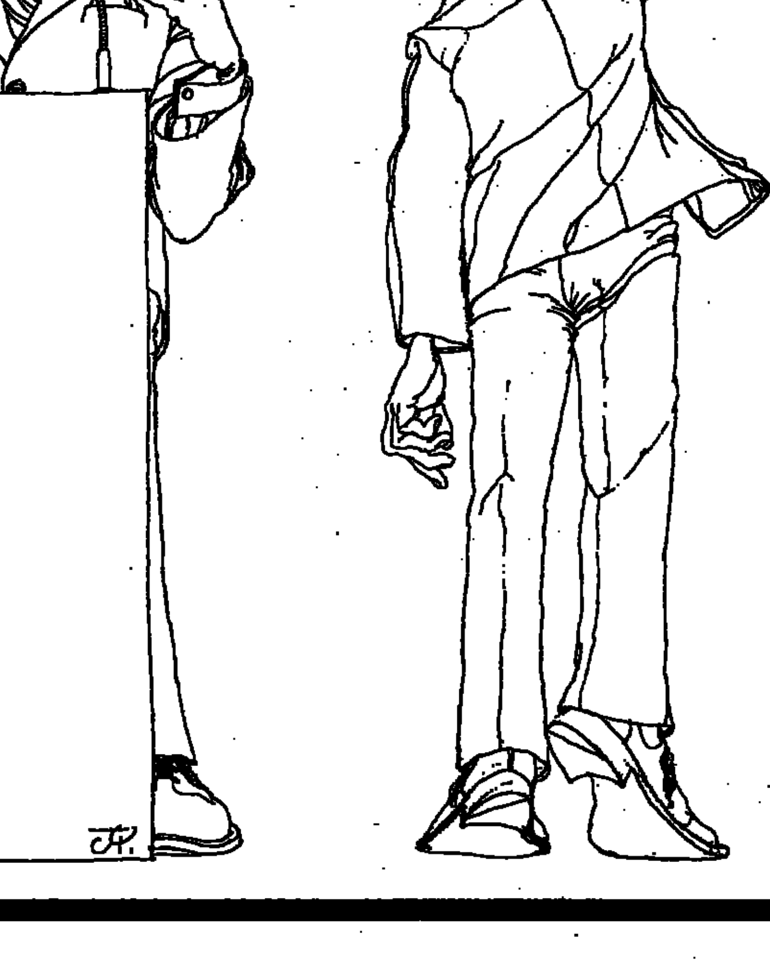
Frustrés de rester dans l'ombre, les « nègres de la politique », et de voir les autres récolter les lauriers ? Non. Certains, au contraire, comme Alain Juppé, reconnaissent qu'à trente ans un jeune inspecteur des finances trouve exaltant d'entendre applaudir sa prose à la tribune de l'Assemblée nationale. Contrairement à ceux qui déplorent que, « *au-delà d'un certain degré de négritude, il est impossible de se blanchir* », il affirme volontiers que celle-ci est pour lui un tremplin à sa propre carrière politique.

D'autres voient cela comme un travail militant. François Bayrou explique : « *Quand j'écris pour Lecanuet ou Méhaignerie, je me mets dans leur peau, je deviens eux. Mais je ne fais pas que cela. Je m'exprime directement soit dans la presse du parti, puisque je dirige* Démocratie moderne, *notre journal, soit par des interventions publiques, car, secrétaire national du C.D.S., je suis aussi un élu, conseiller régional de Pau.* » Patrice Durand, assistant parlementaire de Jean Poperen, n'est pas simplement « la plume » du numéro deux du parti socialiste ; il a également sa propre activité politique dans sa fédération. « *Il n'est jamais frustrant*, dit-il, *de travailler avec quelqu'un d'intelligent. On exige plus de soi-même. Quant à dire que je ferai cela toute ma vie...* » Pour l'instant, cela fait six ans.

La gratification du nègre politique, c'est le talent d'orateur de son porte-parole. Un haut fonctionnaire, qui tient à garder l'anonymat (on le comprend), avait murmuré après le discours d'Alain Savary, ministre de l'éducation nationale, au Bourget, pour la célébration du centenaire des lois laïques : « *Savary confond une communication à l'Académie des sciences morales et politiques avec un meeting de deux cent mille personnes !* »

Ce qui compte, c'est le chanteur, l'interprète. Qui connaît le parolier ? Et a-t-il de l'importance ? Celui qui fait passer le discours, qui sent la salle, qui donne l'intonation, qui respecte un silence, qui hausse le ton ou baisse la voix, qui recueille applaudissements ou huées, qui en prend la responsabilité, est finalement l'auteur du discours. « *Je ne me prends pas pour Valéry Giscard d'Estaing* », dit Jean Serisé. « *Ni moi, pour François Mitterrand* », lui fait écho Jean Glavany. Un homme politique véritable est bien autre chose que l'addition de ses collaborateurs.

D'autant que de plus en plus d'occasions les montrent nus face à une foule parfois lointaine. On a beau préparer les conférences de presse en inventant trois cent questions horribles, on a beau plancher à deux équipes durant des jours sur des dossiers pour parer les pièges des « Clubs de la presse » ou des « face-à-face » télévisés, au bout du compte l'homme politique y est seul. On détermine un ton, des thèmes, une stratégie, mais le gladiateur est mains nus dans l'arène. Le 16 septembre dernier, Giscard d'Estaing n'avait pas de Serisé à sa disposition pour lui souffler la bonne réponse aux journalistes.



Récrit trois fois

D'ailleurs, certains hommes politiques tiennent à écrire eux-mêmes leurs textes définitifs. Pierre-André Wiltzer, ancien conseiller de Raymond Barre, raconte qu'à Matignon, le vendredi soir, ses conseillers remettaient au premier ministre fiches, notes, projets de discours et que, le lundi matin, il avait tout récrit de sa petite écriture bleue et nerveuse, ayant couvert des pages entières au stylo à bille. « *Le discours de Blois, il l'a récrit entièrement trois fois jusqu'à 4 heures du matin.* » Michel Debré passe également pour avoir toujours rédigé seul, à partir d'un schéma.

D'autres encore apprennent par cœur pour éviter de lire. Dans son livre *De Gaulle parle* (3), André Passeron raconte comment les services secrets de la République fédérale d'Allemagne, ayant eu l'indélicatesse de placer des micros dans l'appartement réservé au général de Gaulle lors de son voyage dans ce pays, entendaient, en écoutant l'enregistrement, les morceaux de son discours sur la « *deutsche-französische Freundschaft* » entrecoupés de glouglous bizarres : c'était le général révisant son discours sous la douche. N'étant pas un éminent germaniste, il l'avait fait traduire par un agrégé d'allemand et prenait soin de l'apprendre par cœur.

Des députés se souviennent encore avec admiration d'un jeune ministre des finances nommé Valéry Giscard d'Estaing qui avait présenté le budget sans un papier durant quatre heures et quarante-cinq minutes, citant sans erreur des centaines de chiffres avec un sourire décontracté. Une mémoire phénoménale ? Sans doute, mais, trois mois après, l'intéressé se plaignait à un ami de ne pouvoir se débarrasser de ce discours budgétaire, qui se déroulait dans sa tête comme un magnétophone.

Certains discours « font » plusieurs interventions. Les quelques feuillets où Mauroy expliquait sa politique économique au congrès du parti socialiste, à Valence, resservirent une semaine plus tard, devant des patrons, pour la remise du diplôme de « manager de l'année » décerné par *le Nouvel Économiste*. N'ayant pas changé de politique entre-temps, il n'avait pas cru devoir changer de texte. Il est vrai que le même Pierre Mauroy faisait distribuer aux journalistes, durant la campagne électorale de 1981, un discours qu'il n'avait jamais prononcé ! « *Ça ne fait rien*, disaient ses adjoints, *il le prononcera un autre jour. En tout cas, il le pense.* »

Qu'on n'aille pas croire que sans nègre l'homme politique est perdu. Il est souvent forcé d'improviser. Lors d'un voyage en province, Jacques Chirac avait trouvé mauvais le discours préparé pour lui, mais, malade dans l'avion, il n'avait pu le récrire. Personne dans la salle ne s'aperçut de quoi que ce soit : il en connaissait par cœur les thèmes.

En effet, durant les campagnes électorales, où l'on répète ses arguments plusieurs fois par jour, l'improvisation est la règle. Il y a toujours dans la salle quelqu'un qui bafouille une phrase incompréhensible et dont l'orateur tire profit pour lui faire endosser la question que personne n'a posée et à laquelle il a préparé une excellente réponse. « *Oui, monsieur, vous avez raison de le demander* », s'écrie-t-il, devant l'assistance médusée par la finesse de son ouïe...

Au ministère du temps libre, André Henry a nommé un conseiller technique à l'expression publique du ministre. Titre explicite. Mais ce collaborateur est chargé de mener une réflexion globale sur l'orientation du ministère et pas seulement de rédiger ses allocutions lorsqu'il inaugure un camping.

Les nègres de la politique ont parfois des satisfactions d'amour propre amusantes. Louis Mexandeau avait rédigé lui-même avec soin le discours qu'il devait prononcer récemment devant les administrateurs civils des P.T.T. Retardé par un débat parlementaire, il donna le texte à François Aron : « *Vas-y à ma place, sinon ce sera trop tard.* » Celui-ci lut soigneusement le texte à la place du ministre. Il eut la satisfaction de le voir, arrivé entre-temps, perdu dans la foule, l'applaudir à tout rompre... ■

LILIANE DELWASSE.

(1) Ce club a été fondé en septembre 1981. Il réunit des universitaires, des fonctionnaires et des cadres du secteur privé de la mouvance « chiraquienne » — mais pas uniquement membres du R.P.R. — pour préparer des « dossiers » pour l'opposition.

(2) Petit groupe en marge de l'U.D.F., formé notamment de hauts fonctionnaires.

(3) *De Gaulle parle*, Plon, 1962.

هكذا من الأصل

S.O.S

La voix des sévices

Les mères qui battent leurs enfants téléphonent, elles aussi, pour se confier et appeler au secours. C'est qu'elles sont, elles aussi, des victimes prisonnières...

LA jeune fille chuchote dans le combiné. Sa voix est lointaine et hésitante. Elle dit les sévices, les coups redoublés. Des phrases ponctuées de silences. Puis elle s'interrompt, raccroche, rappelle quelques secondes plus tard. A l'autre bout du fil, Nicole, psychothérapeute, responsable ce jeudi de l'écoute téléphonique de S.O.S. Parents-Enfants (1), encourage l'adolescente. Sa voix, ses paroles, sont chaleureuses. Elle essaie de savoir, de comprendre, de dénouer la situation.

Ce service, qui vient de fêter sa troisième année d'existence, a déjà reçu des milliers d'appels. De jeunes, de parents, de grands-parents ou de voisins : de la « fumette » de haschich qui déclenche la panique des familles aux conflits graves. Mais depuis que la presse a révélé l'histoire du petit David, enfermé des mois durant dans un placard, depuis le congrès, en septembre dernier, de l'Association française d'information et de recherche sur l'enfance maltraitée (AFIREM), longuement évoqué par les médias (2), les appels de parents maltraitants ou des jeunes maltraités redoublent.

En 1979, les responsables de l'association l'Abbaye (3), qui veut aider les jeunes en difficulté et leurs familles, constatent que le centre destiné aux parents, l'Orangerie (4), reçoit un nombre croissant d'appels téléphoniques. A des mères ou à des pères dont l'enfant traverse une passe critique, le téléphone garantit l'anonymat et la liberté de raccrocher, si l'on craque. Difficile, parfois, de consulter un spécialiste ou de tout raconter devant lui.

L'Abbaye dégage des fonds, obtient deux lignes groupées, réunit une dizaine de professionnels : psychiatre, psychologue, psychothérapeute, conseillère conjugale, assistante sociale — une majorité de femmes, — exerçant déjà au sein de l'association. Tous sont salariés, dès le départ. A l'Abbaye, le service d'aide au téléphone ne requiert pas seulement une écoute chaleureuse, mais aussi une compétence théorique et une expérience pratique.

Annie, Françoise, Nathalie, Nicole et les autres se remplacent au standard cinq jours par semaine, du lundi au vendredi, assurant six heures d'écoute par jour. Chaque appel est noté dans les moindres détails sur le registre. Le vendredi, l'équipe au complet se retrouve pour réfléchir aux cas les plus ardus et analyser le travail effectué dans la semaine. Ainsi, au fil des années et des appels, l'écoute s'est affinée. Et, devant l'accroissement du nombre de S.O.S. lancés par... des parents qui avouent battre leurs enfants, cinq membres de l'équipe, cinq femmes, ont décidé de se spécialiser.

Elles participent au travail du docteur Pierre Straus, à l'hôpital des Enfants-Malades, à celui de l'AFIREM, du centre de placement familial d'Alésia, où vivent des enfants séparés de leurs familles par décisions judiciaires, collaborent avec un juge pour enfants de Nanterre. Françoise va au Québec observer l'expérience d'un hôpital pour enfants. A Londres, Annie suit des consultations où l'on tente des thérapies spécifiques pour les « parents maltraitants ». Et elle visite le célèbre service téléphonique « Baby Cry », ouvert vingt-quatre heures sur vingt-quatre, et créé par une mère qui a su naguère ce que signifiait maltraiter son enfant. « *L'exemple de ce qu'il faudrait instituer en France*, estime Annie, *pour tenter de résoudre, en partie du moins, ce problème jusqu'ici insoluble.* »

Qui appelle ? Des mères en majorité, de toutes les catégories sociales et professionnelles : employées ou ouvrières comme médecins ou enseignantes, explique Françoise. « *Seule la nature des sévices varie selon les classes, non la fréquence des mauvais traitements : plus de coups chez les unes et de tortures morales chez les autres.* » Presque toujours des mères isolées, stressées, battues déjà elles-même dans leur propre enfance, souvent seules, ou faisant payer à leurs enfants les comptes non réglés avec le conjoint.

Les victimes ? Fréquemment, disent les « écoutantes », des enfants prématurés — « *la séparation à la naissance favorise les mauvais traitements* » — ou des garçonnets et fillettes malingres qui ne renvoient pas à la mère une bonne image d'elle-même.

« Elles ne le supportent plus, mais elles ne peuvent s'arrêter... »

Ces femmes ont attendu plusieurs mois avant de composer le numéro de S.O.S. Parents-Enfants. Elles décrochent le téléphone lorsque la situation est devenue intolérable : « *Elles ne supportent plus de battre leurs petits mais elles ne peuvent s'arrêter* », remarque Annie. Et les responsables du service ont noté un afflux d'appels à des périodes-clés : Noël, la Fête des mères ou encore les anniversaires des enfants, qui rappellent aux mères une naissance mal vécue. Des mères affligées, terrorisées par leurs gestes et leurs paroles.

D'entrée de jeu, les « psy » responsables de l'écoute essaient de les déculpabiliser. « *Pour ces femmes*, dit Nathalie, la plus jeune de l'équipe mais non la moins passionnée, *c'est un soulagement de pouvoir, enfin, parler. Une bouffée d'oxygène. A nous de leur prouver qu'elles ne sont pas des monstres. Chaque parole, chaque geste, est déterminé par une situation, un passé douloureux. Tout peut s'expliquer et s'apaiser. A nous de les aider à maîtriser leurs impulsions.* »

Comment ? Certains appels se soldent seulement par un long entretien téléphonique, au cours duquel la mère en détresse et la spécialiste avancent à petits pas. Dans le flot de détails déversés en vrac ou, au contraire, au cours de confidences balbutiées, il faut « décrypter » la situation, démêler les fils d'une histoire toujours sinueuse et complexe, séparer le vrai de l'affabulation.

Ainsi, une jeune femme à la voix jeune et cuivrée appelle un matin. Elle demande une adresse où conduire son fils, âgé de six ans et « *particulièrement violent* ». Nathalie essaie d'en savoir plus. Le petit ne cesse de multiplier les bêtises, raconte la mère excédée : il arrache le papier peint, se salit. La veille, il s'est barbouillé de crayon feutre et elle lui a lavé les mains, « *en frottant jusqu'au sang avec la pierre ponce* ».

L'aveu est suivi d'un long silence. A partir de là, la thérapeute et la jeune femme soudain désespérée tentent ensemble de comprendre, à travers l'évocation des relations difficiles avec la grand-mère maternelle, la jalousie éprouvée depuis l'entrée à l'école de l'enfant et d'autres événements qui resurgissent peu à peu, avec force détails : une heure et demie pour mettre à plat une situation, et trouver, peut-être, quelques éléments de réponse.

Certaines « thérapies par téléphone » s'échelonnent sur des mois. Telle celle de la mère de la petite Jeanne, elle-même battue pendant son enfance et déjà suivie par un psychiatre. Un soutien qui ne suffisait pas : au début, elle téléphonait plusieurs fois par semaine, au moment où elle se sentait prête à céder à ses impulsions violentes. Comme la plupart des mères, elle voulait des conseils pratiques pour s'en sortir. « *J'ai refusé jusqu'au bout*, dit Nathalie, *préférant lui faire découvrir par elle-même comment elle devait réagir.* »

Cette « thérapie » a duré un an. Au fil des appels, la mère de Jeanne, habituée auparavant aux fessées qui se terminaient en raclées, s'avouait délivrée, plus sereine. Un jour, elle n'a plus rappelé.

D'autres appels débouchent sur un entretien ou un « traitement » à l'Orangerie ou dans un autre centre. Mais lors du premier contact téléphonique, on donne déjà toutes les informations sur la marche à suivre, les personnes à rencontrer, les caractéristiques du traitement. Souvent, d'ailleurs, les responsables de S.O.S. Parents-Enfants collaborent avec les services locaux, les directions départementales de l'action sanitaire et sociale (DDASS) et les travailleurs sociaux. Actuellement, Françoise, alertée par une voisine, tente de sauver un enfant battu et sa mère, une étrangère complètement isolée dans sa cité H.L.M. de banlieue, en collaboration avec l'assistante sociale du secteur.

Annie, Françoise et Nathalie souhaiteraient développer encore leur service d'écoute téléphonique. Faute de moyens, elles ne peuvent recueillir plus d'appels. Leur antenne a bénéficié du lancement d'une subvention du ministère de la santé et d'une aide de la Fondation de France, renouvelée l'an dernier. Mais cela ne suffit pas. « *On hésite à faire plus de publicité*, dit Annie... *Impossible de répondre à un plus grand nombre de demandes. Il faudrait d'autres lignes, étoffer l'équipe, répondre en permanence.* » Et créer des groupes de rencontre pour les parents qui maltraitent leurs enfants. Sur le modèle des Alcooliques anonymes. ■

MARYSE WOLINSKI.

(1) S.O.S. Parents-Enfants, tél. : 325-48-06.

(2) *Le Monde* du 7 septembre 1982.

(3) L'Abbaye, 5, rue des Beaux-Arts, 75006 Paris.

(4) L'Orangerie, accueil, entretiens et travail de recherche avec des parents ne sachant résoudre seuls les problèmes relationnels avec leurs enfants : 46, rue de Vaugirard, 75006 Paris, 326-05-10.

MILITANTISMES

« Tiers-mondistes » en Bretagne

Des agriculteurs changent leurs cultures pour ne plus appauvrir le tiers-monde... Après des décennies de charité pieuse, les Bretons ne veulent plus se contenter de « prier et payer » pour l'Afrique.

FOIN de chasse aux petites Anglaises ! Foin d'échanges réciproques et répétés entre voisins de la Communauté européenne ! Vingt-quatre lycéens de Lorient se sont envolés, au printemps dernier, vers Dakar, afin de rapporter du Sénégal une image de l'Afrique débarrassée, à la fois, des lieux communs et des données savantes des spécialistes. Avec eux, trois professeurs et deux cinéastes professionnels.

Créée il y a une dizaine d'années pour promouvoir la lecture en Bretagne, l'association Lire en Bretagne - Regards croisés (1), qui organisait le voyage, a modifié récemment ses objectifs en découvrant la réalité pressante du tiers-monde.

Cette année, elle a organisé une vaste opération « A comme Afrique », faite d'expositions, d'animations, de rencontres dans une dizaine de villes bretonnes ; notamment auprès de cinq mille élèves et d'une centaine d'enseignants. Un stage sur le dialogue des cultures a réuni soixante enseignants de Lorient et de nombreux Africains, spécialistes de la tradition orale, romanciers ou étudiants.

L'idée d'un voyage d'études en Afrique s'est imposée. Yvon Dupré, qui mène de nombreuses missions de coopération en Afrique pour le ministère de l'éducation nationale, interroge : « *Quel meilleur moyen avions-nous pour nous débarrasser des clichés que d'envoyer sur place des lycéens au regard neuf ?* »

Un regard neuf sur le tiers-monde ? Les Bretons en avaient bien besoin. Durant des lustres, ils ont vu l'Afrique et l'Asie à travers des récits épiques de bourlingueurs de haute mer, enjolivant à loisir leurs aventures parmi les sauvages. Traverser les mers, disaient-ils, passe encore. Mais s'enfoncer dans les terres, c'était sans doute ne jamais revenir !

« *Adieu, frères, adieu ! pour la dernière fois réunis sur la terre, jurons dans ce saint lieu, de nous revoir un jour, près du vénéré Père. Au ciel, le rendez-vous !* » Tel était le dernier cantique que chantaient les jeunes missionnaires spiritains, s'apprêtant à quitter la Bretagne pour les terres lointaines.

C'était il y a seulement trente ans. Quand ils en revenaient, c'était pour prêcher. La soutane blanche, la barbe longue et le teint hâlé de ces prêtres, frôlant quotidiennement le martyre, savaient ouvrir sinon les esprits, du moins les cœurs... et les porte-monnaie. Et les Bretons ont cru longtemps qu'il n'y avait rien d'autre à faire que prier et payer.

Et ils continuent. Chaque année, les comités diocésains du Comité catholique contre la faim et pour le développement (C.C.F.D.) organisent dans les paroisses une vaste campagne de carême pour financer quelque cinq cents projets nationaux d'aide au tiers-monde. En 1981, ces collectes ont rapporté plus de 800 000 F dans le seul département d'Ille-et-Vilaine.

1 % pour l'information

Au printemps 1968 cependant, l'abbé Pierre, fondateur des communautés d'Emmaüs, avait su se faire si convaincant lors d'un passage à Rennes que trente-cinq habitants de la ville s'engageaient presque aussitôt à verser d'une manière ou d'une autre 1 % de leur revenu au tiers-monde. Le réflexe... Quelques années plus tard, rejoints par plusieurs dizaines d'autres Bretons, ils signaient un manifeste. « *Nous pensons*, disaient-ils, *que les quêtes sont insuffisantes et que le problème du sous-développement requiert des solutions politiques radicales.* »

C'était en 1973. Le mouve-

CROQUIS

Orthez-sur-Mississippi

« *Qu'est-ce qu'on va bouâre ?* » La voix dans mon dos a de profondes intonations de negro spirituals. Je me retourne, pour me trouver du coup coincé entre George Fisher et Dennis Still, comme un hot-dog au beau milieu de deux tranches de pain. Suis-je bien à Orthez, Pyrénées-Atlantiques, au café-restaurant de la place d'Armes ? Et combien mesurent-ils, ces deux gaillards, 2,04 mètres, 2,07 mètres ? De quoi ai-je l'air, moi, avec mes 172 centimètres ?

C'est ici, du temps de Gaston Fébus, que les chevaliers s'affrontaient en champ clos. Aujourd'hui, le quartier de la Moutète n'arbore plus que les couleurs verte et blanche de l'Elan béarnais, le basket a succédé aux joutes courtoises.

« *Qu'est-ce qu'on va bouâre ?* » Derrière le comptoir, le garçon, avec ses cheveux blonds bouclés et son nez busqué, a l'air, lui, d'un de ces valets d'armes des comtes de Béarn comme on en voit chaque été dans les reconstitutions historiques, aux fêtes de départ, ce faubourg d'où partaient les pèlerins de Compostelle. Je m'attends à voir surgir sur le zinc les flacons de coca-cola ou de canada dry. Mais non, mes géants américains préfèrent apparemment le pastis. Bel exemple d'intégration, qui me rassure. Et je les imagine volontiers entre deux séances d'entraînement repus de garbures, de confits d'oie et de cet excellent jambon de Bayonne que l'on fabrique ici un peu partout, sinon à Bayonne.

Le valet d'armes m'explique. Celui-ci, c'est Fisher, le capitaine. Et celui-là, Dennis Still, le nouveau, il vient juste de nous arriver. Ah ! mon pauvre monsieur, c'est toute une histoire. Figurez-vous que l'an dernier déjà on avait perdu Johnson, qui avait repris sa parole. Et puis il y a eu Steve Waite qui nous avit dissimulé ses ennuis de genou et que nous avons dû prier de refaire ses valises. Après ça, on a réussi à engager Gregory Cook, 2,06 mètres, 115 kilos. Onze jours à peine il est resté ! Encore un qui ne se couvrira pas de gloire sur la moquette du marché couvert. Et pourtant il était parmi les meilleurs joueurs des U.S.A., impressionnant au poste et au pivot, le style de Cliff Pondexter...

Mais voilà, lui aussi souffrait d'une tendinite rentrée, il a fallu le remettre dans l'avion. Enfin Dennis Still que vous voyez là, 2,04 mètres, un gars du Missouri, père américain, mère philippine, un type formidable, une véritable bombe... C'est Bob Tates qui l'a découvert, avec Paul Henderson l'adaptation sera facile.

Je me frotte les yeux. Mais oui, c'est bien le pont Vieux qui pose sur le gave son accent circonflexe, pas le pont de Brooklyn, et le gave n'est pas le Mississippi, et voici la maison de Jeanne d'Albret et le jardin de Francis Jammes et les restes de l'hôtel de la Lune où Froissart ruminait ses chroniques, et tout là-haut sur sa colline la tour Moncade, un bien modeste gratte-ciel.

« *Au revouâr !* » Le capitaine a empoigné son attaché-case : « *On part pour la Côte d'Azur.* » Demain, malgré Dennis Still, l'Elan béarnais va perdre à Antibes, mais ce n'est pas grave, ce n'est qu'un début de saison.

LOUIS LATAILLADE.

Concours de pêche

Elle a enfilé sa petite laine, la Gascogne profonde. Il est 7 heures à peine au cadran d'été et les Pyrénées, dans le fond, expédient quelques nuages. Mais, pour la pêche, ce n'est pas rédhibitoire. Au contraire.

Il fait vert alentour et on est loin des autoroutes, et même des chemins de fer, inconnus du Gers. Au carrefour des voies communales longeant l'Adour, les tracteurs agricoles tirant remorque attendent dans l'herbe humide ; on accroche sur leurs flancs des cartons portant les numéros d'inscription des concurrents et leur place sur les berges. Des hommes bottés battent la semelle en compagnie du correspondant local de *Sud-Ouest*. Pas une fêlure dans le paysage.

Du haut des coteaux parvient, de temps en temps, le son d'un instrument mis à l'essai. L'effervescence règne, ce dimanche aux aurores, sur la place de Corneillan, ce village de la Rivière-Basse, adossé aux vignobles des Côtes de Saint-Mont et du Madiran, auquel le recensement attribue 121 habitants.

Ça y est c'est parti. Au son de la fanfare on suit le cortège sans le voir. Un virage, deux virages, il s'éloigne et revient. La densité des feuillages cache le spectacle. La musique dérape de temps en temps : la clique, pour l'occasion, n'est qu'une association momentanée et les gosiers n'ont guère eu le loisir d'être ravitaillés.

Les voilà ! Ils surgissent en haut du dernier virage. Le tableau se dessine lentement, il sort des frondaisons comme un ruban. Le coteau déglutit une armée de fantassins d'eau douce, la canne sur l'épaule. Dix, vingt, cinquante, cent, deux cents, à six de front comme des combattants résolus du petit matin.

Devant eux, une grosse caisse, cinq cuivres et deux clarinettes. Béret landais, polo de polyamide, chaque musicien a l'œil rivé sur la partition pour un morceau sans cesse recommencé. Le cortège couvre maintenant toute la route. Les derniers sortent des feuillages lorsque déjà les musiciens font cercle au carrefour du départ et les remorques chargent les premiers rangs, qui vont s'asseoir sur des bottes de foin disposées comme des bancs, dos à dos, parallèlement à la marche.

Dans le lot, des gosses, beaucoup, émerveillés et sérieux, des ferreurs de vieille souche, des médaillés plombés de pièges à poisson, deux ou trois femmes tout de même, des traîneurs de ligne mal réveillés, pas bêtes à concours pour un sou, des Gascons — couillon ! — dont le pedigree court de la tête aux pieds.

On serre des mains. « *C'est l'conseiller général* », souffle-t-on. Lui aussi a ses appâts.

La musique s'essouffle. Les tracteurs s'ébranlent, portant les pêcheurs et les lignes dressées comme des mâts. Les charrettes, une douzaine, bondées d'hommes qui font déjà silence, déterrent soudain le souvenir d'autres convois. Mais celles-ci reviendront, plus chargées encore ; elles ne conduisent qu'à la mort des poissons. En haut, au village, la balance attend le retour pour départager les héros, et les prix dorment encore dans la caissette à cigares. Le banquet, c'est pour ce soir.

FRANK DE BONDT.

ment « 1 % tiers-monde » était né (2). Aujourd'hui national, il compte 2 700 adhérents, répartis en 180 groupes à travers la France. La plupart des régions y sont représentées mais le quart des effectifs est encore breton. Payer, bien sûr, ne leur a pas suffi. « *Il nous est apparu*, explique Myriam Cruls, secrétaire nationale du mouvement, *que l'information était au moins aussi importante que les fonds versés. Certains militants ont alors commencé à consacrer ce 1 % de leurs revenus à une tâche d'information sur place en France.* »

C'est la révolution. En 1974, quelques militants, des chrétiens le plus souvent, créent le Centre rennais d'information pour le développement et la libération des peuples (CRIDEV) (3). La plupart viennent du milieu agricole. Cette fois, plus d'ambiguïté. Le CRIDEV ne se donne qu'une mission : informer. Il n'organise aucune action de soutien, aucune quête ; il ne forme pas de coopérants. Les débuts sont difficiles. Trente livres, au plus, constituent le fonds de bibliothèque. Lorsque le Centre achète sa première copie de film, ses militants doivent faire du porte-à-porte pour le placer.

Le chou et le trèfle plutôt que le soja

Aujourd'hui, le CRIDEV est devenu une institution pour tous les « *tiers-mondistes* » *bretons*. Un centre de documentation riche de 1 300 volumes, de 130 abonnements à diverses revues spécialisées, des expositions sur panneaux, douze montages audiovisuels, cinq copies de films. Chaque année, les militants du *CRIDEV* interviennent eux-mêmes dans une centaine de communes pour expliquer le tiers-monde et expliquer encore. « *Nous commençons à dépasser le public traditionnel de ces séances d'information*, explique Alain Galibert, vingt-quatre ans, un économiste, président du CRIDEV. *Nous allions le plus souvent dans les écoles, les maisons de jeunes. Aujourd'hui, on commence à nous appeler dans les foyers de jeunes travailleurs, les comités d'entreprise, les sessions de formation permanente ou de formation agricole.* »

Les agriculteurs — il faut le dire — se sont sentis visés. La Bretagne est la première région agricole française avec 11,4 % de la production agricole nationale. Et l'élevage représente 91 % de cette production bretonne. Les agriculteurs bretons sont donc de gros importateurs de soja et de manioc pour la nourriture des animaux ou d'engrais phosphatés. Autant de produits en provenance du Brésil, de Thaïlande, d'Indonésie, de Tunisie, du Maroc, de la Mauritanie ou du Sénégal. De là à se ranger dans le camp des « *affameurs du tiers-monde* », il n'y avait qu'un pas.

Jo et Gaby Aubin ont à peine quarante ans. Il y a seize ans, ils se sont installés sur quarante-cinq hectares de terre en friche, à Merdrignac (Côtes-du-Nord). Leur formation et la pression des organismes économiques les ont amenés à intensifier leur production. En quatre ans, leur troupeau de vaches laitières est passé de quinze à soixante-dix têtes. « *Toute la production supplémentaire*, expliquent-ils aujourd'hui, *servait à payer les factures d'aliments et d'engrais. Nous étions dépendants de l'extérieur. L'embargo américain, lors de la première crise du soja, nous l'a bien fait sentir.* »

Très vite, les Aubin se sont sentis pris dans l'engrenage : produire plus, investir plus, travailler plus pour gagner moins. « *Nous refusons cette logique*, ajoutent-ils, *qui fait qu'une minorité de paysans accaparent toutes les productions ; que des régions continuent à se développer au détriment des autres ; que nos « surproductions » se fassent grâce au pillage du tiers-monde où nous achetons le soja qui nourrit nos animaux.* » Jo et Gaby Aubin ont donc réduit leur troupeau. Ils ont augmenté leurs cultures de plantes riches en protéines, le chou, le trèfle violet et le trèfle blanc, ce qui leur permet d'économiser le soja.

En 1980, après un voyage au Brésil, quelques agriculteurs et enseignants, liés au mouvement Foi et développement de Rennes, *ont créé un groupe de réflexion* Bretagne, Espérance, Solidarité (BRES) (4), autour de trois questions : comment promouvoir un autre développement en agriculture ? Le « mal-développement » occidental entretient-il le sous-développement ? Quelle solidarité peut-on avoir avec le tiers-monde ?

Le BRES s'est fait l'organisateur de « rencontres rurales » où des agriculteurs confrontent leur mode de production et les besoins du tiers-monde. Cinq cents agriculteurs se sont ainsi retrouvés en février, à Quintin, près de Saint-Brieuc. Pour un débat très animé. « *Le risque*, explique Paul Houée, prêtre et spécialiste de sociologie rurale, animateur du BRES, *est de culpabiliser les agriculteurs. On le fait trop souvent aujourd'hui. Les agriculteurs ne sont qu'un maillon de la chaîne.* »

Mais, cette chaîne, des agriculteurs sont de plus en plus nombreux à vouloir la briser. Et leur action fait tache d'huile. Aujourd'hui, les pêcheurs s'interrogent : faut-il intensifier la pêche au thon dans le golfe de Guinée, très rentable pour les armateurs bretons, mais qui entraîne la disparition des conserveries bretonnes au profit des conserveries africaines, appartenant à des groupes multinationaux ?

Au fil des réunions — il existe plus de cent groupes tiers-mondistes *aujourd'hui en* Bretagne — les questions pleuvent. A qui profite l'importation de granit, venant d'Afrique du Sud, et traité en Bretagne ? *Faut-il développer* les ports de commerce de Lorient ou du Légué, près de Saint-Brieuc, quand les travaux envisagés n'ont d'autre objet que de permettre d'augmenter encore l'importation d'aliments pour bétail ?

L'information porte ses fruits. Au C.C.F.D., on a compris comme ailleurs que la quête d'argent n'est pas tout. Les réunions d'explication, les fêtes, les expositions ont changé les idées. « *On entend de moins en moins de réflexion de type : « ils n'ont qu'à travailler ou tuer leurs vaches sacrées »*, explique Marguerite Leblay, animatrice du C.C.F.D. en Ille-et-Vilaine (5). *Petit à petit, on assiste à une prise de conscience de l'interdépendance des nations.* »

Les lycéens lorientais qui ont passé quinze jours sur les bords de la Casamance ont découvert une hôtellerie villageoise, plus proche de nos écomusées que de nos gîtes ruraux. Avec les piroguiers, ils ont mesuré l'importance du combat que mènent les autorités sénégalaises pour préserver ce type de pêche, face à la pêche industrielle. Ils ont rencontré un calife qui les a reçus une *journée entière. Autant d'images* rapportées en Bretagne, poursortir le tiers-monde de l'anonymat. ■

ANDRE MEURY.

---

(1) Lire en Bretagne - Regards croisés : M. Dupré, rue Léon-Jaffré, 56400 Auray.

(2) 1 % Tiers-monde, 100, rue Saint-Hélier, 35100 Rennes, tél. (99) 79-22-40.

(3) CRIDEV, 41, avenue Janvier, 35100 Rennes, tél. (99) 79-39-45.

(4) BRES : Paul Houée, 57, rue Papu, 35000 Rennes, tél. (99) 54-07-78.

(5) C.C.F.D., 45, rue de Brest, 35042 Rennes, tél. (99) 54-06-06.

NICOLAS VIAL.

DEMAIN

Justice : des jugements par milliers

L' « explosion judiciaire » a rendu indispensable le recours à l'informatique dans les cours et tribunaux. Mais cela ne risque-t-il pas de pousser à rendre des décisions « en série » ?

DU point de vue de l'intérêt public, l'un des mérites de l'informatisation d'une administration est de jeter une lumière crue sur un certain nombre de ses problèmes. Les tentatives de modernisation de l'appareil judiciaire ne sont pas décevantes à cet égard. L'informatique commence à se *répandre dans les juridictions* au moment même où apparaissent de nouveaux problèmes de gestion. Deux questions se posent donc aujourd'hui : que doit-on faire à l'ordinateur (si tant est qu'il faille s'en servir) ? son introduction dans les palais de justice ne comporte-t-elle pas de risques ? Dans le premier cas, la réponse n'est pas toujours sûre ; dans le second, elle n'est pas rassurante.

L'informatique judiciaire, née à la fin des années 60, n'a connu de réels développements que depuis 1976. Deux des principales réalisations furent mises en œuvre cette année-là : le casier judiciaire central et la gestion des « bureaux d'ordre » (c'est-à-dire le suivi des dossiers par les greffes) dans les tribunaux de grande instance de la région parisienne.

Le centre de Nantes *est équipé* pour fournir quotidiennement quelque vingt mille extraits de casier judiciaire et gérer plus de sept millions de condamnations, en période de pointe, jusqu'alors traitées dans cent soixante-dix-huit juridictions dispersées en France.

Pour les greffes des tribunaux de Paris et de ses environs, c'est également une informatique centralisée qui fut retenue. Les tribunaux de grande instance de Paris, de Nanterre, de Créteil et de Versailles sont désormais reliés au Centre de traitement informatique (C.T.I.) : dans l'ancienne caserne de la Reine convergent les données de plus de trois mille dossiers traités tous les jours. Les tribunaux de Pontoise, de Bobigny et d'Evry devraient y être également raccordés dans les années à venir.

Il s'agit là des applications les plus avancées. *Bien* d'autres sont en cours ou en projet. D'ici à 1984, une cinquantaine de tribunaux de grande instance de province devraient être dotés de micro-ordinateurs capables de soulager les greffes. La cour d'appel de Paris s'est lancée dans une étude qui devrait déboucher dans un an sur un système de gestion des affaires civiles par un mini-ordinateur. Un système dont le ministère de la justice voudrait par la suite équiper les grandes cours d'appel de province.

Bien qu'ils ne dépendent pas de *la chancellerie* et soient donc exclus de son schéma directeur de l'informatique, quelques tribunaux administratifs ont également automatisé certaines de leurs procédures. Tels ceux de Marseille — qui fut d'ailleurs la juridiction pionnière en la matière, — ainsi que de Grenoble et de Lyon.

Les hautes cours ne sont pas en reste. Le Conseil d'Etat installe en ce moment le premier de ses deux mini-ordinateurs qui devraient aider le greffe dans ses tâches dès la rentrée judiciaire de 1983. La Cour de cassation, pour sa part, met la dernière main à un projet qui devrait être opérationnel dans un peu plus d'un an. Il s'appuie en partie sur un raccordement au C.T.I. Pour le seul ministère de la justice, les dépenses d'informatique judiciaire en 1982 s'élèvent à 88 millions de francs ; elles étaient de 2,5 millions (francs courants) en 1972.

Tel est, dans les grandes lignes, le dispositif en place ou en cours d'installation. Quelle est la raison d'être de ces ordinateurs ? En quoi l'informatique peut-elle contribuer à une meilleure justice, et quelle justice ? Aucun des documents détaillant le plan d'équipement des différentes instances dépendant de la chancellerie, à usage interne ou destinés au public, n'apporte le moindre élément de réponse à ces questions.

De quoi faire sourire un informaticien

« *Une politique globale de modernisation des services judiciaires et de leur adaptation à l'accroissement continu du contentieux ne pouvait ignorer l'informatique.* » Ainsi débute une note sur le sujet adressée par le garde des sceaux à tous les présidents de tribunaux, à chaque procureur et greffier en chef (1).

L'assertion est jugée suffisante pour conclure qu'« *une ampleur accrue doit lui être donnée* » et qu'« *une assez large généralisation doit lui être préparée* ».

Cette imprécision des objectifs ferait sourire n'importe quel informaticien du privé. Tant il est vrai que si l'on ne définit pas préalablement la vocation d'une informatique, il est impossile de lui faire assumer efficacement des fonctions sans risques de dérive.

Mais l'« explosion judiciaire » a pris au fil des années de telles proportions que l'informatique paraît en quelque sorte se justifier d'elle-même. Si les chiffres ne suffisent pas à expliquer, ils en disent long, malgré tout. Dans le domaine des affaires civiles, le nombre des « entrées », c'est-à-dire les dossiers parvenant aux tribunaux (une même affaire pouvant « escalader » les différents « degrés » de juridictions, du tribunal d'instance à la Cour de cassation), était de 439 677 en 1970. Dix ans plus tard, il est de 733 879, soit un accroissement de 66,9 %. En matière pénale, durant la même période, le nombre de procès-verbaux adressés aux différents parquets passe de 9 878 402 à 15 368 661 (+ 55,5 %).

Dans les juridictions administratives, le phénomène est semblable, sinon pire. En dix ans, le nombre des requêtes déposées a doublé ; au Conseil d'Etat, il a quadruplé (2).

Dans chaque cas, l'informatique est envisagée comme le moyen d'affronter le déferlement du contentieux. Mais l'approche est très différente d'un ordre judiciaire à l'autre. En voici deux exemples dans les juridictions du « premier degré ».

Durant l'année judiciaire 1977-1978, le tribunal administratif de Marseille, avec quatorze magistrats, ne devait juger que 1 739 requêtes. En 1981-1982, fort de huit magistrats supplémentaires, il en traitait 3 388. Alors que le volume de travail a doublé, l'effectif du greffe est resté quasiment stable : vingt-deux personnes au lieu de dix-neuf. Seule l'informatique a pu digérer la différence. « *L'ordinateur n'a pourtant en rien modifié les procédures*, explique un conseiller, *il autorise seulement une meilleure organisation des instructions.* »

Les magistrats *en sont restés* les maîtres. Ils indiquent, en fonction de leurs décisions, les mesures à prendre au greffe. Là est commandée, à l'aide de codes introduits dans un terminal, l'édition des nombreux courriers qui font la procédure dans les tribunaux administratifs. L'établissement régulier de bordereaux récapitulant les affaires en cours pour chaque magistrat (environ cinq cents), selon un ordre chronologique, par matières, par échéances, ou encore selon le degré d'urgence, permet à chacun de mieux organiser son travail.

(Lire la suite page VI.)

---

(1) Note n° 79-04, du 24 janvier 1979.

(2) *Le Monde Dimanche* du 14 février 1982.

GASTRONOMIE

Cèpes en culture

Les champignons sortent après la pluie. Mais certains sont réticents à se laisser cultiver. Des expériences nouvelles devraient permettre de surmonter ces difficultés, ou d'accroître des productions déjà rentables.

« REGARDEZ, *voici la troisième volée de carpophores* », dit Jacques Delmas, en montrant du doigt de jeunes cèpes de pin agglutinés autour d'un pin maritime pas plus haut que trois pommes. Avec ce geste d'un chercheur passionné, tout un monde s'écroule. Celui de l'origine mystérieuse des champignons supérieurs. Émerveillés devant l'apparition des champignons après les pluies d'orage, les hommes y ont vu le geste des dieux et en ont fait un symbole de fécondité. Des cultes et des croyances se sont établis, et des hommes se sont battus pour lui.

Aujourd'hui encore, promeneurs venus des villes et paysans s'affrontent parfois pour la possession d'un panier de champignons. Ceux-ci, cèpes, pleurotes, morilles et autres, revenus à la mode en gastronomie, atteignent, dans les bons restaurants, des prix fort élevés. Car, à quelques exceptions près, il faut toujours compter sur la cueillette pour se fournir...

Des chercheurs, cependant, commencent à venir à l'aide des amateurs d'omelettes aux cèpes. Cet été, dans une pinède expérimentale du domaine de la Grande Ferrade, une cinquantaine d'hectares consacrés à la recherche agricole dans la banlieue sud de Bordeaux, une part de rêve s'est envolée. Pour la première fois, la main de l'homme a pris la place du hasard de la création pour faire naître ce « miracle de la nature » : un champignon.

Le responsable de cet acte sacrilège, c'est Jacques Delmas, un docteur ès sciences de l'Institut national de la recherche agronomique (INRA), qui dès 1949 monte un laboratoire expérimental consacré au sujet dans une casemate désaffectée près de Saint-Cyr. En 1972, il crée à Bordeaux la station de recherche sur les champignons. C'est là, sous sa direction, qu'une équipe de chercheurs en biologie, génétique, physiologie végétale, écologie et technologie agricole travaille à améliorer les cultures existantes – champignons de Paris – et à domestiquer de nouvelles espèces.

Le mariage de l'arbre et du champignon

« *Pour le cèpe de pin, le résultat obtenu est encore aléatoire*, dit M. Delmas avec la prudence des scientifiques. *Mais cette première fructification d'un bolet nous laisse entrevoir à terme une domestication réelle et non aléatoire du cèpe. La route est encore longue. Cependant, avec le cèpe de Bordeaux, on vient juste d'obtenir une mycorhization, une étape fondamentale dans le contrôle du processus.* » C'est elle, en effet, qui explique la difficulté de cultiver ce champignon. « *La mycorhization, c'est le mariage d'un mycélium de champignon avec les racines d'un arbre*, dit Nicole Poitou, chargée de recherche, qui se consacre au sujet depuis dix ans. *Le champignon et l'arbre vivent en symbiose. Le premier se nourrit des sucres et d'autres substances organiques synthétisées par l'action chlorophyllienne de l'arbre, le second profite des éléments minéraux extraits par le champignon. Il s'agit donc de réaliser ce processus au laboratoire, dans un milieu stérile.* »

En partant d'un morceau du champignon, on va produire et faire grandir un mycélium sur un « milieu » nutritif. Par ailleurs, on fait germer une « plante-hôte », qui sera mise en contact avec le mycélium. Huit mois plus tard, si la mycorhization a réussi, de petits manchons mycéliens se forment sur les racines. A l'âge de deux ans, les plants sont mis en plein champ. On en est là. « *Les pins maritimes de l'expérience ont été mycorhizés en avril 1978*, précise Nicole Poitou. *Il a fallu quatre ans pour obtenir les premiers fruits. Au printemps prochain, nous allons planter des pins du littoral basque et breton mycorhizés avec un cèpe de Bordeaux. D'ici deux ou trois ans, nous verrons ce que ça donne.* »

En attendant, les chercheurs ne se croisent pas les bras. Ils cherchent d'abord à améliorer le champignon de couche, dit de Paris parce qu'à l'origine – vers 1650 – ce sont les horticulteurs de la région parisienne qui l'obtenaient sur le compost usé de la culture des melons. Vers 1810, on s'aperçut qu'il poussait avec succès à la température naturelle des caves et des carrières. La production s'est donc développée là où il en existe beaucoup : sur des zones sédimentaires calcaires exploitées pour la construction : le Bassin parisien pour 20 %, celui de la Loire pour 55 %, ceux de la Charente et de la Garonne pour 16 %. Avantage naturel qui permet d'économiser l'énergie, alors que nos principaux concurrents comme les États-Unis (220 000 tonnes par an), premier producteur de champignons, produisent essentiellement dans des locaux climatisés.

La France, deuxième producteur du monde, a sorti en 1981 de ses carrières plus de 164 000 tonnes : le secteur emploie plus de dix mille personnes. Avec 50 000 tonnes envoyées à l'étranger, ce champignon phénomène apporte vaillamment à nos exportations agro-alimentaires 414 millions de francs, soit, à lui seul, la moitié du produit des ventes extérieures de conserves de légumes.

Cependant, cultivé depuis trois siècles dans le noir, souche après souche, le champignon de couche s'est abâtardi. Du coup, on a beaucoup de mal à réaliser des espèces hybrides, plus productives. « *Un long travail de contrôle génétique pourrait laisser espérer le retour à une souche originaire* », dit M. Christian Brian, maître de recherche, directeur adjoint du laboratoire de Bordeaux. Mais, devant l'ampleur de la tâche, on préfère travailler dans deux autres directions.

D'abord, on essaie d'améliorer la culture elle-même. Le champignon de couche a besoin d'un substrat pour se développer : le compost, un mélange de substances organiques végétales mortes, plus ou moins décomposées par des micro-organismes. Traditionnellement c'est le fumier de cheval, qui tend à être remplacé actuellement par un mélange de paille de blé, de fumier et d'azote.

Culture en sac

La technique de culture évolue aussi. L'antique « meule », une rangée de fumier qui exigeait des cultivateurs une grande habileté et dont le travail fatiguait les reins, a été abandonnée pour la culture en caisse, et maintenant la culture en sac. Le rendement suit l'évolution. Pour cent kilos de compost, on obtenait 6 à 8 kilos de champignons avec les meules, actuellement c'est 25 kilos avec les caisses, et bientôt on escompte 30 kilos avec les sacs.

Enfin, devant la difficulté de faire évoluer génétiquement le champignon, on recherche des espèces voisines qui pourraient se prêter à une hybridation tout en acceptant la culture traditionnelle en cave.

Par ailleurs, on développe la culture du pleurote en forme d'huître, le *Pleurotus ostreatus*. Cette espèce comestible, couramment cultivée en France, est l'exemple-type d'une domestication réussie. Outre son intérêt gastronomique, ce champignon promis à un grand avenir commercial présente d'autres avantages. Il permet la valorisation à moindre coût des sous-produits de l'agriculture. En effet, la famille des pleurotes fructifie à la lumière du jour sur un substrat simple (une paille de céréales rapidement préparée) et entre cinq et trente degrés. S'adaptant à des climats différents et permettant une rotation saisonnière de la fructification, elle permet d'élargir la zone de culture traditionnelle. Désormais, l'agriculteur du Nord comme l'horticulteur du Sud peuvent produire des champignons et en tirer un revenu d'appoint appréciable.

Dernier terrain d'étude : les chercheurs de l'INRA ont entrepris de « domestiquer » un certain nombre d'espèces sauvages comme la lépiote pudique, la boule de neige, le coprin chevelu et le pied bleu, afin d'offrir aux consommateurs une plus grande variété de choix et de permettre aux producteurs une rotation de la production.

Ainsi, demain, vous pourrez acheter toute l'année chez votre épicier ou au supermarché le champignon de votre choix... en racontant à vos enfants le plaisir de la découverte d'un champignon au pied des chênes ou dans la bruyère.

Mais rien ne vous empêchera d'aller cueillir le matin dans les bois... un peu de nostalgie. ■

MICHEL ABADIE.

Justice : des jugements par milliers

(Suite de la page V.)

Le tribunal de grande instance de Créteil a reçu, en 1981, 377 518 procès-verbaux de police ou de gendarmerie. Plus de 300 000 sont classés « sans suite » ou font l'objet d'une *amende pénale fixe*. Reste à gérer l'ouverture de plus de mille informations judiciaires, près de deux mille contraventions de cinquième classe, deux mille « saisines directes » (ex-flagrants délits), trois mille saisines du tribunal pour enfants, quinze mille dossiers pour lesquels la juridiction s'estime incompétente et... trente mille affaires en fin d'année judiciaire à traiter l'année suivante.

L'informatique est véritablement utilisée ici comme le moyen privilégié de communication interne et externe. Dès l'arrivée d'un procès-verbal, les « informations » qu'il contient (date, lieux du délit, identité des victimes, des prévenus et des témoins, nature des faits, etc.) sont « saisies » dans le système. Selon la décision du parquet, le bureau d'ordre du greffe classera l'affaire ou commandera l'édition automatique d'une chemise-dossier, d'une demande d'extrait de casier, ainsi qu'un formulaire de renseignements adressé aux policiers ou aux gendarmes.

Des « notes d'audience »

En cas de citation directe en audience, le greffe enverra au prévenu le « mandement » lui exposant les griefs dont il aura à répondre. Celui-ci est édité sur imprimante grâce à un code indiqué par le substitut. Six mille infractions sont ainsi codées et correspondent à un texte standard mémorisé. Le système produit encore des « notes d'audience » qui servent aux greffiers pour l'ordonnancement des procès.

Après le jugement, la décision est saisie à son tour. Cette opération déclenchera l'édition des « *pièces d'exécution* », c'est-à-dire la dizaine de documents qui parviendront à la prison, s'il y a lieu, au casier judiciaire, à l'armée, à l'INSEE en cas de privation des droits électoraux, au sommier de police du ministère de l'intérieur, au trésorier-payeur si la peine comporte une amende, accompagnés des formulaires d'accusé-réception P.T.T.

Si, à Marseille, l'informatique facilite simplement le travail des magistrats, à Créteil, elle est la condition nécessaire au fonctionnement du tribunal, prévu dès le départ pour travailler avec elle.

Dans les juridictions de premier degré, l'on se préoccupe surtout des faits d'une affaire. Mais les instances supérieures sont naturellement plus attentives à la règle dans la mesure où leur jurisprudence concourt au droit. La cohésion des jugements rendus a toujours été l'un des soucis majeurs de la Cour de cassation comme du Conseil d'Etat. Mais la croissance rapide du contentieux, en même temps qu'elle submerge les magistrats, rend la continuité dans les arrêts beaucoup plus difficile.

Deux défis, auxquels, dans les deux hautes cours, on espère pouvoir répondre à l'aide de l'informatique. Là encore, avec des différences sensibles.

L'idée retenue à la Cour de cassation est simple. Afin d'augmenter la « productivité » des magistrats, il leur sera confié pendant une période donnée des affaires semblables ou soulevant des questions de droit plus ou moins proches, ce qui devrait faciliter l'examen des dossiers.

Une « commission d'orientation et d'aide à la décision », composée de greffiers et de magistrats, sera chargée d'analyser les motifs des pourvois. Ces analyses seront introduites dans l'ordinateur qui effectuera des comparaisons. A partir des « liens » établis, la *commission aiguillera* les dossiers sur telle ou telle chambre, selon ses compétences. Ces dossiers seront complétés par des éléments de jurisprudence extraits de la banque de données du Centre d'informatique juridique (CEDIJ).

La commission, en l'état actuel du projet, aura aussi la *faculté de suggérer le traitement* d'une affaire en « *formation restreinte* », la décision restant au premier président. Pour les affaires « *les plus simples* », *explique-t-on encore* à la Cour, c'est-à-dire celles pour lesquelles la jurisprudence est stable, elle pourra également avancer des projets d'arrêts de cassation ou de rejet du pourvoi.

Ainsi entrevoit-on l'ordinateur non seulement comme le moyen d'éviter les distorsions de jurisprudence en concentrant les cas de même type dans les mêmes mains, mais aussi comme la possibilité d'accélérer les arrêts, voire d'en rendre « en série ».

L'outil devrait surtout permettre de faire face à l'affluence soudaine et importante à la chambre sociale, où le traitement de quelque quatre mille pourvois accuse *un retard* jugé très *important*. Mais il devrait aussi permettre aux magistrats de s'intéresser plus encore au *fait* dans ce domaine où le *droit* est trop jeune pour avoir tout prévu. L'ordinateur sera là un instrument de production et quasiment de diversification.

Le poids de la jurisprudence

Avec le sens de la mesure qui le caractérise, le Conseil d'Etat a mis au point un schéma plus subtil. *On y a installé aussi un nouvel* organe entre le greffe et les magistrats-rapporteurs ; mais son rôle n'est pas aussi ambitieux. L'objectif est *moins* de préparer les dossiers « sur le fond » que de mieux les connaître. Il s'agit, bien sûr, d'en faciliter la répartition de *façon* à éviter des contradictions de jurisprudence, comme cela est déjà arrivé (au point que deux époux ont pu voir *une même requête* recevoir un arrêt différent), mais surtout d'autoriser une analyse plus approfondie du contentieux par motif *ou par matière*. D'une part, on pourrait inviter l'administration à corriger le tir là où elle commet des erreurs, d'autre part, *les présidents* auraient la possibilité de faire donner des « coups de collier » sur des affaires pressantes.

Les risques du développement de l'informatique dans les cours et tribunaux ne sont pas patents ; ils n'en existent pas moins. Ils résident dans les possibilités de dérive.

A la Cour de cassation ou au Conseil d'État, on ne dissimule pas la crainte de voir s'accroître le poids de la jurisprudence. Soit parce que certains arrêts seront quelque peu « suggérés » – *comme* à la Cour de cassation, – soit parce qu'ils seront plus « encadrés » *a priori*. « *Nous sommes toujours censés juger « en droit »*, dit un conseiller d'État. *Mais lorsque les textes nous acculent dans une impasse, nous avons la possibilité de juger « en équité ». Lorsqu'il suffira d'appuyer sur un bouton pour connaître toute la jurisprudence d'une catégorie d'affaires, cette possibilité sera plus limitée.* » La remarque vaut aussi pour la Cour de cassation.

Les juges resteront certes toujours maîtres de leurs jugements. Mais, en formalisant le traitement et la préparation des dossiers lors de l'instruction, dans le dessein louable en soi de résorber le contentieux qui attend de plus en plus au détriment des justiciables, on crée le risque de formaliser aussi les jugements.

Dans les tribunaux de grande instance, la vocation de l'ordinateur n'ayant jamais été débattue, la tentation est grande d'adapter le traitement du contentieux aux capacités de l'outil. *Surtout* lorsque la surcharge est imputable à un contentieux dit de masse, répétitif. Qu'est-ce qui – en apparence – ressemble plus à un chèque sans provision qu'un autre ? Tout naturellement, si l'on ose dire, l'idée fait son chemin et circule déjà dans les couloirs de la chancellerie ; qu'est-ce qui empêcherait de délivrer des ordonnances pénales en grande série pour des délits mineurs ? La loi « informatique et libertés » s'y oppose (3). Mais d'aucuns songent déjà à la modifier.

Il demeure que, comme le remarque un magistrat de la place Vendôme, « *la justice courante est aujourd'hui rendue de plus en plus de façon unilatérale (c'est-à-dire ni contradictoire ni publique) et bâclée. Les jugements sont rendus sur la base de dossiers qui ne contiennent pratiquement que des procès-verbaux de police et sont motivés en trompe l'œil* ». Et d'ajouter : « *D'une façon ou d'une autre, il faudra redistribuer le contentieux ou le traiter différemment.* » ■

ÉRIC ROHDE.

(3) Loi du 6 janvier 1978, article 2.

CRIBLE — par Annie Batlle

A SUIVRE

Riez donc

De nombreux scientifiques se sont penchés sur le mécanisme et les effets du rire, au cours d'un récent symposium à Washington. Le rire produit un sentiment de bien-être semblable à celui qu'on obtient par un exercice physique modéré : un « jogging sur place », selon le docteur William Fry, de l'université de Stanford. Les muscles se contractent, la pression sanguine augmente ainsi que le rythme cardiaque. Stress et maux de tête s'évanouissent. On a du mal à mesurer les effets chimiques du rire car les « cobayes », piqués d'aiguilles ou liés à des tubes... ont du mal à rire. On a pu cependant constater une augmentation du taux d'adrénaline dans le sang, et il est probable qu'il y a stimulation des bêta-endorphines du cerveau, source de la sensation de bien-être.

L'hémisphère droit du cerveau, hémisphère des émotions et de la « globabilité », serait celui du rire ; ce qui fait dire au psychologue P. McGhee, de l'université du Texas : *« Quand vous disséquez l'humour, vous utilisez l'hémisphère gauche, l'hémisphère analytique, donc en analysant l'humour, vous le détruisez. »* (*Newsweek*, Newsweek House, Wellington Street, Slough, SL1 1UG, Grande-Bretagne).

Mortalité inchangée

Peu de changement global dans la mortalité en France depuis 1950 : 530 000 décès alors contre 547 000 aujourd'hui, selon un rapport de l'Institut national d'études démographiques (INED). La proportion de décès aux causes mal définies est tombée de 20 à 6 %. Les cancers des voies respiratoires et de la bouche ont connu une progression effarante (+ 135 %), suivis de près par les accidents de la circulation (+ 130 %), l'hypertension et les maladies lymphatiques (+ 129 %). L'alcoolisme a augmenté de 54 %. Cependant, le total de cancers mortels n'a crû que de 1 % ; celui des victimes de l'alcoolisme et de morts violentes, de 27 %. (*Science et Vie*, 5, rue de la Baume, 75008 Paris. Tél. : (1) 563-01-02.)

Droit de vote pour les immigrés

L'année prochaine, si le Parlement norvégien accepte la proposition que doit lui présenter bientôt le gouvernement, les immigrés seront électeurs et éligibles aux élections municipales et départementales en Norvège. Le ministre de l'administration et du travail, M. Arne Rettedal, estime que ces droits peuvent être accordés aux immigrés après trois ans de résidence dans le pays. (Norinform, P.O. Box 241 Sentrum, Oslo I, Norvège. Tél. : (02) 11-46-85.)

BOITE A OUTILS

L'avenir de la politique

En juin dernier se tenait à Stockholm la septième conférence sur les études sur le futur de la W.F.S.F. (World Future Studies Federation), (Fédération mondiale des études sur le futur). Pendant trois jours, trois sessions plénières et huit groupes de travail ont réuni cent soixante-dix chercheurs du monde entier sur le thème « L'avenir de la politique ».

La lettre (*Newsletter*) n° 3 de la W.F.S.F. rend compte de l'essentiel de la conférence et des thèmes traités : décentralisation et dévolution ; leadership et participation ; communication de masse et participation ; militarisation de la politique et politisation de l'armée ; mouvements populaires ; résurgences culturelles et religieuses ; État et groupes ethniques ; gouverner dans la crise. D'autre part, les principales interventions seront publiées chez Frances Pinter Ltd (Londres) (W.F.S.F., P.O. Box 6710-S 11385 Stockholm, Suède).

Une odeur de soufre

Les activités humaines rejettent dans l'atmosphère de grandes quantités de soufre sous des formes diverses. Aussi le débat sur les « pluies acides » dues au dioxyde de soufre a-t-il été, ces dernières années, l'un des plus importants en matière de pollution. Il a pris un ton d'autant plus vif qu'il s'agissait de pollution « migratoire ». Un exemple : sur les 250 000 tonnes de soufre qui se sont déposées en 1974 sur le sol norvégien, 30 000 seulement proviendraient de rejets locaux, et 60 000 de Grande-Bretagne. Mais, comme dans la plupart des débats sur la pollution, les inconnues l'emportent largement sur les certitudes.

Que devient le soufre dans l'atmosphère ? Quel est le cycle du soufre ? Quelle est la part des activités humaines et celle des phénomènes naturels volcaniques dans les émissions sulfureuses ? Quel rôle jouent les océans ? Les chercheurs peuvent désormais répondre à ces questions. Bernard Bonsang, chargé de recherches au C.N.R.S., qui, au Centre des faibles radioactivités à Gif-sur-Yvette, travaille sur les composés présents en traces dans l'atmosphère, fait le point, dans le n° 137 de *la Recherche*, des connaissances dans ce domaine. (*La Recherche*, 57, rue de Seine, 75280 Paris Cedex 06. Tél. : (1) 354-32-84.)

Informatique pour tous

Chacun, dans sa vie quotidienne, est désormais concerné par l'informatique. *Pour comprendre l'informatique*, de Michel Politis, enseignant au Conservatoire national des arts et métiers et responsable du département informatique-bureautique de l'Institut supérieur d'éducation permanente (INSEP), propose au plus grand nombre un outil permettant de comprendre les principes de base de l'informatique. Le néophyte pourra s'initier — au prix d'un certain effort cependant : l'utilisateur pourra consulter l'ouvrage sur un sujet précis (périphériques, langages, conduite de projet, ergonomie, etc.) en se reportant au chapitre correspondant. La bibliographie et le glossaire sont conçus pour les deux types d'utilisation. Certains compléments techniques — non indispensables — ont une typographie particulière. (INSEP éd., 4, avenue de l'Opéra, 75001 Paris. Tél. : (1) 296-00-88.)

L'évolution des villes

Dans *Urban Decline and the Future of Urban Cities* (le déclin et l'avenir des villes), Katharine L. Bradbury, Anthony Downs et Kenneth A. Small, trois économistes américains, étudient le déclin des grandes villes américaines depuis une vingtaine d'années.

L'ouvrage comprend cinq études : le déclin urbain et ses causes profondes ; ses effets sur les fonctions économiques et sociales de la ville ; l'analyse du développement et du déclin des cent vingt et une villes américaines les plus importantes ; le rôle joué par l'afflux des déshérités dans les métropoles ; l'influence des coûts de l'énergie. (The Brookings Institution, 1775 Massachusetts Avenue N.W., Washington D.C. 20036. Tél : 202-7977-6000).

Le Québec est infesté de « pirates » culturels

Photocopie, repiquage audio-visuel, contrefaçon, les créateurs sont au Québec les victimes d'une fraude quotidienne. Comme ailleurs. Mais, pour les auteurs et les artistes québécois, déjà à l'étroit dans un marché très limité, c'est le drame.

A côté du labyrinthe de fils du système intercom de l'édifice, six téléviseurs fonctionnent en silence. A l'aide d'autant de magnétoscopes installés là en permanence, des émissions sont en voie d'enregistrement, d'autres en train d'être recopiées.

Pour cette institution d'enseignement pré-universitaire de la région de l'Estrie, au Québec, c'est affaire de routine.

Dans le catalogue du service audio-visuel, 300 pages d'émissions culturelles, d'information, de variétés, de films et de feuilletons sont concienscieusement mises à jour, au gré des incessantes demandes des professeurs, étudiants et... techniciens. Ces derniers confient parfois qu'il leur arrive d'enregistrer pour le divertissement du personnel quelques-uns des films érotiques qui sont diffusés par des chaînes privées, le samedi au petit matin.

Ces procédés de reproduction sont illégaux. En vertu de la loi canadienne du droit d'auteur, chaque nouvelle copie et rediffusion devrait être dûment autorisée par les créateurs de l'œuvre et rétribuée en conséquence. Les institutions d'enseignement le savent, les professeurs et les techniciens aussi.

En mai 1980, la Société pour l'avancement des droits audio-visuels, la SADA, a poursuivi quatorze collèges québécois pour « piraterie audio-visuelle ». L'affaire, qui pourrait coûter 40 millions de francs aux intéressés, traîne toujours.

La SADA affirme que 15 000 émissions sont repiquées annuellement dans le réseau scolaire, ce qui représenterait, pour les six dernières années, un manque à gagner d'environ 100 millions de francs pour les seuls créateurs québécois.

L'illégalité quotidienne

Chaque année, chaque étudiant québécois photocopie l'équivalent d'un livre de dimension moyenne. Chaque année, dans presque chaque cours d'enseignement intermédiaire ou supérieur, les professeurs distribuent à leurs étudiants — gratuitement ou contre une somme minime — autant de « polycopiés », recueils de textes, chapitres entiers d'œuvres littéraires ou techniques. Des livres sont parfois intégralement photocopiés, une reproduction complète étant souvent moins coûteuse qu'un volume neuf.

Economie pour l'étudiant et le budget de l'éducation, perte sèche pour les auteurs, québécois en majorité : plus de 8 millions de francs par an.

Et puis, il y a les bibliothèques. Près de 13 millions de titres sont prêtés chaque année. Un cinquième sont écrits par les Québécois. Leurs auteurs, dont le marché est déjà réduit à 5 millions de lecteurs potentiels, ne reçoivent pas un sou.

Les organismes publics ne sont pas seuls en cause. Chaque fois qu'un citoyen utilise son magnétoscope pour enregistrer un film ou une émission, il enfreint la loi sur le droit d'auteur. Mais à quoi servent ces magnétoscopes, sinon à la piraterie individualisée ?

La Cour suprême américaine se pose la question, cet automne, et fait trembler d'angoisse toute l'industrie de la vidéo, au Canada comme aux États-Unis. L'utilisation de ces appareils a déjà été jugée illégale par la cour d'appel de San-Francisco, en octobre 1981. La cour a condamné la compagnie Sony à verser une somme encore indéterminée aux producteurs d'émissions illégalement enregistrées. En appel devant la plus haute cour du pays, les plaignants — dont Walt Disney Productions — ne réclament rien de moins que l'interdiction de la vente des appareils.

Et qui n'a jamais enregistré son air favori à la radio où sur la chaîne hi-fi d'un ami, plutôt que d'acheter le disque ? 30 % des Canadiens plaident coupable, selon un sondage réalisé par la firme Gallup en avril 1980.

Les auteurs, compositeurs et interprètes québécois sont particulièrement excédés, eux qui s'estiment déjà lésés par le système de perception des droits. Luc Plamondon, auteur prolifique qui signait avec Michel Berger l'opéra-rock *Starmania*, affirme avoir reçu en 1980 125 000 francs de droits d'auteur au Québec, pour 250 titres en circulation. La même année, il a reçu de la SACEM (Société des auteurs, compositeurs et éditeurs de musique) française le triple de cette somme pour seulement cinquante de ses œuvres.

Contrefaçon Inc.

La coupe déborde, pour les artisans de la chanson québécoise, lorsque la piraterie devient industrie. Depuis quelques années, des centaines de milliers de disques contrefaits sont écoulés sur le marché canadien, où ils réalisent 5 % à 6 % des ventes.

« *Certains disques, certaines pochettes sont tellement bien reproduits*, explique un membre de la gendarmerie royale du Canada, *qu'il faut procéder à des analyses en laboratoire pour prouver qu'il s'agit d'articles contrefaits.* »

Cette pratique ne visait jusqu'à récemment que des albums de groupes américains ou étrangers. Aujourd'hui, le phénomène s'étend aux productions locales. Un disque de chansons tirées d'une émission pour enfants très populaire, « Passe-partout », a même été victime d'un plagiat.

Au total, l'industrie canadienne du disque perd chaque année de 150 à 275 millions de francs. Démasqués, les « pirates » peuvent s'en tirer avec 125 francs d'amende...

L'Association canadienne de l'enregistrement réclame évidemment des peines plus sévères. Un de ses enquêteurs, Robert Robertson, voudrait aussi que cessent certaines pratiques stupides : « *La réglementation des douanes veut que l'on revende aux enchères, une fois par an, tous les objets qui ont été saisis. Nous nous sommes rendu compte, l'an dernier, que les douaniers avaient vendu 10 000 disques pirates qu'ils avaient saisis au cours des derniers mois. Ça nous fait une belle jambe !* »

Si cette ineptie fait sourire, c'est avec un sérieux pincement de cœur que les fans du groupe américain Rush ont appris en juillet dernier que 12 500 disques de leur musique favorite avaient été brûlés par la gendarmerie royale. Les albums avaient été importés et vendus illégalement au Québec.

Additionnées, ces pirateries individuelles, publiques et industrielles ont un effet désastreux : « *On fait de nos artistes des assistés sociaux de la culture* », affirme M. Robert Gourd, député québécois au Parlement fédéral, président du Comité des communications et de la culture.

La juste part

Depuis plus de quinze ans, comités, études et rapports se succèdent à Ottawa pour refondre, remodeler et mettre au goût du jour la vieille loi sur le droit d'auteur. Votée en 1921, elle n'a été révisée qu'une fois, en 1957. Un nouveau projet doit être présenté aux parlementaires cet automne, mais son contenu reste un secret bien gardé.

M. Robert Gourd estime que cette réforme devrait mettre en place une nouvelle structure centralisée de perception des droits d'auteur, semblable au système français. Il veut que les premiers 100 000 francs de revenu des créateurs soient soustraits à l'appétit du fisc.

Le gouvernement québécois, jaloux de sa culture, enrage de voir le gouvernement fédéral jouir de si larges pouvoirs en ce domaine. En 1980, le ministère québécois du développement culturel a publié une plaquette de 80 pages dans laquelle il critique la loi fédérale et énumère ses bonnes intentions, dans les limites de ses propres prérogatives.

« *Impuissant devant une société de consommation et devant certains promoteurs d'industries culturelles qui l'exploitent, le créateur voit souvent son droit d'auteur bafoué, piraté et, à la limite, nié. L'élimination de cette piraterie, la négociation juste et raisonnable des droits du créateur, de tous ses droits (...), constituent autant de réformes que la simple justice et le respect nous imposent.* »

Le document, généreusement intitulé *la Juste Part des créateurs*, suggère par exemple de donner 10 cents (50 centimes) aux auteurs québécois chaque fois qu'un de leurs livres est prêté en bibliothèque. Cela coûterait chaque année 1 million et demi de francs. Ce n'est pas le Pérou. Le Royaume-Uni, la Suède, la Finlande et le Danemark appliquent déjà ce principe.

Les auteurs proposent aussi l'imposition d'une taxe sur la vente des appareils de reproduction. Les sommes ainsi perçues seraient redistribuées aux créateurs.

Surtout, le document suggère de rétribuer les auteurs québécois pour la reproduction illégale de leurs œuvres dans les écoles. Le coût, on l'a vu, serait de 8 millions de francs pour la seule photocopie chaque année. Le double peut-être pour la reproduction audio-visuelle.

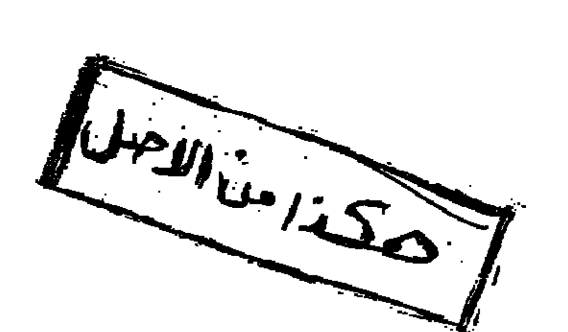
Deux ans après la publication de cette plaquette, les fonctionnaires du ministère de l'éducation en sont à mettre au point une politique générale de la reprographie et de la reproduction. Le sous-ministre de l'éducation, M. André Beaudoin, affirme que cette politique sera négociée dans un avenir rapproché avec les principaux intéressés : l'Union des écrivains québécois, la Société de gestion des droits d'auteur et la Société pour l'avancement des droits audio-visuels.

Le ministère tente également de régler, à l'amiable, l'affaire des 40 millions de la SADA.

La tâche n'est pas mince. Depuis deux ans, les secteurs de l'éducation, de la culture, des affaires sociales, sont les premiers touchés par les coupes claires effectuées par le gouvernement québécois. Les budgets se font minces.

Et si les « pirates » sont sur le point d'être au moins partiellement renvoyés au large, la « juste part des créateurs » risque d'être, au nom de l'austérité, un peu juste. ■

JEAN-FRANÇOIS LISÉE.



Français en Indonésie

Des milliers de Français, pour le compte de grandes sociétés nationales ou étrangères, s'en vont diriger des travaux ou conclure des affaires à l'autre bout du monde. Comment vivent-ils en Indonésie ?

LA colonie française d'Indonésie offre l'exemple d'une de ces communautés d'exilés volontaires qui ont quitté la confortable routine des états-majors parisiens pour jouer les mercenaires de la reconquête des marchés extérieurs. Petite par le nombre quand on la compare à l'impressionnante présence américaine ou japonaise, la colonie tricolore est à l'image du poids de la France dans ce pays : avec 2 % du marché nous n'arrivons qu'en treizième position des fournisseurs de l'Indonésie, loin derrière le Japon (30 %), les États-Unis (15 %) ou l'Allemagne fédérale (6,5 %).

Quelques centaines de familles françaises vivent ainsi dans un pays de 150 millions d'habitants. Mais contrairement à ce que pourrait suggérer le rapport des chiffres, ces Français ne sont pas totalement dispersés. Au contraire, de même qu'un village où tout le monde se connaît, la communauté française vit en circuit fermé autour de deux centres distincts : Djakarta, la capitale où s'organise la vie administrative et commerciale, et Kalimantan, l'ancienne île de Bornéo, où la présence massive de Total dans l'exploitation des hydrocarbures justifie la présence de nombreux cadres techniques.

Deux concentrations mais aussi deux styles d'existence bien différents. Tandis que la vie à Djakarta se déroule au rythme des réceptions et des rendez-vous d'affaires, celle des ingénieurs de Kalimantan est tributaire des impératifs techniques et des conditions parfois difficiles d'exploitation. Ainsi le 14 juillet, tandis que tout ce que la capitale comptait de Français sablait le champagne autour du buffet dressé par l'ambassade de France, au même moment, sur sa plate-forme de forage de Handil, l'équipe d'André Lorée tentait de contenir la pression du gaz en insufflant massivement de la boue.

Lorsqu'il nous accueille quelques jours plus tard sur sa base, l'incident n'est plus qu'un mauvais souvenir. Seul maître à bord sur la plate-forme, on peut dire qu'il vit au bout du bout du monde. Il n'a pas fallu en effet moins d'une heure en hélicoptère au-dessus de la jungle et de vingt minutes de canot à moteur au milieu des marécages pour le retrouver. Au cœur d'une épaisse végétation, les peintures vives des installations de forage contrastent avec l'immense décor vert environnant, coupé seulement par des bandes ocre que dessine le fleuve. Dans un enchevêtrement de tubes, de câbles, d'arbres de Noël – le nom donné aux têtes de puits, – une autre présence surprenante sur la plate-forme : celle d'un matériel d'une extrême sophistication, concentré dans cet endroit sauvage, à quelques mètres au-dessus de la tête des crocodiles.

André Lorée, originaire du Sud-Ouest, en a conservé la truculence et une pointe d'accent. Expatrié professionnel, il tourne depuis vingt-cinq ans sur les chantiers des compagnies pétrolières : l'Afrique, le Proche-Orient, et maintenant l'Asie. Sa vie est un peu celle d'un capitaine sur un bateau. Son équipage : des travailleurs locaux formés par ses soins, et des techniciens français également originaires du Sud.

A bord de la plate-forme, les conditions d'existence sont celles d'un navire. Des cabines étroites, sans confort excessif mais pourvues d'air conditionné. Aux murs, des photos de pin-up et une carte de France constellée d'épingles : les villes d'où viennent les occupants des lieux. Les loisirs sont réduits à leur plus simple expression. C'est que le travail ne manque pas. *« Nous sommes à notre poste douze heures par jour, mais en fait disponibles vingt-quatre heures sur vingt-quatre »* souligne un membre de l'équipe. Les contacts avec les ouvriers indonésiens ? *« Tant qu'ils travaillent, il n'y a pas de problème. »*

Principal instant de détente : le rituel du pastis auquel nous sacrifions dans la cabine d'A. Lorée tandis qu'il exprime ses inquiétudes : *« J'ai peur de ce que la gauche nous réserve. Déjà en tant qu'employés de compagnies indépendantes, notre situation est fragile, nous n'avons pas la sécurité sociale ; et puis à chaque chantier tout est remis en cause. On travaille plutôt à l'américaine. »* Des conditions de travail compensées par un régime favorable : en plus d'un salaire avoué de l'ordre de 4500 dollars - mais qui reste variable en fonction des primes et de l'ancienneté, – les membres de cette équipe peuvent retourner toutes les cinq semaines passer cinq semaines en France, chez eux. *« Et là, c'est ma femme qui commande »* précise André Lorée.

A une heure d'hélicoptère en direction du large, d'autres hommes font aussi l'expérience de la solitude. Ce sont les employés des plates-formes du bassin offshore de Bekapai qui, à une quarantaine de kilomètres de la côte orientale de l'île, exploitent des gisements situés à une profondeur variant entre 1300 et 2300 mètres. A l'atmosphère étouffante de la jungle succède la mer à perte de vue. Une quarantaine d'hommes vivent ainsi sur les principales plates-formes. Les expatriés y passent huit jours sur quatorze, les six autres leur étant accordés à Balikpapan où vivent leurs familles le reste du temps.

Leur situation est sensiblement différente de celles des hommes de Handil. Ce sont cette fois des employés de Total, et non de compagnies sous-traitantes. Ils profitent donc de toute l'infrastructure mise à la disposition de leur personnel par les grandes compagnies internationales. Sur les plates-formes existe un confort relatif. Les cabines sont assez spacieuses et surtout il y a possibilité de loisirs : la pêche, la salle de jeux et la vidéo avec des films nouveaux apportés spécialement chaque semaine... « Des séries B » soupire l'un des responsables.

Il reste que tous ces cadres ont hâte de rentrer à Balikpapan, centre névralgique de la présence française à Bornéo. Total y a créé un immense camp où sont logées les familles auprès des bâtiments de la société. Pour qualifier ces installations, une même comparaison revient dans toutes les conversations *« C'est le Club »*, mais on ajoute aussitôt *« ...et le Club pendant deux ans il y a de quoi devenir fou. »*

Vacances forcées donc pour la centaine de familles qui passent là dix mois par an et souvent plus d'une semaine sur deux sans le mari. Certains s'adaptent : *« C'est formidable. J'ai le temps de m'occuper complètement de mes enfants et nous mettons suffisamment d'argent de côté pour le retour. »* D'autres vivent plus mal cet exil doré : *« Toujours les mêmes têtes, c'est épuisant à la longue. Et puis nous sommes si loin de tout »*, confie cette épouse de cadre.

Contraste étonnant entre l'atmosphère grouillante de la ville portuaire et celle de ce camp avec ses maisons cossues toutes identiques, ses courts de tennis, son restaurant avec deux menus à chaque repas – l'un indonésien et l'autre « à la française », – son école française et sa clinique. Un incident vient parfois troubler ce bel ordonnancement, telle l'agression de ce cadre poignardé par un cambrioleur surpris en pleine action. Mais en règle générale, les problèmes de sécurité se limitent surtout à la prévention des chapardages. L'ambiance à l'intérieur du camp est cependant bonne, au dire des anciens, à une particularité près : la séparation totale entre Français et Indonésiens dans les relations privées. Un ingénieur raconte qu'en trois ans pas une fois un Indonésien n'avait été invité à l'un des dîners auquel il lui avait été donné de participer.

Avantages en nature

La transition entre Balikpapan et Djakarta ne se fait pas sans douleur. Au calme des allées luxuriantes du village Total, succède le vacarme et les embouteillages de la capitale indonésienne. Si la vie de travail d'un cadre français est à peu près la même qu'en France, ses conditions de vie quotidienne changent du tout au tout. Disposant d'un salaire qui représente souvent le double ou plus de ce qu'il toucherait en métropole, l'expatrié dispose en outre d'un grand nombre d'avantages en nature : maison, voiture, domestiques, cuisinière, chauffeur. Un sondage effectué parmi quelque six cent soixante-trois compagnies étrangères estimait à 80 000 dollars par an les frais non salariaux qu'entraînait l'installation d'un couple avec trois enfants. La moitié de cette somme était consacrée au logement, le reste se répartissant entre la voiture, l'éducation des enfants et les postes divers parmi lesquels les frais médicaux : la qualité des soins en Indonésie étant aléatoire, les compagnies évacuent sur Singapour tous les cas sérieux.

En dehors du travail, les Français s'invitent les uns chez les autres et se retrouvent dans les deux grands hôtels qui leur servent de quartier général, le Sari Pacific et le Borobudur. Dans l'épicerie fine du premier qui alimente toute la ville en croissants frais et en baguettes de pain ou autour de la piscine du second.

Mais au-delà de cette façade de luxe et de sérénité, la communauté française reste une micro-société avec ses conflits, ses petits groupes et ses heurts de personnalités. *« C'est un milieu quasiment réactionnaire qui vit de commérages, de clubs pour épouses bon chic, bon genre, et de mesquineries incroyables »*, confie, écœuré, ce Français qui vit à Djakarta depuis plusieurs années. Un ancien coopérant qui a décidé de rester sur place confirme : *« A part une petite élite de gens brillants et fiables, c'est un véritable marais de gens sans envergure qui débarquent un jour avec leur femme, qui croient, au troisième domestique, que c'est arrivé et qui se jalousent copieusement les uns les autres. »*

En fait l'éloignement sert souvent de révélateur des personnalités. La communauté française est finalement composée de gens aux champs d'intérêt très divers ; et si les conversations portent moins sur les questions culturelles que sur la mise à jour des tableaux des conquêtes féminines, beaucoup profitent de l'occasion qui leur est donnée de découvrir une civilisation et une culture.

Les motivations des expatriés expliquent aussi souvent leurs différences de comportement. Trois raisons principales sont avancées. L'argent reste la raison essentielle : vivre à l'étranger permet d'augmenter son niveau de vie tout en dégageant une épargne qui permet des investissements immobiliers. Les deux autres arguments sont le goût des voyages, notamment pour des couples sans enfant ou des célibataires qui apprécient cette possibilité de « bouger », et l'ambition : de plus en plus de grandes sociétés demandent en effet à leurs cadres d'être « mobiles » pendant quelques années. Ceux-ci veulent se ménager des perspectives de promotion, acceptent donc, même si c'est souvent sans enthousiasme, un poste outre-mer.

La description de la communauté française serait incomplète si l'on ne citait pas, outre les employés des sociétés privées et le personnel diplomatique, les deux minorités traditionnelles que constituent à l'étranger les « indépendants » et les coopérants. Les premiers sont installés à leur propre compte et tentent de saisir les occasions qui se présentent. Les élus sont rares. Quant aux coopérants, ils sont là pour accomplir leur service national soit pour le compte de sociétés françaises, soit dans le cadre des activités culturelles ou commerciales en Indonésie. Ils forment une caste à part. Leurs maigres indemnités ne leur permettent pas de rivaliser dans le faste avec les autres Français, mais leur sens de la débrouillardise et leur indépendance d'esprit en font certainement l'élément le plus dynamique et le plus original de la présence française.

Parmi tous ces Français, les véritables expatriés qui n'envisagent pas de revenir à moyen terme dans la mère patrie sont rares. La grande majorité rentrera définitivement au pays d'ici quelques mois ou quelques années, les valises pleines de souvenirs, et dans la tête un arrière-goût d'exotisme. ■

BERNARD SPITZ.

REFLETS DU MONDE

NEWSWEEK

Secourisme obligatoire

L'autodéfense est un problème qui se pose aux États-Unis comme dans d'autres pays et pour être capable de prévenir un vol ou se défendre en cas d'attaque de nombreux Américains et Américaines apprennent à se servir d'un fusil, d'un revolver, de gaz lacrymogènes ou suivent des cours de karaté ou d'autres arts martiaux.

Dans le magazine américain *Newsweek*, un spécialiste du comportement estime qu'en fait *« ce qui manque cruellement à la société américaine est le sens de responsabilité mutuelle et de l'appartenance à la même communauté »*.

Le spécialiste a tenté dans un premier temps de voir si le fait de discuter en classe de problèmes moraux donnait aux enfants un sens moral plus grand. les succès qu'il a obtenus en plusieurs années ont été fort limités. Il a donc fallu une autre suggestion à faire.

Il propose que les cours de scourisme soient obligatoires dans tous les établissements scolaires : *« Ne serait-ce pas réconfortant pour chacun de savoir que chaque citoyen a appris comment venir en aide à un autre en détresse, plutôt que de savoir que les gens suivent des cours de tir ? Ce serait une première brèche dans la propension des Américains à une aliénation accrue, à la suspicion (...). Cela ne coûterait pas cher. Il suffirait que des volontaires adultes enseignent les gestes qui sauvent aux adolescents et que ceux-ci les enseignent aux enfants qui, plus tard, pourront instruire à leur tour... Ils apprendraient ainsi à respecter la fragilité du corps humain, des autres et du leur. Je suis persuadé qu'un criminel potentiel aurait plus de mal à arracher le sac d'une vieille dame s'il a pratiqué, pendant une dizaine d'années, des cours de secourisme. »*

LE SOIR

Les voix de Mickey Mouse

Des récentes élections législatives suédoises, on a surtout retenu qu'elles avaient permis à M. Olof Palme de revenir au pouvoir. Mais *le Soir*, de Bruxelles, rapporte que de nombreuses autres formations moins connues, sans avoir remporté un succès comparable à celui des sociaux-démocrates, ont également recueilli la faveur des électeurs.

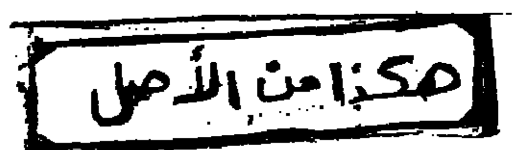
Le grand quotidien belge écrit : *« Le parti de Donald Duck a recueilli 175 voix et celui de Mickey Mouse 16 voix. C'était aux élections législatives suédoises du 19 septembre dernier.*

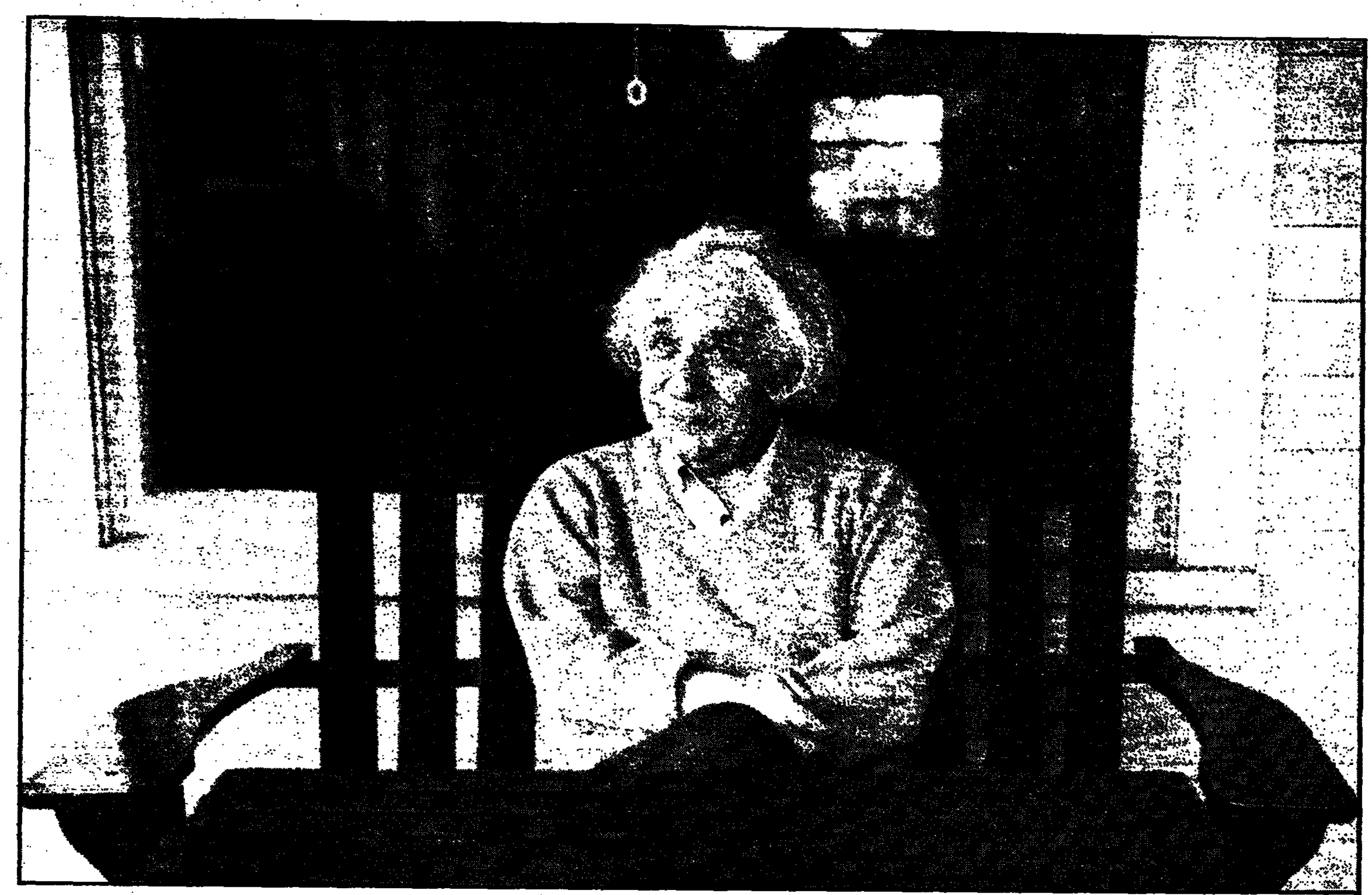
» L'administration suédoise a recensé près de sept cents formations jusqu'alors inconnues : le parti « Rien ne changera » a obtenu 116 voix, celui des mécontents, 16 voix. » « Fantomes n'a recueilli que 6 voix, le parti de Dallas, celui des ignorants, du Père Noël et du héros de la série télévisée américaine Hulk obtenant chacun une voix », ajoute *le Soir*.

PARISER KURIER

Le droit des soldats

L'armée ouest-allemande est sans doute une de celles où les droits des soldats sont les mieux défendus. Mais cette protection semble maintenant s'étendre à ceux des anciens combattants, et même des très anciens, si l'on en croit l'anecdote que rapporte le mensuel franco-allemand *Pariser Kurier*. Celui-ci raconte : *« Un retraité de quatre-vingt-treize ans, qui servait en 1914 dans l'armée de l'empereur Guillaume II s'est plaint auprès du ministère fédéral de la défense, à Bonn, d'un mauvais traitement que lui avait fait subir son adjudant dans les premiers mois de la guerre : il avait dû rester de garde, trois jours et trois nuits, sans manger ni boire. Les fonctionnaires du ministère n'ont pas hésité un instant : ils ont acheté quelques bouteilles de vin et ajouté une ration destinée généralement aux soldats en manœuvres »*





ERNST HAAS/MAGNUM.

CLEFS

Jean-Pierre Changeux observateur du cerveau

On sait encore peu de chose du cerveau. Pourtant, un jour viendra sans doute où l'on pourra observer l'activité mentale – la réflexion, la décision, l'émotion... – comme n'importe quel phénomène physique.

JEAN-PIERRE CHANGEUX n'en fait pas mystère : notre connaissance du cerveau est encore fragmentaire. Il peut en parler à son aise, puisqu'il est l'un des plus connus parmi ceux qui, à travers le monde, travaillent à faire progresser cette connaissance par les recherches du laboratoire qu'il anime à l'Institut Pasteur et par son enseignement au Collège de France. Mais ce « retard » n'entame pas son optimisme. Il n'y a pas à ses yeux de limites théoriques à la connaissance du cerveau, mais seulement des limites actuellement fixées par l'état des techniques d'expérimentation ; et il n'hésite pas à dire : « *Si les conduites humaines semblent échapper au déterminisme, c'est qu'on n'en connaît pas les mécanismes.* »

Ce spécialiste du fonctionnement cérébral et du système nerveux se dit souvent agacé par la façon viciée dont sont posés des problèmes tels que le rapport entre l'inné et l'acquis ou la question de l'hérédité de l'intelligence...

« Que savons-nous du cerveau ?

– Notre connaissance du cerveau est encore fragmentaire. On est loin de décrire l'activité mentale en termes de mécanismes « internes » ou cérébraux. Il existe d'ailleurs un certain désintérêt, voire un rejet, de ce genre d'approche. Les étagères des libraires croulent sous les ouvrages de psychologie, de psychanalyse, de linguistique... Dans tout cela, peu de textes proprement scientifiques sur le cerveau. Et s'ils existent, ils déçoivent. Evidemment, ils ne permettent guère de construire une doctrine de la vie quotidienne, et beaucoup préfèrent le refuge réconfortant des certitudes philosophiques ou idéologiques, plutôt que de débattre, avec une connaissance encore trop parcellaire, de l'organe avec lequel nous pensons.

– Quelles sont les raisons de ce « retard » dans la connaissance du cerveau ?

– On pourrait croire qu'en 1981 la description anatomique du cerveau est achevée. Il n'en est rien, et, sur ce plan, le cerveau humain est bien moins connu que celui du singe. Cela tient en particulier à son extrême complexité d'organisation. Il est composé de cellules de très petite taille (entre 1/10 et 1/100 de millimètre), en très grand nombre (plus de dix milliards), et dans le détail chacune diffère de sa voisine. Ces cellules ou *neurones communiquent par un réseau* de câbles tels que, à un instant donné, chaque neurone est en contact avec en moyenne plus de cent mille de ses congénères, et cela d'une manière très précisément organisée. Les ordinateurs créés par l'homme paraissent, à côté, des jeux d'enfant.

» Le cerveau n'en reste pas moins une « machine », dont le « démontage », effectué au *niveau de la résolution du* microscope électronique, fournit déjà les premiers plans de câblage. On commence à entrevoir comment s'organisent les microcircuits du cortex cérébral et comment ils s'enchaînent.

» Dans ce réseau de communication extraordinairement complexe circulent des signaux d'une grande simplicité. Ce sont des impulsions dont la durée est d'environ une milliseconde, qui se propagent dans les câbles à une vitesse de plusieurs mètres par seconde. Elles sont toujours de même nature, quelle que soit la cellule ou le câble considérés. Dans tous les cas, il s'agit d'une onde électrique qui s'explique intégralement sur la base de mécanismes physicochimiques. Chaque cellule possède sa chevelure de câbles, mais ceux-ci ne se soudent pas aux neurones voisins pour former un réseau continu. Au contraire, au niveau des *synapses*, les points de jonction entre cellules, une discontinuité existe que le signal électrique, en général, ne franchit pas. Sur ces très courtes distances, des substances chimiques, ou neurotransmetteurs, prennent le relais.

» *La leçon à tirer de tout cela* est que les signaux propagés par le système nerveux, comme toutes les opérations élémentaires effectuées par chaque neurone, sont intégralement réductibles à des mécanismes physicochimiques, et à rien d'autre.

Une entrée sournoise de la métaphysique

– Mais existe-t-il des limites à la connaissance que nous pouvons avoir du cerveau ?

– Il faut distinguer les limites liées aux contingences pratiques de l'expérimentation et les limites proprement théoriques. On parle beaucoup d'indéterminisme en physique atomique. Ce n'est bien sûr pas mon domaine de recherche. Mais je reste sur l'expectative. Le mot me hérisse, car je ne peux m'empêcher d'y voir une entrée sournoise de la métaphysique. Il me paraît plus sain de se cantonner dans un constat d'échec expérimental ou théorique. Cela vaut pour le cerveau. Les conduites humaines paraissent échapper au déterminisme simplement parce qu'on n'en connaît pas les mécanismes internes. Les discours des philosophes sur ce point font sourire les neurobiologistes, comme celui des neurobiologistes fait sourire les philosophes. Le dialogue de sourds est une mesure de notre ignorance. A mon avis, il ne dévoile aucune limite de principe à notre connaissance des fonctions supérieures du cerveau. Ne pas être déterministe pour un neurobiologiste, c'est se confiner à une approche phénoménologique d'emblée limitée dans son pouvoir d'explication.

» Les limites que nous devons accepter sont d'ordre expérimental. Nous n'avons pas, pour autant, tous les moyens de déchiffrer rapidement les plans de câblage de milliards de neurones, ni de suivre le déroulement dans le temps de leur état d'activité. Un progrès technologique récent, d'une importance considérable, résulte de l'emploi de la caméra à positrons, qui permet de rendre « transparente » la paroi du crâne et de « voir » sur écran de télévision l'état d'activités d'aires particulières du cortex cérébral. On a donc désormais accès au fonctionnement « interne » d'importants ensembles de neurones. Mais nous sommes encore très loin de pouvoir établir une corrélation rigoureuse entre activité nerveuse et activité mentale ou comportement.

– Dans les différents articles que vous avez publiés dans des revues ne s'adressant pas à des spécialistes de votre discipline, vous insistez toujours sur l'activité spontanée du système nerveux ?

– Cybernéticiens et psychologues envisagent le plus souvent le cerveau sous l'angle de la relation entrée-sortie. Or le cerveau présente une activité spontanée qui ne résulte pas d'une interaction directe avec le monde extérieur et ne se manifeste pas nécessairement par un acte de comportement. La pensée peut être considérée comme une forme d'activité spontanée, et aussi le rêve, d'une manière évidemment beaucoup moins organisée. L'électro-encéphalographie a depuis longtemps mis en évidence des changements de paramètres électriques qui coïncident avec les états de veille, de sommeil, d'attention... Plusieurs centres situés à la base du cerveau et qui se projettent sur de vastes territoires corticaux, voire sur l'ensemble du cortex cérébral, règlent ces variations globales d'activité.

DIDIER RICHARD.

(Lire la suite page X.)

LANGAGE

Nés de parents inconnus

L'INTÉRÊT pour l'origine des mots français, l'intérêt étymologique pour lui donner un qualificatif un peu plus savant, n'est pas très ancien chez nous. On peut le dater assez exactement de 1650, date où paraissent les *Origines de la langue française*, de Gilles Ménage. Un retard, par rapport aux études grammaticales, qui s'explique par l'hégémonie du latin dans les études scientifiques : pourquoi se soucier de l'étymologie des mots d'une langue somme toute mineure, le français ?

En s'inspirant plus ou moins de lui pour créer le Vadius des *Femmes savantes*, Molière a été injuste pour Ménage, homme d'intuitions brouillonnes certes, mais d'une très grande érudition, et qui avait le sens de la recherche étymologique.

Trois bons siècles plus tard, et alors que nous avons aujourd'hui des bibliothèques entières de ces recherches, on se dit que bien peu de mots peuvent avoir échappé à cette sorte de manie généalogique et se trouver encore aujourd'hui sans fiche d'état civil. En fait, ces « nés de parents inconnus ou douteux » sont assez nombreux pour avoir fourni à Pierre Guiraud la matière d'un fort gros *Dictionnaire des étymologies obscures* (1).

Pierre Guiraud estime qu'environ un mot sur quatre du vocabulaire fondamental du français entre dans cette catégorie des étymologies incertaines, contestées, ou tout bonnement inconnues à ce jour. Il s'agit évidemment de « mots de base », ou « premiers », puisque tous les mots dérivés d'un mot premier ont une étymologie connue : ce mot premier lui-même.

Par exemple, *boite*, *borne* ou *bourse*, sont pour Pierre Guiraud d'origine incertaine, ou d'étymologie contestée ; mais *emboiter*, *boîtier*, *déboîter*, *borner*, *abonner*, *débourser*, *rembourser*..., issus des trois mots premiers, ont une origine certaine, le plus souvent datée et établie avec précision.

Même si l'on tient compte que les « grandes familles » du vocabulaire français ont des mots premiers d'étymologie assurée, alors que bon nombre de « bâtards » ou d'enfants trouvés sont isolés dans la langue, on peut raisonnablement estimer à un millier le nombre de ces bâtards.

Pierre Guiraud en étudie environ mille cinq cents, dont une assez forte proportion de mots très familiers ou argotiques. C'est le premier ouvrage qui prenne systématiquement le problème par l'autre bout : non pas faire un dictionnaire qui donne à tout prix (et en particulier au prix d'affirmations sans preuves et de contradictions flagrantes) l'origine de tous les mots de notre langue, mais faire le relevé de ces affirmations sans preuves ou contradictoires, et proposer de nouvelles solutions.

C'est bath, c'est chouette...

Débarrassons-nous de critiques qui, sans être de détail, ne diminuent guère la valeur d'ensemble de l'ouvrage. La première est de n'avoir retenu pour base de travail que le *Dictionnaire étymologique* de Bloch-Wartburg (Presses universitaires de France, 1975), dont il n'est pas évident qu'il soit « *la meilleure* », ni en tout cas « *la seule autorité en matière d'étymologie du français* ».

Ce n'est vrai que pour les dictionnaires étymologiques en un volume. Mais les datations et les étymologies proposées par les volumes disponibles du Trésor de la langue française (A-G) méritaient tout à fait d'être prises en considération.

D'où quelques bizarreries. Ainsi pour *bath !*, exclamation puis adjectif *(Elle est rien bath !)*, très familier mais non argotique, puis à peine familier et aujourd'hui un peu vieillot, il était inutile de discuter même l'étymologie donnée par Bloch-Wartburg : « *De la ville de bain anglaise* Bath, *qui passait chez les émigrés pour un des lieux de bain les plus luxueux d'Europe* ». Etymologie parfaitement invraisemblable, extravagante, dont on s'étonne qu'elle figure encore dans un dictionnaire (le B.-W.) présenté comme « *la meilleur et la seule autorité* », etc.

Quant à l'étymologie de remplacement proposée par Pierre Guiraud, elle est connue... mais également contestable : *bath*, abrègement de *batif*, « neuf » (1846), lui-même variante argotique de *battant* (neuf). L'explication a le grave défaut de tenir pour négligeable l'orthographe *bath* avec un h final, présent dès l'origine et toujours maintenu, comme si les utilisateurs du mot sentaient « quelque chose » dans ce h.

Il s'agit plus vraisemblablement d'une exclamation *bath !*, à la mode dans le premier tiers du XIXe siècle, et devenue adjectif.

Petite critique du même ordre pour *chouette (C'est chouette ! Elle est chouette, cette nana !)*, à propos duquel on « ramène » toujours la déclaration de Panurge dans le Tiers-Livre de Rabelais : « *Ma femme* (dit Panurge) *sera jolye comme une belle petite chouette* ». C'est vraiment prendre trop au sérieux et tout de travers, et Rabelais et Panurge. Il faut comprendre, par antiphrase : « Avec ma chance, ma femme sera quelque laideron, un genre de hibou ».

L'étymologie proposée par Pierre Guiraud est que *chouette* (le mot n'apparaît, rappelons-le, que vers 1820) serait un dérivé du vieux verbe *chouer*, forme ancienne de *choyer*, et lui-même de *chuer* (au Moyen Age), « essuyer après avoir lavé » (latin *exsucare*). En somme, une petite fille *chouette* serait une petite fille bien lavée et bien essuyée par sa maman.

C'est une bonne piste ; meilleure que celle de l'oiseau de nuit, populairement considéré plutôt comme un archétype de la laideur. Mais pourquoi, dans ce cas, le féminin seulement ? Pourquoi pas *un chouët* ? Et comment expliquer que *chouette* est surtout employé, dans les années 1830, pour désigner « une jolie fille publique », et non pas une jolie jeune fille honnête ?

Poser une brique de champ... ou de chant

Encore une fois, ce sont des détails, et le positif l'emporte de loin dans ce *Dictionnaire des étymologies obscures*. Prolongeant et illustrant la recherche ouverte par ses *Structures étymologiques du lexique français* (S.E.L.F., 1967, malheureusement épuisé et non réédité à notre connaissance), Pierre Guiraud fait converger, souvent avec bonheur et réussite, les sens, les formes, et l'histoire de la société, pour renouveler des pans entiers de notre étymologie.

Un exemple, que nous nous permettrons ici de compléter de petites indications qui ne pouvaient trouver place dans l'ouvrage de Pierre Guiraud.

Il s'agit au départ de la *chantepleure*. Ce mot charmant désigne *différents objets : 1) un* entonnoir à long tuyau coudé pour transvaser le vin d'un tonneau dans un autre, ou dans une cruche, sans le troubler ; 2) un robinet de côté ; 3) une ouverture ménagée dans un mur pour l'écoulement des eaux de ruissellement ; 4) un siphon, et 5), à l'origine, apparemment, une sorte de hanap ou de coupe dont on pouvait faire couler le vin presque goutte à goutte par un système de tuyaux cachés.

Traditionnellement, on interprète ici *chante* comme représentant le « chant » (d'oiseau) du liquide qui s'écoule et qui également « pleure ». Interprétation fantaisiste, répond Pierre Guiraud : ce *chante* est à réintégrer dans une famille *chant*, en effet, mais tout autre.

Nous parlons couramment de placer ou de poser une brique, une pierre, une poutre, un livre, *de chant*, c'est-à-dire sur sa face la moins large, s'opposant à *plat*. Nous l'écrivons à tort *de champ*, et nous ne comprenons plus de quel *champ* ou *chant* il s'agit.

Mais il faut rapprocher le mot de quelques autres : le *chantier*, sur lequel (à l'origine) on pose des tonneaux, et qui est fait de poutres placées « sur chant » et croisées ; le *chantoir* (ou la *chantoire*), mot wallon de Liège qui désigne une sorte d'entonnoir naturel dans lequel disparaît un ruisseau ; et notre verbe... *décanter* (1700) ; et la *chanterelle*, champignon aussi nommé (et plus souvent) la girolle ; et encore le *chanteau* de pain, gros morceau taillé en biais, *en biseau*, et non à plat comme une tranche ; et enfin la *chantille*, *brique mince utilisée précisément* « sur chant » plus souvent qu'à plat, etc.

Dans tout cela, une notion commune : celle du biais, du biseau, de l'oblique, du mince. Et une origine commune : le latin *canthus*, avec différents sens, mais la même idée de « ce qui sert à verser en penchant », un « bec ». D'où la supposition de Pierre Guiraud, qu'il aurait existé un verbe bas-latin *canthare*, « verser en penchant », « pencher », « ne pas être en équilibre ».

D'où, enfin, bien des réflexions étymologiques que je vous laisse le plaisir de découvrir dans ce gros et passionnant dictionnaire. ■

JACQUES CELLARD.

(1) *Dictionnaire des étymologies obscures*, de Pierre Guiraud, Ed. Payot, 1982, 523 p., relié, 160 F. Publié avec le concours du Centre national des lettres.

Jean-Pierre Changeux

(Suite de la page IX.)

» Au niveau cellulaire, la mise en route et le maintien d'une activité spontanée ne requièrent qu'un très petit nombre de composants moléculaires. Quatre catégories de molécules suffisent pour qu'une activité rythmique s'installe avec une régularité d'horloge. Beaucoup de cellules nerveuses présentent une activité oscillatoire de ce genre. On la trouve même chez l'embryon avant que ses organes des sens ne se développent, et donc qu'une interaction avec le monde extérieur soit possible. Elle apparaît à trois jours et demi de développement embryonnaire chez le poulet et dès la dixième semaine de vie fœtale chez l'homme. Elle se conserve chez l'adulte. Les effets de l'environnement se greffent sur cette activité spontanée et, dans une certaine mesure, peuvent être considérés comme une modulation de cette activité spontanée.

Le premier sourire du prématuré

— On est ici en plein cœur du débat sur le rapport entre l'inné et l'acquis...

— Débat difficile s'il en est, car, en pratique, la distinction est toujours difficile sinon impossible à définir. En premier lieu, l'activité spontanée, dont je viens de parler, permet à l'embryon d'effectuer des « expériences ». Celles-ci sont d'abord purement internes, entre système nerveux et organes embryonnaires ou entre centres nerveux. Elles se tournent progressivement vers l'extérieur au fur et à mesure que les organes des sens deviennent fonctionnels. Le fœtus humain perçoit des vibrations sonores bien avant la naissance et y répond... Ces comportements fœtaux restent toutefois très rudimentaires, à cause de l'immaturité du système nerveux.

» Une autre difficulté tient précisément à la lenteur de son développement, qui se prolonge bien au-delà de la naissance chez l'homme. A titre indicatif, le singe naît avec un cerveau qui a déjà 60 % du poids de celui de l'adulte, alors que l'encéphale du nouveau-né de l'homme pèse quatre fois moins que celui de l'adulte. Cette lenteur du développement fait que, pendant une très grande partie de sa croissance, le jeune et donc son cerveau se trouvent en interaction permanente avec le monde extérieur. La mise en place du psychisme et l'acquisition du langage s'effectuent au cours de cette phase importante de la morphogenèse cérébrale.

» S'il est vrai que le nombre total des cellules nerveuses du cortex est fixé bien avant la naissance (et ne peut que décroître par la suite), une part importante des connections entre neurones s'y forment après la naissance. On s'attend donc à une interpénétration profonde entre processus internes de croissance et effets provoqués par l'environnement. Démêler l'inné de l'acquis devient soit sans intérêt, si l'approche est trop globale, soit d'une extrême difficulté lorsque l'analyse est effectuée au niveau qui convient : celui des connections entre cellules nerveuses.

» Toutefois, la constance de l'organisation cérébrale au fil des générations et d'un individu à l'autre, en dépit de conditions d'environnement parfois très différentes, suggère un déterminisme génétique très puissant de cette organisation. De fait, le premier sourire du prématuré n'apparaît pas à l'âge « légal », mais plus tard, au même âge « biologique » que l'enfant né à terme. Ces mêmes prématurés ont en général un développement mental normal, alors que leur « environnement » périnatal a été, pendant des mois, singulièrement différent de celui du sein maternel. Les mécanismes d'expression génique qui assurent la fidélité de l'architecture cérébrale restent, pour le moment, fort mal connus.

— Vous pourriez peut-être en dire malgré tout quelques mots. Ou du moins montrer quelle est la difficulté en question ?

— Il se pose un paradoxe remarquable à leur propos. D'abord le nombre de gènes susceptibles d'intervenir dans la morphogenèse du cerveau ne peut être supérieur au nombre total de gènes chromosomiques, qui est de l'ordre de la centaine de mille, certainement moins que le million. Cela est bien loin des cent mille milliards de contacts synaptiques du cortex célébral de l'homme. On dispose donc de très peu de gènes pour coder la complexité du cerveau humain.

» D'autre part, du singe à l'homme le nombre absolu de gènes ne varie pas de manière significative. La formule chromosomique du chimpanzé est très voisine de celle de l'homme, bien que son cerveau soit très différent. L'évolution des ancêtres de l'homme au cours des derniers millions d'années a donc dû porter sur un petit nombre de gènes. Mais ces changements mineurs ont été suffisants pour entraîner un remarquable accroissement de complexité cérébrale. Par quel mécanisme ?

» La réponse à cette question essentielle n'est pas évidente. Une hypothèse plausible parmi d'autres est que ces gènes permettent une contribution plus soutenue de l'environnement à la morphogenèse cérébrale. Par exemple en prolongeant longtemps après la naissance la croissance des interconnections entre neurones.

— Un des points les plus discutés dans la querelle sur l'inné et l'acquis a été la question de l'intelligence. Qu'en pense un spécialiste du système nerveux ?

— « *Ne parlons pas au hasard sur les plus grands sujets* », disait Héraclite. Je serai donc bref. Aucune définition de l'intelligence n'est satisfaisante (et ne le sera jamais), car le terme recouvre un ensemble de facultés interdépendantes, encore difficiles à cerner sur le plan expérimental. Comme je l'ai déjà dit, leur mise en place chez l'adulte résulte d'un développement lent et progressif en constante interaction avec le monde extérieur. Quel que soit le paramètre mesuré, toute quantification sera nécessairement biaisée par les expériences qui ont précédé. Une quantification globale de l'intelligence me paraît absurde, surtout lorsqu'on prétend utiliser cette mesure comme un « caractère » dont on suit l'hérédité ! S'il existe un terme à rayer du vocabulaire scientifique, c'est bien le mot intelligence.

La matérialité des idées

— Mais les « idées » que l'on considère peut-être naïvement comme le produit de cette faculté d'intelligence, êtes-vous en mesure de les traiter comme des « objets mentaux », de les ramener à leur base matérielle ?

— Théologiens et philosophes (pas tous) considèrent les fonctions supérieures du cerveau comme leur domaine réservé, et cela avec d'autant plus d'assurance que celles-ci ne sont pas encore tombées sous le bistouri de l'analyse scientifique. Elles le seront tôt ou tard et cela n'a rien d'inquiétant. Ce qui m'inquiète beaucoup plus, c'est l'effort considérable qu'il faudra faire à leur sujet pour sortir des discours littéraires.

» Pour le neurobiologiste que je suis, il est naturel de considérer que toute activité mentale, quelle quelle soit, réflexion ou décision, émotion ou sentiment, conscience de soi... est déterminée par l'ensemble des influx nerveux circulant dans des ensembles définis de cellules nerveuses, en réponse ou non à des signaux extérieurs. J'irai même plus loin en disant qu'elle n'est que cela.

» Comme l'écrivain Jacques Monod, un des traits les plus frappants de l'esprit humain est sa capacité de « *simuler subjectivement l'expérience pour en anticiper les résultats et préparer l'action* ». Cette faculté est directement liée à celle de « représentation », par exemple, d'objets extérieurs. Diverses expériences récentes de psychophysique suggèrent la matérialité de ces images mentales. Notre hypothèse de travail est que celles-ci sont des objets bien concrets définis par la « carte » dynamique des ensembles cellulaires engagés et des influx nerveux qui les parcourent.

» L'interaction avec l'environnement peut provoquer la formation d'objets mentaux, mais il est aussi concevable que ceux-ci puissent apparaître à la suite d'une mise à feu spontanée et coordonnée de populations de cellules nerveuses. Si l'on suit l'intuition de De Saussure, ces objets mentaux pourraient se combiner, se transformer, s'interconvertir... Mais nous entrons dans une *terra incognita*. » ■

DIDIER RICHARD.

ACTUELLES

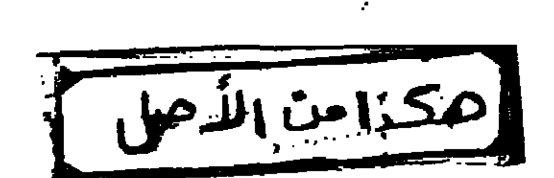
Le pouvoir et le contribuable

« *Nous ne prétendons point travailler pour notre gloire : notre unique ambition repose sur l'espoir d'être utile, en donnant à une classe nombreuse et intéressante, aux assujettis à l'exercice de la régie, et à la régie elle-même, le moyen précieux de vivre ensemble en bonne intelligence et d'apporter dans les relations qui les mettent en contact, d'un côté exactitude et loyauté dans la perception de la contribution indirecte, et de l'autre une facile justification du chiffre qui lui est demandé. L'administration [...] est, nous en sommes persuadés, jalouse d'allier les intérêts des contribuables et du Trésor ; mais la première condition pour atteindre ce résultat si désirable, c'est d'étayer l'exercice sur des bases solides [...].*

» *Il fallait chercher un remède qui pût, sinon rendre l'exercice parfait, du moins le rapprocher autant que possible de la vérité, un remède qui mît fin aux dissentiments, trop souvent répétés, qui altèrent la bonne harmonie qui doit unir le pouvoir et le contribuable [...]. Heureux, me suis-je dit, si je puis contribuer à jeter quelques rayons de lumière sur un des points les plus délicats des charges publiques, et délivrer l'exercice d'une des causes d'antipathie dont il est frappé.* »

A ce souci, à ce scrupule, on reconnaît M. Delors. Dans le *Mentor des assujettis aux contributions indirectes*, publié en 1842, A. Delors traitait, à vrai dire, non de liquidités mais de liquides : ses barèmes détaillaient seulement les droits applicables aux spiritueux.

JEAN-GUICHARD-MEILI.



LYSSENKISME

Succès et dégâts des fausses sciences

Denis Buican, ancien professeur de l'université de Bucarest, a vécu de l'intérieur l'affaire Lyssenko, dont il fut l'une des victimes parmi beaucoup d'autres scientifiques. Il rappelle ici l'étonnant succès de cette hérésie scientifique et la rapproche d'un autre cas de « fausse science » : la « découverte » des rayons « N » par le professeur Blondlot, membre de l'Académie des sciences de Paris.

L'ASCENSION irrésistible de Lyssenko a été facilitée par l'état de faillite chronique où se trouvait l'agriculture soviétique dans les années 30. Lyssenko promit en effet une guérison rapide de l'agriculture grâce aux découvertes de la sciences prolétarienne. Un premier pas vers la réalisation de ces lendemains qui chantent dans les fermes fut la « vernalisation ». Il s'agit d'un phénomène, connu avant Lyssenko, qui consistait à faire germer les blés d'hiver – qui naturellement ne donnent pas d'épis s'ils sont semés au printemps ; de les soumettre à une température basse pendant *quelque temps* et de mettre en terre ces grains, qui, *cette fois, grâce à ce traitement*, pouvaient arriver jusqu'au stade de l'épiaison.

Se faisant le héraut de cette méthode de vernalisation des céréales, Lyssenko prétendit avoir transformé le blé d'hiver en blé de printemps, donc d'avoir opéré une transformation des espèces,ce qui est une fausse interprétation évidente. Quant à la valeur pratique d'un tel procédé, elle est nulle : il existe des espèces de blés naturellement de printemps – donc il n'est pas besoin d'utiliser un procédé de ce fait non rentable pour forcer le blé d'hiver à une épiaison s'il est semé au printemps.

Aucun procédé de Lyssenko ne donna jamais les fruits escomptés dans l'agriculture soviétique, depuis la « vernalisation » des céréales jusqu'aux vaches avec du lait anormalement gras qu'il prétendait avoir obtenu.

Comment expliquer alors que, dans certains rassemblements de kolkhozes soviétiques, Lyssenko eut droit, en présence de Staline, à de l'encens de la part des paysans collectivistes ? Evidemment par le truquage habituel des statistiques agricoles soviétiques.

Conforté par la confiance de Staline, Lyssenko, décrété le plus illustre biologiste soviétique, fut placé en 1948 à la tête de l'Académie Lénine des sciences agricoles, et il est devenu en fait le dictateur de la bio-agronomie soviétique.

Un ballet de l'absurde

Mais il se trouva devant un obstacle de taille : le patrimoine héréditaire constitué par des chromosomes, ces formations de l'intérieur du noyau de la cellule qui contient les gènes (constitués par l'A.D.N. – le support matériel de l'hérédité). Or le patrimoine héréditaire, avec sa stabilité relative, empêchait Lyssenko et son clan politique – qui montait jusqu'à Staline – de faire couler dans les moules du dogme marxiste-léniniste la nature et obtenir l'« homme nouveau » – c'est-à-dire l'homme communiste.

Comme les dogmes marxistes-léninistes sont incompatibles avec la nature humaine et avec la nature tout court, Lyssenko eut l'idée de « créer » des « lois » de *la nature compatibles* avec ces dogmes.

Ainsi, il imagina, pour illustrer dans la nature le « bond » dialectique prévu par le dogme marxiste, que les espèces vivantes se transforment l'une dans l'autre dans un formidable ballet de l'absurde : l'orge en blé et vice versa, le seigle en blé et inversement, les plantes cultivées en mauvaises herbes – même les vaches se « transformaient » sous la baguette magique du charlatan Lyssenko... Les pires absurdités, approuvées par le comité central du parti communiste soviétique et par Staline lui-même, devenaient ainsi des lettres d'évangile scientifique dans tout le monde communiste.

Les louanges pleuvaient de partout *sur la tête couronnée* de lauriers du parti de Lyssenko : sa fausse théorie fut appelée officiellement, dans tout l'univers communiste, le darwinisme créateur soviétique ou la nouvelle biologie prolétarienne.

La génétique, science bourgeoise

Après une session tristement célèbre en 1948 de l'Académie Lénine de l'U.R.S.S., on décréta que les chromosomes et les gènes n'existaient pas, que la génétique classique de Mendel et Morgan – le premier étant le père de la génétique et le deuxième l'auteur de la théorie chromosomique de l'hérédité – était une science bourgeoise, réactionnaire.

A la place de la vraie génétique, dont le plus illustre représentant soviétique, Vavilov, était *déjà tué dans un cachot sans air* et sans lumière, était intronisée la *biologie prolétarienne* de Lyssenko, qui se réclama comme disciple d'un jardinier soviétique, Mitchourine – mort à l'époque, – qui eut une certaine vogue passagère dans l'horticulture soviétique.

La chasse aux généticiens et à la génétique commença. Les laboratoires furent détruits, les biologistes mis dans la situation de plier le genou devant la fausse science ou sinon de se démettre,avec toutes les conséquences tragiques que l'on connaît (1). Les prisons et les camps de concentration soviétiques et des pays satellisés de l'Est se remplissaient de généticiens réfractaires aux mensonges officiels.

Le règne sans partage de Lyssenko – *avec une brève éclipse* – dura de 1948 à 1964, quand la *chute de Khrouchtchev*, *presque* aussi entiché de lui que son an*cien maître Staline, facilita* le combat que les vrais scientifiques *n'ont jamais tout à fait cessé*, dans une pure et dure clandestinité, *contre la pseudo-science* de Lyssenko.

Dans les pays anglo-saxons, où la génétique était bien développée et où les partis communistes étaient très faibles sinon inexistants, la biologie prolétarienne eut un faible retentissement. En revanche, en France, les séquelles du néo-lamarckisme (2) persistaient encore avec l'hypothèse de l'hérédité de l'acquis, selon laquelle il n'existait pas – tout comme dans le lyssenkisme – de stabilité héréditaire. *En conséquence*, le milieu ambiant pourrait mettre son em*preinte sur le patrimoine généti*que comme sur de la cire molle, en le transformant selon son influence directe. De surcroît, existait un parti communiste fortement structuré. Cette conjoncture provoqua ce que Jean Rostand (3) appelle le délire mitchourinien, dont il faut, dit-il, garder le souvenir comme d'un déplorable exemple de l'ingérence du préjugé politique dans le domaine de la science.

Si, depuis 1948, pour l'honneur de la science, Jean Rostand et Jacques Monod en France, Julian Huxley en Angleterre, et le prix Nobel Muller, aux Etats-Unis, pour ne citer que les savants anti-lyssenkistes les plus célèbres, prirent une position résolue contre la fausse biologie *prolétarienne*, beaucoup d'autres – scientifiques ou non-*scientifiques – dans le sillage* du parti communiste firent preuve d'une *servilité* partisane à toute épreuve.

De vrais hymnes à la gloire de Staline et de Lyssenko furent entonnés dans un numéro de la revue *Europe* de 1948, que Louis Aragon consacra en entier au lyssenkisme, tandis que tous les moyens d'expression du parti communiste s'ouvraient aux thuriféraires de la nouvelle biologie prolétarienne soviétique comme, par exemple, Ernest Kahane, Jeanne Lévy, Jacob Segal et bien d'autres. Marcel Prenant, un vrai biologiste lui, fut écartelé entre les dogmes marxistes et la vérité *scientifique* ; aussi fit-il une trop tiède plaidoirie en faveur de Lys*senko, ce qui lui valut de perdre* ses responsabilités importantes *au sein du parti*.

Lyssenko est mort en 1976 membre de deux Académies soviétiques et la poitrine constellée des plus hautes décorations de l'U.R.S.S. (4).

Il y eut d'ailleurs d'autres cas de pseudo-science en U.R.S.S., comme celui d'une sage-femme, Olga Lépéchinskaïa, qui prétendit avoir découvert l'origine de la vie à partir de la substance « acellulaire ».

Même la physique était en train d'être maltraitée par l'idéologie soviétique quand un savant russe de renom, Kapitza – le Sakharov d'alors, – eut le courage de dire à Staline que, dans ce cas, les physiciens ne pourraient plus obtenir à temps la bombe atomique. Mais Staline préféra ses bombes à ses dogmes, et on ne fit pas table rase de la physique – comme ce fut le cas avec la biologie – pour s'employer à construire une physique prolétarienne...

Les rayons « N »

Si l'affaire Lyssenko est la plus célèbre, elle n'est pas la seule fausse science enregistrée par l'histoire, même si l'on fait abstraction des prétendues « sciences occultes ».

Dans le meilleur des mondes - celui des physiciens français de réputation -, il y eut, au commencement de notre siècle, une fausse découverte qui fit sensation : celle des rayons « N ». Ainsi, au début de 1903, un professeur de la faculté des sciences de Nancy, René Blondlot (5), *membre* de l'Académie des sciences de Paris, en expérimen*tant sur les rayons « X » que ve*nait de découvrir Röntgen, crut avoir mis en évidence un nouveau type de radiations qu'il baptisa « N », en l'honneur de la ville de Nancy.

Blondlot fit plusieurs communications à l'Académie des *sciences de Paris pour décrire* les propriétés bien caractéristiques *des nouveaux rayons. Ils seraient*, selon leur inventeur, capables de traverser les métaux, comme d'ailleurs un grand nombre de corps parfaitement opaques pour toutes les radiations antérieurement découvertes ; ils accentueraient la phosphorescence de certains composés chimiques, etc.

De fausses découvertes de nouvelles propriétés en fausses découvertes, Blondlot arriva à affirmer, par exemple, qu'un couteau provenant d'une sépulture gallo-romaine et datant de la période mérovingienne émettait des rayons « N » autant qu'un couteau moderne...

En 1905, un autre mandarin *universitaire*, le docteur H. Bordier, professeur agrégé à la faculté de médecine de Lyon, affirma, suivant Blondlot, que les rayons « N » pouvaient être enregistrés photographiquement.

Enfin, les confirmations et les nouvelles propriétés attribuées aux rayons « N » pleuvaient : J. Becquerel signale que les anesthésiques, comme le chloroforme, diminuent l'émission des rayons « N », tandis que le professeur de physique biologique de l'université de Nancy,A. Charpentier, essaie de montrer que les rayons « N » jouent un rôle fondamental dans les phénomènes de la vie. Charpentier affirme même avoir réussi, grâce aux rayons « N », à mettre en évidence, à distance, l'effort cérébral pur...

Ce qui surprend, dans cet autre délire de l'histoire des sciences, c'est le formidable degré de cohérence avec lequel dif*férents chercheurs construisent* une science illusoire ; Blondlot *lui-même trouve*, par l'emploi de plusieurs méthodes distinctes, des chiffres quasi identiques pour les longueurs d'onde de ces rayons imaginaires...

Le ballon de la découverte des rayons « N » *se dégonfla quand* le physicien américain Wood fit une *analyse* critique et expérimentale impitoyable, en démontrant, dans les années 1904-1905, l'inexistence des rayons. Mais Blondlot, déjà couronné en 1904 d'un prix prestigieux de l'Académie des sciences de Paris pour la totalité de son œuvre, dont les rayons « N » semblaient le fleuron, ne céda pas aussitôt devant l'évidence

Après 1905, peu de savants français restèrent dans le camp des *rayons* « »N, *mais la dispute* s'envenima et prit un ton plus chauvin. Ainsi, « *quelques fanatiques des rayons « N » allaient même jusqu'à avancer que seules les races latines possédaient les sensiblités (intellectuelles et sensorielles) nécessaires à la détection des rayons « N ». Les perceptions des Anglo-Saxons avaient été affaiblies par l'exposition continuelle au brouillard tandis que celles des races teutoniques étaient émoussées par l'abus de la bière (6)* ». Ainsi, on trouve dans de telles assertions – avant la lettre et dans un sens inversé – le racisme qui devait aboutir aux crimes d'Hitler et du nazisme.

Attaquer l'existence des rayons « N » devenait pour le clan de Blondlot, situé géographiquement autour de Nancy, anti-français. Jean Becquerel, le fils *d'Henri Becquerel, qui découvrit* la radioactivité, il est vrai, était de Paris. Mais le fils d'un grand homme – fût-il arrivé professeur *d'Université grâce à ses relations* de famille – n'est pas forcément un grand homme.

Inspiré, sans doute, par cette affaire de rayons « N », comme par d'autres plus ou moins similaires, Lucien Cuénot, le grand généticien de Nancy, écrivit avec pertinence : « *Ce que je combats, ce ne sont certes pas les tentatives de recherches dans les domaines inexplorés ou bizarres, mais la fausse méthode de recherches et cette atmosphère ésotérique qui n'admet ni critique ni scepticisme* (7). »

Si la règle du jeu scientifique est de ne tricher ni avec les idées ni avec les faits, on ne peut pas ne pas être d'accord avec François Jacob, qui considère que les fraudes ont un intérêt historique : « *Elles touchent ainsi à des aspects psychologiques et idéologiques de la science et des scientifiques. Elles peuvent donc aider à comprendre certaines idées préconçues qui, à une période donnée, font obstacle au développement scientifique. En ce sens, les fraudes font partie de l'histoire des sciences* (8). »

L'affaire Lyssenko en biologie et l'affaire Blondlot en physique ne pèsent pas du même poids dans la balance de l'histoire des sciences. La différence réside surtout dans la nature du système politique et idéologique où elles prirent naissance.

Le totalitarisme politique du système soviétique, guidé impitoyablement par la boussole du marxisme-léninisme de Staline, a fait, de ce qui était au commencement une fausse science, une affaire d'Etat doublée d'une affaire criminelle de dimension idéologique internationale. Beaucoup plus humble, l'affaire des rayons « N » ne représente que l'égarement d'un grand mandarin universitaire français de Nancy, qui a entraîné avec lui son clan et une partie de ses amis jusqu'à l'Académie des sciences de Paris.

Mais l'erreur ne se répercutera pas sur des dizaines d'années et *ne détruira aucunement* la physique française en sa totalité,*comme* ce fut le cas *pour* la biologie et notamment pour la gé*nétique soviétique*. Se *dévelop*pant dans un système politique libéral – *malgré* certaines dictatures sectorielles ou de féodalités *qui* peuvent cohabiter dans son sein – ces tumeurs furent beaucoup moins malignes et plus rapidement éliminées par le jeu normal du développement de la science. ■

DENIS BUICAN.

JEAN-PIERRE CAGNAT.

(1) Voir notamment Denis Buican. Le massacre des chromosomes. *La Quinzaine littéraire*. N° 120, 1971. L'affaire Lyssenko enterrée et ressuscitée. *La Pensée et les Hommes*. Bruxelles, 1977. Marxisme-léninisme et lyssenkisme. *Tel quel*. 1978. *L'Éternel retour de Lyssenko*. Editions Copernic, 1978.

(2) Jacques Roger et ses collaborateurs. Les néo-lamarckiens français. *Revue de synthèse*. N° 95-96. 1979. Editions Albin Michel.

(3) Jean Rostand. *Science fausse et fausses sciences*. Gallimard, 1958.

(4) Jaurès Medvedev. *Grandeur et Chute de Lyssenko*. Préface de Jacques Monod. Collection « Témoins ». Gallimard, 1971.

(5) René Blondlot. *Actualités scientifiques. Rayons « N »* Gauthier-Villars. 1904.

(6) Irving Klotz. L'affaire des rayons « N » *Pour la science* N° 33 1980.

(7) Lucien Cuenot Sciences et pseudo-sciences *Revue scientifique* 1er janvier 1940

(8) François Jacob *Le Jeu des possibles* Fayard 1981

NUMISMATIQUE

Fausses monnaies

LE problème de la fausse monnaie remonte à la plus haute antiquité, et on peut dire que les faussaires sont apparus presque en même temps que la monnaie véritable. Déjà, la Grèce antique connaissait les méfaits du faux monnayage et prévoyait des lois sévères pour lutter contre ; de cette époque nous sont parvenues d'assez nombreuses monnaies « fourrées », c'est-à-dire constituées d'une âme en métal vil (comme le plomb) recouverte d'une mince pellicule de métal précieux (or, argent ou électrum). Plus tard, sous la république puis l'empire romain, la mise en place d'une structure administrative rigoureuse — trois magistrats chargés de surveiller la fabrication monétaire — n'empêchera pas la prolifération des faux. Cette industrie lucrative des faussaires devait se manifester à toutes les époques de l'histoire malgré la sévérité des peines encourues : l'édit de Pitres promulgué par Charles le Chauve en 864 prévoit l'amputation de la main droite.

Les rois capétiens se montreront plus sévères que leurs prédécesseurs carolingiens en instituant une peine de mort particulièrement exemplaire : les faux-monnayeurs étaient brûlés vifs par immersion dans un liquide bouillant. Ce supplice est attesté à de nombreuses reprises dans les textes, notamment dans des comptes d'atelier monétaire de 1311 qui portent mention d'une somme de 27 livres et 4 sous attribuée à « *Maître Henri pour avoir fait bouillir de faux-monnayeurs* » et d'une autre somme de 100 sous « *pour l'achat d'une chaudière pour faire bouillir de faux monnayeurs, à Montdidier* ». Il n'y a pas qu'en France qu'on fait bouillir les marmites à faussaires, en Italie aussi on use du terrible châtiment, et le supplice d'Adam de Brescia, brûlé vif en 1281 pour avoir falsifié des florins à l'instigation du comte Guido II de Romena, résonne encore à nos oreilles par la grâce du génie de Dante (l'Enfer, chant XXX) : « *Là est Romena, là où je falsifiai l'alliage qui porte le sceau du Baptiste, ce pour quoi j'ai laissé mon corps brûlé là-haut... c'est à cause d'eux (les seigneurs de Romena) que je suis parmi une telle famille : ils m'induisirent à frapper des florins qui avaient trois carats de métal impur.* »

« Corps et âme »

Philippe le Bel, considérant sans doute qu'une peine corporelle - fût-elle capitale - ne suffisait pas et qu'il fallait perdre les faussaires « corps et âme », demanda au pape Clément V et en obtint une bulle d'excommunication contre eux.

Malgré toutes ces mesures dissuasives, l'industrie du faux monnayage se porte bien au Moyen Age et sous l'Ancien Régime. Il est même étonnant de voir qu'à côté des escrocs professionnels des nobles et des gens « de qualité » prennent des risques insensés, fascinés sans doute par l'appât du gain.

Ainsi, de nombreux petits seigneurs du Moyen Age imitent et contrefont la monnaie royale, ainsi, des maîtres d'ateliers royaux utilisent le matériel monétaire officiel à des fins délictueuses. Cela arriva en 1457 à la monnaie d'Angers et, plus tard, en 1653 à la monnaie de Bourges. Les archives du Cher conservent encore un important dossier sur le procès de Thomas Mosnier, Maître de la Monnaie de Bourges, qui utilisa des coins monétaires réformés et modifiés pour produire de nombreuses fausses monnaies.

L'illustre Jean Warin, rénovateur de la monnaie française sous Louis XIII, tailleur général des monnaies du royaume et contrôleur général des poinçons et effigies, fut lui-même impliqué dans une sombre affaire de faux monnayage dont beaucoup d'éléments nous échappent encore faute d'archives. Tout ce que nous savons, c'est que deux arrêts d'une Chambre de justice extraordinaire de 1632 et 1633 le condamnèrent au bannissement pour cinq ans tandis que son père et son frère étaient condamnés à mort. Heureusement il eut la chance d'obtenir peu après un arrêt du Conseil d'Etat le déchargeant de cette condamnation puis, en 1660, une véritable réhabilitation sous forme de lettres patentes de Louis XIV supprimant « *toutes les accusations que les efforts et l'envie de ceux qui furent jaloux de ses emplois et de son bonheur avaient accumulées contre lui* ».

Il eût été paradoxal de voir *condamner celui qui réussit à imposer* au pays, après un siècle de résistance obstinée, une des meilleures armes contre les faux-monnayeurs, le balancier monétaire, qui améliorait considérablement la qualité technique des monnaies par rapport aux résultats de la frappe au marteau.

Enfin, les ecclésiastiques eux-mêmes ne semblent pas à l'abri du démon de la fausse monnaie, comme l'a montré Adrien Blanchet en retrouvant un document de 1566 accusant « *Maître François Le Coq, abbé de Jendeuvre, Messire Henry de Tournebulle, curé de Bassincourt, Christofle de la Cressonnières, prieur de Sermaizes* » et divers autres comparses « *d'avoir fait fabriquer fausse monnaie, de falsifier les coins du Roi* ».

Pour finir de brosser ce rapide tableau du faux monnayage des temps passés, on peut réfléchir au cas du duc Alexandre de Würtemberg qui fit émettre des ducats en or de bas titre ; le financier du duc, Süss Oppenheimer, « le juif Süss », fut — après la mort du prince — condamné pour émission de fausse monnaie à être pendu dans une cage (épisode qui inspira un film antisémite tourné sous l'Allemagne hitlérienne).

Les ducats à bas titre étaient-ils de la fausse monnaie ? Il y a bien longtemps que nous ne considérons plus Philippe le Bel comme « un roi faux-monnayeur » et que ses « mutations monétaires » nous apparaissent au contraire comme une compréhension des phénomènes inflationnistes.

Un Etat — quel qu'il soit — émet une monnaie qui est, par définition, légale, et il ne peut donc y avoir de « faux légaux » : il n'y a, pour un monnayage officiel, que de la bonne ou de la mauvaise monnaie ! Par contre, il existe depuis longtemps, à côté des contrefaçons de la monnaie légale, ou « faux pour servir », des contrefaçons de monnaies de collection ou « faux pour collectionneurs » ; mais cela est une autre histoire... dont nous aurons l'occasion de reparler. ■

ALAIN WEIL.

POÉSIE

PATRICK REUMAUX

Patrick Reumaux est né en 1942 à Alger. Romancier, poète, il a notamment publié *La jeune fille qui ressemblait à un cygne, l'Ombre du loup, Repérages au vif, Jeanne aux chiens* (Gallimard), *l'Invité de Nogent* (Grasset) et *André Dôthel : Terre de mémoire* (J.-P. Delarge). Traducteur de Dylan Thomas, de Mervyn Peake, de Flann O'Brien, Reumaux est aussi membre de la Société mycologique de France. Il a fait paraître divers travaux scientifiques sur les inocybes et les cortinaires. Ironiques, ses poèmes font d'abord sourire, puis, surviennent des images qui, parfois, se gravent.

CHRISTIAN DESCAMPS.

Gros plan sur l'œil mort

Sur ces rives jaunes et noires
bourdonne l'ophrys guêpe
la belle au bois s'endort
et le ciel est piqué au doigt.

●

Giflée
jusqu'à ce que le sang
entre ses seins de marbre
forme rigole.

●

Le philosophe se la ramène
avec ma mère l'oye dans son froc
la femme n'en a que foutre
elle cotise aux transparentes.

●

Prendre en bon état une femme
inciser les poignets
étaler sur un tambour.
La peau tendue sèche si vite
que l'amour devient sans limite.
Pour un verre ou deux
et pour faire la une
jambes de noir gainées la fille
pose dans le rêve du boucher.

●

Un brin quelconque
un jour d'herbe dira
ce qui dans ma neige
a pris feu.

●

Ce qui saigne sur la neige
ma mie ;
tes pieds
pas tes bottes rouges.

●

Le cheval
dans le pré tricote
et mon pied de goutteux
sous la pluie enfle.

●

Ma fille, la folle,
ma fille qui gémit dans les braises
me bassine.

●

Le fou
qui dans la chair chancelle
allume un brûlot puis
s'en va.

●

Jean qui rit aime
la balle ronde
Jean qui saigne
comme un bœuf pleure à l'abattoir.

●

Pas de pitié pour l'herbe
les violettes
sont comme pour le sommeil le rêve :
des coups de ciseaux.

●

Pour la pute
un jeans et cuir
Pour l'écran
la mort aux trousses
et pour crever la vie
un gros plan sur l'œil mort.

هكذا من الأصل

ASSOCIATIONS

Une « tour de guet » de la vie sociale

Parti de la promotion rurale, le GREP, tout en restant une petite cellule, a étendu son observation à l'ensemble de la vie sociale et des besoins de formation.

« *SUSCITER et favoriser l'éducation permanente, la formation des adultes et leur promotion en vue du développement individuel et collectif, économique, social et culturel* », tels sont les objectifs du GREP (Groupement de recherche pour l'éducation permanente [1]). A sa création, en 1964, il ne s'agissait pourtant que de promotion sociale dans le monde agricole et rural, lorsque Jean-Michel Soupault, directeur général de l'enseignement et de la recherche au ministère de l'agriculture, avait servi d'intermédiaire entre la volonté créatrice du ministre de l'époque, Edgard Pisani, et l'imagination novatrice de Paul Harvois, alors chef de bureau à la promotion sociale.

Association agréée par l'Etat et subventionnée par le ministère, le GREP, dirigé par Paul Harvois, n'est d'abord pratiquement qu'une « administration de mission », court-circuitant la hiérarchie traditionnelle mais respectant les directives administratives. En 1966, après le départ d'Edgard Pisani de la rue de Varenne, l'existence du GREP paraît, sinon compromise, du moins menacée dans son identité.

Paul Harvois décide alors de garder l'outil mais de lui donner son indépendance : celle-ci passe par l'élargissement de ses activités, ce qui l'amène à balayer tout le champ social et pas seulement le monde rural. Le soutien du ministère de l'agriculture ne s'est jamais démenti, mais la subvention ministérielle ne représente plus aujourd'hui que le quart du budget de l'association.

Le GREP est ainsi devenu :

– un *centre de réflexion* où chercheurs en sciences sociales, formateurs, administrateurs de services publics... traitent en commun les problèmes du secteur rural, de la formation permanente et de la vie associative privilégiés par le GREP ;

– un *carrefour de rencontres et d'échanges* pour des individus et des groupes qui, toutes origines et pratiques confondues, se reconnaissent des préoccupations communes. Comptant une quinzaine de permanents et moins de trois cents adhérents (2), le GREP n'est qu'un « *groupuscule* », comme aime le dire Paul Harvois, mais son rayonnement est vaste : il a suscité autour de lui toute une « *mouvance* », un vivier de bonnes volontés et de sympathisants qui alimente les groupes de travail bénévoles et les soirées-débats ;

– une *force de proposition et d'intervention, enfin.* « *Le GREP a lancé des projets et entamé des actions avant leur reconnaissance officielle* », souligne son secrétaire général, Jean-Pierre Chesné. « *Par exemple, nous n'avons pas attendu la loi de 1971 pour faire de la formation continue. Le GREP fonctionne comme une tour de guet, il ouvre des chantiers là où se manifestent des changements sociaux significatifs.* »

Mais l'avant-garde ne paie pas, dans le court terme du moins. Il a bien fallu – surtout dans les dernières années du précédent septennat – concilier, selon l'expression de Paul Harvois, « *le GREP utopique et le GREP entreprise* » ; autrement dit, exploiter (sans tomber dans le mercantilisme) les positions acquises, le savoir engrangé et l'expérience pédagogique. Le GREP travaille donc sur contrat avec l'Etat, les organismes sociaux et les collectivités locales dans les domaines de la recherche appliquée (analyse des besoins des groupes et des individus, études des institutions et des milieux...) et de la formation (examen des besoins en formation et réalisations sur le terrain). Si l'on met à part quelques études particulières (3), le GREP est resté fidèle à une attitude pragmatique et à son mot d'ordre de « recherche-action ».

D'autre part, depuis 1972, en liaison avec le ministère de la défense et tous autres organismes compétents, il mène une action d'information auprès des jeunes du contingent les plus défavorisés sur les problèmes d'emploi et de qualification professionnelle en formant des « animateurs relais » qui sont eux-mêmes des appelés (4).

Le GREP organise aussi une série de colloques. En France, il anime au printemps et à l'automne des « ateliers » consacrés alternativement aux problèmes de la ruralité et du secteur associatif (5). A l'échelle internationale il participe au colloque annuel de l'association pour la ruralité, l'environnement et le développement (RED) – qu'il a contribué à fonder et qui réunit une vingtaine de pays, notamment francophones.

Enfin, le GREP publie une revue de qualité, *Pour*, qui est un peu son « fleuron ». Le titre évoque l'engagement permanent du GREP dans les problèmes de notre temps. *Pour* existe depuis 1967 et alterne, tous les deux mois, un numéro consacré au secteur social (à couverture jaune), à la formation (rouge) ou au monde rural (verte).

Préparé par un « comité d'orientation » composé de formateurs, de journalistes, de chercheurs, d'enseignants, d'hommes du terrain de toute espèce, *Pour* propose des analyses sur des thèmes choisis pour leur importance sociale et leur actualité. Chaque numéro est réalisé par un groupe de travail bénévole qui prépare longuement son sujet (la gestation dure près d'un an).

D'abord édité par l'association elle-même, *Pour* est depuis dix-huit mois publié par une maison d'édition, Privat, qui se charge de la gestion et de la diffusion. Tirée au départ à quatre mille exemplaires, la revue est diffusée moitié par abonnements et moitié en librairie. Longtemps déficitaire, la « danseuse » du GREP fera sans doute cette année des bénéfices.

Après les difficultés financières des deux-trois dernières années, le GREP a vu, depuis l'arrivée de la gauche au pouvoir, sa subvention augmenter, et est assuré de nombreux contrats. « *Mais*, souligne Paul Harvois, *nous avons jusqu'ici préservé notre indépendance – vis-à-vis du pouvoir comme des groupements d'associations, – et nous gardons en 1982 notre puissance de contestation. Le GREP ne peut pas « s'installer » parce qu'il tient plus de la communauté libertaire – avec ce que cela implique sur le plan des relations affectives entre ses membres, que de l'institution. Le GREP fait du « gauchisme bon teint », pourrait-on dire, mais les subventions accordées ont été payées de retour. Finalement* (regard vers la bibliothèque où sont alignés les quatre-vingt-quatre numéros parus de *Pour*), *le GREP a plus apporté à l'Etat qu'il ne lui a coûté.* »

En dépit de son succès et de son influence, le GREP a toujours refusé de grandir : ce serait, pour ses animateurs, la mort de l'esprit novateur, du goût du bénévolat et l'asphyxie de la créativité. Aussi s'est-il toujours refusé à créer des filiales ou des antennes régionales. *Mais, dans le contexte actuel de* décentralisation, un réseau « horizontal » d'associations du même type – donc d'unités autonomes – n'est pas « inenvisageable » : la revue assurerait alors le lien entre elles. Si la décision est prise, la première pourrait se créer à Toulouse. ■

DANIEL GARCIA.

(1) 13-15, rue des Petites-Ecuries, 75010 Paris, tél. : (1) 824-46-76 et 824-50-36.

(2) L'adhésion est de 50 F.

(3) Comme « *L'environnement sociologique et juridique de l'impayé* », commandé par le ministère de la justice.

(4) Aujourd'hui il touche quatre-vingt mille jeunes chaque année dans la troisième et la sixième région militaire.

(5) Au programme de l'atelier rural d'automne : « Quels types d'emplois pour quels types de développement ? ». Au programme du printemps prochain : « Le patrimoine des associations ».

(6) Les trois derniers numéros ont porté successivement sur : « Formation et entreprise » ; « Développement rural et microrégional » ; « Le pouvoir local, quel avenir ? ».

BLOC-NOTES

ACTUALITÉS

Education sanitaire

Le comité médico-social pour la santé des migrants (C.M.S.S.M.) organise du 15 au 19 novembre à Paris un stage de formation à l'éducation sanitaire des migrants. Pour contribuer à celle-ci, le comité réalise différents dossiers. Le dernier, consacré à la petite enfance, comporte des livrets pour les animateurs et les stagiaires, ainsi qu'une série d'images (à usage pédagogique) sur les examens après la naissance, les droits et la santé de la mère, la vie du bébé, son alimentation, son développement, les maladies des enfants et leur prévention (prix : 120 F). Le précédent avait été consacré à la grossesse et à l'accouchement.

* *C.M.S.S.M.*, 23, rue du Louvre, 75001 Paris, tél. : (1) 233-24-74.

PUBLICATIONS

Le rôle des associations

La FONDA (Fondation pour la vie associative) vient de publier les actes du colloque organisé à Grenoble en janvier 1981 sur le thème : « Pour une nouvelle règle du jeu social : le rôle des associations » (dans la création sociale, la décentralisation, les relations avec le service public, une autre méthode d'action), avec la participation d'élus, de fonctionnaires, de syndicalistes, de sociologues et d'historiens (prix : 50 F + 12 F de frais de port). Ce colloque était organisé par la DAP (Développement des associations de progrès), organisme aujourd'hui dissous, présidé par François Bloch-Lainé.

* *FONDA*, 18, rue de Varenne, 75007 Paris, téléphone : (1) 549-06-58.

RENDEZ-VOUS

Vacances des exclus

L'Association nationale des communautés d'enfants (A.N.C.E.), l'Association nationale des éducateurs de jeunes inadaptés (ANEJI) et les Centres d'entraînement aux méthodes d'éducation active (CEMEA) organisent une journée d'études le 10 novembre, à Paris, au Foyer d'accueil international de Paris (FIAP), 30, rue Cabanis, 75004 Paris, sur les vacances et les loisirs pour les handicapés et les exclus. Principaux thèmes de réflexion : intégration des handicapés dans les centres de vacances non spécialisés, transfert d'établissement, loisirs et vacances des adultes handicapés, accueil des jeunes en difficulté, vers l'intégration dans les centres spécialisés...

* *CEMEA*, 55, rue Saint-Placide, 75279 Paris Cedex 06, téléphone : (1) 544-38-59.

CONSEILS

Union - Fédération - Confédération

Lorsque plusieurs associations poursuivent des buts similaires ou très voisins elles peuvent se regrouper et constituer une union d'associations.

L'union peut se constituer à partir de deux associations. Seul le terme d'union est reconnu par la loi et les obligations qui le concernent relèvent de l'article 7 du décret du 16 août 1901. « *Les unions d'associations... sont soumises aux dispositions* (qui régissent les associations). *Elles déclarent, en outre, le titre, l'objet et le siège des associations qui les composent. Elles font connaître dans les trois mois les nouvelles associations adhérentes.* »

Une union d'associations peut prendre le nom de *fédération* et un groupement d'associations fédérées celui de *confédération*, mais aucune terminologie légale ou réglementaire n'étant fixée, le régime juridique qui leur est applicable est le même pour tous. C'est ainsi qu'une union d'associations peut-être de fait (c'est-à-dire non déclarée), déclarée, ou reconnue d'utilité publique.

L'union d'associations n'acquiert la capacité juridique dans les limites actuellement fixées par l'article 6 de la loi du 1er juillet 1901, que par la publication de son existence au *Journal officiel*. Elle devient alors une « personne morale » distincte des personnes morales (associations) qui la fondent ; ce qui a pour conséquence qu'en cas de dissolution, alors que pour une association il est interdit aux membres de recevoir une part quelconque des biens, l'actif de l'union peut être dévolu aux associations qui la composent.

Cependant, pour éviter toute contestation possible qui pourrait découler de l'application de l'article 15 du décret du 16 août 1901, il est souhaitable que les apports des associations constitutives ou admises ultérieurement soient dûment enregistrés.

Les unions, fédérations ou confédérations peuvent solliciter leur reconnaissance d'utilité publique. Les formalités à accomplir sont précisées dans le chapitre II (art. 8 à 12) du décret du 16 août 1901. Les statuts doivent être établis selon le modèle adopté par le Conseil d'État et tels qu'ils sont publiés par le *Journal officiel* (brochure n° 1 068). En particulier, ils doivent contenir les conditions dans lesquelles les associations nouvelles peuvent adhérer et leur mode de représentation à l'assemblée générale.

En outre, les unions, fédérations ou confédérations reconnues d'utilité publique ne peuvent admettre en leur sein que des associations ayant fait l'objet d'une déclaration (ou déjà reconnues) d'utilité publique. La reconnaissance d'utilité publique d'une union – quel qu'en soit le nom – est conférée par un décret pris en Conseil d'État. Elle n'est pas transmissible à ses membres et ne peut faire *l'objet d'une dévolution en cas de dissolution.*

★ Cette rubrique est rédigée par Service-Associations, association loi de 1901, 24, rue de Prony, 75017 Paris. Tél. : (1) 380-34-09.

annonces associations

appels

Secrétaires Associations et Collectivités ch. emploi. Tél. ICEP-CACHAN : 665-17-14/26-15.

ASSOCIATION ÉCOLOGIQUE, 12e arr., lance appel urgt assoc., habitants + 21 ans, minimum 25 % fmmes pr constituer liste en vue élections municip. 1983. Téléphonez au : 345-12-04 ou ÉCRIRE B.P. 268, 75564 PARIS CÉDEX 12.

WANTED : Animateurs de jeunes, les Scouts et Guides de France, ce sont déjà 100.000 jeunes. Les groupes du 13e et 14e arrondissement de Paris rech. des animateurs bénévoles, 18 ans minimum et des responsables adultes. Se renseigner auprès de JEAN-MARIE au : 583-73-67.

Les anciens du Lycée *de Fulpmes se réunissent* le 27/7/1983 à FULPMES et lancent un appel à tous leurs camarades. Renseignements : DURRIEU, Saint-Saturnin-Lès-Avignon 84450.

PARLEZ ! demandez dans les endroits publics cafés, restaurants, théâtres, concerts, conférences UN COIN DE CONVERSATION Nettement signalé pour FACILITER LE CONTACT entre les gens et briser solitude et silence forcés. 1050 Bruxelles XL 2, B.P. 34.

La Confédération des Sociétés de protection des animaux de France réunit 228 Sociétés refuges. Elle aide, conseille Sociétés et particuliers pour tous problèmes de protection des animaux. C.N.S.P.A., 17, place Bellecour, 69002 LYON.

DIVORCÉ(E)S DE FRANCE, B.P. 380, 75625 PARIS Cedex 13. Depuis 1980, une association d'usagers pour vous aider :
- un journal mensuel,
- des services divers,
- des avocats sélectionnés,
- de l'aide morale,
- des renseignements.

Fonctionne par courrier ou par téléphone. Doc. sous pli discret et gratuit. Adhésion 100 F/an.

Le Comité de Soutien aux Polonais en France cherche pour ses réfugiés des logements, chambres de bonne, studios gratuits ou bon marché. *Téléphonez au* : 768-51-56.

Propose DONNER à association belle demeure ancienne restaurée, 14 pces princ., 5 douches, ch. ctl, terrain 2.500 m², bourg 130 km S.-E. Paris, contre bail 20 ans, peu cher pour 3 pièces auton., s. de bns, cuis., calme, dans petite ville Sud, ligne Pau-Strasbourg. T. (94) 29-76-27.

Assoc. reçoit de nov. à avril, Ecoles pr CLASSE DE NEIGE - SKI - piste - fond - classes VERTES - Div. Ds GD DOMAINE alt. 1.190, AIN à 1 km FAUCILLE Mt Rond. Vue Except. LAC Genève Mont Blanc. Part. frais, t. bur. (16-1) 605-57-16.

SPORTS ET VIE recherche un équipement collectif (hébergement - restauration) pour développer un centre d'activités de loisirs et de vacances à vocation sportive (stages, initiation pour les jeunes, adultes et 3e âge). Ecrire : Sports et Vie, 40, quai Blanqui, 94140 ALFORTVILLE.

GRENOBLE « Musique pr ts », ch. music. am. dés. faire mus. chbre. Ecr. B.P. 53X, 38041 Grenoble ced. Tél. 44-33-85.

Ch. collaboratrice dynamique, compétente, d'abord bénévole puis payée, gestion secrétariat, manifestations culturelles internationales. Association POLYPHONIX, 62, rue Charlot, 75003 Paris. Env. urgent C.V. proposition.

créations

COSMOPOLIS, mensuel de toutes les couleurs, toutes les cultures, est édité par l'Association *Immigrations, 38, rue Burdeau*, 69001 LYON. Tél. 839-69-92.

Collège Amis Astrologie, 37, rue du Collège, 17000 La Rochelle, a créé une antenne à Versailles 78000. Rens. contre 2 timbres.

ALSACE : clubs de langues pour tous : anglais, allemand, espagnol, etc., enfants dès 7 ans et adultes. Tél. (88) 60-66-65.

Le Comité National d'Action contre le bruit met en place à Ivry une section locale dont le but premier est de lutter contre le projet de circulation de Lazac du petit Ivry. Pour ts renseignements s'adresser à F. PAUZAT, 6, rue Baudin, 94200 Ivry. Tél. au 672-05-48 après 19 h.

manifestations

Musique Inde, Grenoble, 8 nov., Subramanian (violon), Lakshmi Shankar (chant), 20 nov. Sachdev (flûte), 3 déc. Ass. N.-S. (76) 90-74-65, 54-54-69, 87-77-80.

RANDONNÉES PÉDESTRES chemins. Revue de la randonnée. Un calendrier annuel. Ecr. à CHEMINS, B.P. 36, 48400 FLORAC.

UNAFAM, Union nationale des amis et familles de malades mentaux, 8, rue de Montyon, 75009 Paris, tél. : 770-11-98.

CONGRÈS DE STRASBOURG. Palais des Congrès, 3, 4, 5 décembre 1982 : « Soins, protection, autonomie, éléments d'une politique de la psychiatrie. »

sessions et stages

La Boutique de Gestion Paris organise des stages MICRO-INFORMATIQUE du 15 au 19 novembre, gérer autrement les 20/27 novembre et 4 déc., choix d'une structure juridique, 18 déc., « du Social à l'Economique », du 6 au 10 décembre, initiation à la gestion et au montage d'une activité économique à partir d'un projet social, ce stage s'adresse principalement aux travaill. sociaux. Pour informations s'adr. 4, rue d'Enghien, 75010 Paris. 1/770-15-42.

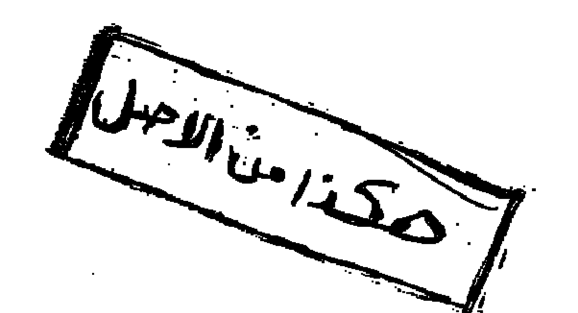
Formation sal. d'architectes. Encore quelques places pr 83 : PROMOCA-Nanterre 776-01-05. PROMOCA-Versailles 950-55-40.

G.R.E.C. propose deux sessions originales : Peintures et créativité le 7 novembre. Managem. du temps dans la vie personnelle, 23/24 nov. Rens. Jacui, 5, bd du Montparnasse, 75006 Paris. Tél. 566-65-30.

Danse africaine, expression dramatique ou gravure en soirée, à Paris, inscriptions et renseignements à : A.F.A.R., téléphonez au : 805-25-38.

Centre T. More 69210 Arbresle en 1982-1983 25 rencontres, sciences hum. et des religions. 20/21 nov. P. Ladrière (CNRS) « Gaudium et Spes ». 4-5 déc. Analyse MVT Soc. « Solidarité » (M. Wieviorka, Ehess). 11-12 déc. Flavius Josephe A. Paul, Ehess. Progr. complet sur demande.

Coopérative Artistes GRANDES TERRES, Centre de recherches d'expression artistique, propose un enseignement des Arts Plastiques, dans des ateliers équipés, applique des méthodes de formation transpluridisciplinaires, assure des actions, des spectacles, des concerts et l'édition de la Revue TER-Prochain, thème envisagé : « L'action-création », qui accueill. ts vos manuscrits, 6, rue de Charonne, 75011 Paris. Téléphonez au : 700-29-37.



AUDIOVISUEL

Parafrance video : des films récents sur cassettes

En mai dernier, une campagne de publicité qui débordait largement les colonnes de la presse spécialisée annonçait la sortie sur vidéocassettes de *l'Etoile du nord, Coup de torchon, le Choix des armes, Un mauvais fils, Une étrange affaire, Celles qu'on n'a pas eues, Hôtel des Amériques* et *Beau-père.* Huit films français de qualité, tous sortis en salles moins d'un an auparavant, avec un certains succès.

Par ce coup d'éclat, Parafrance video worldwide (P.V.W.), filiale d'un des trois grands distributeurs cinématographiques français, fait son entrée sur le marché avec une stratégie bien différente de ses deux concurrents immédiats. En effet, l'U.G.C. et Gaumont se battaient depuis quelques mois pour imposer un délai minimum d'un an entre l'édition vidéo d'un film et sa sortie en salles de cinéma (voir *le Monde Dimanche* du 25 avril et du 6 juin.

« *Cette disposition a été depuis adoptée par l'ensemble de la profession cinématographique et reprise dans la loi sur la communication audiovisuelle,* explique Olivier Chenard, responsable des activités vidéo à Parafrance. *Il faudra donc l'appliquer. Mais je pense sincèrement qu'il n'y a pas de réelle interférence entre les deux types de consommation. D'un côté, il y a la notion de sortie entre amis, de soirée au cinéma, avec toute la qualité de service que peut apporter la salle. Pour la vidéo, c'est plutôt une idée de spectacle en famille. Les deux secteurs se développent de manière complémentaire.* »

Cette conviction, les responsables de Parafrance video l'ont acquise sur le terrain en ouvrant dès décembre 1981 un vidéo-club à Paris près de la gare Montparnasse. L'occasion de faire une étude de marché en vrai grandeur sur les comportements du consommateur et les démarches des différents éditeurs. C'est là qu'ils ont appris que, si l'édition vidéo bénéficiait de la notoriété acquise par le film dans les salles, son succès commercial dépendait de l'impact des campagnes publicitaires. D'où l'intérêt de délais rapprochés.

Mais Parafrance video pousse encore plus loin le principe de complémentarité entre cinéma et vidéo : en incitant les exploitants de cinéma à ouvrir leurs propres vidéo-clubs. Une première expérience va débuter le mois prochain à Limoges et Poitiers dans des salles du réseau Parafrance. « *La profession ne doit pas adopter l'attitude malthusienne vis-à-vis des nouvelles technologies,* explique Alain Siritzky, président de Parafrance. *La vidéo existe parce que les consommateurs en ont décidé ainsi. Le phénomène est incontournable, il faut savoir l'investir. Cela vaut aussi pour la quatrième chaîne, le satellite ou les câbles. Pour nous qui sommes détenteurs des droits des films, ce sont autant de moyens pour toucher les spectateurs. Pour la vidéo, notre expérience dans le domaine du cinéma nous démontre clairement que nous avons tout intérêt à intégrer les trois grands secteurs du système : édition, distribution et exploitation.* »

Ce réseau de vidéo-clubs permettrait à Parafrance vidéo d'influer sur la logique économique de la commercialisation. Après avoir examiné tous les systèmes adoptés par les différents éditeurs, la société a décidé de vendre ses vidéocassettes au tarif de 800 F avec une liberté totale d'exploitation. Alain Siritzky pense que la location a encore de beaux jours devant elle, et que le parc des magnétoscopes, qui devrait atteindre, selon lui, quatre millions d'appareils dans trois ans, assurera un marché sans risques. D'ici là, les tarifs de location se seront également stabilisés. « *Il ne faut pas descendre au-dessous du prix de la place de cinéma,* précise Olivier Chenard, *car même en louant la cassette tous les jours, je vois mal comment le détaillant peut s'en sortir. C'est le conseil que nous donnons à tous les vidéo-clubs qui s'adressent à nous.* »

Parafrance, distributeur cinématographique, jouera-t-il un jour le jeu de l'édition spécifique pour la vidéo ? « *A partir du moment où il passe sur support vidéo, un film devient un produit spécifique,* répond Alain Siritzky. *Il y fait une carrière plus longue que dans les salles et peut-être plus en profondeur. De toute façon, il n'a pas le même public. Je connais des films qui n'ont eu aucun succès en salle et qui font une carrière fort honorable en vidéo. Cela conduira sans doute Parafrance à acheter des droits exclusivement pour l'édition vidéo. Mais on peut envisager des produits plus spécifiques. M. Spielberg a bien réalisé une deuxième version de* Rencontre du troisième type *en y ajoutant une séquence de cinq minutes. C'est une voie intéressante pour l'édition vidéo. Il y en a bien d'autres.* »

En attendant, Parafrance video continuera à exploiter ses droits cinématographiques sur vidéocassettes en sortant six titres tous les deux mois. Parmi les dernières nouveautés, citons *Paradis pour tous, Tir groupé, Moi, Christiane F* et *l'Honneur d'un capitaine.* Plusieurs sont des films fort récents... Il est vrai que les décrets d'application de la loi concernant la protection des films vis-à-vis des nouveaux supports ne sont pas encore sortis. ■

JEAN-FRANÇOIS LACAN.

VIDEOCASSETTES SELECTION

LA FLUTE ENCHANTÉE

C'était inévitable : dès que le parc de magnétoscopes serait suffisant, les éditeurs s'intéresseraient à l'opéra, un domaine dans lequel la vidéo apporte au consommateur une dimension dont le disque les a toujours frustrés. Et, aujourd'hui, la première cassette est là avec — à tout seigneur, tout honneur — *la Flûte enchantée,* de Mozart.

Alors que l'Opéra de Paris vient d'annoncer un accord avec la société Cinéthèque *(le Monde* du 1er octobre) et qu'Armand Panigel prépare chez R.C.V. une collection d'opéras, c'est un petit éditeur, le Vidéophile, qui arrive le premier sur le marché avec des productions réalisées en République démocratique allemande. Disons tout de suite aux mélomanes que la distribution réunie par l'Opéra de Leipzig, sous la direction de Gert Bahner, n'a pas la qualité des grandes éditions discographiques du chef-d'œuvre de Mozart. Elle n'a ni la perfection miraculeuse de la version d'Herbert von Karajan ni l'enchantement de celle de Georg Solti. Mais elle est bien plus homogène que la distribution réunie pour le film d'Ingmar Bergman.

Son principal mérite est d'être scéniquement crédible. Pas de ténor bedonnant ni de *prima donna* vieillissante ; les interprètes des rôles de Pamina, Tamino ou Papageno sont jeunes, alertes et incarnent leurs personnages avec une conviction qui emporte l'adhésion. Du coup, les longs passages dialogués, insupportables au disque, retrouvent, même sans sous-titre, tout leur intérêt dramatique, et *la Flûte enchantée* redevient, comme l'avait voulu Mozart, un « singspiel » populaire traversé par la ferveur initiatique.

La production, réalisée pour la télévision, respecte l'espace scénique et ses conventions : les images sont d'excellente qualité. Reste le problème du son : il est certain que la vitesse de défilement d'une bande vidéo ne peut rendre aujourd'hui la perfection de la haute fidélité. La dynamique est réduite et les aigus de la reine de la nuit posent de douloureux problèmes. Mais la qualité sonore d'un récepteur de télévision étant des plus médiocres, le mélomane ne souffrira pas plus que lors de la retransmission habituelle d'un opéra.

★ *La Flûte enchantée,* de Mozart, édition le Vidéophile, 24 avenue Philippe-Auguste, 75011 Paris.

Histoire de la monnaie

Expliquer les fonctions de la monnaie à travers son histoire dans un film de quatorze minutes destiné à des élèves, allant du cours moyen à la classe de troisième, cela peut sembler une gageure. Mais l'information économique étant l'une des faiblesses du système éducatif français, le pari valait d'être tenté. L'initiative est d'autant plus intéressante qu'elle émane d'une banque populaire liée à la Fédération de l'éducation nationale, la CASDEN-B.P., qui se lance dans la production audiovisuelle éducative avec le concours de membres du Syndicat national des instituteurs.

Le film commence en prises de vues réelles dans une fête scolaire organisée au profit de la coopérative, où la vente des tickets va permettre d'aborder très simplement les notions de moyens de paiement et d'espace monétaire. Il se poursuit en animation à travers l'histoire économique, du troc jusqu'au paiement électronique. Un livret pédagogique accompagne cette production intelligente et riche, et permet de mieux cerner toutes ses possibilités d'exploitation.

★ *La Fête à l'école ou la Petite Histoire de la monnaie,* réalisée par Michel Gauthier. Produit et diffusé par la SAVEC. Disponible en cassette V.H.S. ou en film 16 mm.

FILMS

Films français

Le Juge Fayard, d'Yves Boisset, avec Patrick Dewaere, Aurore Clément et Philippe Léotard. Edité par Polygram vidéo et distribué par Topodis.

Diva, de Jean-Jacques Beineix, avec Wilhelmenia Wiggins Fernandez et Frédéric Audrai. Edité par Polygram vidéo et distribué par Topodis. *Eaux profondes,* de Michel Deville, avec Isabelle Huppert et Jean-Louis Trintignant. Collection « Série noire », édité et distribué par C.C.R. *Le Choc,* de Robin Davis, avec Alain Delon et Catherine Deneuve. Edité et distribué par Super vidéo productions. *Plein Sud,* de Luc Béraud, avec Patrick Dewaere et Clio Goldsmith. Edité et distribué par Proserpine éditions.

Films étrangers

L'Enigme de Kaspar Hauser, de Werner Herzog, avec Bruno S. et Walter Ladengast, édité par A.M. vidéo et distribué par R.C.V. *La Femme tatouée,* de Yoichi Takabayashi, avec Tomisaburo Wakayama et Masato Utsonomiya. Edité par A.M. vidéo et distribué par R.C.V.

Cat Balloo, d'Elliott Silverstein, avec Jane Fonda, Lee Marvin et Michael Callan. Edité et distribué par G.C.R.

Pour les enfants

Le Miracle des loups, d'André Hunebelle, avec Jean Marais, Roger Hanin et Jean-Louis Barrault. Edité et distribué par les productions du tigre.

Les Trois Mousquetaires, d'André Hunebelle, avec Georges Marchal et Bourvil. Edité et distribué par les Productions du tigre.

La Ballade des Dalton, dessin animé de Morris et Goscinny. Edité par Dargaud Vidéo et distribué par R.C.V.

J.-F. L.

PRATIQUES

VIDÉO

Vidéo-club pour enfants

Après l'explosion des vidéo-clubs, c'est peut-être l'heure de la spécialisation. C'est ainsi que s'ouvre dans le seizième arrondissement de Paris une boutique consacrée aux programmes pour enfants. Ses promoteurs annoncent un catalogue de six cents titres comportant des films, des dessins animés et des séries télévisées. L'abonnement est de 500 F par an et la location de 20 F par cassette et par jour. Club 16 : 79, avenue Mozart, 75016 Paris.

La Paluche en location

La Paluche, c'est cette célèbre caméra vidéo miniature mise au point par la société grenobloise Aäton. L'ensemble de prise de vues (tube et objectif) est de la taille d'une lampe de poche et se tient à la main comme un micro. Il est relié à un petit écran de contrôle et à un boîtier de commande miniature qui peuvent se fixer sur une ceinture.

Outre sa maniabilité exceptionnelle, La Paluche offre une définition et une sensibilité bien supérieures à celles des caméras vidéo traditionnelles. Seuls inconvénients : l'image est en noir et blanc et le prix de vente est à la mesure des performances professionnelles de l'appareil. Pour remédier à ce dernier obstacle, la société Vidéo-ciné-troc loue désormais la caméra au prix de 2 000 F par semaine (1 500 F pour les associations). Vidéo-ciné-troc organisera aussi des stages de manipulation autour de la caméra Aäton dès mars 1983.

* Vidéo-ciné-troc : 15, passage de la Main-d'or, 75011 Paris (tél. : 806-55-00).

Rencontres autour de l'information d'entreprise

L'Association pour l'audiovisuel et l'entreprise (2 AE) organise ses deuxièmes rencontres, à Nantes, du 24 au 27 novembre prochain. Elles seront consacrées aux différentes possibilités d'utiliser l'audiovisuel dans l'information d'entreprise : communication interne, information sociale et économique, accueil du personnel et entraînement des « forces de vente ». Six ateliers travailleront autour de programmes vidéo, diapositives et films.

* Renseignements auprès de 2 AE : 1, avenue de la Source, 94130 Nogent-sur-Marne.

J.-F. L.

Pieds grand public chez Gitzo

De nombreuses entreprises françaises commercialisent — et parfois fabriquent — des accessoires vidéo, mais, pour Gitzo, on ne peut pas dire que l'audiovisuel est un domaine d'activité entièrement nouveau. Au service de la photographie et du cinéma depuis 1917, la firme parisienne s'était déjà mise au diapason en élargissant sa production à la vidéo professionnelle. Tout récemment, la panoplie s'est enrichie de pieds amateurs. Utilisant, en l'allégeant, la robuste technique qui a fait la renommée mondiale de la marque, les tripodes amateurs sont équipés, pour le haut de gamme, d'une crémaillère destinée à rehausser la colonne centrale. Celle-ci peut recevoir soit une embase à rotation fluide, autorisant un panoramique de 360°, sans le moindre à-coup ; soit une plate-forme à choisir parmi trois modèles plus ou moins sophistiqués.

Plusieurs rotules possèdent un système de compensation qui permet le réglage de la fluidité des mouvements en fonction du poids de la caméra utilisée. Précisons que les pieds Gitzo sont distribués par un réseau de concessionnaires exclusifs, ce qui, pour la marque, est une garantie d'un service après-vente de qualité.

Nouvelle caméra haut de gamme chez J.V.C.

Dans sa sombre beauté et avec ses nombreux réglages, la GX-S 9 S vise une clientèle exigeante, qui considère avant tout la vidéo comme un moyen de communication et une activité créatrice. Son aspect et ses caractéristiques résolument professionnels permettent à la pratique amateur d'accéder à un niveau de qualité exceptionnel. Cette caméra offre tout d'abord une grande stabilité lors de la prise de vues, grâce à son port sur l'épaule et à sa poignée à triple positionnement.

Le bloc optique comporte un zoom à deux vitesses pour une focale allant de 12,5 à 75 mm (6:1), une ouverture à f/1,6 et une position macrophotographie. Le diaphragme automatique peut aussi se commander à la main ou se verrouiller sur la position « EE » pour répondre à des conditions d'éclairage difficiles ou pour provoquer des effets spéciaux. A ce propos, on trouve sur le panneau latéral regroupant toutes les commandes un système de fondu très complet qui permet de choisir la vitesse de l'effet (lent ou rapide), la lumière (fondu au noir ou blanc) et la variation simultanée du niveau de la bande sonore.

Le tube image se devait d'être à la hauteur de ces performances. C'est un saticon de 17 mm, beaucoup plus performant que le vidicon utilisé dans les caméras bas de gamme. Il est moins sujet à la rémanence — traînée lumineuse sur l'image — et à la saturation. Il est soutenu en cela par un circuit d'optimisation du faisceau qui supprime les effets « en queue de comètes » provoqués par un sujet brillant et mobile. La haute sensibilité du tube peut ainsi s'exercer en limitant les effets secondaires.

Le réglage de la température de couleur comporte trois niveaux, et la balance des blancs s'étalonne grâce à deux commandes de gain agissant sur les composants rouge et bleu du signal vidéo. Le viseur électronique, outre son utilité première dans le cadrage du sujet et le visionnement de la bande, informe l'opérateur sur les fonctions en service et les réglages effectués par l'intermédiaire de sept indicateurs nettement différenciés : lignes et barres superposées à l'image, diodes électroluminescentes.

La partie son a été pensée en fonction d'un enregistrement stéréophonique. La caméra est pourvue d'un microphone électrostatique unidirectionnel monté sur perchette et mixable avec une deuxième source sonore par l'intermédiaire d'une commande située à l'arrière de l'appareil. La griffe porte-accessoires peut accueillir plusieurs types de micros, dont le MZ 230 à directivité variable couplée au zoom.

Enfin, la GX-S 9 S peut s'enrichir d'une série d'accessoires optionnels : une télécommande permettant à l'opérateur de contrôler toutes les fonctions d'un magnétoscope compatible, à partir de la caméra ; deux compléments optiques augmentant soit le champ angulaire, soit la puissance du téléobjectif ; ou un casque léger pour la vérification de la prise de son. Le tout forme un équipement très performant, pensé à la fois pour le plaisir et l'efficacité.

PHILIPPE PÉLAPRAT.

HI-FI

STAGES SON

L'école Louis-Lumière organise trois stages plus particulièrement axés sur le son. Tout d'abord « sensibilisation aux métiers du son » aborde les diverses manipulations concernant la prise de son dans les domaines de la radio, du cinéma, de l'enregistrement musical sur magnétophone multi-pistes et en vidéo. L'enseignement insiste plus particulièrement sur la qualité et le fini du produit et se déroule en partie dans des studios professionnels.

L'enregistrement musical est une session de perfectionnement qui approfondit les techniques de studio multipistes et aborde les théories de l'électro-acoustique. Enfin, « prise de son cinéma » est consacré à l'élaboration d'une bande sonore film à partir d'un scénario de court métrage et insiste plus particulièrement sur la synchronisation, les bruitages et le mélange.

Dates et prix auprès de l'école Louis-Lumière, Centre de formation continue, 8, rue Rollin, 75005 Paris. Tél. : 329-51-23

Ph. P.

RADIOS

Elisa n'a pas réponse à tout...

Pionnière et associative, la station parisienne Ici et Maintenant mérite sans doute, par ses recherches sur l'utilisation de l'ordinateur au service de la radio et de ses auditeurs, l'étiquette d' « expérimentale ». Equipés désormais de deux ordinateurs Olivetti M 20, reliés à des terminaux installés prochainement dans chacun des sept studios de la station, les animateurs travaillent à donner à l'instrument informatique de nombreux développements, lui inventer de nouvelles utilités.

L'une d'elles, connue des fidèles de la station depuis plusieurs mois, est le programme conversationnel Elisa, interlocuteur avec lequel les auditeurs peuvent dialoguer au téléphone et qui est capable d'identifier environ deux mille concepts de la langue courante. « *Ce n'est pas une banque de données,* précise un responsable d'Ici et Maintenant. *Elisa n'a pas réponse à tout, mais sait manier le langage pour que la conversation aille toujours plus avant.* » Une conversation dont le vocabulaire s'affine sans cesse, puisque Elisa, qui a débuté avec une centaine de concepts, en est aujourd'hui à sa septième version.

L'ordinateur peut également rendre de nombreux autres services : la gestion de la station avec tenue du fichier des adhérents, la comptabilité de l'entreprise, l'organisation d'un fichier de la discothèque permettant les recherches thématiques et la confection de programmes, la mise à jour d'une liste des disques passés à l'antenne et bientôt nécessaire à la SACEM, l'assistance des animateurs à la console ou l'interrogation par téléphone de banques de données extérieures.

Une technique utilisée dans la plupart des radios américaines, et d'autant plus utile lorsque le nombre des membres de la station est minime et ses revenus très limités. Reste un investissement de départ que peu de radios privées locales peuvent encore se permettre mais qui, à terme, pourrait s'imposer : environ 42 000 F pour l'ordinateur, 6 000 F pour un terminal.

Ici et Maintenant : Tél. : 292-28-38.

ANNICK COJEAN.

ACTUALITE DU DISQUE

Classique

LES MOTETS DE RAMEAU par PHILIPPE HERREWEGHE

Rameau n'était pas un chrétien rigoureux, et, vaguement déiste, il n'avait assurément rien d'une âme mystique. Pourtant, dans les cinq *Motets* qu'il nous a laissés (*et dont trois sont enregistrés ici*), il adhère pleinement à la spiritualité de son siècle qui prescrivait *pour l'église des chants dégagés « du tumulte des passions humaines »* et propres *« à représenter la majesté de Celui à qui ils s'adressent »*.

Ces *Motets* de jeunesse sont *révélateurs de la personnalité de* leur auteur, avec une découpe du récitatif ou de l'air soliste typique*ment baroque, quant aux phrasés* et à la rythmique. L'homme de théâtre perce déjà sous les traits *des flûtes et violons dans l'air Converte Domine* de l'*In convertendo* (page dont on est certain *qu'elle était composée en 1713*) comme dans les accents des chœurs homorythmiques, où le discours est dicté *« par un évident souci de rhétorique »*.

Dans une perspective moins *spectaculaire que le motet versail*lais à la manière de Delalande, le créateur qui s'exprime là est un *très grand musicien, sûr de son* génie comme de sa vérité esthétique, et qui s'attache au sens et à la valeur *du mot, et aussi à l envol* de la prière, avec cette touche gallicane caractéristique de notre *école des dix-septième et dix*huitième siècles.

Il faut souligner combien l'interprétation est à la mesure de la *musique. Renouvelant sa réussite* de l'an passé dans les *Motets* de Du Mont, Philippe Herreweghe, à *la tête des solistes, chœurs et or*chestre de la Chapelle Royale, montre une approche frémis*sante, une vision éprise de perfec*tion formelle, mais surtout attentive au tressaillement intérieur et *qui nous fait* rencontrer un Rameau que nous ne pensions pas connaître, un musicien de l'âme *habitant les œuvres de son exi*geante présence et adhérant finalement aux mêmes certitudes que *le croyant Bach.*

Et que dire de la justesse du travail musicologique du chef belge, travail vivant (les interven*tions instrumentales* où parle déjà la passion du compositeur pour l'orchestre) et non hypothèse *d'esthète — le premier en* tout cas à nous renvoyer au style et à l'exacte pratique musicale du *temps, avec cette plasticité mélo*dique et cette dynamique tout en pleins et déliés, qui sont ici à l'ori*gine d'un bonheur sonore* intense ? (Harmonia Mundi, HM 1078.)

ROGER TELLART.

LE CHEVALIER DE SAINT-GEORGES

La marque Arion a entrepris de *ressusciter* un petit maître très attachant du dix-huitième siècle français, violoniste, chef d'or*chestre et compositeur* très en vogue à la fin de l'Ancien Régime : Joseph Boulogne, chevalier de Saint-Georges (1739-1799), personnage fort romanesque. Fils d'une femme noire et du contrô*leur général* de la Guadeloupe, il vint très jeune à Paris et se distingue d'abord par un prodigieux ta*lent d'escrimeur* et de nombreuses aventures amoureuses. Egalement doué pour *la danse, l'équitation*, la comédie, et, diton, pour l'espionnage... il opta pour la musique, fut l'élève de Gossec pour la composition, peut-être de Leclair pour le violon, où, très vite, il excella.

Directeur du fameux *Concert* des amateurs pendant une dizaine d'années, il séjourne en Angleterre *lorsque la Révolution éclate*, rentre en France en 1792 et lève une légion de hussards mulâtres. *Injustement emprisonné par le tribunal révolutionnaire*, il est libéré et va prêter main-forte à *Toussaint-Louverture* à Saint-Domingue, puis revient à Paris pour diriger les concerts du Cercle *de l'harmonie avant* de mourir.

On lui doit les premiers quatuors écrits en France, une douzaine de concertos et treize symphonies concertantes, mettant le *plus souvent son instrument en* valeur, comme ce brillant *Concerto* opus VII nº 2 (1777) qui ressemble à s'y méprendre, du moins au début, à un concerto de Mozart. Saint-Georges ne manque pas de souffle ; l'allure est fière, la virtuosité ailée et dan*sante, les développements nourris* et pleins d'imagination, et le largo d'un accent tendre devait faire pâmer les belles auditrices, d'ailleurs conquises d'avance par le *beau chevalier.*

Les deux Symphonies op. XI (1779) sont plus anodines, sans doute écrites comme ouvertures *pour des opéras-comiques.* Mais on y retrouve la grâce du jeune Mozart, une gaieté légère et l'élégance parfaite, quoiqu'un peu mièvre, de cette fin de siècle.

Excellente exécution de l'Orchestre de chambre de Versailles dirigé par Bernard Wahl, avec en soliste une violoniste de charme, Anne-Claude Villars (Arion, 38 676 ; la même marque a publié quatre autres concertos par *J.-J. Kantorow, ARN 38 253 et* 38 346).

JACQUES LONCHAMPT.

LES QUATUORS A CORDES DE MENDELSSOHN

On ne donne guère au concert les *Quatuors à cordes* de Mendelssohn, *qui sont pourtant au* nombre de sept. Ils couvrent toute la carrière du compositeur, *puisque le premier date de 1823* (le compositeur avait quatorze ans), tandis que le dernier *(op. 80) fut achevé l'année même* de sa mort (1847), et ont rarement fait l'objet d'enregistre*ments. Les plus connus sont les* trois de l'opus 44 (1837-1838), dont celui en ré majeur, particuliè*rement séduisant, fait* parfois songer à la *Symphonie italienne.* Mais le plus impressionnant reste l'*opus 80, en fa mineur, avec* notamment les tragiques trémolos de son premier mouvement. Sur *la huitième face figurent quatre* pages isolées, dont deux proviennent sans doute d'un quatuor inachevé.

En écoutant cette musique, on ne manquera pas de noter certaines influences ; ainsi le début *du Quatorzième Quatuor* de Beethoven semble avoir marqué Mendelssohn lorsque, en 1827, il *composait la Fugue en mi bémol.* Bien que n'atteignant pas la diversité de celles de Schumann, ces *œuvres d'une admirable qualité* d'écriture témoignent d'une inspiration soutenue et sans défaut, *dans l'interprétation* superbe, dense et pleine d'élan, du Quatuor Melos de Stuttgart (4 d. D.G., 2 740.267).

MARC VIGNAL.

« ERNANI » DE VERDI

Heureuse surprise que cet *Ernani.* On pouvait craindre, en effet, que cette initiative largement hongroise (le chœur et l'orchestre de l'*Opéra d'État, le* chœur de l'armée populaire, la troupe de Budapest) ne souffre de la comparaison avec *le seul* enregistrement existant au catalogue, si italien de ton et de manières. Or, si *l'on excepte la direction bien rou*tinière de Lamberto Gardelli, qui n'offre pour originalité que de fan*taisistes changements de tempo,* mais qui, en bon routier, sait jouer des ensembles, on va de décou*verte en découverte : celle du té*nor G. Lamberti, d'une généreuse santé vocale et qui possède une *école évidente (même si elle ap*pelle encore certains raffinements stylistiques) ; Lajos Miller, qui fait *oublier son timbre si peu latin par* une solidité et une ardeur convaincantes ; Sylvia Sass, en*fin, dont* la voix *reposée* trouve ici un emploi idéal (avec, bien sûr, ses défauts coutumiers : un large *vibrato, certaines approximations* dans la *colorature* et quelques désagréables notes de passage dans les joues).

Les puristes souligneront avec raison la raideur martiale des chœurs et *l'outrance inutile de* certains contrastes. Les opposants irréductibles de l'opéra ita*lien trouveront dans la convention* de cette œuvre de jeunesse de quoi *conforter* leur ironie. Mais pour ceux qui aiment Verdi jusque dans ses facilités, oui, vraiment, voilà une heureuse surprise (3 d. Hungaroton, S.L.P.D. 12 259/61).

ALAIN ARNAUD.

CASALS AU FESTIVAL DE PRADES

Régulièrement *réédités*, les enregistrements réalisés aux tout premiers Festivals de Prades (et *Perpignan*), de 1950 à 1952, restent d'extraordinaires témoignages de l'art de Pablo Casals et *de l'atmosphère unique créée au*tour de lui par le rassemblement de grands artistes du monde en*tier dans* cette petite ville des Pyrénées-Orientales.

Des réussites inégales sans doute dans ces *« instantanés »* pris au cours des concerts, mais aussi des moments de grâce jamais obtenus en studio : *le sublime Quintette en ut* de Schubert, le *Premier Trio* de Schumann, *le Sextuor en si bémol* de Brahms, deux *Sonates* de Bach, où l'on retrouve l'inimitable son de Casals, *le Concerto pour deux violons* de Bach, la *Sympho*nie concertante pour violon et alto *de Mozart... Et quelles distribu*tions : Myza Hess, Horszowski, Primrose, Schneider, Serkin, le *plus grand Stern*, Tabuteau, Tortelier, avec un chef d'orchestre surprenant, mais souvent génial : *Casals lui-même* (6 d. C.B.S., 79 602 ; offre spéciale).

J. L.

Rock Variétés

ELVIS COSTELLO « Imperial Bedroom »

*Ils sont une poignée de song*writers, de ces musiciens qui ont saisi la nature, l'essence de cet art populaire et *immédiatement* accessible qu'est la chanson. Ils possèdent cette faculté incomparable de raconter en trois minutes une histoire qui défile comme un *roman, imagée, évocatrice, scé*narisée, expéditive.

Oui, ils sont une poignée et, parmi eux, le seul, le vrai, l'unique, il y a l'Elvis, ce cabot teigneux et toqué qui a eu le suprême culot de faire graver en toutes lettres son nom sur le manche de sa guitare. Parano, mégalo, inattendu, excentrique, anglais, revanchard, écorché, le petit binoclard nerveux au regard *malicieux a les qualités de ses dé*fauts, ceux-là mêmes qui sont les compagnons inséparables du gé*nie.*

*Pendant longtemps mal distri*bué en France à cause d'un producteur aussi paranoïaque et mé*galomane* que lui, Elvis Costello est méconnu ici. Tout au plus une légende, parce que l'homme est porteur de mythes, qu'il joue avec son public au chat et à la souris, qu'il entretient à plaisir un mystère autour de lui et que son œuvre est un jeu de pistes à l'intérieur duquel il envoie des signes qui se complètent avec chaque album. Six 33 tours et plusieurs dizaines de 45 tours déjà derrière lui, un créateur incroyablement prolifique de chansons toujours aussi riches, aussi denses, aussi particulières et inédites.

Après deux albums parenthèses, *de rhythm'n blues (Get Happy)* et de country (*Almost Blue*). *Imperial Bedroom* est sans *doute son disque le plus commer*cial, le plus beau et le plus abouti aussi. Un disque qu'il a structuré différemment des précédents, là où il réalisait les morceaux en fonction d'une ligne directrice définie à l'avance, ce sont les mor*ceaux construits séparément qui* donnent son identité et son climat à l'album, de même que sa diver*sité.*

Pour la première fois, Elvis Costello *a fait imprimer* les textes de ses chansons sur la pochette intérieure, pour la première fois (à *l'exception du cas particulier d'Almost Blue*, enregistré à Nashville), Geoff Emerick a succédé à Nick Lowe à la production.

Si vous dépliez le poster qui figure dans le double album blanc des Beatles, sur le verso en bas vous pourrez lire son nom en petits caractères auprès de ceux de *George Martin, Ken Scott et* Chris Thomas (la crème des producteurs), alors il vous sera facile *d'établir* la liaison avec les violons *majestueux* et les hautbois luxuriants.

Ce disque est un frisson de passions dévorantes et d'élans définitifs. Un disque de référence. *Et cette voix suave vous servira* de guide pour pénétrer l'intimité de la « chambre à coucher impériale », celle du King, Elvis, le *seul, le vrai, l'unique* (Ariola, 203324).

DOGS « Too Much Class For the Neighborhood »

Riffs en mitraille et rythmes en saccade, les compositions des Dogs sont autant de rafales portées au cœur d'un rock tonique et salvateur. Quatre Français de Rouen qui ont traîné leurs instru*ments et forgé leur image, là,* juste au coin de la rue. Un « garage band » instantané et sensuel, qui pratique le rock à brûle-pourpoint, sauvage, sans *maniérisme mais avec élégance. Too Much Class...* Ces chiens-là ont acéré leurs crocs à coups de *rhythm'n blues pointu et de* rock'n roll tranchant.

Le résultat est éloquent : la scène *leur est une seconde nature* (ils effectuent actuellement une tournée française de qua*rante dates) et le disque ressus*cite la magie des années 60. Sans nostalgie. Et sans compromis*sions.*

Les Dogs se sont battus et ils ont tenu le coup, leur terrain de *combat se situait en première* ligne, directement en prise avec le public, la frime rangée dans les *étuis de guitare*, sans l'appui des médias ni même, pendant longtemps, de la compagnie discographique. Aujourd'hui, ils sont peut-être le plus rock des groupes français de ce côté des Fleshtones ou des Flamin' Groovies, fun et électricité à discrétion. Ils ont du panache et de *la subs*tance, suffisamment pour faire la nique aux étiquettes.

Français, ils le sont mais sans *s'attarder, leurs* textes sont en anglais et leurs compositions en *instantanés universels.* Des chansons gavées de soul qui vont à l'essentiel en un temps record, une voix nerveuse et provocante qui galvanise des mélodies acidulées, des guitares gorgées de jus et cinglantes qui tombent pile au bon *moment*, un harmonica qui dérape ou une basse qui se trémousse, les Dogs ont l'urgence d'un groupe pour qui le rock n'est pas une idée mais une manière de vivre. Vite et fort. (CBS, 85741).

THE LORDS OF THE NEW CHURCH

Avec un nom pareil, il n'est pas difficile de savoir à quels saints se *vouer. Les Lords de la Nouvelle* Eglise ont été élevés au sacerdoce du rock *« destroy »*, Stiv Bators *était le chanteur des* Dead Boys, Brian James le guitariste des Damned, Nicky Turner le batteur *de Sham 69*, et Dave Tregunna le bassiste des Desperados.

Côté look, le cuir noir est de ri*gueur, Mad Max en toile de fond,* la Nouvelle Eglise n'invente rien, on connaît la recette, il suffit de *passer à la caisse d'un rock ven*geur, trépidant de guitares vindicatives, de riffs iconoclastes, de *batterie martelante et de voix fa*rouches sur des sonorités de tôles froissées.

Sans être *d'une inspiration iné*dite ni d'une technique imposante, c'est exécuté (dans tous *les sens du terme) avec détermi*nation, violent, ébouriffé, implacable, énergique en diable et, en *somme, pas très catholique.* (CBS, ILP 25008).

JOHN CALE « Music for a New Society »

Des chansons déchirées, bri*sées, pas loin du désespoir.* Une voix perdue dans la solitude d'une mélodie fatale, une voix tragique, *à l'agonie, qui parle,* qui déclame, qui marmonne, qui s'élève, impérieuse, et qui chante, sur un orgue *lointain, une cornemuse* qui pleure, un violon strident, ou une batterie aveugle. Des instruments *à peine effleurés* qui sont là, en référence, pour souligner ou ponctuer les intonations, les expressions de la voix.

Après *Paris 1919 ou Helen of Troy, Music for a New Society* vient s'ajouter à la panoplie de ce chantre paranoïaque du Velvet Underground qui laisse derrière lui des disques immortels pour quelques fanatiques. Un disque triste et lent, *irréversible et beau* comme une plainte sans fin. (Phonogram, 6313416).

ALAIN WAIS.

Jazz

CLIFFORD BROWN-MAX ROACH « PURE GENIUS »

Commençons par le commen*cement.* Il y a sur la pochette et sur l'étiquette une interversion de titres. La plage initiale c'est *What's New* et non *I'll Remember April* qui le suit. Parlons de l'initiale, avec l'introduction où Clif*ford joue seul, articulant son im*provisation sur les deux premières notes du thème exposées en *mouvement contraire sur la domi*nante du ton. D'emblée, une générosité, une profondeur d'émo*tion, éclatent qui ont souvent fait* défaut à ses successeurs.

L'épilogue vaudra le prologue : après une alternance de pirouettes et de traits en valeurs longues vient une phrase conclusive sur les deux notes de début de thème encore, exploitées en variation et émises en différents registres pour aboutir dans le grave.

Toutes ces actions promptes *ont l'allure de méditations*, toutes ces réflexions posées le charme de sentiments fugaces. En cela *réside le génie de* Clifford Brown.

I'll Remember April, joué à bride abattue, s'ouvre, comme de coutume, en un rythme latin, au service duquel Max Roach fourrage, fourgonne parmi ses ustensiles — en simple apparence, car rien n'est plus précis, plus volontaire que les gestes qu'il fait. Brown et Rollins, tour à tour, exposent les périodes du thème, et le groupe, orgueilleusement, festoie dans les passages où les solistes se partagent le gâteau, de huit en huit mesures, et, du reste, tout au long de ce morceau de bravoure déroulé à plus de deux cent cinquante noires à la minute en une sorte de « super *Tiger Rag* ».

Permettons-nous une remarque au sujet de Rollins : sa maîtrise des tempos d'enfer semble toujours dépasser en fermeté hautaine l'assurance de ses pairs. De toutes ses qualités, à notre idée, c'est la plus éminente, celle qu'on n'a pas suffisamment vantée. Elle éclate ici dans l'évidence.

Typique aussi de Clifford Brown est *Dahoud*, où les notes *détachées* dans une netteté parfaite n'ont pourtant rien à voir avec un acerbe « staccato », em*portées qu'elles sont par le ly*risme vibrant de la phrase.

Merveilleux, enfin, apparaît *Lover Man,* joué en fa (d'ordinaire il *est en do), impliquant un discours* sombre que contestera le battement doublé de Max Roach sous *le solo de trompette et la longue* coda primesautière de Brown en réaction à une tristesse qui pou*vait devenir trop convenue, à une* atmosphère de fin du monde à laquelle les gens du jazz ne s'aban*donnent jamais sans sursaut.* (Elektra MUS 52 388.Distribution Wea.)

ROY ELDRIDGE : « THE EARLY YEARS »

Non pas élève studieux mais libre disciple d'Armstrong, tel ap*parut, dans les années 30,* David Eldridge, fantasque, ardent, doté d'un inextinguible souffle. L'al*bum qui paraît cette saison en* France comble un vide : la discographie du Little Jazz d'avant*guerre et de l'immédiat après*guerre n'était pas ici particulièrement abondante.

Le double tome regroupe une vingtaine *d'œuvres qui s'échelon*nent sur deux décennies et vont de 1935 à 1949.

Eldridge rentra dans New-York à dix-neuf ans, sa trompette sous le bras. A vingt-quatre ans, en 1935 justement, il était devenu la coqueluche du « Savoy », *le soliste* acrobatique de Teddy Hill. Nous l'entendons fulgurer en *Here comes Cookie,* de cette époque-là, aux côtés de Chew Berry et de Dicky Wells. *Wabash Stomp,* c'est déjà autre chose : la matu*rité, la complète nouveauté.* Chez Armstrong, toutes les notes étaient fortement attaquées. Roy *oublie ce jeu héroïque et adopte* un phrasé « legato » qui servira désormais de modèle.

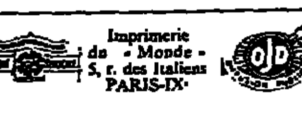
Sa souplesse étonne. Il se promène dans tous les registres : *attaque dans les cimes, descente* vertigineuse dans le grave, remontée d'une même aisance souveraine. *Et la seconde version de Wabash,* inédite, vaut bien la précédente, avec, au milieu d'une phrase véloce, et en prime, un contre-*la*,jeté de façon désinvolte, comme dans *Heckler's Hop,* un peu plus loin. Partout, dans *Florida Stomp,* dans *After you've gone,* ce sont les mêmes bonds, du médium à l'aigu, la même faci*lité, la même précision* qui laissent pantois.

On ne saurait tout commenter. Nous insistons sur les plages gravées à Chicago avec Zutty Single*ton, à notre sens* les meilleures. Il faudrait signaler tout de même quelques plages new-yorkaises, le *What shall I say, fait avec Teddy* Wilson et Billie Holiday, ou encore le *Rockin'Chair,* interprété chez Gene Krupa *et qui eût pu être irré*prochable sans son épilogue croquignolet.

Dans l'ensemble, quelle musique ! Roy Eldridge verse le *feu.(C.B.S. 88 585.)*

LUCIEN MALSON.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*
Gérant :
André Laurens, directeur de la publication
Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)



Commission paritaire des journaux et publications, nº 57 437.
ISSN : 0395 - 2037.

Le Monde
DIMANCHE

NOUVELLE



GRÉGOIRE SOBERSKI

Le foulard jaune

Par JÉROME CHARYN

IL avait le foulard neuf de son anniversaire, qui était très, très jaune, et lui couvrait le cou comme une grande serviette en provenance du Ritz. Il n'allait nulle part sans son foulard jaune. Il l'avait acheté dans une boutique pour hommes, dans une rue nommée Pierre-Ier-de-Serbie. Il tomba amoureux de ce Pierre de Serbie et dépensa ce qui lui restait d'argent pour une inutile serviette jaune cent pour cent soie. C'était son anniversaire, et il avait décidé d'être bon avec lui-même. Mais maintenant il ne pouvait pas payer sa note d'hôtel, et il avait à peine assez de monnaie en poche pour prendre un sandwich dans la rue.

Il était venu à Paris décrocher la lune. Un producteur français lui avait envoyé assez d'argent pour rester une semaine ; il était censé travailler sur un script concernant un loup-garou d'Algérie qui tue des prostituées dans le bois de Boulogne. Le producteur ne semblait pas avoir d'adresse fixe, et il ne se matérialisa jamais pour Andrew, qui avait eu un tout petit succès en Amérique à écrire des canevas pour films d'horreur.

Et il était donc coincé dans son petit hôtel de la rue Pascal, où il devait pisser dans l'évier. Il n'avait pas un seul ami à Paris. Le seul à lui avoir souri c'était l'épicier arabe qui lui vendait du jus de pamplemousse à 2 dollars la bouteille. Andrew devait le boire tout doucement, comme si c'était une sorte de lait doré, et maintenant le jus de pamplemousse était tout parti, et Andrew errait comme un loup-garou dans son bois de Boulogne à lui.

Il s'arrêta dans un salon de thé sur un grand boulevard dont il ne se soucia pas de relever le nom. Il aurait pu être à Saigon ou à Singapour. Ses chaussures, sa chemise, étaient minables, mais il avait son foulard jaune, et il lui donnait l'air d'un homme qui n'a laissé la correction le quitter que sur un point très secondaire. Il s'assit avec sa serviette jaune, but un thé citron, en se demandant dans combien d'autres salons il pourrait entrer avant que la monnaie dans sa poche n'ait disparu.

Il y avait quelque chose de spécial dans ce salon. Il était peuplé d'autres hommes à foulard jaune. Leurs chaussures étaient plus pointues que celles d'Andrew, et leurs vestes étaient en velours, mais ils semblaient échoués dans le salon, comme d'imparfaites poupées.

Et puis les poupées se mirent à frissonner et à trembler. Une femme entrait dans le salon, un bout de fourrure autour du cou. Ç'aurait pu être la queue d'un gros lapin. Elle fit l'effet à Andrew d'une belle grand-mère. Son regard traversa le salon, et Andrew se demanda si elle cherchait un neveu ou une nièce. Elle fit le tour des tables, de poupée en poupée, et puis elle s'arrêta à sa table et dit dans un anglais parfait : « *Puis-je m'asseoir ?* »

Il fut d'abord surpris, mais il était quand même assez malin pour ne pas repousser cette grand-mère.

« *Vous êtes nouveau*, dit-elle. *Je ne vous ai jamais vu.* »

Il hocha la tête, sans se compromettre.

« *Etes-vous un acteur ?*

– *Non, m'dame*, dit-il, en essayant d'être mystérieux.

– *Alors, que faites-vous quand vous n'êtes pas ici ?*

– *Je spécule*, dit-il.

– *Ah, un agent de change*, dit-elle, en se mettant à sourire. *Mais n'êtes-vous pas un peu loin des opérations ? Ou aimez-vous venir de Wall Street tous les après-midi prendre votre thé ici ?* »

Il acquiesça, et le sourire ne partit pas.

Son thé arriva. Il vint avec un assortiment de petits gâteaux, et elle invita Andrew à les essayer. Il tenta de ne pas montrer sa faim à la dame. Il en prit six ou sept, en faisant attention de ne pas mettre de miettes sur son foulard jaune.

« *Vous êtes joli garçon*, dit-elle, *mon petit agent de change.* »

Elle paya son thé et le sien et puis elle prit Andrew par le coude et le conduisit hors du salon. Les hommes aux autres tables le dévisagèrent et puis leurs yeux s'enfoncèrent dans leur crâne, comme s'ils devaient tomber dans le coma pour le reste de l'après-midi.

La belle grand-mère avait une voiture qui l'attendait près du salon ; Andrew monta dans la voiture avec elle, et c'était comme de s'asseoir sur un divan splendide, le domaine d'une reine. La grand-mère ne se présenta jamais, ne laissa filtrer aucune allusion à son nom, mais agrippa la main d'Andrew. Et ils roulèrent de cette façon, Andrew et la belle grand-mère très étroitement enlacés.

C'était la plus charmante promenade de sa vie. Les boulevards se coulaient hors du néant, les maisons bondissaient au-dessus de sa tête comme des châteaux au coin d'une rue. C'étaient les cheminées qu'il aimait le mieux. Elles faisaient des cachettes parfaites pour ce loup-garou algérien sur lequel il était censé écrire.

La belle grand-mère lui demanda où il vivait. Il eut honte de citer cet hôtel pourri de la rue Pascal. Là, dit-il, en désignant un hôtel à marquise bleue et petite rangée d'étoiles sur la porte.

Elle fit courir sa main le long de son foulard. « *Etoffe superbe* », dit-elle. Ses doigts étaient comme de doux joyaux sur la poitrine d'Andrew. Elle fit tomber une liasse dans sa chemise. La liasse était tenue par une petite épingle.

« *Puis-je vous revoir* », demanda-t-il. Il ne savait comment s'y prendre avec cette belle grand-mère.

« *Ça dépend*, dit-elle.

– *Dépend ?* demanda-t-il avec dépit. *Dépend de quoi ?*

– *De l'heure et du lieu où vous prenez votre thé.* »

ANDREW fonça à travers Paris dans son foulard jaune. Il n'osait pas compter son argent dans la rue. Mais il défit la petite épingle quand il fut à l'hôtel et compta dix billets de 500 francs, avec un portrait de Molière se tenant le visage. La belle grand-mère sans nom lui avait donné dix Molières.

Soudain, Andrew eut un fort sentiment de magie. Sa bonne fortune lui était venue d'une serviette jaune et de Pierre-Ier-de-Serbie. Il devait chercher d'autres rues à nom royal. Il prit son dîner dans un restaurant cambodgien, loin de son hôtel. Il traversa Paris en taxi. Il acheta trois bouteilles de Tropicana à son épicier arabe, et il n'avait pas encore dépensé un Molière.

Il eut du mal à se rappeler le boulevard au salon de thé où il avait trouvé la grand-mère ; c'était comme si la cité de Pierre-Ier-de-Serbie se prenait dans sa propre toile d'araignée. Et puis il tomba dessus. Les mêmes hommes poupées étaient assis avec leur foulard jaune. Mais ils ne furent pas aussi passifs quand ils virent Andrew pour la deuxième fois. Ils lui parlaient en français la voix sifflante. Puis les hommes-poupées délibérèrent, et l'un d'eux vint lui parler en anglais la voix sifflante.

« *Dehors, putain ; tu dégueulasses la place avec ta crasse. Trouve-toi un stand à toi !* »

Il avait neuf Molières en poche. Il n'avait pas à répondre aux hommes-poupées.

Mais le garçon ne lui servirait pas son thé. Il restait assis pendant que les autres vidaient leurs théières.

Différentes grand-mères entrèrent dans le salon, mais aucune d'elles ne négociait avec Andrew. Il ne s'en souciait pas. Il attendait SA grand-mère. Il dut passer trois après-midi au salon. Finalement, à son quatrième après-midi sans théière, elle entra. Andrew lui fit signe le plus discrètement possible. Elle portait une cape rouge. Elle regarda Andrew un moment, mais elle n'avait rien pour lui. Elle aurait pu être n'importe quelle grand-mère sortant d'une forêt de capes rouges.

Il se mit à traîner après ça, incapable de prendre un avion, même avec tous ces Molières en poche ; c'était comme si cette putain de ville le retenait par des fils en folie. Il était Gulliver en foulard jaune, piégé sur une île de rues pavées où d'autres Gullivers le saluaient à peine. Il n'avait que son épicier arabe et son trésor de jus de pamplemousse. L'écharpe finissait par être sale au bout d'un mois. Les Molières diminuaient dans sa poche. On le mit à la porte de son hôtel. Il marchait dans la ville avec sa dernière bouteille de jus de fruit.

Il se parlait tout seul, se tramait un complot pour retourner en Amérique. Puis il découvrit la grand-mère sans nom rue Bonaparte.

« *Vous ne pouviez pas dire bonjour ?*, cria-t-il. *Ce n'était pas ma faute s'ils ne voulaient pas me donner de théière.* »

Mais cette grand-mère avait dû oublier son anglais. Elle refusait de comprendre. Andrew la suivit jusqu'au fleuve. Elle n'avait pas sa cape rouge. Elle portait un filet à provisions.

Andrew lui toucha l'épaule. « *Ecoutez-moi.* »

La grand-mère hurla. Des hommes se mirent à tomber sur Andrew, Gullivers aux faces rouges et chemises bleues. Ils lui enlevèrent son chiffon jaune du cou. Il criait et ruait ; ils s'occupaient toujours de lui quand il ferma les yeux, s'installant dans le sommeil magnifique des rois de Serbie. ■

Traduction d'ÉVELYNE PIEILLER.

[Né dans le quartier du Bronx, à New-York, en 1937, JÉROME CHARYN est l'auteur de nombreux romans noirs. Ont été traduits en français : *Zyeux bleus*, *Kermesse à Manhattan*, *Marylin la dingue* (Série noire), *le Ver et le Solitaire* (Balland), *Col bleu* (Balland), *Poisson-Chat* (Le Seuil).]